Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17929 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE

MARDI 17 SEPTEMBRE 2002

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

SUPPLÉMENT

Le Monde ÉCONOMIE

Une Allemagne fatiguée

EMPLOI

SCHRÖDER
Dopé par l'Irak et les inondations p. 4

SUÈDE
Victoire des sociaux-démocrates p. 5

ENTREPRISES
Davantage d'administrateurs indépendants p. 20

VIVENDI
Enquête sur le cabinet Salustro-Reydel p. 21

35 HEURES
Entretien avec François Chérèque p. 8

BÉTHUNE
La réélection de Jacques Mellick p. 9
et Pierre Georges p. 36

POMPIERS
Les cinq morts de Neuilly p. 11

LILLE
Faut-il rénover le stade Grimonprez-Jooris ? p. 13

FOOTBALL
Ajaccio bat Bastia p. 27

JEAN-CHRISTIAN BOURCARA

PORTRAIT
Miss-Tic, princesse du graffiti p. 34

International 2
Union européenne ... 6
France 7
Société 10
Carnet 12
Abonnements 12
Régions 13
Horizons 14
Entreprises 20
Communication 23
Marchés 24
Aujourd'hui 26
Météorologie 30
Jeux 30
Culture 31
Radio-Télévision 35

Pourquoi collèges et lycées vont manquer de professeurs

LES CANDIDATS à l'enseignement dans les collèges et les lycées étaient cette année près de 7 % de moins qu'en 2001, contrairement aux annonces optimistes faites par Jack Lang, l'ancien ministre de l'éducation nationale, en début d'année. A l'inverse, les candidats se bousculent aux concours du primaire : 16 % de plus cette année.

Plusieurs enquêtes indiquent que les postulants s'inquiètent, dans le second degré, d'une première affectation dans un établissement difficile, alors que les candidats dans le primaire ont la garantie d'exercer dans l'académie où ils ont réussi le concours.

Le ministère entend relativiser l'impact de ces chiffres : il reste en moyenne cinq candidats par poste, alors que le seuil pour assurer la qualité du recrutement est de quatre. Les jurys de concours estiment par ailleurs que le niveau des postulants reste correct.

Cette crise des vocations pour le second degré est cependant alarmante alors que la France, comme la plupart des pays européens, doit renouveler près de 40 % du corps enseignant d'ici à 2010. Le sociologue André Robert explique en partie l'attrait pour le premier degré par la mise en place, au début des années 1990, du statut de professeur des écoles, identique à celui des professeurs des collèges et lycées. A diplôme équivalent, le primaire apparaît comme plus aisé et plus gratifiant.

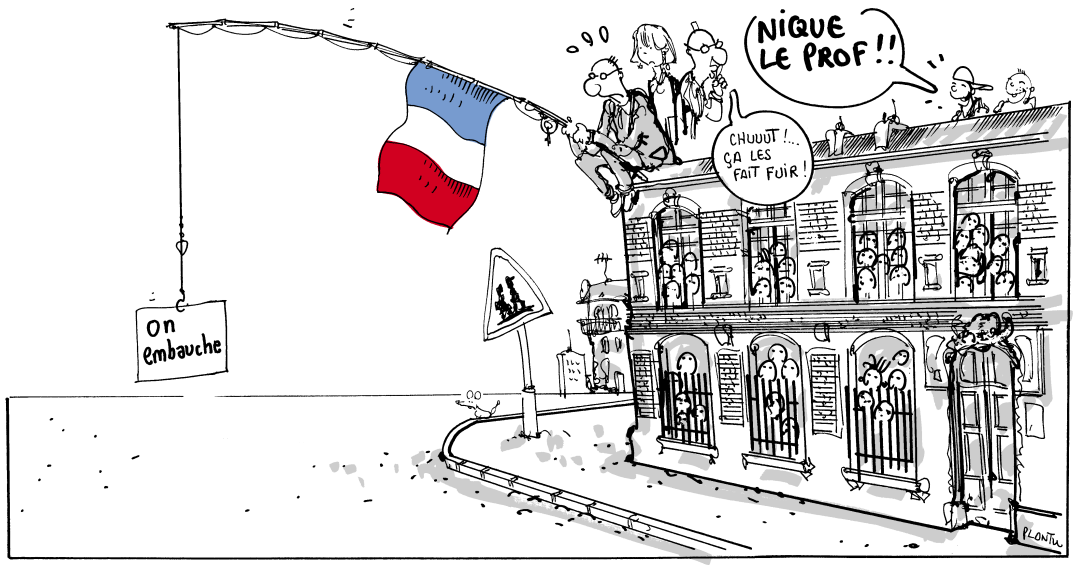

Lire page 10 et notre éditorial page 18

Le conflit avec l'Irak

▸ Un projet de résolution à l'ONU avant la fin de la semaine

▸ A Washington, le Congrès, hésitant, doit voter avant le 4 octobre

▸ Trois députés français à Bagdad : polémique à Paris

▸ La lutte contre Al-Qaida : Ramzi Ben Al-Shaiba transféré aux Etats-Unis

Lire pages 2, 3, 6 et 7

Les intermittents du spectacle ont peur

LES INTERMITTENTS du spectacle devaient manifester, dans l'après-midi du lundi 16 septembre, sous les fenêtres du ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon. Comédiens, techniciens, ils sont presque cent mille à bénéficier de ce régime. Ils protestent aujourd'hui contre le doublement des cotisations chômage qui les touche, ainsi que les entrepreneurs de spectacle, depuis le 1er septembre. Cette décision, prise par le ministre des affaires sociales à l'instigation du Medef, est ressentie par les professionnels comme une surcharge insupportable. Le taux de cotisation des intermittents passe de 2 à 4,2 %, celui des entrepreneurs de 3,6 à 7,4 %, ce qui représente un lourd surcoût pour les petites structures, souvent en équilibre budgétaire instable. Malgré les fraudes, les intermittents redoutent de voir disparaître un système qui reste indispensable à la survie de professions entières.

MAXPPP

Lire page 31

Lait et croissant pour les écoliers roumains

BUCAREST
de notre correspondant

Un programme gouvernemental, portant le nom de code « Lait et croissant », agite la Roumanie. Il s'agit d'une opération de charme, d'un coût estimé à environ 28 millions d'euros, lancée par le premier ministre, Adrian Nastase, qui vise à offrir à chaque élève des écoles primaires un verre de lait et un croissant par jour à compter de la rentrée, ce 16 septembre.

Mais comment choisir les sociétés qui auront le privilège de signer avec l'Etat les contrats de distribution ? Pour éviter les tentatives de corruption, devenues la norme en Roumanie, il a été décidé de lancer un appel d'offres sur Internet. Mais, malgré la neutralité du Net, et à la stupéfaction de l'opposition politique et de la presse, une bonne partie des sociétés qui vont bénéficier de cette manne de l'Etat sont contrôlées par des membres du Parti social-démocrate (PSD) au pouvoir. Pour Emil Boc, député de l'opposition, *« le programme "Lait et croissant" est une nouvelle source de profit pour les nababs locaux du PSD »*.

Les directeurs des écoles ne sont pas tous ravis de cette opération, car ils vont devoir aménager dans leurs établissements un espace spécial pour les plateaux, acheter des frigos et équiper les serveurs de blouses blanches – ce qui entraîne des frais. Par ailleurs, la direction de la santé publique exige que les fenêtres de ces espaces soient munies d'un système de protection pour éviter les insectes. Les sociétés qui ont remporté l'appel d'offres devront se présenter avec les produits aux portes des écoles à 10 heures pile, et des simulations ont été réalisées dans le département de Cluj...

Cet intérêt subit du gouvernement pour l'appétit des petits Roumains intervient alors que le premier ministre, l'ambitieux Adrian Nastase, a lancé l'idée d'élections anticipées en 2003. Usé par deux années de pouvoir, il sait qu'attendre l'échéance normale en 2004 serait trop risqué. Et « Lait et croissant » semble annoncer une opération de séduction plus vaste. Mais le gouvernement n'est pas le seul à miser sur un tel bénéfice d'image. Le sénateur Gheorghe Bunduc, du parti extrémiste La Grande Roumanie, a fait voter un amendement qui prévoit d'étendre « Lait et croissant » aux élèves du secondaire. Pourquoi pas aux 22 millions de Roumains ?

Mirel Bran

SPORTS

Tim Montgomery, un centième de mieux sur 100 m

C. GUIBBAUD/VANDYSTADT

C'EST À PARIS, au stade Charléty, samedi 14 septembre, que Tim Montgomery, discret sprinter de 27 ans, a battu le record du monde du 100 m en s'imposant en 9 s 78, soit un centième de mieux que l'ancien record établi en 1999 par son compatriote Maurice Green. Un départ quasi instantané a permis cette performance. Tous les résultats du week-end. *Lire pages 26 à 29*

ENQUÊTE

Histoires de bourreaux

P. GRIMAUD/« LE MONDE »

COMME son père, Fernand Meyssonnier était bourreau à Alger. A eux deux, ils ont guillotiné plus de 340 personnes, *« terroristes »* et droit commun. A 72 ans, il raconte une carrière bien remplie.

Lire page 14

ANALYSE

Enlisée en Tchétchénie, la Russie s'en prend à la Géorgie

SALUÉ unanimement comme l'instigateur de la « nouvelle donne » russe en politique étrangère, Vladimir Poutine poursuit toutefois, à l'égard des anciennes possessions soviétiques, une ligne néo-colonialiste largement inspirée du passé. Bombardements, sanctions économiques à venir, menaces d'intervention : le Kremlin n'a eu de cesse ces derniers mois de harceler la Géorgie, son ancienne vassale devenue indépendante à la chute de l'URSS en 1991, aujourd'hui accusée de servir de sanctuaire à des rebelles tchétchènes, actifs depuis la frontière que ce pays partage avec la Tchétchénie.

Le ton s'est fait plus guerrier, jeudi 12 septembre, lorsque le président russe a revendiqué auprès de l'ONU et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) le droit d'intervenir militairement en Géorgie au nom de *« la résolution 1368 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée en réponse aux actes terroristes barbares commis aux Etats-Unis en septembre 2001 »*.

La missive présidentielle, transmise le jour même où le président américain George Bush prononçait devant l'Assemblée générale de l'ONU un discours attendu sur l'Irak, est venue confirmer ce que d'aucuns, à Moscou, répétaient depuis des mois : dès lors que les Etats-Unis s'apprêtent à intervenir en Irak, pourquoi la Russie n'en ferait-elle pas autant en Géorgie ? La proposition de M. Poutine n'a guère enthousiasmé à Washington, où le département d'Etat s'est déclaré *« opposé à toute action militaire unilatérale »* sur le territoire de la petite république de la mer Noire, dirigée depuis 1993 par Edouard Chevardnadze, l'ancien chef de la diplomatie soviétique à l'époque de la perestroïka.

L'homme est honni par l'élite russe, qui voit en lui l'artisan du retrait des troupes soviétiques d'Allemagne de l'Est, le qualifiant fréquemment de *« traître »*.

Marie Jégo

Lire la suite page 18

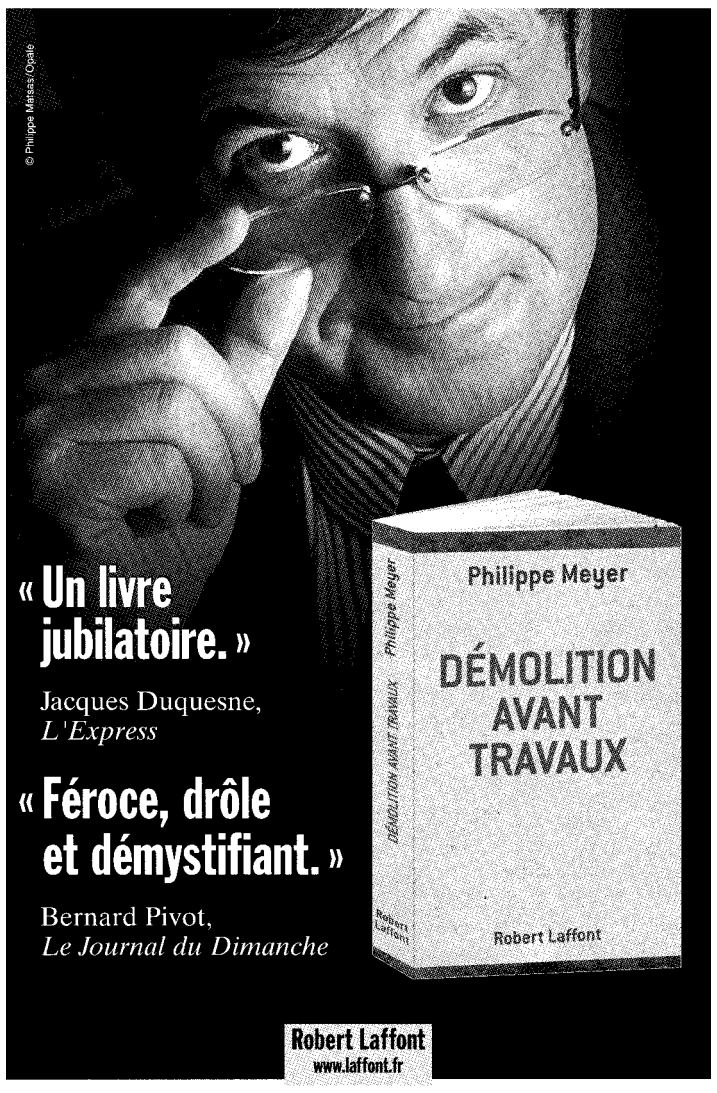

M 00147 - 917 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 40 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

L'APRÈS-11 SEPTEMBRE

Après la mise en demeure faite aux Nations unies, le 12 septembre, d'*« agir »* contre Saddam Hussein, George W.Bush veut convaincre les parlementaires américains de **L'URGENCE DE LA SITUATION.** Les responsables de la Maison Blanche ont multiplié les déclarations ce week-end, Condoleezza Rice assurant même que le lien était établi entre Al-Qaida et le régime de Bagdad. Plusieurs élus démocrates et républicains s'interrogent pourtant et proposent d'**AGIR EN DEUX TEMPS,** repoussant à plus tard une intervention militaire. A l'ONU, les consultations se multiplient sur la résolution qui fixerait un ultimatum à Bagdad. A l'exception de la Syrie, les pays arabes appellent l'Irak à accepter le retour des inspecteurs des Nations unies. **L'IRAN CRITIQUE** vivement les Etats-Unis, accusés de vouloir s'emparer des ressources de la région.

L'imminence d'une guerre contre l'Irak fait débat aux Etats-Unis

George W. Bush a réaffirmé ce week-end sa détermination à en finir rapidement avec Saddam Hussein. Le Congrès devrait voter avant le 4 octobre une motion de soutien à la Maison Blanche. Mais dans les camps républicain et démocrate, des responsables s'interrogent sur la stratégie suivie

WASHINGTON
de notre correspondant

Le Congrès a félicité George W. Bush de s'être tourné vers l'ONU pour tenter de convaincre la communauté internationale de la nécessité d'agir contre Saddam Hussein. Pour autant, les parlementaires américains ne sont pas tous convaincus qu'il faille envisager dès maintenant une action militaire destinée à changer le régime en Irak.

Dimanche 15 septembre, au cours d'entretiens sur diverses chaînes de télévision, les responsables démocrates qui se sont exprimés se sont dits prêts à voter une résolution de soutien à la politique de M. Bush, dans le délai souhaité par lui, c'est-à-dire avant le 4 octobre. Certains ont expliqué, toutefois, que la décision de faire la guerre à l'Irak devrait faire l'objet d'un débat ultérieur.

Sénateur du Massachusetts et concurrent en lice pour la candidature démocrate à l'élection présidentielle de 2004, John Kerry a proposé de séparer les deux questions. Puisque le président dit qu'il a besoin d'un vote rapide afin de renforcer sa position à l'ONU, le mieux serait que la résolution qui sera présentée au Congrès soit adoptée à l'unanimité, a expliqué M. Kerry. Elle devrait donc porter seulement sur le danger que représente Saddam Hussein, dès lors que l'état de ses armements conventionnels n'a pu être contrôlé depuis quatre ans, et sur la nécessité de reprendre les inspections en y mettant des conditions plus strictes. *« Le vote sur le point de savoir s'il faut ou non faire usage de la force devra intervenir plus tard, sur la base de ce que Saddam Hussein va faire »* une fois que les Nations unies lui auront adressé une mise en demeure, a déclaré M. Kerry sur CNN.

« STATU QUO INACCEPTABLE »

Dans son allocution hebdomadaire à la radio, samedi, M. Bush a insisté pour que le Congrès *« dise clairement que face au danger croissant représenté par les efforts de l'Irak pour produire ou acquérir des armes de destruction massive, le statu quo est totalement inacceptable »*. La pression exercée par les responsables de l'exécutif qui ont pris la parole publiquement, au cours du week-end, est en apparence dirigée vers les Nations unies et vers les alliés européens des Etats-Unis, mais elle vise tout autant le Congrès. Condoleezza Rice, la conseillère de M. Bush pour la sécurité nationale, a répété, sur Fox News, que le président souhaite un vote de *« soutien à sa politique »* vis-à-vis de l'Irak, et que ce vote est indispensable avant que le Congrès ne se sépare pour la campagne électorale.

Du côté républicain, le discours de M. Bush à l'ONU, le 12 septembre, a levé certaines préventions. Le chef de la minorité du Sénat, Trent Lott, qui avait déclaré qu'il ne voyait pas la nécessité de voter à tout prix avant le 4 octobre, a changé de position et se prononce, maintenant, pour l'adoption d'une résolution dans les trois semaines. John McCain, sénateur de l'Arizona et ancien rival de M. Bush pour la candidature républicaine, en 2000, l'appuie totalement au sujet de l'Irak et participe à l'effort de la Maison Blanche pour obtenir un vote rapide. Cependant, d'autres sénateurs influents demeurent silencieux ou réservés, de même que le chef de la majorité républicaine de la Chambre des représentants, le Texan Richard Armey.

DÉMOCRATES PARTAGÉS

Les démocrates sont partagés. La plupart de ceux qui concourent pour la candidature présidentielle soutiennent la position de M. Bush. C'est le cas, notamment, de Joseph Lieberman, ancien coéquipier d'Al Gore il y a deux ans, et de Richard Gephardt, le chef de la minorité républicaine de la Chambre. Ceux-là pensent que les démocrates ne doivent pas renouveler l'erreur que la plupart d'entre eux avaient commise lorsqu'ils avaient voté, en janvier 1991, contre la décision du premier président Bush, père de George W. Bush, de faire la guerre à l'Irak. Si le président veut un vote dans les trois semaines, ils estiment qu'il ne faut pas le lui marchander.

D'autres pensent différemment. Thomas Daschle, le chef de la majorité démocrate du Sénat, estime que les républicains ne doivent pas donner un blanc-seing à M. Bush. *« Nous devons nous assurer que* [les Etats-Unis réunissent] *une coalition semblable à celle que le père du président avait réunie en 1990 et 1991 »,* a-t-il déclaré sur ABC. Hillary Clinton, sénatrice de New York, appuie M. Daschle. *« C'est une question sérieuse, et nous ne devons pas émettre un vote à la légère »,* a-t-elle expliqué sur NBC, tout en soulignant que la nécessité d'agir contre Saddam Hussein ne fait aucun doute à ses yeux. Comme M. Daschle, elle estime nécessaire de disposer de davantage d'informations et d'avoir les idées claires sur les responsabilités qui seront celles des Etats-Unis dans l'Irak de l'après-Saddam.

Même si les derniers sondages enregistrent une remontée des opinions favorables à la guerre contre l'Irak, seule une moitié des Américains se dit d'accord pour que les Etats-Unis mènent cette guerre hors du cadre de l'ONU et sans alliés.

Patrick Jarreau

Polémique sur les liens entre Bagdad et Al-Qaida

Le président irakien Saddam Hussein est sur la liste noire du chef du réseau Al-Qaida, Oussama Ben Laden a affirmé, dimanche 15 septembre, l'ancien conseiller à la sécurité nationale américain Brent Scowcroft sur la chaîne de télévision américaine NBC. *« C'est un dirigeant séculier, ce n'est pas un dirigeant islamique. C'est un socialiste, dans le sens où il dirige ce parti »*, a expliqué M. Scowcroft, principal stratège américain lors de la guerre du Golfe et proche conseiller de l'ancien président George Bush. Selon lui, Saddam Hussein *« pose un sérieux problème. Mais il n'est pas un problème à cause du terrorisme »*.

Plus tôt, dimanche, sur la chaîne Fox, la conseillère pour la sécurité nationale auprès de la Maison Blanche, Condoleezza Rice, avait affirmé le contraire. *« L'Irak a clairement des liens avec le terrorisme, y compris Al-Qaida, oui »*, a déclaré Mme Rice, qui a souligné que *« des membres d'Al-Qaida ont été vus à Bagdad »*. – *(AFP.)*

Quand George W. Bush se préoccupe de la crédibilité des Nations unies

NEW YORK
de notre correspondante

Une théorie en vogue depuis quelques semaines, particulièrement chez les Américains, consiste à dire que l'ONU joue sa crédibilité dans l'affaire irakienne, voire plus : son existence. Onze ans de mises en demeure bafouées par Bagdad ! Seize résolutions violées ! La 687 du 3 avril 1991 ! La 707 du 15 août de la même année ! La 1060 du 12 juin 1996 qui rappelait les précédentes ; jusqu'à la dernière, la 1409 du 14 mai 2002 ! L'ONU devrait se sentir *« offensée »*, humiliée.

Samedi encore, à Camp David, George W. Bush a mis les Nations unies au défi de se montrer à la hauteur des enjeux du maintien de la paix au XXIe siècle. *« C'est une occasion pour l'ONU de monter qu'elle a une colonne vertébrale »,* a-t-il dit sous l'œil approbateur de Silvio Berlusconi. Bref, il est temps que l'ONU montre ses muscles, c'est dans son intérêt. Sinon M. Bush se dévouera pour être l'homme providentiel qui saura rendre sa *« dignité »* à l'ONU et la sauver du sort qui a frappé la Société des nations, discréditée par son inaction et sa pusillanimité face à Hitler et Mussolini...

On imagine qu'une telle comparaison suscite des réactions indignées au siège des Nations unies. Rien. Les personnels continuent de veiller au déroulement des débats de l'Assemblée générale et des centaines d'entretiens bilatéraux prévus d'ici au 20 septembre, à raison de quinze minutes par chef d'Etat ou ministre. Pendant que le président Vénézuélien, Hugo Chavez, tient une conférence de presse en salle 226, Paul Kagamé promet en salle du Conseil qu'il va retirer sans délai ses soldats rwandais de la république démocratique du Congo. Et les ambassadeurs arabes sont réunis, une fois encore, en salle de conférence numéro 5...

« L'ONU, c'est un bâtiment sur l'East River où les nations envoient des diplomates chevronnés, expliquait la semaine dernière l'ex-ambassadeur américain Richard Holbrooke sur CNN. *Attaquer l'ONU, c'est comme si on attaquait le Madison Square Garden parce que les équipes de basket jouent mal »*.

L'ONU a sa routine, et surtout, l'ONU n'a pas d'ego. *« L'ONU, qu'est-ce que c'est sinon le rassemblement de ses Etats membres ! »*, répond un proche de Kofi Annan. *« Elle s'en remettra, dit un autre. On disait la même chose au moment du Kosovo »*. A l'époque, le Conseil de sécurité, paralysé par l'opposition de la Russie, n'avait pu mandater l'intervention de l'OTAN contre Milosevic ; il l'avait avalisée ensuite par la résolution 1244 du 10 juin 1999. Aujourd'hui, l'ONU gère le Kosovo. Elle a 46 440 hommes dans quinze pays. *« En fait, l'expérience prouve qu'on a de plus en plus besoin des Nations unies »*, estime Sashi Tharoor, l'un des secrétaires-généraux adjoints.

Dans le bras de fer irakien c'est la crédibilité du Conseil de sécurité des Nations unies qui se trouve ramenée au plus bas

Et l'ONU en a vu d'autres, en matière de crédibilité entamée. Elle a assisté à un génocide (en 1994 au Rwanda). Au Timor-oriental, en 1999, on a cru que l'épisode se répétait, lorsque les milices pro-indonésiennes ont refusé d'admettre le résultat du référendum sur l'indépendance. Cette fois, l'organisation a réagi et monté une force internationale sous direction australienne. Et le 20 mai 2002, l'indépendance du territoire était saluée, une fois n'est pas coutume, comme un *« succès pour l'ONU »*. La semaine prochaine, Timor Oriental devient le 191e membre des Nations unies.

Là aussi se mesure le chemin parcouru : ils étaient 51 pays à la création en 1945 à San Francisco, 99 en 1960 (avec les anciennes colonies), 127 en 1970, 179 en 1992, après la chute du mur de Berlin...

Quant à Kofi Annan, il ne se sent pas visé. *« La crédibilité du secrétaire général n'est pas en cause, dit-on dans son entourage. C'est une affaire entre entre Bush et 190 pays »*. Kofi Annan, éduqué aux Etats-Unis, adoubé par Washington lors de son élection en 1996, est sorti de sa réserve juste avant le discours de George W. Bush, jeudi, pour défendre un ordre international basé sur le multilatéralisme et le fait que, selon la Charte, le Conseil de sécurité a le monopole du recours légal à la guerre.

Dans le bras-de-fer irakien, c'est donc moins la crédibilité de l'entité onusienne dont personne – ou tout le monde – n'est comptable que celle du Conseil, son gouvernement de quinze membres, qui se trouve ramenée *« au plus bas »*.

« Depuis le départ des inspecteurs de l'Irak en 1998, explique David Malone, de l'International Peace Academy – un groupe de réflexion qui se consacre aux Nations unies –, *l'approche du Conseil avait été de temporiser. Jusqu'à une date récente, cela arrangeait tout le monde, y compris les Etats-Unis »*. Saddam Hussein a été *« très habile à jouer au chat et à la souris »* avec l'ONU, dit-il, et il espère *« certainement »* continuer.

C'est le régime de sanctions économiques imposé à l'Irak qui a divisé le Conseil. *« Cela a même été son principal succès »*, ironise un expert. D'un côté, la France et la Russie, leurs intérêts économiques et leurs créances impayées en Irak ; de l'autre, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, et leur espoir que les sanctions finiraient par avoir raison du régime.

Mais aujourd'hui, relève M. Malone, *« l'atmosphère a changé aux Nations unies. Les relations avec les Etats-Unis ont plus d'importance pour beaucoup de pays que leurs liens avec l'Irak »*. La France, le Royaume-Uni, la Russie ne peuvent pas se permettre de laisser M. Bush contourner l'ONU, au risque de voir se réduire comme peau de chagrin l'influence qu'elles gardent sur les affaires du monde en tant que membre doté d'un droit de veto. *« Si Bagdad continue à mal jouer ses cartes, poussant encore davantage les cousins arabes dans le camp des Nations unies, alors le Conseil pourrait se rassembler sur une position forte,* dit-il. Cela reste encore à voir. En menaçant d'attaquer en solitaire, M. Bush a réussi à faire évoluer les positions en Europe.

S'il parvient à amener l'ONU à faire la guerre ou à l'avaliser, M. Bush aura moins *« sauvé »* la crédibilité de l'organisation, qui n'en demandait pas tant, que démontré la domination que les Etats-Unis y exercent. Ce que le chercheur Robert Kagan appelle *« le multilatéralisme, style américain »*.

Corine Lesnes

Les pays arabes souhaitent le retour des inspecteurs

▶ **Irak.** Naji Sabri, ministre irakien des affaires étrangères, a réaffirmé, samedi 14 septembre, que le retour des inspecteurs de l'ONU devrait entraîner la levée des sanctions qui frappent l'Irak depuis l'invasion du Koweït en 1991. *« Ce n'est pas une condition (...) Ce sont les Etats-Unis qui posent des conditions »,* a déclaré M. Sabri qui a rencontré, le ministre français des affaires étrangères français, Dominique de Villepin. Le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, s'est, d'autre part, interrogé à propos de la proposition du président de la République française : *« Est-ce que M. Chirac peut donner des assurances qu'il préviendrait l'agression ? Va-t-il nous aider à défendre notre souveraineté contre l'agression ? ». « S'il est prêt à assumer sa responsabilité jusqu'au bout, nous pourrons examiner sa proposition »*, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse à Bagdad.

▶ **Arabie saoudite**. Le ministre saoudien des affaires étrangères, Saoud Al-Fayçal, a indiqué dimanche à CNN que *« Si le Conseil de sécurité de l'ONU arrête une décision, pour mettre en œuvre une politique, chaque pays signataire de la Charte des Nations unies devra s'y conformer »*. Ce qui laisse supposer que les bases saoudiennes pourraient être utilisées par l'armée américaine. Le chef de la diplomatie saoudienne a exhorté l'Irak à accepter le retour des inspecteurs de l'ONU en désarmement. Dans une déclaration publiée dimanche par le quotidien *Al-Hayat,* le ministre affirme que *« tant que l'Irak dit qu'il ne dispose pas d'armes de destruction massive et qu'il n'a pas de plans pour en produire, pourquoi n'accepte-t-il pas le retour des inspecteurs pour régler l'affaire »*.

▶ **Liban**. Le ministre des affaires étrangères libanais, Mahmoud Hammoud, a lancé un appel similaire. *« Nous voulons que l'Irak applique les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, ce qui mettra fin à la crise actuelle »*, a-t-il dit, au nom de ses collègues membres de la Ligue arabe réunis samedi à New York avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

▶ **Iran**. L'ayatollah Ali Khamenei a estimé, samedi, qu'une offensive militaire contre l'Irak n'était que la première étape d'un vaste plan américain visant à *« s'emparer de toutes les ressources vitales de cette partie du monde ». « Les Etats-Unis veulent que tous les Etats indépendants s'inclinent et se rendent »*.

▶ **Syrie.** Le ministre syrien des affaires étrangères, Farouk al-Chareh, a déclaré, dimanche à l'ONU qu'il *« ne voyait aucune justification pour déclencher une nouvelle guerre au Proche-Orient »*. Citant les *« biais aveugles et les visions déformées »*, M. Al-Chareh a dénoncé *« le défi d'Israël à la légitimité internationale ». « Israël*, a-t-il *ajouté, ne tient pas compte de vingt-huit résolutions du Conseil de sécurité et de centaines d'autres décisions des Nations unies ». « Est-il raisonnable pour le monde d'exiger que l'Irak applique les résolutions du Conseil de sécurité, alors que certains aident Israël »* à s'opposer à la mise en œuvre de celles qui le concernent ?, a-t-il demandé.

M. Berlusconi annonce l'attaque pour janvier

Le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, a prédit, samedi 14 septembre, à l'issue d'un entretien avec le président George W. Bush, dans sa résidence de Camp David, qu'aucune opération ne serait entreprise contre l'Irak avant le début de l'année prochaine si Bagdad s'oppose au retour des inspecteurs de l'ONU.

M. Berlusconi a dit avoir expliqué au chef de l'Etat américain que Saddam Hussein était un *« homme pragmatique »* qui, plutôt que de risquer une attaque américaine, cèderait aux exigences des Nations unies portant sur un prompt retour des experts.

« Toutefois, si les faits devaient me donner tort et que l'Irak ne se pliait pas aux exigences de l'ONU, (...) alors je pense qu'il faudrait s'attendre à (une action) en janvier ou février »*, a déclaré Silvio Berlusconi, lors d'une conférence de presse sans donner plus de précisions. Le chef du gouvernement italien qui est aussi ministre des affaires étrangères soutient la politique de Washington de même que le président du gouvernement espanol, José-Maria Aznar. – *(Reuters.)

▶ **Royaume-Uni.** La résolution sur l'Irak en préparation au Conseil de sécurité devra *« exprimer clairement quelles seront les conséquences »* si Saddam Hussein ne se plie pas aux exigences de l'ONU, a déclaré dimanche le chef de la diplomatie britannique, Jack Straw. Dans une interview à la chaîne de télévision Sky, M. Straw a averti que l'ONU devrait prévenir Saddam Hussein que s'il ne se débarrasse par des armes de destruction en sa possession, *« son régime devra disparaître... Le choix lui appartient et il ne lui reste pas beaucoup de temps pour prendre sa décision ». – (AFP, Reuters.)*

[M'B'A ESCP-EAP]

L'ACCÉLÉRATEUR de carrière

L' **Executive M'B'A ESCP-EAP** à **Paris** est un programme de management conçu pour des cadres à fort potentiel très impliqués dans leur entreprise et promis à une évolution de carrière rapide. Sa pédagogie interactive et novatrice combine cours, ateliers et séminaires en Europe, Asie et Amérique latine. Ce programme MBA bilingue anglais / français permet le maintien d'une activité à temps plein pour obtenir en 18 mois un diplôme référencé dans le monde entier.

Rejoignez le réseau des 20 000 anciens ESCP et EAP actifs répartis dans 65 pays.

ESCP-EAP
79 avenue de la République - 75011 Paris
Isabelle du Merle - Tél. : 01 49 23 22 89
E-mail : emba@escp-eap.net

Réunions d'information
• **19/09** - 18h00
• **3/10** - 18h00
• **10/10** - 8h30

www.escp-eap.net

ESCP-EAP
OXFORD PARIS MADRID BERLIN
European School of Management
Learn everywhere. Manage anywhere.*

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

DAVID DUPREY/AP

Yahya Goba (en haut), Yasein Taher, Sahim Alwan, Faysal Galab et Albaneh Mosed (en bas, de gauche à droite), âgés de 24 à 29 ans, membres présumés d'une cellule d'Al-Qaida, qui ont été arrêtés le 13 septembre, dans la banlieue de Buffalo (plan ci-contre), sont tous citoyens américains. Ils auraient appris le maniement des armes dans un camp d'Al-Qaida en Afghanistan.

La communauté musulmane de Lackawanna est sous le choc après l'arrestation de cinq de ses membres

LACKAWANNA
de notre envoyé spécial

Lackawanna est une banlieue lugubre de Buffalo, au nord de l'Etat de New York, non loin de la

REPORTAGE

Dans cette banlieue lugubre de Buffalo, la population se sent la cible du FBI

frontière canadienne. Cette ville de 20 000 habitants, vouée dans le passé à la sidérurgie, a été construite à proximité de laminoirs et de hauts fourneaux aujourd'hui à l'abandon. Elle compte une importante communauté yéménite représentant pas loin de 10 % de sa population. C'est à Lackawanna, que le FBI (police fédérale) affirme avoir repéré, pour la première fois, une cellule d'Al-Qaida aux Etats-Unis.

Albaneh Mosed, Faysal Galab, Sahim Alwan, Yasein Taher et Yahya Goba, âgés de 24 à 29 ans, ont été arrêtés vendredi et présentés samedi 14 septembre devant un juge fédéral. Ils sont tous citoyens américains, nés dans ce pays. *« Les forces de sécurité ont trouvé, identifié et démantelé sur le sol des Etats-Unis une cellule de terroristes entraînés par Al-Qaida »*, a annoncé samedi le procureur général adjoint Larry Thompson.

Dans le cadre de cette même affaire, le FBI a arrêté à Bahreïn un sixième homme, affirme le *New York Times*, dans son édition de lundi. Le quotidien indique que l'homme interpellé a été identifié sous le nom de Mukhtar al-Bakri. Il habitait près des autres jeunes gens de la communauté yéménite de Lackawanna.

Selon l'acte d'accusation, les suspects ont appris le maniement des armes en avril et en mai 2001 dans un camp d'Al-Qaida, près de Kandahar, en Afghanistan, baptisé Al-Farouk. *« Nous n'avons pas trouvé le moindre indice montrant qu'un attentat était en préparation »*, a cependant précisé Robert S. Mueller, le directeur du FBI.

Les suspects sont formellement accusés d'avoir apporté *« un soutien matériel »* à Al-Qaida et risquent chacun quinze ans de prison. Ils seront entendus à nouveau par le juge le 18 septembre.

La police avait ouvert une enquête sur eux il y a plusieurs mois, après avoir reçu des informations émanant de la communauté musulmane de Lackawanna sur la présence en son sein de proches d'Al-Qaida. Le FBI n'avait rien trouvé.

LA PEUR S'INSTALLE

Tout a changé après les aveux la semaine dernière d'un des membres du groupe aujourd'hui *« à l'étranger »* et dont la justice ne donne pas le nom. Le lendemain, Sahim Alwan, un des cinq suspects, a finalement reconnu avoir reçu l'an dernier avec sept autres de Lackawanna une formation militaire et un enseignement religieux prônant *« la guerre sainte et les attentats suicides »*.

Les autorités américaines ont beaucoup insisté depuis vendredi sur *« l'aide précieuse »* fournie par les musulmans de Lackawanna. *« Je veux les remercier pour leur extraordinaire coopération »*, a déclaré Larry Thompson. Mais sur place, la tension est perceptible. La communauté yéménite de Lackawanna défend les accusés et prend peur.

Pour rassurer et calmer les esprits, le Conseil des musulmans américains a organisé dimanche une rencontre dans les locaux de la Yemenite Benevolent Association (Association de bienfaisance yéménite). Des centaines de personnes se sont rendues sur place. Les débats à huis clos étaient manifestement vifs. *« Ils sont innocents »*, affirmait Cheikh Abdallah, l'un des imams de la mosquée de la ville, en sortant de la réunion. Pris à partie par des membres de la communauté qui lui demandent alors à plusieurs reprises de se taire, il rechigne... et puis s'éloigne d'un pas rapide.

Le docteur Khalid Qazi, président des musulmans américains de la région de Buffalo, se veut plus conciliant. Une épinglette avec le drapeau américain à la boutonnière, il demande avant tout de ménager les familles des suspects et de ne pas oublier que les accusés n'ont pas encore été jugés coupables. *« Ces individus,* explique-t-il, *n'ont pas commis le moindre acte terroriste, il ne faudrait pas l'oublier. Nous veillerons à ce que leurs droits civiques soient respectés. Pour nous, ce sont jusqu'à preuve du contraire de bons citoyens et des membres connus, appréciés et respectés de notre communauté.»*

Albaneh Mosed, le frère de Shafal Mosed, interpellé vendredi sous ses yeux, était particulièrement énervé. Plusieurs de ses amis tentaient d'ailleurs de le calmer. *« Mon frère,* a-t-il assuré, *est la personne la plus paisible du monde. Il fait du marketing par téléphone. Nous savions que le FBI nous avait pris pour cible. Ils ont surveillé notre maison. Ils nous ont terrorisés depuis quatre mois. Ma mère en est malade. Elle va faire une crise cardiaque. Quelles que soient les preuves apportées par le FBI, il s'agit d'un complot. »*

Un jeune homme, qui veut rester anonyme, témoigne en leur faveur : *« J'ai grandi avec ces types. Ils sont gentils, serviables et sympas. Ils aiment ce pays. Ils votent et ils jouent au football »*, déclare-t-il en s'éloignant.

Michael Battle, le procureur fédéral pour l'ouest de l'Etat de New York, tient un tout autre discours. Il est maintenant convaincu de la menace terroriste intérieure. *« Cette équipe constituée uniquement de personnes nées aux Etats-Unis est un cas sans précédent »*, expliquait-il dimanche sur la chaîne de télévision CNN. *« Les communications et autres activités de la cellule se sont soudain multipliées depuis le début du mois. Il était temps d'intervenir »*, a-t-il ajouté.

Eric Leser

De l'anthrax américain à Bagdad

Selon l'hebdomadaire américain *Newsweek*, les Etats-Unis ont fourni à l'Irak, dans les années 1980, de quoi fabriquer des armes biologiques. « *Quand l'Irak était en guerre avec l'Iran*, note l'hebdomadaire, *les Etats-Unis ont décidé d'aider Bagdad et ont commencé à fournir au dictateur Saddam Hussein des matériels militaires, y compris des cargaisons de bactéries, de champignons et de protozoaires à la Commission irakienne à l'énergie atomique. » « Ces produits pourraient permettre aujourd'hui de produire des armes biologiques, notamment au bacille du charbon »*, estiment d'anciens responsables américains cités par *Newsweek*.

L'hebdomadaire imagine divers scénarios. « *Saddam Hussein,* écrit-il, *pourrait essayer le chantage, menacer de répandre la variole ou un autre virus abominable dans une ville des Etats-Unis en cas d'invasion de son pays par les forces américaines »*, asperger d'armes chimiques les troupes de George W. Bush ou distribuer des armes biologiques à des réseaux terroristes dans le monde. – *(AFP.)*

Washington presse Islamabad de livrer le chef d'Al-Qaida arrêté au Pakistan

L'Allemagne a renoncé à demander prioritairement l'extradition de ce Yéménite ayant préparé les attentats du 11 septembre à Hambourg

ISLAMABAD
de notre correspondante en Asie du Sud

Arrêté au Pakistan mercredi 11 septembre dans le port de Karachi, l'un des principaux suspects du dossier des attentats du 11 septembre 2001, Ramzi Ben Al-Shaiba , devrait être transféré ce lundi 16 septembre aux Etats-Unis. Interrogé depuis son arrestation par les enquêteurs américains du FBI, présents dans le pays depuis plusieurs mois dans le cadre de la lutte antiterroriste, Ramzi Ben Al-Shaiba est toujours sous la responsabilité juridique des autorités pakistanaises, de même que les neuf autres personnes arrêtées en même temps que lui. Les autorités locales ont toutefois affirmé qu'elles le remettraient aux Etats-Unis.

Interrogé dimanche à Karachi, le ministre de l'intérieur pakistanais, Moinuddin Haidar, a confirmé que toutes les personnes arrêtées se trouvaient toujours au Pakistan. *« Ben Al-Shaiba et les autres n'ont rien fait de mal sur notre sol et si un autre pays les veut, ils y seront envoyés »*, a-t-il indiqué. Samedi, le ministre de l'intérieur allemand, Otto Schily, a affirmé que Berlin avait lancé un mandat d'arrêt international contre Ben Al-Shaiba – un membre de la cellule de Hambourg d'Al-Qaida, considérée comme responsable de l'exécution des attentats – et réclame son extradition. Dimanche, il précisait : *« Etant donné les terribles attaques du 11 septembre sur le sol américain, il va sans dire que les Américains ont la priorité pour cette extradition »*.

L'ASSASSINAT DE DANIEL PEARL

Avant même ce renoncement de l'Allemagne, un responsable pakistanais avait affirmé : *« Nous préférerons le donner aux Etats-Unis et les laisser régler le problème avec l'Allemagne. »* Depuis le 11 septembre, environ quatre cents personnes soupçonnées d'appartenir au réseau Al-Qaida ont été arrêtées au Pakistan, dont certaines remises aux Etats-Unis.

Dimanche, Condoleezza Rice, la conseillère du président Bush pour la sécurité nationale, a exprimé sans ambiguïté la volonté de Washington de détenir Ben Al-Shaiba. *« Il n'y a aucun doute que les Etats-Unis veulent (..) l'avoir parce que son arrestation représente un point important »*, a-t-elle dit sur la chaîne ABC.

Les enquêteurs pakistanais affirment toujours qu'un autre responsable important d'Al-Qaida a été arrêté en même temps que Ben Al-Shaiba, mais refusent de l'identifier. Le ministre de l'intérieur a toutefois démenti qu'il s'agisse de Khalid Sheikh Mohammad, l'un des lieutenants d'Oussama Ben Laden, qui avait été lui aussi interviewé à Karachi par la chaîne qatari de télévision Al-Jazira. Détenteurs de multiples identités, Khalid Sheikh Mohammad serait, selon certains enquêteurs pakistanais, l'homme qui aurait décapité devant les caméras le journaliste du *Wall Street Journal* Daniel Pearl, enlevé et assassiné à Karachi en janvier 2002.

Parmi les huit Yéménites arrêtés ce 11 septembre, deux pourraient être liés de très près à l'assassinat de Daniel Pearl. Les enquêteurs sont retournés samedi soir dans les appartements de Karachi où ont eu lieu les arrestations ; ils auraient mis la main sur un répertoire téléphonique et un dossier contenant des textes imprimés de courrier électronique.

Françoise Chipaux

A six jours des élections, M. Schröder bénéficie d'une nouvelle dynamique

La campagne du Parti social-démocrate allemand est dopée par les prises de position du chancelier sur la question de l'Irak. Le candidat chrétien-démocrate, Edmund Stoiber, désormais en difficulté, est à la recherche de nouveaux thèmes

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 22 SEPTEMBRE EN ALLEMAGNE

BERLIN
de notre correspondant

La lumière viendra-t-elle de Suède où, comme en Allemagne, mais avec une semaine d'avance, sociaux-démocrates et conservateurs se sont affrontés, dimanche 15 septembre, en un combat serré ? Il n'a échappé à aucun spécialiste allemand de la chose électorale combien les libéraux suédois, opposés aux sociaux-démocrates au pouvoir à Stockholm, ont profité du débat sur l'immigration qu'ils ont réussi à imposer durant la campagne.

Les stratèges conservateurs de Berlin ont décidé de reprendre la recette à leur compte. Alors que, jusqu'ici, leur candidat, Edmund Stoiber, parlait surtout chômage et mauvais résultats économiques, n'abordant que rarement le thème toujours délicat à manier de l'immigration, la droite, inquiète des derniers sondages qui la donnent en mauvaise posture, a décidé de faire des étrangers son dernier cheval de bataille. Relevée d'une pincée d'angoisse sécuritaire, l'immigration, espère-t-elle, pourrait faire la différence entre les deux candidats, désormais au coude à coude.

C'est Günther Beckstein, ministre de l'intérieur du Land de Bavière et membre de l'équipe d'experts qui entourent Edmund Stoiber, qui a tiré le premier, accusant le gouvernement de négligences dans la lutte contre le terrorisme et exigeant de nouvelles mesures de sécurité. Dans les jours suivants, d'autres voix l'ont rejoint, enflant en proportion des mauvais pronostics dont est créditée la droite. Premier vice-président du groupe parlementaire CDU-CSU au Bundestag, Michael Glos assurait récemment que, grâce à une législation trop permissive, les terroristes (étrangers), non seulement étaient en mesure de faire de l'Allemagne *« leur base de repos et de retraite »*, mais qu'ils pouvaient même y *« encaisser l'aide sociale »* !

TENDANCE INQUIÉTANTE

La direction de la CDU devait lancer dès lundi une campagne promettant qu'en cas de victoire, elle supprimera plusieurs des dispositions de la nouvelle loi sur l'immigration, adoptée cette année, notamment certaines aides financières. *« L'immigration n'est pas un sujet de droite, mais un sujet social »*, vient d'assurer la présidente de la CDU, Angela Merkel, au *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, cherchant à illustrer le lien qui, selon elle, unit le chômage et l'immigration.

Les déclarations d'Angela Merkel, réputée pourtant plus nuancée que d'autres, témoignent de la nervosité qui s'est emparée des chrétiens-démocrates. Le temps, il est vrai, presse. Après les avoir longtemps placés en tête, les derniers sondages les donnent désormais, soit à égalité avec les sociaux-démocrates du SPD, soit derrière. Le retard est certes minime, dans l'écart de la marge d'erreur. Autant dire que rien n'est joué. Mais la tendance est inquiétante : depuis maintenant plus d'un mois, inexorablement, la CDU-CSU d'Edmund Stoiber recule face au SPD de Gerhard Schröder, et rien n'indique que le point d'équilibre ait été atteint.

Quant à la popularité personnelle du chancelier, qui, même lorsque son parti traînait, a toujours été supérieure à celle de son adversaire, elle a connu un bond significatif. Tout se passe comme si l'appréciation positive que les électeurs portaient sur Gerhard Schröder, tour à tour secouriste sortant des eaux les sinistrés des inondations, pacifiste opposé à l'expédition irakienne et, tout récemment, bienfaiteur de l'entreprise Mobilcom en déconfiture, profitait désormais à son parti, seule chose importante dans un système où le choix du chancelier découle du nombre des députés qui le soutiennent.

Le mouvement est comparable, mais en sens inverse, pour les chrétiens-démocrates. La mauvaise appréciation relative portée sur Edmund Stoiber handicape son parti, ce qui n'était pas le cas auparavant. Le mauvais score attendu des libéraux du FDP, crédités désormais de 7,5 % à 10,1 % des intentions de vote, laisse aussi mal augurer d'une majorité parlementaire avec la CDU, combinaison qui semblait évidente jusqu'ici. Le SPD a d'ailleurs un souci identique avec ses alliés Verts. Avec des écologistes qui pourraient n'obtenir que 7 % à 8 % des voix, selon les sondages, la majorité actuelle pourrait s'avérer difficile à reconduire.

VAGUE DE SPÉCULATIONS

Beaucoup dépendra en fait du score des petits partis, dont les néo-communistes du PDS, qui ne parviendront peut-être pas à franchir la barre des 5 % exigée pour entrer au Bundestag. La loi électorale prévoit que, dans ce cas, leurs voix sont partagées entre les partis qui ont passé l'obstacle, à proportion du score de chacun. Autrement dit, c'est le parti arrivé premier qui s'octroie la plus grande part du gâteau, perspective qui a de quoi inquiéter les chrétiens-démocrates, dont les chances de finir la course en tête s'effritent de jour en jour.

Les incertitudes qui planent sur les résultats du vote du 22 septembre ont en tout cas déjà déclenché une vague de spéculations sur les contours de la future majorité. Entre la reconduction de la coalition « rouge-verte » au pouvoir, son remplacement par l'alliance des chrétiens-démocrates et des libéraux, une « grande coalition » où SPD et CDU gouverneraient ensemble, voire une coalition dite « tricolore » ou coopéreraient sociaux-démocrates, Verts et libéraux, toutes les options demeurent pour le moment ouvertes.

Georges Marion

A Dietzenbach, Vecih Yasaner, candidat Vert, veut « donner un visage aux étrangers »

DIETZENBACH (Hesse)
de notre envoyé spécial

« Je suis la preuve vivante que l'Allemagne est un pays d'immigration. » A 44 ans, Vecih Yasaner est l'un des rares candidats d'origine étrangère à se présenter aux élections législatives allemandes du 22 septembre. Inscrit en sixième position sur la liste des Verts du Land de Hesse, terre d'élection du charismatique ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, il ne se fait pourtant guère d'illusions sur ses chances d'accéder, dimanche prochain, au Bundestag. *« Il faudrait pour cela que les Verts obtiennent sur la région plus de 10 %, ce qui est peu probable »*, admet-il.

Au total, sur la vingtaine de candidats naturalisés présents dans la campagne, seuls deux ou trois semblent bien placés pour décrocher un siège. *« Dans le Land voisin de Rhénanie-Westphalie, Bülent Arslan se retrouve en 45e position sur la liste CDU ! »*, persifle Vecih Yasaner. Originaire d'Antakya (sud de la Turquie), il vit depuis vingt-six ans en Allemagne. Marié à une Berlinoise et père de trois filles, il a accédé à la nationalité allemande en 1996, *« après de longues et pénibles démarches administratives »*. Un an plus tard, il devenait conseiller municipal de Dietzenbach, cité-dortoir de la banlieue de Francfort. *« Je veux, dans cette campagne, donner un visage aux étrangers vivant en Allemagne »*, avance-t-il dans un allemand impeccable, juste teinté d'une pointe d'accent turc.

Vecih Yasaner prend-il le contre-pied d'une croyance ancrée dans une partie de la population allemande ? En mars 2002, Edmund Stoiber, chef de file des conservateurs, affirmait que *« l'Allemagne n'est pas un pays d'immigration classique »*. *« Il est à côté des réalités,* répond le candidat écologiste. *Malgré 7,4 millions d'étrangers dont 2 millions de Turcs, le candidat CDU-CSU suit son électorat le plus droitier qui ne veut pas entendre parler des immigrés. »*

Sur les panneaux électoraux de Dietzenbach, Vecih Yasaner affiche son léger sourire et sa moustache en bataille. Ici, depuis l'adoption, en 1999, de la nouvelle loi sur la nationalité, près de 3 500 immigrés de l'agglomération ont décroché la citoyenneté allemande, soit 10 % de la population totale de la ville. Plus de la moitié d'entre eux viennent de Turquie. *« Mais Vecih Yasaner aura du mal à compter sur leurs voix »*, estime Welmer Hoch, conseiller municipal social-démocrate chargé des questions sociales. Ici, un tiers des électeurs d'origine turque de la ville vote en faveur des conservateurs.

FAIBLE MOBILISATION

Plutôt que du côté d'un hypothétique « vote immigré », c'est donc davantage chez les partisans des Verts et du SPD qu'il faut chercher son électorat. *« A cela s'ajoute la traditionnelle faible mobilisation des électeurs d'origine étrangère. Ils ne seraient guère plus de 10 % à se déplacer dans les bureaux de vote en raison d'un réel désintérêt, auquel s'ajoute un sentiment diffus de méfiance envers la politique allemande »*, précise Welmer Hoch.

Dans la cave du Café 33, situé en dessous du commissariat de police, Ramazan, jeune turc de 27 ans, est serveur à ses moments perdus. *« Je suis né en Allemagne mais je veux garder la nationalité turque. J'aime ma culture sans pour autant être un nationaliste. Et pourquoi aller voter ? Ils sont tous pareils »*, lance-t-il. Vecih Yasaner ne répond pas. *« Ici, j'ai beaucoup de droits, je me sens dans le système,* poursuit Ramazan. *Il n'y a que pour trouver du travail que les Allemands et les citoyens européens passent avant moi. »*

« Le gouvernement de Gerhard Schröder a fait beaucoup en quatre ans, mais il faut aller plus loin dans la politique d'intégration », estime Vecih Yasaner. *« Nous devons encore davantage faciliter les naturalisations et accorder le droit de vote aux étrangers pour les élections locales »*, ajoute-t-il. Manifestement, l'immigration n'est pas devenue un thème majeur de la campagne pour ces législatives. Vecih Yasaner s'en réjouit au point qu'il ne désespère pas *« d'immigrer un jour au Parlement de Berlin »*.

Nicolas Bourcier

L'attitude du gouvernement face aux inondations lui vaut un regain de sympathie en ex-RDA

La reconstruction ne fait que démarrer, l'argent arrive trop lentement, mais les Allemands de l'Est ont été sensibles aux promesses d'aide massive

MEISSEN (Saxe)
de notre envoyé spécial

C'est un soupir qui en dit long. Klaus-Peter Schwuchow ne peut s'empêcher de lever les yeux au ciel quand il évoque l'engagement du chancelier au lendemain des crues qui ont touché l'Est de l'Allemagne, en août. Dévoilant les mesures de soutien gouvernementales, Gerhard Schröder (SPD) avait lancé : *« Personne ne doit aller plus mal après qu'avant les inondations »*. En pleine campagne électorale, la petite phrase n'est pas passée inaperçue à Meissen, cité sinistrée des bords de l'Elbe.

REPORTAGE

Ici, les promesses du candidat Schröder ne sont pas passées inaperçues

Klaus-Peter Schwuchow ne veut *« pas faire de politique »*, mais il sait que le défi est immense. Moustache blonde, cheveux mi-longs, ce restaurateur a perdu son outil de travail. *« Mon restaurant est fermé, pour au moins neuf ou dix mois : nous avons dû tout jeter. Et il faudra du temps avant que les murs et le sol ne sèchent »*. La Neue Gasse, la rue où l'établissement est situé, est encore dévastée, plus de trois semaines après le passage des flots déchaînés. Vitrines brisées, bennes à ordure remplies, odeur de boue, aucune boutique n'a pu rouvrir. Dans les rues en pente de la vieille ville, on peut encore voir sur les murs les traces de la rivière en crue. En attendant des jours meilleurs, des commerçants se sont installés dans les baraques en bois prévues pour le marché de Noël. *« Certains ont tout perdu, et n'ont pas le courage de repartir »*, observe Klaus-Peter Schwuchow.

Un peu partout sur les lieux touchés par la *« crue du millénaire »*, l'ambiance est la même. L'état d'alerte est retombé, les rivières rejoignent leur cours normal, ou presque, mais le chantier demeure immense. A Dresde, l'Elbe a atteint le niveau record de 9,40 m, samedi 16 août. La ville a depuis retrouvé son allure, son quartier historique respire de nouveau, mais elle panse toujours ses plaies. *« Dans un premier temps, nous avons évacué des tonnes et des tonnes de boue, de sable et de déchets, l'équivalent de trois ans et demi d'ordures municipales »*, dit Herbert Fessenmayr, responsable du développement urbain à l'hôtel de ville : *« 240 tonnes d'archives entreposées dans les sous-sols ont dû être congelées d'urgence, pour ne pas disparaître ; elles seront traitées ensuite »*. Les fonctionnaires n'ont pas encore fini de nettoyer le matériel abîmé dans les caves de l'imposante mairie. Un peu plus loin, l'opéra Semper est encore fermé au public. Dans les quartiers inondés, les premiers travaux ont commencé sur les 200 kilomètres de rue endommagés. Au plus fort de la crise, plus de 30 000 habitants de la capitale de la Saxe ont été évacués. Quelques personnes n'ont toujours pas pu retrouver leur logement.

JOCKEL FINCK/AP

Une pelleteuse déblaie les ruines d'une maison détruite par la crue de la rivière Müglitz, le 22 août, à Weesenstein, une petite ville située dans l'est de l'Allemagne. Le chancelier allemand semble aujourd'hui tirer les bénéfices de sa forte présence sur le terrain après les inondations qui ont frappé l'Allemagne en août.

Partout, les dégâts sont énormes. Le seul Land de Saxe, dont 10 % du territoire aurait été touché, évalue la facture à environ 15 milliards d'euros. Sur l'ensemble des zones inondées, la compagnie ferroviaire Deutsche Bahn déplore plus d'1 milliard d'euros de dommages : dix ponts sont à reconstruire. Plusieurs grandes lignes sont toujours coupées.

Depuis la mi-août, des milliers de voyageurs sont convoyés chaque jour en bus, entre Leipzig et Dresde, ou vers Prague. Canaux, bâtiments, ponts, routes emportées, les experts sillonnent la région, pour évaluer la tâche à accomplir. A Weesenstein, par exemple, ou la Müglitz, un affluent d'ordinaire modeste de l'Elbe, est sortie de son lit, plusieurs maisons du village ont été emportées par la vague. D'autres ont dû être détruites, car elles ne tenaient plus debout.

ENJEU EXPLOSIF

« L'ambiance est lourde dans les endroits touchés. Les gens paraissaient abattus dans les premières semaines. Maintenant, on sent qu'ils ont envie de se battre », observe Anke Frerich : cette étudiante va de ville en ville à bord d'un camion équipé de machines à laver le linge. Les lessives sont gratuites pour les victimes de la catastrophe.

Les volontaires qui avaient afflué lors de la crise sont rentrés chez eux. Et les pouvoirs publics ont mis en place des programmes d'aide substantiels. Berlin a ainsi dégagé un fonds de près de 10 milliards d'euros. Chaque entreprise peut toucher un forfait d'urgence de 15 000euros, plus 500 euros par salarié. *« Le soutien financier est généreux, mais il arrive trop lentement. On avait promis de limiter la bureaucratie. Or, plus le temps passe, plus les vieux réflexes reviennent »*, estime Detlev Hamann, un des responsables de la Chambre de commerce et d'industrie de Dresde : *« une vague de faillites est très probable en début d'année prochaine, car les sociétés sont fragiles : elles doivent gérer l'urgence, sans certitude sur le montant des aides, tout en conservant leurs clients »*.

A quelques jours du scrutin législatif, l'enjeu est explosif. Gouvernement fédéral et Land de Saxe se rejettent déjà la responsabilité du retard. Le sujet fait la « une » des journaux locaux, alors que les nouveaux Länder vont jouer un rôle crucial dans le résultat des législatives : c'est souvent dans ces régions, dont l'électorat demeure très volatil, que les majorités se font. Pour l'instant, le SPD du chancelier Schröder, dont tout le monde salue l'efficacité au moment des inondations, y est en tête avec 10 points d'avance sur la CDU, selon un récent sondage. *« Même si les aides promises sont versées avec retard. je ne pense pas que cela influence le résultat électoral. Pas en quelques jours »*, analyse Rico Gebhardt, responsable régional du parti néo-communiste PDS : *« C'est le Land, plus que le chancelier, qui est en première ligne »*. Pourtant, ce responsable politique est d'avis que la petite phrase de Gerhard Schröder restera dans les mémoires. Un peu comme celle de son prédécesseur Helmut Kohl (CDU), qui avait promis un peu vite des *« paysages florissants »* à l'Est au moment de l'unification...

Philippe Ricard

BAC + 1
AFIG ISG
RÉORIENTEZ-VOUS VERS UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE
L'AFIG
(ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)
VOUS PRÉPARE À INTÉGRER
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
Contactez Marion Maury : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 10/26
ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ESPRIT Août-septembre 2002
Le monde de l'après-11 septembre
☎ 01 48 04 08 33 – www.esprit.presse.fr

A Rome, des centaines de milliers de manifestants ont défié M. Berlusconi

Le mouvement des « Rondes citoyennes » a réussi sa mobilisation, samedi 14 septembre, contre les projets de réforme de la justice

ROME
de notre correspondante

Nanni Moretti souriait, criait à pleine voix sur le podium, à la fin de la manifestation, samedi 14 septembre à Rome, contre la politique judiciaire du gouvernement Berlusconi. Le cinéaste avait pris le micro entre les prises de parole de ses amis animateurs du mouvement des « Rondes citoyennes », Paolo Flores D'Arcais, Silvia Bonucci, Francesco Pardi, dit « Pancho ». Avec eux, il venait de réussir le pari de réunir plusieurs centaines de milliers de manifestants – 250 000 selon la police, 1 million selon les organisateurs. Venus de toute l'Italie dans une ambiance de kermesse, ils ont défilé sans incident et avec le soutien des plus prestigieux créateurs d'Italie.

« C'est un vrai tour de force pour un mouvement qui n'a rien d'un parti », commentait Gianni Barbacetto, qui tenait le stand de presse à côté de la scène. Ce journaliste venu de Milan est l'auteur de *Champions d'Italie*, un livre apprécié pour ses portraits au vitriol de personnalités en vue de l'ère Berlusconi qui ont eu maille à partir avec la loi. Il anime depuis vingt ans des mouvements de la société civile et a créé le premier site ad hoc sur Internet (www.societacivile.it).

La majorité gouvernementale, au lendemain de cette imposante manifestation, n'a exprimé que mépris pour ces contestataires de la rue, *« de la piazza »*, et pour leur porte-parole, Nanni Moretti. *« Ce monsieur n'est personne »*, a déclaré, samedi soir, le vice-premier ministre Gianfranco Fini, chef de file d'Alliance nationale (parti post-fasciste).

Le gouvernement a préféré se réjouir de l'adoption, ce même samedi, par une commission de la Chambre des députés, du projet de loi Cirami, qui permet le transfert d'un procès sur demande de l'accusé si ce dernier estime que les juges sont trop partiaux.

Certes les députés devront ensuite voter à leur tour, pour que le texte ait force de loi. Silvio Berlusconi et un de ses proches sont directement concernés par une adoption rapide de ce texte. Leurs avocats s'évertuent à faire déplacer leur procès de Milan, où ils doivent être jugés dès octobre, au tribunal de Brescia, dans une véritable course contre la montre pour obtenir la prescription.

La majorité gouvernementale n'a exprimé que mépris pour les contestataires « de la piazza »

A Rome, samedi, les manifestants ont fustigé le projet loi Cirami *« fait sur mesure et contre le principe constitutionnel de l'égalité de tous devant la justice »*.

De son podium, Nanni Moretti n'a pas épargné non plus les responsables politiques de la gauche parlementaire. *« Discutez de choses concrètes. Ne perdez plus votre temps en continuels affrontements de personnes, ne faites plus les enfants »*, a-t-il déclaré. Le message a été entendu par certains dirigeants venus à titre individuel, comme Sergio Cofferati, déjà convaincu et leader de la CGIL, principal syndicat italien. Le syndicat assurait le service d'ordre de la manifestation de samedi. Il avait fait descendre à Rome, en mars, trois millions de personnes contre la politique sociale de Silvio Berlusconi.

Message également partagé par Fausto Bertinotti, responsable de Refondation communiste, et par l'ancien procureur milanais Antonio Di Pietro et sa formation l'Italie des valeurs. Piero Fassino, secrétaire général des Démocrates de gauche, et Francesco Rutelli, fondateur de la Marguerite (centre-gauche), ont également assuré avoir entendu l'appel du cinéaste.

Mais ces assentiments divers vont-ils pour autant rénover la façon d'agir de la coalition de centre-gauche, divisée depuis son échec aux élections législatives de mai 2001 après cinq ans de gouvernement ? Autre question au lendemain de cette manifestation : que va devenir ce mouvement ?

« Pas question d'en faire un nouveau parti ; la société civile se bat aux côtés des organisations de gauche », affirment ses fondateurs. Mais les divisions commencent à surgir. Lors de la prochaine assemblée, fixée pour fin septembre, les femmes des « Rondes » milanaises ont annoncé qu'elles ne viendraient pas, pour cause de désaccord.

Sur le podium romain du 14 septembre, au dernier moment, l'ordre des interventions décidé lors d'une précédente assemblée a été autoritairement modifié. Au-delà des problèmes de personnes, passés au second plan au vu de l'immense vague de protestation, se pose pourtant, selon un des organisateurs, le véritable problème : *« Comment continuer la lutte, alors que l'urgence, elle, ne se discute même pas. »*

Danielle Rouard

Les sociaux-démocrates remportent les élections législatives en Suède

Avec 40 % des voix, Göran Persson se maintient au pouvoir

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

« Nous sommes en train de renverser la tendance en Europe ! » Le premier ministre suédois, le social-démocrate Göran Persson, a voulu voir dans la victoire de son parti aux élections législatives, dimanche 15 septembre, un signe encourageant pour la gauche européenne. Après ses défaites successives en Italie, au Danemark, au Portugal, aux Pays-Bas et en France, la série s'est interrompue en Suède. En dépit de derniers sondages alarmistes pour l'équipe sortante, les électeurs ont choisi de lui renouveler leur confiance. *« La semaine prochaine, nos camarades allemands peuvent faire comme nous »*, lors des législatives du 22 septembre, a lancé M. Persson.

OLA TORKELSSON / AFP

Le premier ministre suédois, Göran Persson, souriant, accompagné du sous-secrétaire d'Etat Per Nuder, lève la main en signe de satisfaction après la victoire du Parti social-démocrate (SAP) et de ses alliés de gauche aux élections législatives du dimanche 15 septembre en Suède.

Le parti à la rose, qui domine la vie politique suédoise depuis les années 1930, a obtenu 39,9 % des suffrages, selon des résultats quasi définitifs. Ce score, s'il est moins ample que ce que les sondages laissaient supposer avant l'été, est supérieur à celui de 1998, le plus mauvais pour les sociaux-démocrates depuis plus d'un demi-siècle (36,4 %). Le taux d'abstention a légèrement augmenté, à 21 %.

A 53 ans, Göran Persson, qui dirige le pays depuis 1996, a bénéficié d'un honorable bilan économique et social. Ses mises en garde répétées contre un affaiblissement de l'Etat-providence en cas de victoire de l'opposition de centre-droite, favorable à une nette réduction des impôts et des prélèvements sociaux, ont visiblement été entendues par l'électorat.

Minoritaires au Parlement comme lors de la précédente législature, les sociaux-démocrates vont chercher à continuer à s'appuyer sur les anciens communistes du Parti de gauche (8,3 %) et les Verts (4,5 %), sans les faire entrer au gouvernement. A eux trois, ils totalisent près de 53 % des voix, contre près de 44 % aux quatre partis de centre-droite, parmi lesquels le Parti conservateur enregistre, avec 15,1 % des voix, son plus mauvais résultat depuis plusieurs décennies.

Les deux alliés de M. Persson sont opposés à l'euro, ce qui pourrait compliquer sa tâche lorsqu'il consultera les Suédois par référendum, en principe en 2003, sur l'adoption de la monnaie unique.

PERCÉE DU PARTI LIBÉRAL

Le scrutin de dimanche a par ailleurs vu le Parti libéral (FpL), une formation de centre-droite jusque-là sur le déclin, presque tripler son score de 1998, à 13,3 % des suffrages. Cette percée est due à un discours plus offensif sur les thèmes de l'école et, surtout, de l'intégration des immigrés, sujet jusqu'alors tabou dans un pays dont, pourtant, un habitant sur huit est d'origine étrangère. Tout en affirmant vouloir maintenir une politique *« humaniste »* en matière d'accueil des réfugiés et de la main-d'œuvre étrangère, le chef du parti, Lars Leijonborg, a proposé un cocktail ambigu de mesures. Sa revendication d'un examen de langue suédoise pour les immigrés souhaitant obtenir la citoyenneté a focalisé l'attention en fin de campagne.

Certains, comme l'écrivain Per Olov Enquist, s'inquiètent désormais d'une possible dérive xénophobe, comme dans la plupart des pays européens. Certes, le scrutin de dimanche l'a confirmé, aucun parti d'extrême droite ne jouit d'une audience nationale en Suède. Mais plusieurs d'entre eux ont réussi, lors des scrutins locaux qui se tenaient également dimanche, à placer une quarantaine d'élus dans les conseils municipaux de quelques dizaines de communes, surtout dans le Sud.

Antoine Jacob

Négociations de paix historiques au Sri Lanka

SATTAHIP (Thaïlande). Les premières négociations de paix directes entre le gouvernement du Sri Lanka et les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) se sont ouvertes, lundi 16 septembre, sur la base aéronavale thaïlandaise de Sattahip. Face aux espoirs soulevés par l'initiative jugée la plus encourageante après dix-neuf ans de conflit, le médiateur norvégien, Vidar Helgesen, avait recommandé la *« patience »*, avant l'ouverture des pourparlers. Résoudre un conflit qui a fait au moins 65 000 victimes devrait, a-t-il dit, prendre *« des années plutôt que des mois »*. Lundi, à l'ouverture de négociations prévues jusqu'à mercredi, le chef de la délégation gouvernementale, G.L. Peiris, ministre sri-lankais des affaires constitutionnelles, a exclu tout Etat séparé pour les Tamouls, tout en offrant *« un grand degré d'autonomie »*. Puis Anton Balasingham, chef de la délégation du LTTE, s'est dit optimiste : *« Nous avons confiance en une réussite des discussions, parce que les principales parties au conflit et la vaste majorité de la population veulent une fin à ce conflit. » – (Corresp.)*

Climat de violence à l'ouverture des élections au Cachemire indien

SRINAGAR. La première phase des élections régionales organisées par l'Inde au Jammu-et-Cachemire a commencé, lundi 16 septembre, dans un contexte de violences politiques et d'attaques de bureaux de vote attribuées par les autorités à des séparatistes islamistes. Le processus comprend quatre phases sur l'ensemble de cet Etat administré par New Delhi (le seul à majorité musulmane de l'Union indienne) et doit s'achever le 8 octobre. Au moins six attaques ont été lancées contre des bureaux de vote, des domiciles de candidats et des positions des forces de sécurité, dans la nuit de dimanche à lundi 16 septembre, selon la police. Plus de quatre cents incidents violents avaient été signalés pendant la campagne. Lundi, les forces de sécurité indiennes ont aussi déclaré avoir tué, durant la nuit, seize rebelles musulmans. – *(AFP, Reuters.)*

Les urnes macédoniennes donnent l'avantage aux partis d'opposition

SKOPJE. Les premières élections législatives organisées en Macédoine depuis la signature, il y a treize mois, des accords de paix d'Ohrid mettant fin au conflit entre la guérilla albanaise et les forces gouvernementales se sont déroulées, dimanche 15 septembre, dans le calme. Les premières estimations et déclarations des dirigeants politiques indiquent un revirement avec le succès des partis d'opposition macédonien et albanais. Selon un sondage réalisé à la sortie des urnes par l'organisation américaine IRI (Independant Republican Institute), les sociaux-démocrates (SDSM) de Branko Crvenkovski et le tout nouveau parti de l'Union démocratique pour l'intégration (BDI) de l'ancien chef de la guérilla albanaise, Ali Ahmeti, remporteraient respectivement 40 % et 12 % du total des votes et seraient donc logiquement appelés à former la future coalition gouvernementale. L'actuel pouvoir, qui a reconnu sa défaite, réunissant les Macédoniens du VMRO-DPMNE et le Parti démocratique albanais (PDSh), n'obtiendrait que 23,6 % des voix, pour le premier parti, et 4,3 % pour le second. Les résultats définitifs seront annoncés mercredi 18 septembre. – *(Corresp.)*

A cinq jours de son congrès, le chaos s'accentue au sein du FPÖ

VIENNE. Les Autrichiens, pourtant habitués aux volte-face de Jörg Haider, en ont le tournis : trois jours après avoir accepté de reprendre la direction du parti libéral FPÖ, le leader contesté de la droite populiste autrichienne a annoncé, samedi 14 septembre, son *« retrait »* de la vie politique – le deuxième en deux semaines. Il offre de laisser le champ libre à ses rivaux modérés, qui pourront ainsi *« être un partenaire sur mesure pour une coalition avec l'ÖVP »*, le parti chrétien conservateur avec lequel le FPÖ gouvernait depuis février 2000.
Proche de Haider, le ministre de la justice, Dieter Böhmdorfer, a supplié en vain la vice-chancelière Susanne Riess-Passer, dont la démission a entraîné la chute de la coalition, de revenir à la tête d'un FPÖ en chute libre dans les sondages (il serait descendu à 14 %), à deux mois des législatives anticipées. Faute d'un meilleur candidat, le directoire du parti a désigné comme tête de liste le fort peu charismatique ministre des affaires sociales, Herbert Haupt. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : 6 personnes, dont 2 militaires et 2 islamistes armés, ont été tuées** samedi 14 et dimanche 15 septembre dans des violences, selon la presse. Jeudi et vendredi, jours traditionnels de week-end, 32 autres personnes avaient péri dans des violences impliquant des groupes armés. Depuis le début du mois de septembre, au moins 70 personnes ont été tuées. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : au moins 14 clandestins sont morts dans la nuit du 14 au 15 septembre** au large des côtes d'Agrigente (Sicile). En provenance du Liberia pour la plupart, ils venaient, selon le témoignage de certains des 91 survivants, d'être transférés par leur passeur, après deux semaines de navigation, sur une barque pour aborder la côte quand un violent orage a éclaté. *« Nous étions venus chercher un futur en Italie, parce que l'Italie est belle »*, a raconté une jeune rescapée à l'hôpital. – *(Corresp.)*

■ **ESPAGNE : le chef du Parti séparatiste basque Batasuna,** Arnaldo Otegi, a rejeté, dimanche 15 septembre, sur le gouvernement basque modéré la responsabilité des violents incidents de la veille entre policiers et 50 000 participants à une manifestation indépendantiste à Bilbao. Le parti nationaliste modéré PNV, qui gouverne la région basque, cédant aux pressions de Madrid qui le sommait d'appliquer un arrêt de justice interdisant la manifestation, avait déployé ses forces anti-émeute pour bloquer la marche des partisans de Batasuna. – *(AFP, Reuters.)*

Israël, la Cisjordanie et Gaza coupés du monde à l'occasion du Kippour

JÉRUSALEM. Le couvre-feu a été imposé, dimanche 15 septembre, sur presque toutes les villes palestiniennes de Cisjordanie et les forces de sécurité israéliennes ont été placées en état d'alerte renforcé pour la fête juive du Kippour (« Grand Pardon »), de crainte d'un attentat. Gaza est également bouclé, tandis que l'Etat hébreu est totalement coupé du monde. Les aéroports et ports ont été fermés pendant 24 heures. A cette occasion, Ariel Sharon a appelé les Israéliens à rester *« fermes et unis »*. Des affrontements armés avec l'armée israélienne ont éclaté à Jénine, dans le nord de la Cisjordanie, faisant un blessé grave parmi les Palestiniens. De leur côté, les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa ont revendiqué un tir, dimanche, contre un hélicoptère de surveillance israélien au-dessus de Tulkarem. Dans un communiqué, le mouvement a promis *« plus d'attaques-suicides »*. – *(AFP.)*

La coopération antiterroriste entre l'Europe et les Etats-Unis progresse difficilement

Les discussions se poursuivent depuis un an, sans accord significatif. Le sort des prisonniers de Guantanamo et l'application de la peine de mort sont critiqués par les Quinze

COPENHAGUE
de notre envoyé spécial

La capitale danoise n'a pas résonné des habituels éclats de voix de John Ashcroft, l'attorney général américain. Invité par la présidence de l'Union à Copenhague, samedi 14 septembre, pour rencontrer les ministres de l'intérieur et de la justice des Quinze réunis en conseil informel, le ministre de la justice a dit à ses homologues sa gratitude pour *« l'extraordinaire soutien »* apporté par l'Union à son pays depuis le 11 septembre 2001. A ceux qui s'inquiéteraient de voir les Etats-Unis s'éloigner de l'Europe, M. Ashcroft, l'auteur de l'« US Patriot Act », a indiqué qu'au contraire ils se rappelaient que c'est d'Europe que venaient leurs valeurs fondatrices.

A en croire Lene Espersen, ministre danoise de la justice, la rencontre aurait permis de progresser sur la voie d'une meilleure collaboration dans la lutte antiterroriste. L'engagement des uns et des autres a, en tout cas, été réaffirmé et l'entente a été jugée *« possible et nécessaire »* par Mme Espersen. C'est *« la presse »*, affirme la ministre, qui donne l'impression que les Etats-Unis et l'Europe sont *« deux planètes différentes »* alors qu'il serait possible de trouver des solutions à ce qui les divise, par exemple l'application de la peine de mort.

Sur ce point précis, M. Ashcroft a été évasif. Il sait que la volonté des Quinze de respecter l'un des principes de base de la Convention européenne des droits de l'homme est un obstacle à une intensification de la coopération pénale et à la conclusion d'accords d'extradition. Dominique Perben, le garde des sceaux, avait, dans un tête-à-tête avec le ministre américain, rappelé que la France comptait, comme d'autres, limiter l'utilisation des informations transmises aux services américains si les suspects risquaient la peine de mort.

AFP

« Nous avons non seulement les mêmes valeurs, mais les mêmes objectifs et les mêmes solutions »
LENE ESPERSEN

Une formule très incertaine serait à l'étude depuis le feu vert donné par les Quinze pour un nouveau mandat de négociation, en avril dernier. Elle viserait à dissocier les informations transmises aux deux stades de la procédure américaine : la détermination de la culpabilité et l'évaluation de la peine. *« Difficile »*, résume laconiquement un expert.

L'enthousiasme de la présidence danoise, qui évoque des accords pour le début de 2003, a aussi été tempéré par le commissaire Antonio Vitorino, moins optimiste que Mme Espersen quant à la conclusion rapide des discussions. M. Vitorino, qui devait rencontrer John Ashcroft lundi à Bruxelles, sait que plusieurs Etats membres s'inquiètent de l'utilisation d'éventuels renseignements transmis aux Américains, du respect de la vie privée ou du sort de certains de leurs ressortissants enfermés à Guantanamo. Sur ce dernier point, M. Ashcroft ne dévie pas d'un pouce. Les Etats-Unis sont, a-t-il expliqué, un pays en guerre et considèrent les détenus de leur base cubaine comme des prisonniers de guerre.

ÉCHANGES D'INFORMATIONS

Informés des arrestations intervenues à Karachi, les ministres européens ne paraissaient toutefois pas désireux d'étaler de manière trop évidente leurs divergences avec Washington. Ils ont dit leur volonté de *« se mobiliser »* et préféré évoquer les domaines dans lesquels la collaboration pourrait être renforcée : la prévention, une meilleure assistance dans la poursuite des suspects et l'échange d'informations.

Les Européens sont demandeurs d'informations sur les réseaux de financement du terrorisme. Ils se heurtent fréquemment à des refus de la part des autorités américaines. *« Il n'y a pas de tabous à cet égard »*, leur aurait assuré M. Ashcroft. Les services américains sont, quant à eux, demandeurs d'informations à caractère personnel, au-delà des données techniques et stratégiques non personnelles transmises par Europol depuis la fin de l'an dernier.

Les discussions sont difficiles parce que Europol, l'office policier de La Haye, n'est pas alimenté par tous les Etats membres, jaloux de leur souveraineté, et que certaines capitales s'inquiètent de la protection de ces données par les Etats-Unis. Un projet, déjà contesté par certaines associations, devrait toutefois être élaboré dans les prochaines semaines. Avant cela, des équipes conjointes euro-américaines pourraient être mises en place pour enquêter sur les aspects financiers du terrorisme. Un officier d'Europol devrait s'installer à Washington.

La présidence danoise a, elle, décidé de réinviter des responsables américains à une réunion, en décembre prochain. *« Nous avons non seulement les mêmes valeurs, mais les mêmes objectifs et les mêmes solutions »*, juge Lene Espersen.

Jean-Pierre Stroobants

Nouvelle polémique sur les critères du pacte de stabilité

Paris et Rome avancent l'idée de ne pas retenir certains investissements dans le calcul des déficits

BRUXELLES
de notre bureau européen

Les critères de Maastricht empêchent les Etats d'investir pour leur avenir. Il convient donc d'exclure certaines dépenses du calcul des déficits publics. *« Le président de la République a lancé l'idée* (...) *que, compte tenu de la menace potentielle qui pèse sur nos populations européennes, les dépenses militaires puissent être extraites du pacte de stabilité »*, a déclaré le 13 septembre la ministre de la défense française, Michèle Alliot-Marie. Le sous-secrétaire d'Etat à l'économie italien, Vito Tanzi, a proposé fin août d'exclure du calcul des déficits les dépenses d'investissement qui sont les premières coupées en période de ralentissement économique.

Un fonctionnaire bruxellois qualifie ce genre de proposition d'*« astuce de garçon de bain »* pour ne pas respecter les obligations du pacte, alors que les déficits français, allemand et italien s'approchent de la limite des 3 % du produit intérieur brut (PIB). Forte de 1,8 % de dépenses militaires, la France pourrait avoir un déficit de 4,8 % du PIB. Avec 2,2 % d'investissements publics, l'Italie pourrait monter à 5,2 %. Ce serait ouvrir la voie à une politique keynésienne, prônée par une minorité d'économistes.

L'idée de distinguer investissements et dépenses courantes a été étudiée avant Maastricht, mais dans une acception beaucoup plus stricte. Les Allemands voulaient transposer au niveau européen la « règle d'or », inscrite dans leur Constitution, qui interdit aux déficits publics d'excéder le niveau des investissements. L'Etat peut s'endetter pour financer ses investissements, mais les dépenses courantes doivent être couvertes par des recettes courantes.

Les Français avaient préféré fixer la limite simple de 3 % du PIB. Aujourd'hui, la règle d'or ne permettrait pas à la France, à l'Italie, à l'Allemagne de faire plus de déficit que Maastricht, leurs investissements publics n'ayant été que de 3 %, 2,2 % et 1,7 % en 2001 (2,5 % dans la zone euro). Elle donnerait de l'air au Portugal (4,2 % d'investissements publics).

La distinction entre dépenses courantes et investissements est une fausse bonne idée, estiment ses adversaires, car il est très difficile de définir quelle dépense prépare l'avenir. *« Construire des piscines, c'est bien, car c'est un investissement, payer des profs à enseigner les technologies, c'est mal, car ce sont des dépenses courantes »*, s'amuse l'économiste Jean Pisani-Ferry. *« Le meilleur investissement que pourrait faire la France, c'est baisser les prélèvements obligatoires et obtenir des marges de manœuvre pour financer ses réformes, tandis que le Royaume-Uni doit moderniser infrastructures et services publics »*, analyse un fonctionnaire à Bruxelles.

DETTE PUBLIQUE

« Depuis le sommet de Lisbonne de 1999, ce ne sont plus seulement les trains et les routes qui sont considérés comme des investissements. Des domaines comme la recherche et le développement ou l'éducation sont qualifiés d'investissement », explique le porte-parole du commissaire aux affaires économiques et monétaires Pedro Solbes.

Il conviendrait donc de distinguer les investissements rentables qui peuvent s'autofinancer – le TGV Paris-Lyon – et ne posent pas de problème. Quant aux autres, qui ne rapporteront jamais un centime, à l'image d'un deuxième porte-avions, ils devront bien être payés. Les Européens, qui ont depuis la chute du mur privilégié la dépense sociale au détriment du militaire, doivent donc faire des choix.

Plus que le déficit, qui doit pouvoir évoluer avec la conjoncture, c'est en fait la dette publique, indicateur de la solvabilité d'un Etat, qu'il convient de surveiller, estime M. Pisani-Ferry. Maastricht exige que celle-ci soit limitée à 60 % du PIB, mais ce critère avait été délaissé, pour permettre l'entrée dans l'euro de l'Italie et de la Belgique, dont l'endettement approche 110 % du PIB.

Le Royaume-Uni, qui prépare son entrée dans l'euro, veut remettre au goût du jour cette règle, qui lui est extrêmement favorable. Ce pays a un endettement inférieur à 40 % du PIB – contre 60 % pour la France et l'Allemagne, et il n'a pas de « dette cachée », ses retraites n'étant pas financées par répartition.

En conséquence, Londres veut avoir plus de marge de manœuvre budgétaire, ce qu'il a obtenu : les Quinze l'autorisent à avoir sur le long terme un déficit de l'ordre de 1 %, alors que les autres sont priés d'être à l'équilibre en 2004. Londres étant un cas unique en Europe, la Commission ne veut pas appliquer ce traitement aux autres pays, qui en profiteraient pour ne pas consolider leurs budgets.

Les Britanniques seraient audacieux dans le discours, moins dans les actes : pour moderniser leur système de santé, ils n'ont pas fait de déficit, mais augmenté les impôts, rappelle la Commission. Jacques Chirac, lui, a promis de baisser les impôts et d'augmenter les investissements dans la police, la justice et l'armée.

Arnaud Leparmentier

Qui doit payer pour la défense européenne ?

L'effort de défense en Europe est fourni par quelques pays – Etats-Unis en tête, suivis du Royaume-Uni puis de la France –, ce qui fait que d'autres n'ont pas besoin de payer pour se protéger. Faut-il assouplir le pacte de stabilité pour les pays qui financent la sécurité des autres ? Pour l'économiste Jean Pisani-Ferry, la solution ne réside pas dans une modification du pacte, mais dans un éventuel financement communautaire : *« Je ne vois pas pourquoi je vais faire payer mes enfants pour défendre aujourd'hui les Irlandais. La question est de savoir si c'est moi ou les Irlandais qui doivent payer. »*

En outre, à côté de la défense, il existe d'autres biens publics européens. L'Allemagne a certes sabré dans son budget militaire, mais elle achète de la paix en aidant la Russie ou finance les agriculteurs français. Les Scandinaves investissent en recherche et développement, les pays de la périphérie gardent les frontières de l'Union, etc. Bref, chacun pourrait vite en tirer prétexte pour ne pas respecter le pacte car il aide l'ensemble de ses partenaires.

STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.
OUVERTURE EXCEPTIONNELLE LE DIMANCHE 29 SEPTEMBRE
Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15e
Tél. : 01 45 77 80 40 - M° Boucicault - Parking gratuit

RECRUTEMENT IMMEDIAT
ICD INSTITUT INTERNATIONAL DE COMMERCE ET DISTRIBUTION
3èmes CYCLES
Pour conjuguer haut niveau académique et compétences professionnelles
RECRUTEMENT : BAC+4/+5
Marketing stratégique et e-Management
EN PARTENARIAT PÉDAGOGIQUE AVEC L'IUP LILLE 2 (DESS MANAGEMENT DE PROJET INTERNET)
Management de la Relation Client
EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION NATIONALE DU MARKETING ADETEM
- un programme d'études de 12 mois
- une intégration progressive en entreprise (formation alternée)
- le soutien d'un réseau d'entreprises partenaires
Renseignements et inscriptions :
12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris
e-mail : omaillard@groupe-igs.asso.fr
Tél. 01 40 03 15 52
www.icdparis.com
GROUPE IGS

Trois députés français de l'UMP sont, depuis samedi 14 septembre, en visite **À BAGDAD.** Il s'agit d'Eric Diard (Bouches-du-Rhône), Didier Julia (Seine-et-Marne) et Thierry Mariani (Vaucluse). *« Nous sommes venus dire aux Irakiens qu'ils acceptent le retour immédiat des inspecteurs. »* Cette initiative suscite des **RÉACTIONS HOSTILES** en France. Le Quai d'Orsay a fait savoir, dimanche, qu'il désapprouvait cette visite *« qui ne recueille pas l'assentiment des autorités françaises »*. Jean-Louis Debré, président de l'Assemblée nationale, a déclaré ne pas *« trouver très opportune cette* **INITIATIVE PERSONNELLE** *»*. Les relations franco-irakiennes, après avoir été très étroites dans les années 1970 et 1980, se sont beaucoup distendues depuis la **GUERRE DU GOLFE,** en 1991. Quelques associations continuent d'entretenir des rapports avec Bagdad.

La visite contestée de trois députés de l'UMP en Irak

Eric Diard, Didier Julia, Thierry Mariani, tous trois parlementaires UMP, sont en Irak depuis samedi 14 septembre. Sous la conduite de proches de Saddam Hussein, ils ont visité des sites suspectés d'abriter des armes de destruction massive. Le Quai d'Orsay a condamné cette démarche

***« IL S'AGIT** d'une initiative individuelle. Je ne suis pas au courant. »* Dimanche soir 15 septembre, le président du groupe UMP de l'Assemblée nationale, Jacques Barrot, ne masquait pas sa colère. Interrogé par *Le Monde*, il a affirmé ne pas avoir été informé de la visite en Irak de trois députés de l' UMP. *« J'étais en Allemagne pour y rencontrer la CDU, où nous avons exprimé un accord de fond sur l'Irak »*, a ajouté M. Barrot.

Depuis samedi, Eric Diard (Bouches-du-Rhône), Didier Julia (Seine-et-Marne) et Thierry Mariani (Vaucluse) se trouvent à Bagdad – qu'ils devaient quitter lundi ou mardi. Encadrés par les autorités irakiennes, ils se sont rendus dimanche sur le site de Tamouz, à une trentaine de kilomètres de la capitale. Détruit en 1981 par l'aviation israélienne, ce site abritait le réacteur nucléaire Osirak, construit en cooopération avec la France. Remis sur pied pour servir de base principale à la production et au stockage de matériaux entrant dans le processus d'enrichissement de l'uranium, il avait été de nouveau détruit durant la guerre du Golfe, en 1991. Les trois parlementaires ont aussitôt déclaré à l'équipe de France 2 qui les accompagne que l'endroit ne recèle aucune installation militaire.

« Nous sommes venus dire aux Irakiens que la situation est telle qu'il faut qu'ils acceptent le retour immédiat des inspecteurs de l'ONU pour éviter une attaque, qui n'est dans l'intérêt de personne, a déclaré M. Mariani. *C'est le seul moyen d'éviter un mandat de l'ONU pour une frappe militaire. »*

Justifiant ce voyage – dont les conditions matérielles restaient inconnues, lundi 16 septembre –, M. Mariani expliquait que *« l'opinion publique française ne veut pas la guerre »*. *« Le but de notre visite n'est pas officiel,* ajoutait-il, *mais simplement de discuter avec des responsables politiques irakiens pour essayer d'éviter ce qui nous semble une aberration, à savoir un conflit armé. »*

« INITIATIVE PERSONNNELLE »

Si les autorités irakiennes ont visiblement cherché à tirer un profit médiatique de cette *« délégation »* impromptue, les réactions, en France, ont été largement hostiles. Le Quai d'Orsay a fait savoir, dimanche après-midi, qu'il désapprouvait cette visite. *« Il s'agit d'une initiative personnelle de quelques parlementaires qui ne recueille pas l'assentiment des autorités françaises »*, a indiqué le ministère des affaires étrangères, précisant : *« Nous avons d'ailleurs fait savoir aux intéréssés le caractère inopportun, dans le contexte actuel, de ce déplacement. »* Ni l'Elysée ni Matignon n'ont souhaité aller au-delà de cette désapprobation officielle.

C'est le 6 septembre que les autorités françaises ont été informées de l'initiative des trois députés. Thierry Mariani a téléphoné à Renaud Muselier, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, avec qui il entretient des relations amicales – tous deux sont élus du Sud-Est. *« J'ai eu le sentiment qu'il cherchait une approbation »*, raconte M. Muselier, qui affirme s'être efforcé de le dissuader. Convaincu d'y être parvenu, il a néanmoins alerté aussitôt Dominique de Villepin, son ministre de tutelle. M. Muselier précise, au passage, que son interlocuteur avait justifié le voyage projeté par *« la défense des intérêts économiques français en Irak »*.

Lundi matin, Jean-Louis Debré désapprouvait, sur RTL, à son tour l'intiative. Le président (UMP-RPR) de l'Assemblée nationale a dit ne *« pas* [avoir] *été informé »*, jugeant *« pas particulièrement opportune »* l'équipée des trois députés. M. Debré s'est aussi interrogé sur le financement de ce voyage. Dans la majorité, d'autres voix s'élèvent. Bernard Bosson, député (UMP-UDF) de Haute-Savoie, membre de la commission des affaires étrangères, a évoqué *« une initiative condamnable au moment où la France demande que les actions se passent sous le seul couvert de l'ONU »*, jugeant l'initiative *« ahurissante »*. Hervé de Charette, ancien ministre des affaires étrangères, a déclaré au *Monde* : *« La diplomatie parlementaire est un outil dont on n'use pas assez. Mais cela ne peut se faire qu'en plein accord avec le gouvernement. Or tel n'est pas le cas »*, regrette-t-il, en craignant que Saddam Hussein joue *« les uns contre les autres à l'intérieur du système français »*.

Pour sa part, François Bayrou *« condamne cette initiative dangereuse »*. Le président de l'UDF rappelle que Saddam Hussein *« est un dictateur »*, ajoutant que *« chaque fois qu'on conforte un dictateur on rend un mauvais service à ceux qu'il écrase et aux valeurs démocratiques »*.

Seul Guy Tessier, député (UMP-DL) des Bouche-du Rhône et président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, plaide en faveur de ses trois collègues. *« Ces parlementaires font une démarche personnelle,* a-t-il estimé. *Ils ne placent pas leur voyage sous l'égide du Parlement. Ils ont le droit de s'informer et d'aller chercher leurs informations où bon leur semble. Il fallait leur dire avant si on n'était pas d'accord. »*

« COMPLAISANCES »

Le premier secrétaire du PS, François Hollande, a demandé, sur Europe 1, au premier ministre Jean-Pierre Raffarin, de fournir aux parlementaires *« les informations indispensables »* sur la situation en Irak. Il a jugé *« étrange et stupéfiante »* la visite à Bagdad des trois membres de la majorité, s'interrogeant en ces termes : *« Comment des députés peuvent-ils partir, avec quels moyens ? Quels sont le sens, le cadre et l'origine de cette initiative ? » « Chaque fois que Saddam Hussein est menacé, il trouve des complaisances »*, a déploré Noël Mamère (Verts), estimant que MM. Diard, Julia et Mariani n'avaient fait que répondre *« à une opération de propagande organisée par un dictateur »*, doutant que *« trois députés invités par Bagdad puissent déceler la vérité là où elle se cache »*. Pour M. Mamère, *« cette initiative vaut complicité »*.

Yves Bordenave

PHOTOS AFP

Les trois députés UMP Eric Diard (en haut à gauche), Thierry Mariani (à ses côtés et sur la photo du bas) et Didier Julia (à droite) au cours d'un débat organisé à Bagdad par les autorités irakiennes, dimanche 15 septembre. Leur visite impromptue a déclenché des réactions très hostiles à la fois au Quai d'Orsay et dans les milieux politiques français.

Des élus au parcours atypique

● **Eric Diard, 37 ans, député (UMP-RPR) des Bouches-du-Rhône.** M. Diard a été élu pour la première fois à l'Assemblée nationale le 16 juin 2002, dans la circonscription de Vitrolles-Marignane, où un électeur sur trois avait voté pour l'extrême droite au premier tour de la présidentielle, le 21 avril. Maire de Sausset-les-Pins (Bouches-du-Rhône) depuis 2001, ce consultant en gestion, proche de Philippe Séguin, a adhéré au RPR en 1997.

● **Didier Julia, 68 ans, député (UMP-RPR) de Seine-et-Marne.** Ce fidèle d'Edouard Balladur avait soutenu, en vain, l'ancien premier ministre à l'élection de la présidence de l'Assemblée nationale au mois de juin. En 1998, il s'était prononcé à titre personnel contre le projet de révision constitutionnelle relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'accès aux fonctions électives.

● **Thierry Mariani, 44 ans, député (UMP-RPR) du Vaucluse.** Cet ancien plus jeune député (1993) de l'Assemblée est le seul parlementaire français à avoir battu à trois reprises un candidat FN dans des triangulaires. Eurosceptique déclaré, il était, en 1992, le coprésident du comité local anti-Maastricht. M. Mariani a déposé en 2001 l'amendement anti-rave-parties. Un moment séduit par Edouard Balladur et Charles Pasqua, il est désormais un soutien de Nicolas Sarkozy.

Des relations longtemps ambiguës entre Paris et Bagdad

***« SADDAM HUSSEIN** ? Il y a très longtemps que je ne l'ai pas vu... »*, répondait Jacques Chirac, le 9 septembre, aux journalistes du *New York Times* qui l'interrogeaient sur ses relations avec le chef de l'Etat irakien. Les deux hommes se sont rencontrés pour la dernière fois en 1975, mais les réputations ont la vie dure. L'expédition que trois députés français ont effectuée en Irak – bien que le Quai d'Orsay s'en soit fermement désolidarisé – va relancer le vieux soupçon pesant sur la France, notamment sur les milieux proches du RPR, d'une inclination coupable pour Bagdad.

Il y a belle lurette que cette insinuation est sans fondement en ce qui concerne M. Chirac. En 1990, lors de l'invasion du Koweit, il s'était prononcé pour une intervention internationale contre l'Irak – plus clairement que beaucoup au RPR ou au PS. François Mitterrand naviguait alors en pleine ambiguïté, tenant, en septembre 1990 à l'ONU, des propos complaisants envers Saddam Hussein et tentant encore, le 15 janvier 1991, date de l'expiration de l'ultimatum lancé par la coalition internationale, de monter une opération de bons offices. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, avait ensuite affiché son opposition à la guerre, avant de démissionner. L'« ambiguïté » française n'était pas un vain mot.

L'Irak se battait avec des armes dont la France lui avait en quelque sorte fait cadeau : la dette de Bagdad envers Paris avoisinait les 25 milliards de francs, dont 14 pour le militaire. Une intense coopération avait en effet été lancée entre les deux pays, en 1974, par le premier ministre Jacques Chirac, qui effectuait, cette année-là, la première visite officielle d'un chef de gouvernement français à Bagdad. En 1975, Saddam la lui rendait à Paris ; des contrats étaient signés, ainsi qu'un accord de coopération sur l'énergie nucléaire civile (centrale de Tamouz). La France était devenue le deuxième fournisseur d'armes et de génie civil de ce pays.

MAUVAIS PAYEUR

Dans la guerre Iran-Irak, Valéry Giscard d'Estaing choisit son camp : Bagdad. La France allait le clamer plus fort après l'alternance de 1981, notamment par la voix de Claude Cheysson. En 1983, Paris prêtait à l'Irak cinq super-Etendard armés d'Exocet. M. Chirac revenu à Matignon, des contrats continuèrent d'être signés avec Bagdad. Paris s'apercevra à la fin du conflit avec l'Iran que Saddam n'est pas bon payeur. Le « héros » du nationalisme arabe en continuera pourtant d'exercer une fascination durable sur certains milieux industriels et politiques français, toutes tendances confondues.

Si M. Chirac a viré sa cuti lors de l'invasion du Koweit, ce ne fut pas le cas de tout le monde : passes d'armes de Charles Pasqua avec Alain Juppé, notamment pour des visas délivrés sans concertation à des officiels irakiens par le ministre de l'intérieur de l'époque ; visites à Bagdad de chefs d'entreprise, de l'ancien chef d'état major des armées Jeannou Lacaze (1981-1985), de M. Chevènement ; création d'un nouveau groupe d'amitié franco-irakienne par la députée RPR Roselyne Bachelot... A cela beaucoup de choses se mêlent : chez ceux qui ont l'indéracinable conviction que la France doit mener une « politique arabe » la démarquant des Etats-Unis, et que celle-ci passe par Bagdad ; chez les industriels songeant à l'après-embargo ; chez les politiques préoccupés par les souffrances liées à l'embargo. Tout l'échiquier politique sera représenté, en septembre 2000, dans l'opération « un avion pour l'Irak ».

La politique officielle de la France ne peut cependant plus être taxée de pro-irakisme. M. Chirac, comme Lionel Jospin, avaient été sans ambiguïté en 1991. Ils n'ont jamais remis en question le fait que Saddam devait se plier aux résolutions de l'ONU ; ils l'ont toujours présenté comme le premier responsable du drame frappant son pays. Cette fermeté sur le fond a permis à la France de plaider, depuis 1994, pour rendre l'embargo moins cruel au peuple irakien. Ainsi, en 1998, quand la France s'opposa à l'intervention militaire dont les Etats-Unis menaçaient l'Irak, elle put le faire sans s'attirer de discrédit dans l'administration Clinton.

La France est aujourd'hui engagée sur une voie périlleuse. A l'intérieur, M. Chirac va être contesté pour n'avoir pas dit « non » d'emblée à une guerre contre l'Irak. A l'extérieur, si la France devient un allié trop encombrant, Washington n'hésitera pas à lui rappeler son passé pro-irakien.

Claire Tréan

Bernard Kouchner, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« La position de la France est excellente »

Croyez-vous à la réalité d'une menace irakienne sur la sécurité du monde ?

Saddam Hussein est un danger pour le monde. Sans aucun doute et depuis longtemps. Pourquoi maintenant ? Ça, c'est une autre affaire.

Cela justifie-t-il une guerre préventive visant à renverser son régime, comme les Etats-Unis y semblent déterminés ?

Une guerre préventive est une notion qui me paraît non seulement très juste mais qui s'approche de ce que, avec d'autres, nous avons proposé comme devoir, puis droit d'ingérence. Le droit d'ingérence n'est pas forcément la guerre, c'est la prévention de la guerre. Mais à un moment donné, il vaut mieux décider de faire la guerre à qui menace la démocratie et les pays avoisinants en général, plutôt que d'attendre, de se réveiller trop tard et d'avoir à la faire de toute façon.

N'est-ce pas admettre tout simplement le droit du plus fort, des Etats-Unis en l'occurrence ?

Vous avez raison : le droit d'ingérence ne peut être décidé par un seul pays, mais doit l'être par des organisations internationales. C'est ce que la France a proposé et son rôle a été essentiel pour proposer que l'opération se fasse en deux temps, sous l'égide des Nations unies.

C'est une bonne position ?

Excellente. Bien meilleure que l'unilatéralisme allemand ou anglais.

Et si les Américains ne respectaient pas les résolutions de l'ONU ?

Nous n'en sommes pas là. Mais on ne pourra pas les empêcher d'intervenir en Irak s'ils veulent le faire. Tout est dans la préparation, si on fait ça trop vite, je pense qu'on se trompera.

La France devrait-elle participer militairement à une telle opération ?

Je vois mal la France isolée par rapport à une alliance qui a beaucoup compté dans son histoire. Je me souviens de la Bosnie et de ses 250 000 morts : nous avons trop attendu.

Trois députés de l'UMP se sont rendus en Irak et affirment avoir visité des sites litigieux sans y trouver trace d'armes de destruction massive. Comment jugez-vous cette initiative ?

Est-ce un soutien au peuple irakien opprimé par Saddam Hussein ou est-ce un soutien au régime de Saddam Hussein ? Je serais ravi d'entendre une réponse de ces trois députés. Je me méfie beaucoup des gens qui, au nom d'une pseudo-République ou d'un pseudo-modernisme, défendent un régime d'assassins.

Propos recueillis par Patrick Cohen, Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

François Chérèque, secrétaire général de la CFDT

« Le gouvernement Raffarin commet les mêmes erreurs de méthode que le gouvernement Jospin »

Pour la confédération, le projet de loi Fillon accentue les inégalités entre les salariés

L'ENTRETIEN que nous publions a été relu et amendé par son auteur.

Que pensez-vous du projet de loi Fillon ?

Le gouvernement est parti d'une analyse erronée des 35 heures. Il affirme que la réduction du temps de travail a mis les entreprises en difficulté et entravé le dialogue social. C'est faux. Le ministre du travail lui-même a récemment remis aux partenaires sociaux une étude officielle prouvant que, là où il y a eu négociation, chacun y a gagné et ni les salariés ni les employeurs ne veulent revenir en arrière. Il y a des problèmes dans deux cas : quand le passage aux 35 heures s'est fait sur décision unilatérale de l'employeur, sans négociation ni réorganisation du travail ; et quand les entreprises sont restées aux 39 heures. Il s'agit en général de petites entreprises avec de nombreux salariés à temps partiel et payés au smic horaire. Ils se sentent les dindons de la farce. Or le projet Fillon n'arrange rien. Il accentue les inégalités entre eux et les salariés des grandes entreprises. Les retardataires de la RTT deviennent carrément des oubliés...

Les PME y trouveront peut-être leur compte...

Sûrement pas. C'est un mauvais calcul économique et social. Pour être attractives, les PME ne doivent pas proposer que des « moins ». Sinon, les salariés iront ailleurs et elles auront de sérieux problèmes d'embauche. Pour certaines, les difficultés de recrutement ont déjà commencé. Par ailleurs, prendre des décisions aboutissant à rogner les droits des salariés des PME, donc à nourrir leur ressentiment et à accentuer les fractures à l'intérieur du salariat, n'est pas très cohérent avec l'analyse que l'on peut faire du scrutin du 21 avril et des causes, notamment sociales, de l'installation durable des extrêmes et de l'abstention dans le paysage politique français.

JACK GUEZ / AFP

Le 28 août, M. Fillon, ministre des affaires sociales, recevait M. Chérèque et lui exposait ses projets sur les 35 heures, la baisse des charges et le smic.

Quelles dispositions vous semblent les plus contestables ?

Le gouvernement a fait miroiter aux salariés la promesse qu'ils pourraient choisir entre du temps libéré ou de l'argent. En réalité, une partie d'entre eux va perdre sur les deux tableaux. Les salariés des entreprises de plus de 20 personnes, qui auraient dû passer à 35 heures, se verront privés, avec le décret modifiant le régime des heures supplémentaires, de sept jours de repos compensateur. Quant à ceux des entreprises de moins de 20 personnes, non seulement ils risquent d'attendre longtemps les 35 heures mais ils feront 10 % d'heures supplémentaires pour seulement 1 % de salaire en plus. Et ils n'auront pas le choix. Au final, c'est un marché de dupes.

Que pensez-vous du débat sur les allégements de charges ?

La CFDT a toujours été favorable à des contreparties aux allégements de charges. Car c'est la conjonction de la réduction négociée du temps de travail et des allégements de charges qui est créatrice d'emplois. En décidant de déconnecter les baisses de charges du passage aux 35 heures, le gouvernement Raffarin fait un mauvais choix pour l'emploi et le dialogue social dans les entreprises.

Et sur le smic ?

Il y aura alignement par le haut de tous les niveaux de smic, ce qui supprimera des inégalités inacceptables entre smicards. C'est un point positif. En particulier pour les travailleurs pauvres, les salariés à temps partiel contraint, souvent des jeunes embauchés, qui, en trois ans, vont recevoir l'équivalent d'un treizième mois. Le gouvernement a choisi la bonne solution sur un sujet compliqué.

Globalement, comment jugez-vous la méthode Raffarin ?

Nous avons été surpris d'avoir été consultés sur une version imprécise du projet de loi, le 6 septembre, en commission nationale de la négociation collective, et de voir, dans la foulée, le premier ministre annoncer à la presse d'autres dispositions. Cette attitude pose un problème de confiance. Et procède d'une réelle incompréhension du dialogue social. Le gouvernement Raffarin nous dit *« on vous écoute »* et prend aussitôt des décisions sur un sujet sur lequel les partenaires sociaux avaient une légitimité à négocier... Il commet les mêmes erreurs de méthode que le gouvernement Jospin. Nous avions besoin de cas par cas, on nous impose du prêt-à-porter !

Qu'allez-vous faire ?

Nous ferons des propositions pour faire évoluer le texte au Parlement. Et nous disons à la majorité, faites attention ! Si vous avez retenu les leçons du 21 avril, vous devez comprendre qu'il faut des corps intermédiaires pour que les décisions soient prises au plus près du terrain. Laissez-nous faire notre travail, sinon les mécontentements s'amplifieront et vous en ferez les frais... Par ailleurs, nous pensons que le gouvernement doit sortir du flou sur plusieurs sujets – la démocratie sociale, l'emploi, la santé, la réforme de l'Etat et les retraites – et que nous, partenaires sociaux, nous devons négocier. Pour la CFDT, le sujet de négociation prioritaire, c'est l'emploi. Il faudra bien que le patronat y vienne. Il n'a pas d'autre choix que de négocier, sauf à se contredire sur sa démarche de refondation sociale.

Propos recueillis par Claire Guélaud

Mme Buffet pour un « retour aux sources du communisme »

La dirigeante du PCF, à la Fête de « l'Humanité », a tenté de répondre aux doutes des militants

LE PCF veut croire à un sursaut. Et c'est Marie-George Buffet qui a esquissé, dimanche 16 septembre, lors du traditionnel grand discours de clôture de la Fête de l'Humanité, les voies du rebond. L'exercice était délicat. Trois jours durant, des discussions informelles dans les stands au moindre débat, la base communiste s'est montrée très critique pour l'expérience de la gauche plurielle et pour la direction du parti. Une partie a montré qu'elle était loin d'être insensible aux sirènes de la LCR. Dès lors, c'est avant tout à ses troupes que la secrétaire nationale du PCF a tenues à adresser des signes, sur le thème *« je prends acte, je vous ai compris »*.

C'est donc autour des thèmes du *« retour aux sources du communisme »* et de *« la riposte face à la droite »* que Mme Buffet a articulé son intervention. Insistant sur la volonté du PCF de renouer avec le combat anticapitaliste, elle a invité les communistes *« à être du parti de la riposte »* pour *« ne pas laisser les mains libres à la droite »*. Dénonçant la politique du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, elle s'en est prise aux choix budgétaires, en s'interrogeant : *« Quelle est cette société qui a délaissé ses enfants pour construire un nouveau porte-avions ? »* Evoquant EDF-GDF et France Telecom, la dirigeante du PCF a invité *« toutes les forces de progrès à fonder une coordination de lutte contre les privatisations »*. Avant de réclamer une mobilisation de *« tous les démocrates »* contre les réformes des modes de scrutin – qualifiées de *« lois scélérates »*.

Après avoir appelé la *« France à ne pas céder à la pression américaine »* s'agissant de l'Irak, la secrétaire nationale du PCF est revenue longuement sur l'échec électoral de la gauche et de sa propre formation lors de la présidentielle et des législatives. *« La dispersion des voix n'est pas une explication suffisante. Si la gauche plurielle a été sanctionnée, c'est pour des raisons beaucoup plus profondes : ses abandons, son refus d'entendre le peuple, son refus de s'attaquer au cœur du système, à la puissance de l'argent, à une Europe du recul social »*, a-t-elle déclaré, sous les applaudissements. *« La gauche doit renouer avec tous ceux et celles qui l'ont abandonnée parce qu'elle les a abandonnés »*, a-t-elle encore souligné. *« Ce que nous devons préparer,* a-t-elle ajouté, *ce n'est pas l'alternance, mais l'alternative »*, indiquant sa volonté de travailler *« à des rassemblements politiques efficaces pour aujourd'hui et pour demain »* et avant de plaider pour *« un communisme impertinent, responsable, utopiste et crédible »*.

« Je ne pense pas qu'on a bien géré la participation gouvernementale » confiait Mme Buffet en marge de la fête. *« On est resté cinq ans dans la majorité et l'on n'a pas consacré un seul conseil national à tirer le bilan de ce qui se passait, de ce à quoi on servait. »* La secrétaire nationale du PCF a confirmé son intention de voir la direction remettre collectivement ses mandats avant le prochain congrès. *« Il faut préparer une relève »*, a -t-elle déclaré. S'agissant de la passe d'armes qui a opposé Patrick Braouezec à Robert Hue, le premier – député de Seine-Saint-Denis – réclamant le départ du second, président du PCF —, Mme Buffet, profitant de la fête de l'*Humanité,* pour accroître son ascendant sur le parti, a dit *« ne pas vouloir entrer dans les batailles de personne »*, tout en reconnaissant l'existence de jeux de pouvoir. M. Hue, pour sa part, a cité Talleyrand pour répondre à M. Braouezec : *« Souvent insuffisant, toujours suffisant. »* En indiquant au passage : *« Rien ne s'oppose à ce que je sollicite un nouveau mandat »* à l'occasion du prochain congrès du PCF.

Caroline Monnot

Une vedette nommé Olivier Besancenot

La Fête de *L'Humanité* a consacré la popularité d'Alain Krivine et surtout d'Olivier Besancenot... auprès des communistes. Dans les allées du parc de La Courneuve, l'ex-candidat de la LCR à l'élection présidentielle provoque attroupements, claques dans le dos, demandes d'autographe... Les adolescentes se poussent du coude, piquent des fous rires, avant d'aller adresser la parole au jeune facteur. On se fait photographier à ses côtés en famille, y compris lorsqu'on arbore un autocollant de sa section du PCF. Une militante quitte son stand et feint de s'indigner. *« Ça suffit comme cela, la LCR ! »*, lance t-elle en rigolant. *« C'est fou, ils n'ont qu'à se baisser pour ramasser la mise »*, commentait, dimanche, un peu désabusée, Francine Bavay, porte-parole des Verts.

Les Verts, divisés, préparent leur congrès et la succession de Dominique Voynet

IL aura fallu plus de deux heures aux Verts, réunis samedi 14 septembre en conseil national, pour décider de la forme et du plan de leurs motions pour le congrès de décembre. *« Un débat crypto-crypté »*, selon le député européen Alain Lipietz.

Trois points ont finalement été retenus : bilan, positionnement politique et fonctionnement du parti. *« Les Verts ne veulent plus de combat de chefs et ne veulent plus d'unité de façade*, estime M. Lipietz. *Sauf que c'est contradictoire. »*

Mme Voynet, qui quittera son poste de secrétaire nationale en décembre, a exhorté les Verts à ne *« pas rajouter leurs propres désordres à la confusion ambiante »*. Mais les écologistes sont repartis dans leurs jeux d'appareil pour savoir qui sera majoritaire dans trois mois et demi et qui remplacera Mme Voynet. Dîners et déjeuners se sont tenus en marge du CNIR pour préparer les manœuvres.

Un texte lancé sur Internet par quelques trentenaires du parti – François de Rugy, Christophe Porquier, Jean-Marc Brûlé et Franck Contat –, appelant à une motion de rassemblement dès le premier tour du congrès, a légèrement bousculé la donne. Il a été immédiatement signé par plus de cent personnes, parmi lesquelles des partisans historiques de Mme Voynet.

Les discussions vont se poursuivre, selon M. de Rugy, avec l'ensemble des courants. Quant à Noël Mamère et Mme Voynet, ils semblent décidés, n'ayant pas d'autre choix, à poursuivre leur alliance. *« C'est comme l'accouplement des hérissons, dès qu'ils se rapprochent trop, ils se piquent »*, commente M. Lipietz. Chacun songeant à la présidentielle de 2007.

Lui-même poursuit la construction de son courant, « Désir de Vert », tout comme le « Pôle écolo » de Maryse Arditi et Jean Desessard. Marie-Hélène Aubert, candidate au secrétariat national, se sentant *« lâchée »* par l'actuelle titulaire et par M. Mamère, envisage la création de son propre courant.

B. G.

APPEL À LA SOLIDARITÉ NATIONALE

21 morts - 9 disparus
92 % du territoire sinistré
des millions d'Euro de dégâts

Le Département du Gard connait,
suite aux inondations, une situation catastrophique.

Les Gardois
ont besoin de vous

Versez vos dons à : Trésor Public
Inondations Gard - Trésorerie Générale
22 avenue Carnot - 30943 Nîmes cedex 9

LE GARD
CONSEIL GENERAL

Hôtel du Département - Rue Guillemette - 30044 cedex 9
Tél. : 04 66 76 76 76 - Fax : 04 66 76 77 41

Préparer avec succès :
IRA Concours administratif : mi-septembre à mi-novembre
DESCF Expertise comptable : fin septembre aux épreuves
Horaires compatibles avec une activité professionnelle
IPESUP 18, rue du Cloître Notre-Dame 75004
01 43 25 63 30 www.ipesup.fr
Enseignement supérieur privé

Six ans après sa démission, Jacques Mellick reprend la mairie de Béthune

Le candidat PS l'a emporté dès le premier tour

ARRAS (Pas-de-Calais)
de notre correspondante

La rumeur de la victoire de Jacques Mellick dès le premier tour de l'élection municipale partielle à Béthune (Pas-de-Calais) a rapidement fait le tour de la ville.

Dès 19 h 15, les premiers résultats sont proclamés. Dans la plupart des quartiers, la liste de l'ancien ministre de François Mitterrand est arrivée en tête. A 20 h 30, c'est officiel, M. Mellick est élu avec plus de 51,5 % des suffrages.

Juste après l'annonce de sa victoire, M. Mellick, accompagné de Marie-Noëlle Lienemann, dont il fut le suppléant malheureux aux législatives de juin, fait un discours d'apaisement parmi la foule venue l'applaudir : *« Je veux une ville rassemblée,* (...) *nous devons désormais travailler ensemble pour la ville de Béthune. »* Condamné, en 1995, à cinq ans d'inéligibilité pour *« faux témoignage »* en faveur de Bernard Tapie dans l'affaire OM-VA, M. Mellick fait un retour triomphal sur la scène politique. *« Je suis l'exemple même qu'on peut refaire surface quand quelqu'un vous a mis la tête sous l'eau. »*

Battu de 60 voix lors des municipales de mars 2001, M. Mellick avait obtenu du Conseil d'Etat l'annulation du scrutin en raison d'un tract jugé diffamatoire diffusé par l'équipe de son adversaire, Bernard Seux (PS). Dès l'annonce des résultats, dimanche soir, le maire sortant invalidé (rallié à Jean-Pierre Chevènement) brandissait à son tour la menace d'un recours *: « Après tout, il n'a été élu qu'avec 30 % des électeurs inscrits. »* M. Seux, qui pense déjà aux élections de 2007, a annoncé qu'il tiendrait son rôle d'opposant au sein du nouveau conseil municipal. *« Le grand perdant ce n'est pas moi, c'est le PS, qui s'est fourvoyé en soutenant à nouveau Mellick. Je sais* (...) *qu'il veut revenir en mairie pour étouffer certains dossiers compromettants qu'il avait dû abandonner en partant en 1996 ! »*

En attendant, les « mellickiens », savourent la victoire *: « Ce qu'il a pu faire, c'est du passé, il a toujours été un bon maire. »* D'autres, en revanche, sont plus désabusés – *« Qui a menti... mentira ! »* – ou carrément écœurés : *« Il n'y a plus qu'à nommer Bernard Tapie à la tête du Crédit lyonnais ! »* Le nouveau conseil municipal sera installé dimanche 22 septembre.

Claire Mesureur

■ **Béthune (PAS-DE-CALAIS, premier tour).**
I., 20 081 ; V., 12 116 ; A., 39,66 % ; E., 11 911.
Liste PS de Jacques Mellick, 6 143 (51,57 %), 27 sièges ; liste div. g. de Bernard Seux, s., 3 979 (33,41 %), 6 sièges ; liste div. d. de Anne-Marie Duez, 1 097 (9,21 %), 1 siège ; liste Verts d' Alain Alpern, 692 (5,81 %), 1 siège.

[11 mars 2001 : I, 20 173 ; V., 12 703 ; A., 37,03 % ; E., 12 266 ; div. g. (Mellick, PS), 5 413 (44,13 %) ; PS + div. (Seux, d.), 3 307 (26,96 %) ; div. d. (Deruelle), 1 347 (10,98 %) ; RPR (Duez), 1 232 (10,04 %) ; Verts (Alpern), 967 (7,88 %).]

Julien Dray rompt avec Jean-Luc Mélenchon, consacrant la scission de la Gauche socialiste

Le député de l'Essonne accuse l'ancien ministre de Lionel Jospin de « persister dans sa volonté de liquider » leur courant en voulant s'allier à Henri Emmanuelli

UNE « CONJURATION ». Julien Dray ne mâche pas ses mots : dans un texte adressé, lundi 16 septembre, à *« tous les militants de la Gauche socialiste »* (GS), le député de l'Essonne rompt avec Jean-Luc Mélenchon. A l'issue des tumultueuses rencontres d'été de la GS à Nantes, le 31 août, l'ancien ministre de Lionel Jospin avait obtenu un vote unanime de son conseil national pour participer à la création d'un nouveau courant avec les amis d'Henri Emmanuelli, les 27 et 28 septembre, à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). M. Dray avait dû se rallier mais affirmait y avoir ajouté des conditions autour d'une *« coorganisation »* de la rencontre, suivie d'une *« conférence nationale ouverte à tous ceux qui veulent ancrer le PS à gauche et empêcher la dérive libérale ».*

Le 14 septembre à Paris, M. Mélenchon a réuni un nouveau conseil national de la GS, avec, selon son communiqué, *« 90 % des clubs départementaux »* de son courant. La fondation d'un nouveau courant, sur un *« projet en rupture avec la mondialisation libérale »*, rassemblera *« des militants de toutes origines »*, au-delà de la GS. A l'exception de Gérard Filoche, qui lui reste fidèle, les amis de M. Dray n'ont pas participé à ce qu'il qualifie de *« réunion des amis et des collaborateurs de Jean-Luc ». « Cette équipe, sûre d'elle-même, persiste et signe dans sa volonté de liquider la Gauche socialiste »*, écrit M. Dray qui se dit soutenu par les Bouches-du-Rhône, le Nord, le Pas-de-Calais, et l'Ile-de-France, à l'exception de l'Essonne partagée entre les deux frères ennemis.

La scission de la GS est donc consommée. A son tour, M. Dray convoque un conseil national du courant pour le 21 septembre, afin de *« continuer »* la Gauche socialiste et *« ancrer le PS à gauche et empêcher sa prise de contrôle par l'aile libérale blairiste ».* Il s'agira de proposer, pour le début novembre, une *« conférence nationale »*, première étape d'un *« rassemblement »* où *« chacun a sa place, y compris Henri Emmanuelli ».* Toujours secrétaire national du PS chargé la sécurité, M. Dray a contacté Arnaud Montebourg, des jeunes de « Nouvelle gauche » et des premiers fédéraux. Marie-Noëlle Lienemann, qui refuse de choisir entre M. Dray et M. Mélenchon, ira à Argelès, *« dans un esprit d'ouverture »* face au nouveau courant mais reproche à « Jean-Luc » *« d'avoir commis une grave erreur en voulant dissoudre tout de suite la Gauche socialiste ».* Elle refuse une *« logique d'enfermement »* où la rénovation du PS serait incarnée sur le plan idéologique par MM. Emmanuelli et Mélenchon et sur le plan politique par MM. Dray et Montebourg...

ROULER POUR M. FABIUS

Dans son *« adresse »*, M. Dray ironise sur la réunion aujourd'hui de *« ceux qui, à l'époque, dénonçaient les reniements du gouvernement Jospin et ceux qui en étaient devenus les plus zélés défenseurs ».* Il évoque un *« Jean-Luc »* qui ne répond pas à ses messages pendant l'été, *« la décision de liquider la GS »* ayant été prise, en août à Foix dans la villa prêtée par Jean-Pierre Bel, sénateur PS de l'Ariège, où MM. Mélenchon et Emmanuelli se seraient livrés à *« l'organisation préméditée de la liquidation sans condition de la Gauche socialiste ». « Elle a même été célébrée au champagne »*, écrit-il. Au *« mépris de la démocratie »*, aucune de ses conditions votées à Nantes, ajoute-t-il, n'a été retenue après, confirmant une *« opération manœuvrière ».*

Blessé personnellement par des *« bordées d'injures »*, M. Dray multiplie les exemples de cette *« conjuration »* et accuse M. Emmanuelli de s'être prêté à ce *« démantèlement »* de la GS. *« Les courants de gauche du PS,* écrit-il, *en se recroquevillant sur eux-mêmes* (...) *commettraient une lourde faute. Ils donneraient le signe au peuple de gauche que le PS serait désormais entre les mains des tenants de la voie blairiste. Resterait alors, en toute logique, un seul choix : quitter le parti. Sinon quoi d'autre et pour quoi ? ».* Il les soupçonne aussi de s'apprêter à rouler demain..., lors de la présidentielle de 2007, pour Laurent Fabius : *« C'est la construction d'une nouvelle petite écurie au vernis de gauche qui va sentir bon l'esprit du congrès de Liévin* [en 1994] *: "À gauche toute !" (dans le texte de la motion) et pour la présidentielle, c'est-à-dire pour les choses sérieuses, le candidat sera... celui des sondages ! On comprend. »* Sa conclusion claque comme un défi : *« Moi, je reste fier d'être Gauche socialiste ! »*

Michel Noblecourt

Une élection municipale partielle

Vauvert (GARD, second tour).
I., 7 286 ; V., 5 283 ; A., 27,49 % ; E., 5 140.
Liste UMP de Gérard Gayaud, 2 724 (53,00 %), 26 sièges ; liste PS de Guy Roca, s., 2 416 (47,00 %), 7 sièges.

[Le maire sortant, Guy Roca, qui détenait les commandes de la ville depuis treize ans et avait été élu dès le premier tour en mars 2001, essuie une défaite cuisante. Le PS perd ainsi la dernière ville du sud du Gard dirigée par la gauche.

8 septembre 2002 : I., 7 286 ; V., 4 675 ; A., 35,84 % ; E., 4 575 ; PS (Roca), 2 015 (44,04 %) ; UMP (Gayaud), 1 991 (43,52 %) ; FN (Berthezène), 408 (8,92 %) ; MNR (Servile), 161 (3,52 %).]

Quatre cantonales partielles

GARD
Sumène (second tour).
I., 2 304 ; V., 1 329 ; A., 42,32 % ; E., 1 278.
Yves Bresson, div. g., 813 (63,62 %)... *ÉLU*
Thérèse Barral, div. g., c. m. de Saint-Julien-de-la-Nef, 465 (36,38 %).

[Le canton reste à gauche, mais l'épouse du conseiller sortant, Jean Barral, décédé, ne succédera pas à son mari.

8 septembre 2002 : I., 2 304 ; V., 1 285 ; A., 44,23 % ; E., 1 259 ; Yves Bresson, div. g., 566 (44,96 %) ; Thérèse Barral, div. g., c. m. de Saint-Julien-de-la-Nef, 378 (30,02 %) ; Jean-Paul Durand, div. d., 203 (16,12 %) ; Oleg Tchechovitch, PCF, 112 (8,90 %).]

HAUTES-PYRÉNÉES
Maubourguet (premier tour).
I., 3 883 ; V., 2 115 ; A., 45,53 % ; E., 2 058.
Jean Guilhas, PS, m. de Maubourguet, 1 474 (71,62 %)... *ÉLU*
André Dantin, PCF, 341 (16,57 %) ; Lucien Soumoulou, div. d., 179 (8,70 %) ; Alain Laborde, FN, 64 (3,11 %).

[Le maire (PS) de Maubourguet, Jean Guilhas, remporte dès le premier tour le siège laissé vacant par Jean Glavany après son élection aux législatives de juin pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul des mandats.

15 mars 1998 : I., 3 913 ; V., 2 603 ; A., 33,48 % ; E., 2 470 ; Jean Glavany, PS, d., m., a. min., 1 263 (51,13 %) ; Stéphane Lartigue, UDF-FD, 599 (24,25 %) ; André Dantin, PCF, adj. m., 303 (12,27 %) ; Serge Rodriguez, FN, 161 (6,52 %) ; Françis Coulom, Verts, 144 (5,83 %).]

GARD
Aigues-Mortes (premier tour).
I., 12 101 ; V., 5 089 ; A., 57,95 % ; E., 4 990.
Ball. : Léopold Rossot, UMP, 2 101 (42,10 %) ; Robert Crauste, PS, c.m. du Grau-du-Roi, 1 251 (25,07 %).
Elim. : Thierry Féline, div. d., m. de Saint-Laurent-d'Aigouze, 921 (18,46 %) ; Mireille Ribanier, FN, 394 (7,90 %) ; Jean-Luc Damour, PCF, 322 (6,45 %) ; Robert Bérenguier, div., 1 (0,02 %).

[La droite devrait conserver à l'issue du second tour le siège laissé vacant par Etienne Mourrut, élu à l'Assemblée nationale en juin.

15 mars 1998 : I., 10 752 ; V., 7 162 ; A., 33,39 % ; E., 6 883 ; Etienne Mourrut, RPR, m., 2 971 (43,16 %) ; Robert Crauste, PS, c.m., 1 681 (24,42 %) ; Julien Longo, FN, 1 066 (15,49 %) ; Jean-Pierre Bas, PCF, c.m., 943 (13,70 %) ; Marie-José Berger, écol., 127 (1,85 %) ; Robert Berenguier, div. d., 95 (1,38 %).]

HÉRAULT
Castelnau-le-Lez (premier tour).
I., 16 339 ; V., 4 777 ; A., 70,76 % ; E., 4 696.
Ball. : Frédéric Lafforgue, UMP, adj. m. de Castelnau-le-Lez, 1 809 (38,52 %) ; Pierre Bonnal, PS, m. du Crès, 1 554 (33,09 %).
Elim. : Jean-Marie Rouché, div. d., 570 (12,14 %) ; Jean-Louis Pelletier, FN, c.r., 395 (8,41 %) ; François Labertrande, Verts, 205 (4,37 %) ; Marylise Blanc, PCF, 125 (2,66 %) ; Olivier Allain, P. rép., 38 (0,81 %).

[Près des trois quarts des électeurs ne se sont pas déplacés pour ce premier tour. Frédéric Lafforgue (UMP) devrait néanmoins conserver au second tour le canton détenu par Jean-Pierre Grand, élu député (UMP) en juin.

15 mars 1998 : I., 15 342 ; V., 9 529 ; A., 37,89 % ; E., 9 122 ; Jean-Pierre Grand, RPR, c.r., m., 3 272 (35,87 %) ; Anne-Yvonne Le Dain, PS, 2 809 (30,79 %) ; Hélène Zouroudis, FN, 1 462 (16,03 %) ; Pierre Dudieuzère, RPR diss., m., 902 (9,89 %) ; Gérard Francès, PCF, 411 (4,51 %) ; Georges Fandos, écol., 266 (2,92 %).]

www.intel.fr

De microscopiques innovations peuvent-elles avoir des répercussions sur une entreprise entière ?

Intel dépose en moyenne trois brevets technologiques chaque jour.

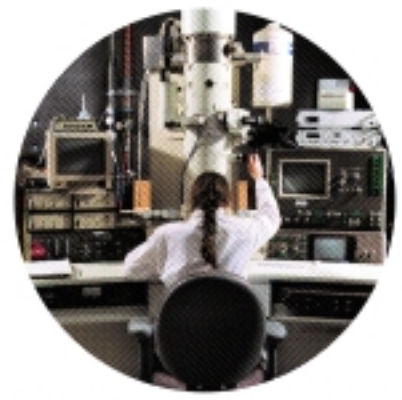

Les ingénieurs d'Intel travaillent à une échelle submicronique. En innovant à un tel niveau, nous continuons à améliorer les performances des ordinateurs et à réduire leurs coûts.

C'est l'une des raisons pour lesquelles les sociétés du monde entier constatent quotidiennement des progrès notables sur leur activité. Des PC aux centres serveurs, les processeurs d'Intel améliorent sans cesse les performances et réduisent les coûts. Juste parce qu'Intel fait de

l'innovation une science.

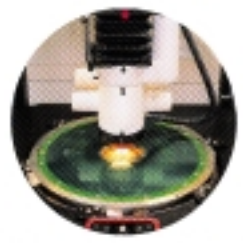

La qualité d'Intel est assurée en examinant les processeurs sous des microscopes parmi les plus puissants du monde.

Quelques 221 millions de transistors sur un seul processeur Intel® Itanium® 2.

Yes.*

intel.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Le nombre de candidats à l'enseignement dans le second degré accuse **UNE CHUTE INQUIÉTANTE**, 6,7 % de moins que l'an passé, selon des statistiques non publiées que s'est procurées *Le Monde*. A l'inverse, dans le primaire, le concours de professeurs des écoles a fait le plein avec 16 % de candidats en plus qu'en 2001. Cette **CRISE DES VOCATIONS** pour les professeurs des collèges et lycées s'explique en partie par la crainte des candidats d'être affectés dans un **ÉTABLISSEMENT RÉPUTÉ DIFFICILE**, dans une zone géographique qu'ils n'ont pas choisie. Le sociologue André Robert explique en partie cette désaffection par la revalorisation du statut des professeurs des écoles. Cette tendance s'inscrit dans une **SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DIFFICILE** puisque 40 % du corps enseignant partira en retraite d'ici à 2010.

La crise des vocations des professeurs au collège et au lycée

Les candidats à l'enseignement dans le second degré étaient cette année 6,7 % de moins qu'en 2001. A l'inverse, pour le primaire, les postulants ont augmenté de 16 %. Une évolution qui traduit la crainte de débuter dans des établissements ou des zones difficiles

LES CANDIDATS à l'enseignement boudent les collèges et lycées mais plébiscitent les écoles. La session 2002 des concours de l'éducation nationale est marquée par une nette diminution du nombre des candidats à l'enseignement dans le second degré (– 6,7 % de présents lors des épreuves) et, à l'inverse, par une forte augmentation des postulants dans le premier degré (+ 16 % de présents), selon des statistiques non publiées dont *Le Monde* a eu connaissance. Ces évolutions mettent en relief la coupure entre le secondaire, pénalisé par l'image des collèges, et le primaire, où l'entrée dans le métier est jugée moins délicate. Cette crise des candidatures pour les collèges et lycées intervient alors que la France, comme la plupart des pays européens, doit renouveler près de 40 % du corps enseignant d'ici à 2010.

La bonne nouvelle vient donc du primaire. Avec 16 % de candidats présents en plus par rapport à 2001, le concours de professeur des écoles a fait le plein : quelque 54 800 personnes ont passé les épreuves, contre 47 200 l'année dernière. Cette hausse doit néanmoins être relativisée. Depuis 2002, en effet, les candidats peuvent se présenter dans deux académies différentes, ce qui tend à gonfler mécaniquement le nombre des candidatures. L'attractivité accrue du professorat des écoles masque par ailleurs de très fortes disparités. A Versailles, Créteil, Reims et en Guyane, on a ainsi compté moins de deux candidats par enseignant recruté en 2001 alors que dans sept académies, dont la Corse, Nice et Clermont-Ferrand, il y a eu plus de quatre candidats.

Le constat est plus inquiétant pour le secondaire. Certains capes connaissent une désaffection spectaculaire alors que le nombre de postes a très fortement augmenté. Parmi les plus touchées, figurent la physique-chimie (– 12,8 % de présents par rapport à 2001), les mathématiques (– 12 %), l'histoire-géographie (– 10,8 %), les lettres modernes (– 9,8 %) et les sciences de la vie et de la terre (– 9,6 %). Les agrégations sont également concernées (– 12,4 %), comme les concours conduisant aux lycées professionnels (– 8 %). Seul l'enseignement technique émerge (+ 1,7 %). La baisse constatée en 2002 s'ajoute à celle des années précédentes. Au total, en six ans, les Capes et les concours des lycées professionnels ont perdu plus du quart de leurs candidats.

LE PRIMAIRE PLUS ATTRACTIF

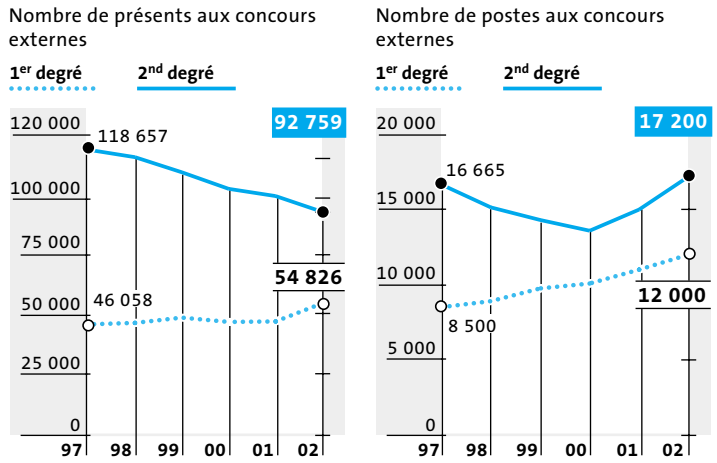

Source : ministère de l'éducation nationale

RELATIVISER L'IMPACT

La publication de ces chiffres contredit les déclarations faites par Jack Lang en janvier, alors qu'il était ministre de l'éducation nationale. Il avait annoncé que le nombre d'inscrits pour les concours menant aux collèges et aux lycées avait augmenté de 3 % (*Le Monde* du 11 janvier), allant même jusqu'à évoquer lors d'une émission télévisée une hausse *« de 7 % à 8 % »* des inscriptions. La Rue de Grenelle ne disposait alors, en réalité, d'aucune information fiable sur le second degré. De fait, le nombre d'inscrits a finalement chuté de 10 % pour l'ensemble des collèges et lycées. Pour le primaire, les prévisions établies en janvier (+ 27 % de candidatures) se sont révélées proches de celles finalement constatées (+ 28,7 %) mais ont validé l'hypothèse avancée alors par les syndicats : l'autorisation donnée aux candidats de s'inscrire dans deux académies a multiplié le nombre d'inscriptions ; mais beaucoup ne se sont pas présentés aux examens (+ 16 % de présents).

Le ministère entend aujourd'hui relativiser l'impact de ce constat. D'abord parce qu'il reste toujours cinq candidats par poste en moyenne, alors que le seuil pour assurer la qualité des recrutements tourne autour de quatre. Ensuite parce que les jurys de concours – indépendants du ministère – ont considéré que le niveau des postulants restait correct. *« Les jurys ont accepté de pourvoir tous les postes et même de faire appel à des listes complémentaires en nombre important, y compris lorsqu'il y a eu moins de candidats »*, explique Pierre-Yves Duwoye, directeur des personnels enseignants.

POSTES PLUS EXPOSÉS

Le déficit d'attractivité du secondaire avait été mis en évidence dans un rapport remis à Jack Lang en mars. Jean-Pierre Obin soulignait combien l'entrée dans le métier pouvait être rebutante pour d'éventuels postulants. *« Plusieurs enquêtes indiquent qu'un des éléments les plus dissuasifs au choix du métier de professeur du second degré est aujourd'hui la crainte d'une première affectation dans une zone ou un établissement réputé difficile »*, indiquait-il. En raison de la prime donnée à l'ancienneté dans les procédures de mutation, les jeunes enseignants débutent très souvent dans des académies peu demandées (Créteil, Versailles, Lille...) et sur des postes plus exposés (ZEP, remplacement). *« Certains, qui auraient pu faire d'excellents professeurs de collège ou de lycée, se dirigent vers le professorat des écoles, non par goût mais par crainte de ces postes difficiles ou pour éviter un éloignement de leur famille »*, ajoutait le rapport en écho à la garantie donnée aux enseignants du primaire d'exercer dans l'académie où ils ont réussi le concours.

Les difficultés actuelles pourraient se renforcer. Le nombre d'enseignants à remplacer va continuer à croître en raison principalement des départs en retraite. De 31 400 sorties (retraites, décès, démissions) constatées en 2001, on devrait passer à plus de 38 000 en 2006. En parallèle, le vivier de candidats potentiels tend à se réduire du fait de la baisse des inscriptions dans l'enseignement supérieur, passage obligé pour toute carrière dans l'éducation. Cette évolution est encore plus sensible dans les disciplines scientifiques, qui subissent une crise des vocations en amont (*Le Monde* du 24 avril).

Face aux risques de pénurie, Jack Lang avait privilégié une politique de communication pour vanter les mérites du métier d'enseignant. Il avait refusé de procéder à des prérecrutements d'enseignants (les études sont financées en contrepartie d'un engagement à enseigner pendant une durée minimum). Dans l'enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon avait cependant obtenu que 200 élèves suivent des cycles préparatoires. L'actuel gouvernement n'envisage pas, selon Xavier Darcos, de mettre en place des prérecrutements dans l'immédiat. *« Cette solution est très coûteuse mais nous ne pouvons pas, aujourd'hui, l'exclure absolument pour les années 2007-2010 »*, affirme le ministre délégué à l'enseignement scolaire.

Luc Bronner

Les préinscriptions ouvertes fin septembre

Les préinscriptions pour la session 2003 des concours de recrutement seront ouvertes du mardi 24 septembre au mercredi 27 novembre, à 17 heures, par Minitel (3614 Edutel) ou Internet (www.education.gouv.fr/siac). Chaque candidat recevra ensuite un document pour confirmer par écrit son inscription, à renvoyer avant le 16 décembre à minuit.

Pour le second degré, les concours sont nationaux. Pour le premier degré, les concours sont académiques : chaque candidat choisit une académie, dans laquelle il effectuera sa formation et obtiendra son premier poste. La session 2003 sera marquée par deux nouveautés. D'une part, les académies ont été réparties en deux groupes, selon qu'elles sont ou non « déficitaires » en postes, avec deux dates de concours différentes. Les candidats pourront donc se présenter dans deux académies, choisies dans chacun des deux groupes : il sera par exemple possible de se présenter la même année à Versailles et à Nice, ou à Lille et à Montpellier. D'autre part, les modalités d'admission ont été revues : les épreuves du « second tour » seront désormais toutes orales.

DU PLAISIR,
DE LA DOULEUR
ET DE QUELQUES AUTRES

XAVIER BARD

L'Harmattan Editions

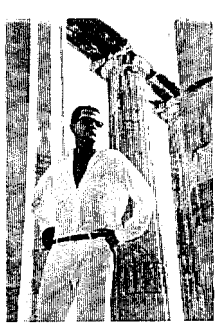

Par l'auteur de

POUR UNE LECTURE CRITIQUE
DE
LA TRANSCENDANCE DE L'EGO

TROIS QUESTIONS À... ANDRÉ ROBERT

1 En tant que sociologue, comment expliquez-vous la désaffection pour le second degré et l'engouement pour le premier degré ?

Depuis la création du corps de « professeur des écoles » en remplacement de celui des instituteurs, il y a plus de dix ans, la différence de statut – et peut-être de prestige – avec les professeurs de collège et de lycée s'est réduite. Pourquoi le basculement s'opère-t-il maintenant ? Sans doute parce qu'il faut un temps de décantation pour que cette uniformisation soit intériorisée par les candidats. A statut égal, les difficultés du métier de professeur dans le secondaire peuvent devenir un obstacle. C'est comme si, par anticipation négative, on pensait que, à équivalence de diplôme, le premier degré est plus aisé à dominer et plus gratifiant. Le métier de professeur des écoles s'anticipe sans doute plus volontiers comme pouvant s'exercer en véritable collectif, en petites équipes. A l'inverse, le métier de professeur s'anticipe comme plus individuel, plus solitaire, avec les risques que cela induit dans le contexte des collèges difficiles.

2 N'était-ce pas cette liberté, intellectuelle et pédagogique, qui, naguère, séduisait les candidats ?

Les enquêtes montrent que, prioritairement, on souhaite devenir professeur par amour d'une discipline. Or, l'activité des enseignants du secondaire a tendance à se déplacer de la matière à enseigner vers les problèmes d'animation de la classe. Les conditions de transmission du savoir qui, il y a vingt ans, étaient acquises d'avance, doivent aujourd'hui être construites. On peut s'épanouir dans un collège difficile, à condition de rencontrer un collectif pour aider à construire cette transmission pédagogique. Cela existe dans certains établissements, mais ce n'est sans doute pas immédiatement perceptible par les candidats.

3 Comment redonner envie de devenir enseignant ?

Je ne crois pas beaucoup aux campagnes de recrutement et les revalorisations ne sont pas répétables à l'infini. En revanche, il faudrait à l'Université, avant l'inscription à l'IUFM, des unités de préprofessionnalisation, ou de sensibilisation, qui mettent en relief le fait que, une fois dans la carrière, les professeurs expriment malgré tout leur satisfaction du métier.

Propos recueillis par Marie-Laure Phélippeau

De grandes disparités entre les disciplines

● **Concours externes.** Ils se divisent en cinq grandes catégories : le CAPE (Certificat d'aptitude au professorat des écoles) pour l'école maternelle et primaire ; le Capes pour les disciplines générales des collèges et les lycées ; le Capet pour les disciplines technologiques des lycées ; le CAPLP pour l'enseignement professionnel ; l'agrégation, pour le second degré (notamment les lycées) et l'enseignement supérieur. Les quatre premiers sont ouverts aux titulaires de la licence ou équivalent (bac + 3) et l'agrégation aux titulaires d'une maîtrise ou équivalent (bac + 4).

● **Qualité.** Avec 5 candidats par poste en moyenne, la qualité de recrutement du Capes reste assurée. Mais d'importantes disparités existent : 2 candidats par poste en lettres classiques et en éducation musicale, 4 en physique-chimie et en sciences et vie de la terre (SVT) contre 15 en sciences économiques et 27 en philosophie.

● **Enseignants titulaires.** En 2001, 332 000 instituteurs ou professeurs des écoles travaillaient dans l'enseignement public élémentaire ou adapté. 355 000 professeurs exerçaient dans le second degré (174 000 en collège, 135 000 en lycée général ou technologique et 46 000 en lycée professionnel) ; on comptait notamment 227 000 titulaires du Capes, 56 000 titulaires du CAPLP et 43 000 agrégés.

● **Départs en retraite**. En moyenne, entre 2003 et 2010, plus de 35 000 enseignants titulaires partiront chaque année à la retraite : 15 000 dans le premier degré et 20 000 dans le second degré.

« En Europe, le défi est d'apporter du "sang neuf" à la profession »

Un rapport du réseau d'information Eurydice s'inquiète de départs massifs à la retraite dans les dix prochaines années

LES PÉNURIES d'enseignants dans les collèges et, dans une moindre mesure, les excédents sont des phénomènes largement répandus en Europe, selon un rapport réalisé par le réseau européen sur l'information Eurydice, rendu public lundi 16 septembre, intitulé *L'Offre et la demande d'enseignants au niveau du secondaire inférieur général*. Qui plus est, cette situation risque de s'aggraver dans les dix prochaines années en raison du vieillissement de la profession.

Sur les trente pays étudiés par Eurydice (les Quinze, les douze pays candidats à l'accession ainsi que l'Islande, la Norvège et le Lichtenstein), trois seulement – l'Espagne, la Finlande et le Royaume-Uni pour ce qui est de l'Ecosse et de l'Irlande du Nord – sont *« à l'équilibre »* entre les besoins et les effectifs d'enseignants qualifiés disponibles pour l'année 2000-2001. Pour le reste, treize pays sont en situation de pénurie, six en excédent, tandis que huit autres, dont la France, connaissent les deux à la fois, ce qui s'explique par des variations géographiques ou liées à l'attrait des disciplines. Les pénuries d'enseignants concernent le plus souvent des remplacements temporaires.

Eurydice ne s'est pas appuyé sur des définitions nationales, trop différentes pour faire des comparaisons. La *« pénurie »* recense non seulement les cas où un poste est inoccupé mais aussi ceux où il est occupé par un enseignant ne disposant pas de l'ensemble des qualifications requises. A l'inverse, les *« surplus »* correspondent à une situation dans laquelle les besoins du système scolaire sont inférieurs au nombre d'enseignants qualifiés sur le marché.

DES SITUATIONS TRANSITOIRES

A quoi attribuer les pénuries ? Elles se rencontrent plus souvent dans les pays *« où le recrutement s'effectue de manière décentralisée, c'est-à-dire par annonce*, analysent les experts européens. *Cela s'explique notamment par une moindre sécurité de l'emploi, voire, dans certains pays, une précarisation de la profession »*. Or les pays où les sélections s'opèrent de manière centralisée, comme c'est le cas en France avec l'existence d'un concours, sont les moins nombreux. Par ailleurs, les politiques de planification mises en place dans dix-sept des trente pays étudiés par Eurydice s'avèrent inefficaces pour éviter les manques de professeurs qualifiés et semblent avoir *« essentiellement pour effet d'éviter les surplus »*.

D'autres raisons peuvent également expliquer ce déséquilibre. Politiques de limitation des dépenses publiques, conjoncture économique porteuse qui rend d'autres secteurs plus attractifs, salaires, charges de travail, évolution du nombre de diplômés, des départs à la retraite ou anticipés, perte d'intérêt des enseignants vis-à-vis de leurs professions, etc. En général, les matières pour lesquelles on constate des pénuries dans toute l'Europe sont celles où la demande est élevée dans d'autres secteurs professionnels plus rémunérateurs : les langues étrangères, les mathématiques, l'informatique et les matières scientifiques.

LE VIEILLISSEMENT DU CORPS ENSEIGNANT EN EUROPE

Pourcentage d'enseignants âgés de 50 ans ou plus dans le second degré (secteurs public et privé)

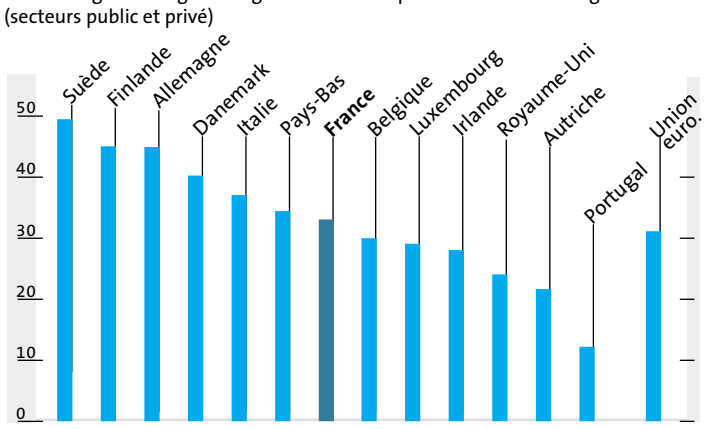

Source : Eurostat, UOE

A cette situation de déséquilibre se conjuguent des projections démographiques préoccupantes en raison du vieillissement du corps enseignant. *« Le défi à l'ordre du jour est d'apporter suffisamment de "sang neuf" à la profession pour remplacer la génération d'enseignants plus âgée, en particulier dans les pays où les départs à la retraite seront fort nombreux à court terme, par exemple en Allemagne, en France, en Finlande et en Suède »*, considèrent les auteurs.

Dans neuf pays (Allemagne, France, pays nordiques, République tchèque et Lettonie), les enseignants du secondaire (y compris les lycées) âgés de plus de 50 ans sont surreprésentés. Dans huit autres (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Royaume-Uni, Bulgarie, Roumanie et Slovaquie), ce sont les enseignants âgés de 40 à 49 ans. Cette pyramide des âges témoigne de recrutements massifs dans les années 1970 en raison de l'augmentation des élèves dans le secondaire. A cela s'ajoute le fait que la grande majorité des enseignants quittent la profession avant l'âge de la retraite.

Toutefois, dans plusieurs pays, *« le vieillissement et le départ à la retraite sont compensés par une baisse des effectifs d'élèves »* dans les dix prochaines années, estiment les experts. Ce serait le cas pour l'Allemagne, la France, l'Irlande, qui devront principalement corriger des situations transitoires de pénuries, et, à plus long terme et dans une moindre mesure, pour l'Italie et le Royaume-Uni. En revanche, le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède connaîtront une augmentation des effectifs.

Martine Laronche

Vive émotion chez les pompiers de Paris après la mort accidentelle de cinq des leurs à Neuilly

Les cinq hommes, âgés de 22 à 27 ans, ont été victimes de deux explosions alors qu'ils intervenaient, samedi 14 septembre, pour éteindre un incendie dans une chambre de bonne

C'ÉTAIT le premier feu du sapeur Benoît Larminier, 22 ans, de la caserne Champerret, à Paris. *« Il se faisait une joie d'y aller »*, témoigne le capitaine Michel Decourtis, commandant en second de la brigade des sapeurs pompiers de Paris (BSPP). Le jeune soldat du feu est mort, samedi 14 septembre, avec quatre autres collègues âgés de 22 à 27 ans, au cours d'une intervention sur un banal incendie dans une chambre de bonne de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Les cinq hommes ont été victimes de deux explosions accidentelles. Gravement brûlés et victimes de l'effet de souffle, ils sont décédés quelques heures plus tard à l'hôpital militaire Percy de Clamart (Hauts-de-Seine).

L'émotion était immense, dimanche, parmi les 6 800 pompiers de la capitale, sous le choc après l'accident le plus meurtrier pour le bataillon depuis la première guerre mondiale. Dès samedi, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et le maire de Paris, Bertrand Delanoë, ont joint leurs condoléances aux centaines de messages de soutien adressés à la prestigieuse brigade parisienne.

Il était 18 h 11, samedi, quand le centre de régulation de la caserne Champerret a reçu un appel pour un feu dans une chambre de bonne, au 6e étage d'un immeuble situé au 43 de l'avenue Sainte-Foy, près de la mairie de Neuilly. *« C'était un petit feu, comme on en éteint 20 000 par an »*, a expliqué plus tard un sapeur de la caserne. Aussitôt, trois véhicules quittent la porte de Champerret avec quinze hommes à leur bord.

Au pied de l'immeuble, trois jeunes pompiers, harnachés, casqués et équipés de masques respiratoires, s'engagent dans l'escalier de service, suivis par plusieurs collègues. Au 6e étage, ils arrivent dans un couloir obscurci par de fortes émissions de fumée. Une première explosion, très violente, se produit à 18 h 30, au moment où les pompiers enfoncent la porte. Deux hommes sont grièvement blessés par une puissante boule de feu qui se propage, sous l'effet du gaz et d'un appel d'air, dans le couloir étroit de 60 centimètres. L'explosion est si forte que leurs casques sont déformés par la chaleur.

Dix minutes plus tard, une seconde explosion retentit au 7e étage, où trois pompiers appelés en renfort sont touchés à leur tour par l'explosion d'une poche de gaz. Selon les premiers éléments de l'enquête confiée à la police judiciaire des Hauts-de-Seine, l'incendie aurait des causes accidentelles. Les investigations menées n'ont en effet détecté *« ni trace de gaz, ni poudre, ni traces de liquide inflammable, ni bonbonne ou aérosol »*, précise un communiqué de la préfecture de police de Paris, pour qui les explosions résulteraient d'un feu sans flammes à *« combustion lente pouvant venir de la literie »*.

PHÉNOMÈNE DE « FLASH-OVER »

Dégageant d'épaisses fumées, celui-ci aurait eu pour effet d'accumuler dans la petite pièce des gaz imbrûlés, en grande quantité portés à très haute température. En défonçant la porte, les pompiers auraient alors été victimes d'un phénomène bien connu dans leur profession, celui du « flash-over », à savoir l'embrasement et l'explosion simultanés des poches de gaz sous l'effet d'un appel d'air. *« C'est très difficile à prévoir,* précise un spécialiste de la BSPP. *On intervient sous appareil respiratoire isolant, on ne peut pas voir ni sentir le gaz. »* Selon les techniciens du laboratoire scientifique de la préfecture de police de Paris, l'étroitesse du couloir aurait en outre amplifié les effets des explosions.

L'occupant des lieux, un locataire d'une quarantaine d'années d'origine polonaise, a été placé en garde à vue dimanche en fin d'après-midi par la police judiciaire à Nanterre en compagnie de sa fille, avec laquelle il occupait la chambre. Très peu d'éléments ont filtré jusqu'à présent sur les origines du sinistre ou sur d'éventuelles négligences.

A la caserne Champerret, quelques passants sont venus dimanche déposer des fleurs au pied du monument aux morts situé dans la cour. Les cinq noms de Thomas Gabreau, 27 ans, du caporal Matthieu Irigoin, 23 ans, du sapeur Benoît Larminier, 22 ans, du caporal Romuald Mottin, 24 ans, et du caporal Gwenaël Pilorge, 22 ans s'ajouteront bientôt à la liste gravée dans la pierre qui commence en 1827 et s'était arrêtée en 2000. La dernière grande catastrophe meurtrière pour les pompiers de Paris datait de 1958, avec l'explosion d'un camion citerne rue d'Oslo.

Alexandre Garcia (avec AFP)

Le Conseil supérieur de l'information sexuelle fermé aux gays

POUR ÉVOQUER les questions de sexualité, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin préfère la compagnie de la fédération nationale Familles de France et de la Confédération nationale des associations familiales catholiques, à celle de l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL) et de la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac).

Le 6 août paraissait au *Journal officiel* un arrêté portant nomination au Conseil supérieur de l'information sexuelle (CSIS). Il abrogeait un arrêté du gouvernement Jospin, daté du 5 mai, qui remplissait la même fonction. Entre les deux arrêtés, une modification substantielle : l'APGL et la Cadac ont été exclues au profit de deux associations au profil nettement plus conservateur.

Maya Surduts, présidente de la Cadac, et Carla Boni, représentante de l'APGL, ont désormais droit à ce qu'elles considèrent comme un strapontin. Elles sont *« personnalités qualifiées »* associées aux travaux de ce Conseil où le gouvernement, depuis 1974, consulte les associations œuvrant dans les domaines de l'éducation sexuelle, de la contraception et de l'avortement. *« Ils n'ont pas osé nous exclure complètement* , s'emporte Maya Surduts, *mais ils nous font disparaître sur le terrain politique, en rayant nos organisations de la liste. Ce n'est pas un hasard si les associations catholiques ont obtenu notre peau : nous sommes à l'origine de la loi Neiertz contre les commandos anti-avortement... »*

« UN NET RECUL »

De son côté, l'APGL avait été conviée à participer au CSIS en janvier 2001, par Nicole Péry, alors secrétaire d'Etat aux droits des femmes. L'APGL devait se faire le porte-voix des associations d'homosexuel(le)s. *« Dans l'information sur la sexualité dispensée aux jeunes, parler de l'homosexualité n'est donc plus jugé important,* déplore Martine Gross, qui préside l'APGL. *C'est un net recul par rapport au gouvernement précédent. »*

Ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle, Nicole Ameline, dont les services ont élaboré l'arrêté du 6 août, a reçu les représentantes de la Cadac le 11 septembre. Selon ces dernières, la ministre aurait laissé entendre qu'elle avait été contrainte de céder aux pressions de certains députés en faveur des associations catholiques.

De quoi faire frémir Françoise Laurant, la présidente du Mouvement français pour le planning familial, membre du CSIS : *« Les associations familiales de droite font un travail extraordinaire de lobbying auprès du gouvernement, qui y est sensible. Il va nous falloir être très vigilants face à ces menaces pour les droits des femmes... »* Au cabinet de Mme Ameline, on faisait valoir, vendredi 13 septembre, que l'arrêté du 5 mai comportait des erreurs techniques, et que le CSIS ne peut comporter qu'un nombre limité de membres.

Le 27 août, un arrêté du ministre délégué à la famille, Christian Jacob, qui annulait un arrêté du 3 mai pris par la ministre précédente, Ségolène Royal, avait déjà suscité la polémique. La composition du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (Cnaop) était, elle aussi, modifiée afin qu'il ne soit plus présidé par un militant du droit aux origines (*Le Monde* du 29 août) mais par un défenseur de l'accouchement sous X...

Pascale Krémer

Les sans-papiers s'invitent à la messe à Saint-Ambroise

ILS SONT arrivés au pas de course à 9 h 20 et sont repartis quatre heures plus tard. Quelque 150 sans-papiers emmenés par la Coordination nationale ont investi, dimanche 15 septembre, l'église Saint-Ambroise, à Paris (11e), pour rappeler leur exigence d'une régularisation générale.

Le lieu n'avait pas été choisi au hasard : c'est dans cette église que le mouvement des sans-papiers avait démarré en mars 1996. Six ans plus tard, la Coordination nationale assure que « *les mêmes problèmes demeurent* ». « *La vie d'un homme, ce n'est pas vivre dix ans sans papiers. Il faut changer la loi* », explique Romain Binazon, son porte-parole.

« DES PAPIERS POUR TOUS »

La messe de 9 heures se terminait quand les sans-papiers ont pénétré dans l'édifice. Le Père de Raucourt ne semble pas s'étonner : depuis quelques jours, la rumeur d'une nouvelle occupation courait dans les sacristies. « *Nous encourageons toutes les rencontres locales pour faire avancer les choses* », se convainc le vicaire. En écho, une fidèle, indignée devant la masse de Chinois et d'Africains accrochés aux grilles de l'église, s'étonne qu'« *ils n'aillent pas plutôt dans les mosquées* ». Dehors, un impressionnant dispositif policier s'est déployé et filtre les entrées. Du coup, aux côtés des sans-papiers arrivés en retard, c'est tout le gratin de la gauche radicale qui se trouve empêché de pénétrer dans l'église pour apporter son soutien. D'abord Noël Mamère et Alain Lipietz (Verts). Puis Christian Piquet pour la LCR et Chantal Coquil pour LO. Peu importe, leurs militants sont présents et badgés. Des Chinois se sont accrochés le macaron des Verts et tentent de reprendre les slogans : « *Des papiers pour tous* », « *Abrogation des lois Pasqua-Debré-Chevènement* ».

Le curé de la paroisse, le Père Gambart, lui, tente de calmer les esprits en négociant un retrait à 14 heures. En échange, il laisse la parole à Romain Binazon à la fin de l'office de 11 heures. « *Le ministre ne nous a pas reçus. On a besoin de vous* », tente le Béninois d'une voix éraillée. « *Ils sont là pour faire entendre leur cri. Essayons d'écouter leur parole* », insiste le curé. A la sortie, une grande femme camerounaise s'approche : *« Je suis passée par là, j'ai vécu onze ans de souffrance avec mes cinq enfants avant d'être régularisée. J'ai prié beaucoup »,* souffle-t-elle. Une autre glisse un *« tenez bon »* à Romain Binazon, qui écoute, les yeux rougis.

Les fidèles sortent sur le parvis au milieu des policiers en civil, talkie-walkie à l'oreille. Une banderole rafistolée – on peut y lire à moitié effacé un « *Jospin = Chirac, régularisez maintenant* » – est déployée. Rendez-vous est donné lundi 16 septembre, à 15 heures, place du Châtelet à Paris, pour une nouvelle manifestation. Les inscriptions des sans-papiers devaient reprendre le matin au foyer rue de Charonne. La Coordination exige pour le 17 septembre une rencontre avec le ministre de l'intérieur. « *Sinon, dans huit jours, on se retrouve pour occuper une nouvelle église et on ne sortira plus. Ça va castagner !* » Les autorités de l'Eglise, elles, temporisent : le cardinal Lustiger devrait recevoir la Coordination en milieu de semaine.

Sylvia Zappi

Installation du nouvel archevêque de Lyon

Mgr PHILIPPE BARBARIN, nommé archevêque de Lyon (Rhône) le 16 juillet, a pris officiellement ses fonctions samedi 14 septembre, au cours d'une messe célébrée en la primatiale de Lyon, à laquelle assistait le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy. Cette présence, inhabituelle pour une cérémonie d'installation, tient à *« l'intérêt particulier que le gouvernement manifeste envers les cultes »*, indique-t-on au ministère de l'intérieur. Le maire de Lyon, Gérard Collomb, la présidente du conseil régional, Anne-Marie Comparini, et plusieurs cardinaux et évêques assistaient également à la messe. Rompant avec la tradition, le nouvel archevêque de Lyon – l'un des plus jeunes évêques de France, à 51 ans – a prononcé son homélie assis. Devant les représentants des autres religions, il a plaidé pour *« les rencontres interculturelles* [qui] *sont un enrichissement et non un choc des civilisations »*.

DÉPÊCHES

■ **SANTÉ : la direction de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) *« intéresse beaucoup »* Bernard Kouchner.** *« C'est une décision qui appartient aux autorités françaises, et sans doute au président de la République, au ministre des affaires étrangères, au ministre de la santé »*, a ajouté, le 15 septembre, au micro du Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI, l'ex-ministre délégué à la santé. Le successeur du docteur Gro Harlem Brundtland, qui ne se représente pas, doit être désigné en mai 2003 et prendra ses fonctions en juillet 2003.

■ **FAITS DIVERS : le parquet de Compiègne (Oise) a ouvert une enquête, samedi 14 septembre, sur la mort d'une femme de 84 ans**, vendredi. Marcelle Triquet a été torturée à mort, tailladée à l'arme blanche au visage et au bras et forcée à avaler un liquide toxique. Retrouvée inanimée à son domicile, elle est décédée à l'hôpital dans la nuit.

■ **IMMIGRATION : la préfecture de Lille (Nord) a annoncé, samedi 14 septembre, l'annulation des arrêtés d'expulsion vers Bagdad** pris à l'encontre de 65 Kurdes irakiens et Afghans, interpellés mercredi 11 septembre à Hazebrouck (Nord). *« Il s'agit bien évidemment d'une erreur grossière qui ne se renouvellera pas »*, a expliqué le préfet de Lille, Rémy Pautrat, car *« s'agissant de Kurdes irakiens ou d'Afghans, il est rigoureusement impossible de les expulser en Irak »*.

■ **CHASSE : un cyclomotoriste âgé de 75 ans a été mortellement blessé, dimanche 15 septembre, à Bonnieux (Vaucluse),** par la balle d'un chasseur qui a traversé le corps d'un sanglier. La victime, circulant sur un sentier forestier, est morte sur le coup. L'auteur du tir, un chasseur âgé de 30 ans, a été placé en garde à vue.

■ **TOXICOMANIE : un jeune âgé de 18 ans sur deux a déjà expérimenté le cannabis, selon l'enquête Escapad,** publiée lundi 16 septembre par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). L'enquête montre que la fréquence de l'usage est plus forte chez les garçons que chez les filles au fur et à mesure que l'âge s'élève.

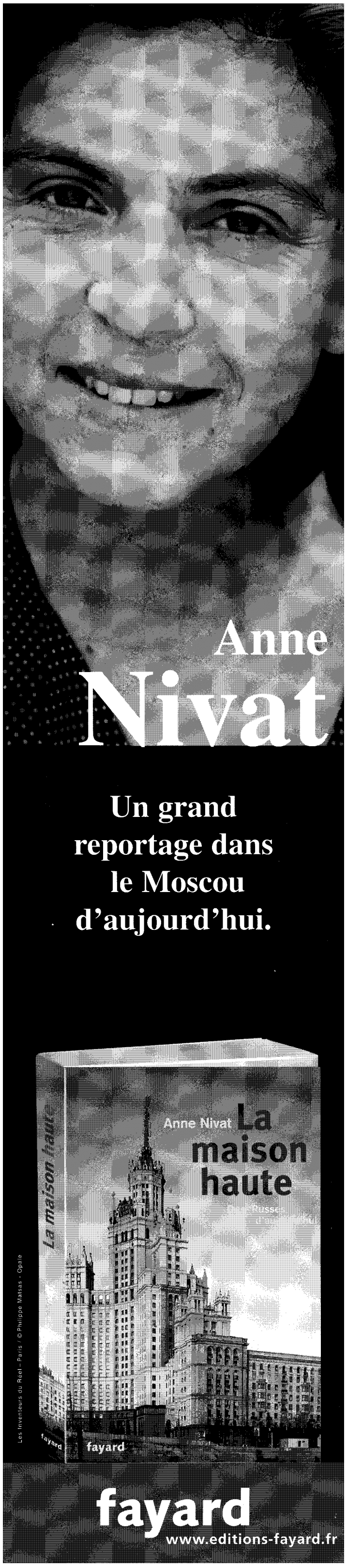

CARNET

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez www.lemonde.fr/carnet, le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 14 septembre sont publiés :

● **Logement :** un décret modifiant le code de la construction et de l'habitation relatif à la représentation des locataires aux conseils d'administration des organismes d'habitations à loyer modéré et des sociétés d'économie mixte gérant des logements sociaux et à l'indemnisation des administrateurs.

● **Polynésie :** un décret relatif aux associations agréées de protection de l'environnement en Polynésie française et modifiant le code rural.

NOMINATION

Gérard Sambrana a été nommé ambassadeur en Erythrée, en remplacement de Louis Le Vert, par décret paru au *Journal officiel* daté lundi 9 - mardi 10 septembre.

DOCUMENTS OFFICIELS

Le Haut Conseil de la coopération internationale publie un rapport sur la mise en œuvre de l'accord de Cotonou entre l'Union européenne et les pays ACP.
www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000469.shtml

Le Haut Conseil de la coopération internationale publie un rapport intitulé « Crises, coopération et développement ».
www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000472.shtml

Le ministère de la recherche publie un rapport intitulé « La science au service du développement durable : contribution des organismes de recherche francais pour le sommet de Johannesburg ».
www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000474.shtml

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi visant à instaurer des mesures de réparation aux orphelins de déportés, à ceux des fusillés et massacrés pour fait de Résistance et à ceux des patriotes résistant à l'Occupation.
www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0164.asp

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Tailleur s/mesure
Depuis 1894
Nouvelle collection Homme et Dame
Très grand choix de tissus et de prix
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Le vendredi 13 septembre 2002, est née une encore toute petite

Marianne CAUSSE

qui s'accroche à sa vie dans le service de néonatalogie de Port-Royal (Paris 14e).

Sa mère,
Bénédicte,

se porte bien

et son père,
David,

a bêtement recommencé à fumer.

Tu es la seule, Marianne, à pouvoir le faire arrêter. Tiens bon.

Jérémie PIERI
et
Isabelle LORTHOIS
sont heureux d'annoncer la naissance de

Paul-Antoine PIERI,

le 11 septembre 2002, à Lyon Croix-Rousse.

Aux Charmilles,
Route de la Vallée,
69380 Chessy-les-Mines.

Myriam et **Georges CONSTANTIN,**
Odile et **Jacques LERICHE**
laissent à
Mariane
la joie d'annoncer la naissance de son frère,

Thomas,

le 18 août 2002, à Thonon-les-Bains,

chez
Florence et **Olivier LERICHE-CONSTANTIN.**

10, rue Nouvelle,
21700 Comblanchien.

---

année 2001-2002
TARIF ÉTUDIANTS SOUTENANCES DE THÈSE
13,35 € - 87,55 F TTC la ligne

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

Décès

Anatole-Georges JAKOBI,
« TOLLI »,

est décédé le 11 septembre 2002.

Les obsèques auront lieu le mercredi 18 septembre, au cimetière du Montparnasse, à 17 heures.

De la part de
Michèle Langlade,
son épouse,
Pascal, Djamila, Théo, Milan Jakobi,
Nathalie, Jean-Marc, Agnès Rodrigues,
Jacques-Marie « Mara », Lucienne, Marianne et Michel Jakobi,
Et des familles Singer, Feldman, Pée-Laborde, Lounès, Rodrigues, Biber, Balducchi, Gaillard.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, place Salvador-Allende,
94000 Créteil.

– Mme Jean Mustier,
son épouse,
Jean Pierre et Su Yin Mustier,
François Mustier,
ses enfants,
Thomas et Alexandre,
ses petits-fils,
Denise Pépin,
Renée, Jean-Paul et Julien Raconnat,
ses belles-sœurs, beau-frère et neveu,
Ses parents et amis,
ont l'immense chagrin de faire part du décès du

docteur Jean MUSTIER,

survenu le 13 septembre 2002, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 septembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Chamalières, selon la volonté du défunt, suivie de l'inhumation au cimetière de Chamalières.

– Le Centre d'étude et de recherche politiques (Cerpo) de la faculté de droit et de science politique de Dijon
a la grande tristesse de faire part du décès de

Françoise NAUDIN-PATRIAT,
ingénieure de recherche,

survenu le 9 septembre 2002.

On se souviendra de sa précieuse contribution à la réalisation de plusieurs colloques et publications.

Ses collègues du Cerpo adressent à la famille et à ses proches le témoignage de leurs condoléances et de leur profonde sympathie.

Anniversaires de décès

– Il y a quatre ans, le 17 septembre 1998,

Jack SEBAN

quittait les siens.

Ceux qui l'ont aimé et estimé ne l'oublient pas.

De la part de
Son épouse,
Sa fille.

– Le 17 septembre 2001,

Evelyne TOULOUSE-MOUSSEAU SIMONNET,
professeur de philosophie,
psychologue clinicienne,

était rappelée à Dieu.

Son regard enthousiaste sur la vie continue d'éclairer la nôtre.

Colloques

Rencontre nationale des Conseils de développement des agglomérations.
Nantes, cité des Congrès
3 et 4 octobre 2002.
Inscription gratuite,
renseignements : 02-40-99-49-36.
www.nantes-metropole.com

Cours

Besoin d'aide en informatique ?
Appelez Aldisa
au 01-56-79-70-70.
Formations sur site à Paris ou à domicile.
Dépannage, maintenance.
Installation, réseaux.

Communications diverses

Prospective et stratégie des organisations :

Les cours de troisième cycle, conférences et séminaires de doctorat de la chaire de prospective du **CNAM** reprennent le 7 octobre 2002.
Programme de l'année 2002/2003 :
la prospective et ses méthodes,
la planification par scénarios,
le management stratégique,
les grandes tendances du futur,
l'évaluation, la prospective technologique et la prospective de l'environnement, le développement durable et la stratégie des entreprises.

Réunion d'information
le jeudi 26 septembre, à 18 heures,
au **CNAM,** 2, rue Conté, Paris-3e
(Salles 39, 2, 64 : accès 39,
3e étage, salle 64).
Renseignements : 01-40-27-25-30.
Mail : lips@cnam.fr
Web : http ://www.cnam.fr/lips/

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone : **01-42-17-39-80**
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail:carnet@mondepub.fr

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :
J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.
Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 825 022 021**
(0,15 € TTC/min)

BULLETIN D'ABONNEMENT

Offre à retourner au ***Monde*** :
Service Abonnements, 60646 Chantilly Cedex
Tél. : 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures, du lundi au vendredi.

❑ **OUI,** je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 27,70 € par mois (181,70 F) par prélèvement automatique
Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle 201MQ01N
Prénom : .....
Nom : .....
Adresse : .....
Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....
.....

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal ***Le Monde.*** Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal ***Le Monde.***
Date et signature obligatoires :

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : Société Editrice du Monde
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N°.....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue..... .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Établissement | Code Guichet | N° de compte | Clé RIB

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant, plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

Devenez Citoyen du *Monde*

Abonnez-vous pour seulement
27,70 €* par mois

... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

*** Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2002.**

Polémiques autour de la rénovation du stade Grimonprez-Jooris, à Lille

La Commission supérieure des monuments historiques vient de refuser l'agrandissement de cette enceinte dédiée au football, voisine des fortifications de Vauban. Le projet avait pourtant l'assentiment d'une grande majorité d'élus. Le ministre de la culture devra arbitrer

LILLE
de notre correspondant régional

Peut-on tolérer la présence d'un équipement sportif de 35 000 places à proximité immédiate d'un site classé ? La Commission supérieure des monuments historiques ne le pense pas. L'avis défavorable, rendu le 2 septembre par ses experts sur le projet d'agrandissement du stade Grimonprez-Jooris à Lille menace le fragile accord obtenu par la municipalité, au terme d'un long débat avec son opposition et l'administration.

Inauguré en 1975, le stade Grimonprez-Jooris et ses 20 000 places est indigne d'une grande équipe de football, tout le monde en convient dans la métropole flamande. La cession du Lille olympique sporting club (LOSC) à Luc Dayan et Francis Graille en juillet 1999 incluait, d'ailleurs, un engagement de la ville de mettre à la disposition du club de football des installations plus conformes à son nouveau statut.

Plusieurs options étaient alors envisagées : la construction d'un grand stade de 50 000 places inclus dans une vaste zone commerciale et de loisirs ; la transformation du Stadium Nord, stade multisport de la Communauté urbaine édifié à Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue lilloise ; ou la rénovation et l'agrandissement de Grimonprez-Jooris. Cette dernière solution, défendue par le maire (PS) Martine Aubry, passionnée de football et très engagée dans ce projet, obtint rapidement l'assentiment d'une écrasante majorité des élus. Elle était, en outre, la moins coûteuse : 38 millions d'euros, contre 70 pour le Stadium et 90 à 150 pour le *« grand stade »*.

Elle avait aussi la préférence des dirigeants et des supporters du LOSC, qui pouvaient ainsi disposer très rapidement (début 2004 en principe) d'installations performantes sur les lieux mêmes des

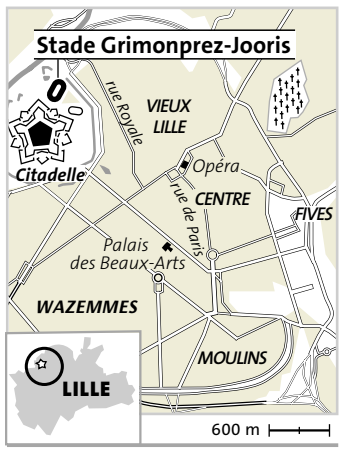

exploits passés de leur club (*Le Monde* du 23 mai 2001).

La médaille avait, hélas, un revers de taille : le stade Grimonprez-Jooris est coincé entre la rivière Deûle et la citadelle de Lille, l'un des plus beaux ouvrages militaires construits en France par Vauban. *« Nous ne sommes pas des massacreurs »*, se justifie Pierre de Saintignon, premier adjoint (PS) de Mme Aubry. Les services départementaux des monuments historiques ont été intégrés dès le début du projet. Ils ont même participé au choix de l'architecte, l'atelier Rize, auteur, notamment, de la rénovation du stade Gerland à Lyon. Une étude complémentaire sur l'insertion dans le site fut, en outre, demandée à Etienne Poncelet, ancien architecte en chef des Monuments historiques dans le Nord, *« probablement l'une des personnes qui connaît le mieux la citadelle de Lille »*, précise Dominique Plancke, adjoint (Vert) chargé du patrimoine.

L'armée, occupant de la citadelle, s'est engagée à démolir les bâtiments qu'elle a construits entre le stade actuel et le mur de la citadelle dont le *« glacis »* (esplanade qui l'entoure) sera reconstitué, ajoute-t-il. Apparemment convaincue, la commission départementale des sites avait donné, le 2 juillet, un avis favorable au projet. La Commission supérieure des monuments historiques (CSMH) l'a désavouée (par deux voix contre et un avis favorable avec réserves). Certains de ses experts auraient même souhaité que le stade actuel puisse être démoli.

« UN MALENTENDU »

La décision finale appartient désormais au ministre de la culture Jean-Jacques Aillagon, que M. de Saintignon doit rencontrer à ce sujet mercredi 18 septembre. L'association Renaissance du Lille ancien a déjà exprimé au ministre, par courrier, son opposition au projet qui, selon elle, ne prend pas en compte le devenir de la citadelle quand l'armée la libérera, à une date qui n'est pas encore fixée. Elle souligne aussi que les habitants du Vieux-Lille se plaignent des nuisances que leur apportent déjà le stade actuel, alors que *« d'autres quartiers de la ville avaient fait part de leur intérêt pour cette implantation »*.

« C'est un malentendu. Nous rencontrons la même incompréhension que les promoteurs de la pyramide du Louvre, proteste M. de Saintignon. *La construction de Grimonprez-Jooris à cet endroit il y a trente ans, fut, certes, une maladresse. Mais il est là et fait partie de l'histoire. Le nouveau stade, sublime et aérien, sera parfaitement intégré à l'environnement et permettra de restituer toute la force et la noblesse de la citadelle. Il s'agit d'une chance historique pour réparer les erreurs du passé. C'est l'activité créée à cet endroit qui rend l'investissement possible. L'occasion ne se représentera pas. »* Christian Decocq, chef de file (UMP-RPR) de l'opposition municipale partage cet avis. Il apprécie, de surcroît, les retombées du projet en termes de transports publics, avec la ligne de « tram-train » qui, pour compenser l'insuffisance de parking à cet endroit, devrait, vers 2008, desservir le stade, mais aussi une partie de la ville et faire la jonction entre les lignes SNCF et celles du métro.

Mais l'avis négatif de la CSHM et, peut-être aussi, l'évolution du climat politique local l'amène aujourd'hui à nuancer son soutien. Au-delà du football et de toute idée d'un *« partenariat utopique »* avec un club aujourd'hui privé, dit-il, *« la construction d'un stade représente d'abord un enjeu stratégique susceptible d'animer ou de restructurer un quartier. Le raisonnement que je tiens pour la citadelle est donc valable pour tout autre endroit qui répondrait à ces besoins »*. Et de citer, à titre d'exemple, les friches SNCF de Lille-Sud, où la municipalité prévoit de couvrir le périphérique et d'implanter un parc et un hôtel de police pour désenclaver ce quartier déshérité.

« Nous y avions pensé, mais ce serait beaucoup plus cher et plus long à mettre en œuvre », répond M. Plancke. *« Nous pourrions nous contenter d'aménager les accès et les abords pour un prix équivalent au projet Grimonprez-Jooris, et laisser les propriétaires du LOSC y construire leur stade sur fonds privés »*, rétorque M. Decocq. Très discrets pour l'instant, ces derniers ne cachent pas leur impatience et laissent entendre qu'ils peuvent envisager, si besoin est, des solutions de rechange.

Jean-Paul Dufour

Une procédure d'examen minutieuse

Toute construction ou modification d'un bâtiment placé à moins de 500 mètres d'un monument historique protégé (c'est le cas de la citadelle de Lille) est soumise à un examen minutieux de la part de l'administration du patrimoine. C'est ainsi que le projet de rénovation du stade Grimonprez-Jooris a d'abord été examiné par la conservation régionale des monuments historiques, qui dépend de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Le dossier est alors soumis à un inspecteur des monuments historiques et à l'architecte des bâtiments de France (ABF), chargé de surveiller les abords des monuments protégés. Ces derniers émettent un avis et peuvent faire remonter le dossier au niveau national, c'est-à-dire à la sous-direction des monuments historiques et à la sous-direction des espaces protégés. Le cas est alors examiné par la Commission supérieure des monuments historiques, qui émet à son tour un avis, que le ministre de la culture suit habituellement. Mais ce n'est pas une obligation.

Un groupe de décideurs a des projets plus ambitieux pour la citadelle

LILLE
de notre correspondant régional

Bruno Bonduelle préside le conseil de surveillance du groupe agroalimentaire qui porte son nom, l'Agence pour le développement international de Lille-Métropole (APIM), ainsi que le comité Grand Lille, un lobby rassemblant des élus et des décideurs économiques, à l'origine, notamment, de la candidature (malheureuse) de Lille aux Jeux olympiques ou à Capitale européenne de la culture (acceptée pour 2004). Agitateur un brin provocateur, cet amoureux fou de sa ville a toujours été contre la rénovation du stade Grimonprez-Jooris.

L'avis négatif de la commission supérieure des Monuments historiques lui apparaît comme *« une formidable perche tendue à la communauté urbaine ; un cas de force majeure qui pourrait lui permettre de se délier de ses obligations envers le LOSC* [Lille olympique sporting club] *»*.

« Ce projet est un bricolage, accuse-t-il. *Une solution petits bras, choisie sous la pression des événements »* parce qu'elle permettait de livrer rapidement les installations promises à un LOSC alors leader du championnat de football de première division. *« Mais, aujourd'hui,* (...) *on n'est plus aussi pressé par le temps. Lille a besoin d'un stade digne d'elle. La tendance actuelle est aux installations dans lesquelles le stade devient un lieu économique et de vie, entouré d'hôtels, de restaurants, de magasins. Manchester ou Amsterdam ont les leurs. On peut s'en inspirer. Cela a aussi été, pour ces villes, l'occasion de rénover des quartiers pourris. Avec le projet actuel, on passe à côté de cette possibilité. Les lieux adaptés ne manquent pourtant pas, à Lille ou dans la communauté urbaine. »*

Cette dernière solution avait été envisagée, mais très vite abandonnée. Son coût, estimé entre 90 millions et 150 millions d'euros, implique une prise en charge par des capitaux privés, et sa réalisation exigerait une quinzaine d'années. De plus, estiment les élus lillois, les dirigeants du LOSC auraient alors le choix de l'implantation et préféreraient s'installer sur une centaine d'hectares à 30 km de Lille, plutôt qu'en zone urbaine. *« Sept ans suffiraient,* rétorque M. Bonduelle. *Et l'on pourrait* (...) *monter une opération conjointe avec le privé, ou même construire le stade sur fonds publics et se rembourser en partie sur la plus-value des terrains cédés aux promoteurs intéressés par la construction d'hôtels ou de magasins. »*

« CATASTROPHE ÉCOLOGIQUE »

Pour lui, un stade contigu à la citadelle est *« un non-sens économique, urbanistique et culturel »*. Construite par Vauban entre 1667 et 1670, la citadelle est un vaste ensemble de bâtiments enserrés dans une enceinte pentagonale elle-même entourée d'une esplanade, un *« glacis »* visant à en faciliter la défense. Son rôle était à la fois de protéger la ville en cas d'attaque et de se prémunir contre une révolte des Lillois. Les rapporteurs du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, qui la qualifient de *« principal monument historique de la métropole »*, préconisent une *« réflexion »* sur son réaménagement, *« qui peut devenir le support d'un projet culturel ambitieux »*.

Selon M. Bonduelle, le comité Grand Lille en discute. *« Cette citadelle est la seule qui soit encore habitée et habitable, et elle est placée à un point symbolique, aux frontières de la France, de la Belgique et de la Grande-Bretagne. Nous envisageons donc pour elle un grand projet européen, fondé sur la paix,* précise-t-il. *Il pourrait s'agir d'un centre de rencontres internationales, flanqué d'un musée sur la paix. Un tel ensemble pourrait intéresser toute l'eurorégion et bénéficier de financements européens. Mais il serait incompatible avec la présence de ce stade, qui est une catastrophe écologique et provoque déjà un engorgement total du quartier par les voitures les jours de match. »*

J.-P. D.

Résultats du premier semestre 2002

AERONAUTIQUE | DEFENSE | IT & SERVICES

THALES

Croissance de l'activité et des résultats opérationnels
Forte amélioration du résultat courant et du résultat net

Chiffre d'affaires +15 % à 4 981 M€

Défense	2 909
Aéronautique	814
IT & S	1 224

Résultat d'exploitation +9 % à 297 M€

Défense	235
Aéronautique	51
IT & S	11

Résultat courant +22 % à 217 M€

Résultat net x 6 à 88 M€

La hausse du **chiffre d'affaires**, de +15 % au total et de + 9,5 % à périmètre et change constants, est tirée par la forte croissance des ventes du pôle Défense, + 29 % au total et + 21 % à structure comparable. Elle fait suite à plusieurs années de progression des prises de commandes. La stabilité des ventes du pôle Aéronautique, par rapport au 30 juin 2001, illustre la bonne résistance de Thales dans l'environnement difficile de l'aéronautique civile. Le chiffre d'affaires du pôle IT & S est également stable, le recul des composants de communication étant compensé par la progression des autres activités.

Les **prises de commandes**, à 4 415 M€, sont en retrait sur les 4 738 M€ du premier semestre 2001 qui étaient en hausse exceptionnelle de près de 50 %. Sur l'année 2002 dans son ensemble, les commandes devraient être voisines du niveau record de 11 Mds€ atteint en 2001.

Le **résultat d'exploitation** est en progression de 9 % au total, à 297 M€, et de 20 % dans le pôle Défense. Dans le pôle Aéronautique, il se maintient à 51 M€, comme au premier semestre 2001. Le résultat du pôle IT & S est en retrait à 11 M€ contre 27 M€ au 30 juin 2001, mais en augmentation de 6 % à périmètre et taux de change comparables.

Le **résultat courant avant impôt** progresse de 22 %, à 217 M€, malgré l'augmentation des frais de restructuration. Il inclut notamment des frais financiers allégés, grâce à la diminution de l'endettement net et du taux moyen de financement, par rapport au premier semestre 2001.

Après impôt et amortissement des survaleurs, le **résultat net part du groupe** s'établit à 88 M€ contre 14 M€ au 30 juin 2001.

L'**endettement net consolidé**, de 1,8 Md€, est en augmentation par rapport à fin 2001, compte tenu de l'augmentation du besoin en fonds de roulement, traditionnellement plus importante au premier semestre de l'année. La poursuite des cessions ainsi que l'évolution plus favorable des besoins de financement des activités au second semestre devraient permettre le retour, d'ici à la fin de l'année, à un niveau d'endettement proche du 31 décembre 2001.

en millions d'euros	S1 2001	**S1 2002**	**Variation**
Chiffre d'affaires consolidé	4 331	**4 981**	**+15 %**
Résultat d'exploitation	274	**297**	**+ 9 %**
Résultat courant avant impôt	178	**217**	**+22 %**
Résultat net	14	**88**	

Denis Ranque, président de Thales, a confirmé les objectifs annoncés pour l'année 2002

"Dans un environnement qui n'a favorisé ni l'aéronautique civile, ni les activités à cycle court du pôle IT & S, Thales bénéficie de l'équilibre de son portefeuille d'activités, en particulier de son positionnement dans les métiers clés de l'électronique de défense, ainsi que de son implantation internationale élargie.
Les objectifs globaux présentés en mars 2002 sont confirmés : la croissance du chiffre d'affaires consolidé devrait être de l'ordre de 10 % par rapport à l'exercice 2001 (10 268 M€), grâce à la bonne progression des activités de défense et à la tenue satisfaisante du pôle aéronautique. La hausse du résultat d'exploitation devrait s'inscrire, comme escompté, entre 5 % et 10 %."

www.ir.thalesgroup.com

LE BOURREAU D'ALGER

Chez les Meyssonnier, on guillotinait de père en fils : 340 exécutions au moins en trente ans. Retraité dans le Vaucluse, Fernand, le fils, se souvient

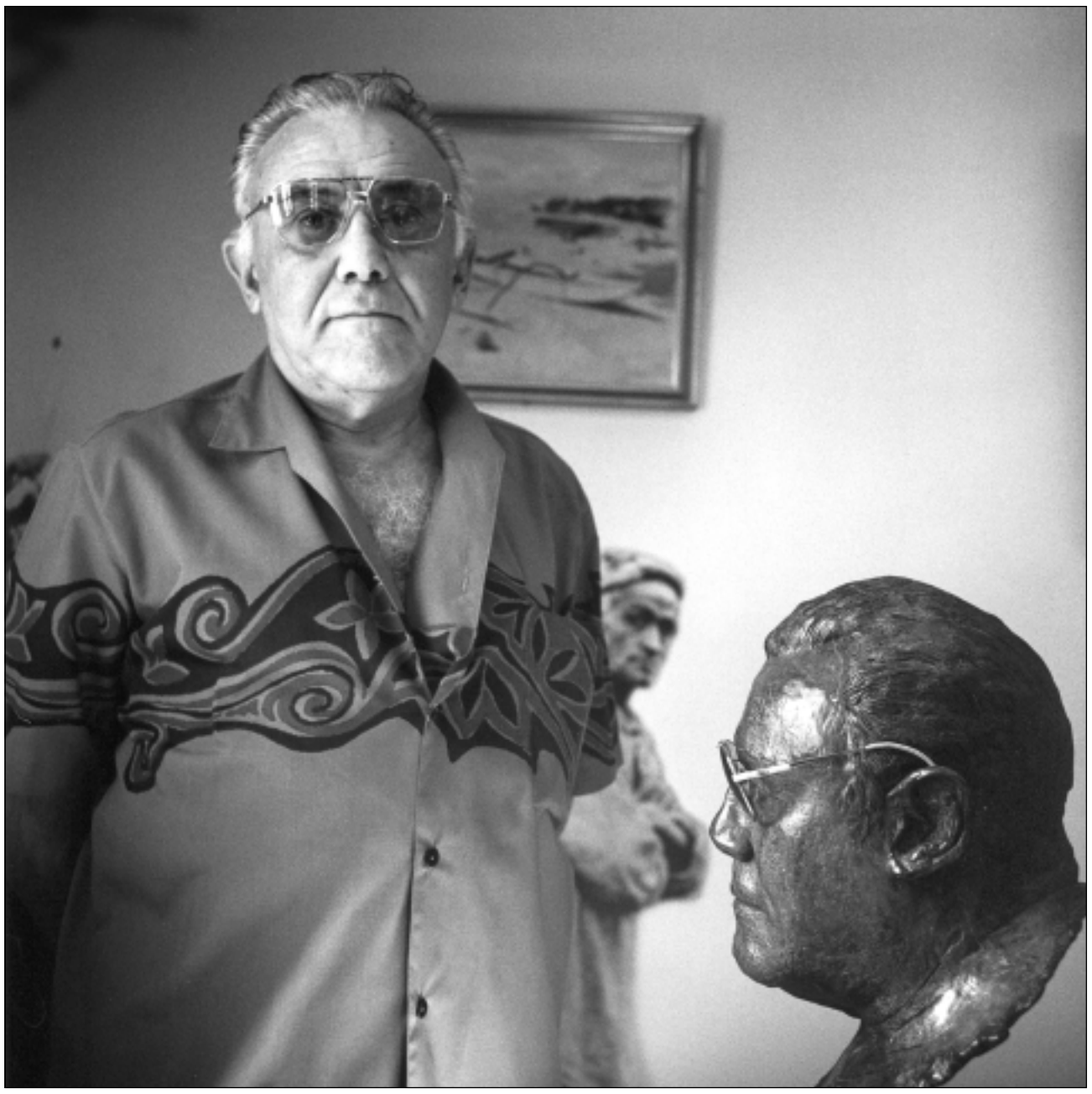

PASCAL GRIMAUD POUR « LE MONDE »

Fernand Meyssonnier à son domicile de Fontaine-de-Vaucluse le 11 septembre.

DE Fernand Yveton, militant communiste, guillotiné à l'aube du 11 février 1957, à Alger, il ne se rappelle rien, ou presque. Après avoir refusé l'entrevue avec un prêtre, Yveton le libre-penseur avait été conduit à l'échafaud. Il était *« très pâle »* et il *« respirait mal »*, mais il est mort *« courageusement »*. Parole de bourreau. *« Qu'il s'appelle Fernand comme moi, ça m'a fait drôle »*, rumine Fernand Meyssonnier, qui remplissait ce matin-là les fonctions d'exécuteur adjoint. L'exécuteur en chef, celui qui fait tomber la lame, était son propre père, Maurice Meyssonnier. *« A lui aussi, ça lui a fait quelque chose »*, assure le fils.

Les deux hommes étaient pourtant rodés. Meyssonnier senior, pied-noir de la deuxième génération, ex-militant du Parti communiste français et patron de café à Alger, avait été initié dès 1928 au maniement de la « veuve ». Soit, en trente ans de « bécane », plus de 340 guillotinés à son actif – *« 144 terroristes et 200 droit commun »*, selon ses propres termes. Pour sa part, Meyssonnier junior, adjoint bénévole à partir de 1948, a exécuté en vingt ans quelque 200 personnes – la plupart durant la guerre d'Algérie. Ce qu'il résume à sa façon : *« Pendant le FLN, c'était à la chaîne. »* Normal, dans ces conditions, qu'on ne se souvienne pas de tout le monde... *« Si de Gaulle n'avait pas fait la paix des braves* [en 1958, année où les exécutions capitales ont cessé en Algérie]*, on aurait dépassé Sanson »*, soupire l'ancien guillotineur, qui évoque le bourreau de Louis XVI comme on le ferait d'un vieux cousin.

En cette fin septembre, à Fontaine-de-Vaucluse, le perroquet Michel pousse mollement la chansonnette. Il siffle *L'Internationale*, puis, machinal, entonne *La Marseillaise*. Il imite à merveille la voix de son maître, Fernand Meyssonnier, avec ces *« pfft »* et ces *« tchh »* de lassitude, accrochés aux phrases à l'accent traînant. *« Tout condamné à mort doit avoir la tête tranchée. Vive Meyssonnier ! »*, récite le volatile. Son vieux bourreau de propriétaire a, lui, la tête solidement arrimée. Une tête de clown triste, mélange de Fernandel et de Charles Pasqua. Le perroquet Michel sait aussi crier *« Vive Papon, à bas les cons ! »*, indique le vieil homme.

Aujourd'hui âgé de 72 ans, installé dans le midi de la France après une longue escale à Tahiti, Fernand Meyssonnier aime à se présenter comme un *« anarchiste de droite »* et précise, sans se faire prier, avoir voté *« dans le passé »* pour Jean-Marie Le Pen, président du Front national et ancien de la guerre d'Algérie. Il a aussi voté *« à gauche »*, ajoute-t-il. Mais tout ça, au fond, ne l'intéresse pas. La seule chose qui l'anime, qui l'enflamme, c'est de parler de la guillotine. C'est sa spécialité. Et de l'Algérie de sa jeunesse, une Algérie française, pleine de soleil et de cruautés, où il n'y avait pas de guerre. Juste des *« événements »*. Le café-restaurant de son père, le café Laperlier, fut son haut lieu d'apprentissage, la vraie école du jeune Fernand. Les députés communistes venaient y banqueter. On y trinquait aussi avec les huiles de la police. Le père Meyssonnier était le roi de la farce. Il se moquait des Juifs et des Arabes, avec l'humour épais de l'époque, façon Almanach Vermot. Dans les coulisses de ce théâtre, le petit Fernand suivait les va-et-vient de l'*« équipe »*, celle des exécuteurs, où officiait son père, ce club fermé, discret, 100 % masculin, s'éclipsant en camion puis, plus tard, en avion, pour transporter les *« bois de justice »* (les pièces de la guillotine) jusqu'à Oran ou Constantine, parfois jusqu'à Tunis. On disait *« faire un déplacement »*.

Initié par son père, à qui il offre, à l'âge de 14 ans, une maquette de guillotine, Fernand Meyssonnier assiste en juillet 1947, alors qu'il a 16 ans, à sa première exécution. Comme un dépucelage macabre : *« Lorsque la lame est tombée, je me rappelle avoir poussé un petit cri : Ahhh ! Oui, quand il a basculé, de le voir basculer... quand j'ai vu que sa tête était entre les deux montants et que ça allait être la dernière seconde...* (...) *Et puis alors, le sang ! Parce que, dès qu'on le bascule, deux secondes après, la lame tombe, et il y a un jet de sang qui file sur le côté, qu'est rapide, comme deux verres qu'on jette à trois mètres »*, raconte-t-il dans ses Mémoires, *Paroles de bourreau* (éditions Imago), à paraître le 25 septembre. *« La peine de mort, la guillotine, il est tombé dedans quand il était petit »*, commente Jean-Michel Bessette, professeur de sociologie à l'université de Besançon, qui a mis en forme le témoignage – premier du genre – de l'ex-bourreau d'Alger. Dans ce livre, une photo montre l'*« équipe »* en train de casse-croûter à l'intérieur du fameux camion. Le pain et les gamelles sont posés sur la corbeille (vide) qui sert à recueillir les cadavres des exécutés. *« Repas froid à trois heures du matin »*, a noté Maurice Meyssonnier. Pique-nique avec la mort, en habitués. Le cliché doit dater de la fin des années 1950. Cette nuit-là, sur la route de Tunis, *« il faisait un froid de canard »*, rapporte simplement Fernand Meyssonnier. *« Après l'exécution, on rentrait chez nous, comme un entrepreneur après son travail. Ou comme un chirurgien qui vient de faire une opération, ni plus ni moins »*, dit-il encore.

Etrange *« opération »* que celle qui consiste à infliger la mort à l'un de ses semblables. Froidement, avec méthode, en chemise blanche et cravate noire. *« Quand on fait tomber la lame, c'est comme un film à toute vitesse. En deux secondes, tout est fini. Ça donne un sentiment de puissance. »* Peu importe, à cet instant-là, de savoir qui est le condamné. Peu importent sa vie, son nom, la couleur de ses yeux. Au contraire. *« Le type qu'on guillotine, il ne faut pas penser à lui, il faut se concentrer sur la technique. »* En parlant, Fernand Meyssonnier s'est levé. Tout son corps se met à bouger. *« Pendant l'exécution, je suis un autre homme : je pense aux victimes, à ce qu'elles ont subi, je suis le bras vengeur. »* Dans son salon, entre les fauteuils et la table de billard, il mime l'exécution.

Ses gestes sont précis. La fonction de *« photographe »* (placé au pied de la guillotine, il doit saisir la tête du condamné qui passe par *« l'objectif »* et la poser, une fois coupée, dans la bassine prévue à cet effet) est une fonction *« délicate »* et *« dangereuse »*. On a la mort au bout des doigts. *« Dès que la lame tombe, pfffch... la tête me reste entre les mains ! Tenir une tête entre ses mains après la chute de la lame, c'est quelque chose de très impressionnant qu'on ne peut pas vraiment expliquer »*, assure Fernand Meyssonnier.

Est-ce par perversité ou parce qu'il est blindé qu'il décrit avec un tel luxe de détails les bruits de la guillotine, l'odeur du sang humain, la fureur d'un condamné qui hurle et se rebelle, ou, chez cet autre, *« là, l'effroi dans le regard »* avant l'affreuse bascule ? La mort, cette mort-là, si froide et si rapide, Fernand Meyssonnier en est imprégné. Comme la France de l'époque en était imprégnée. Bien qu'aient figuré, parmi les condamnés, des *« assassins de grande valeur »*, selon le mot d'André Berger, bourreau également connu sur la place d'Alger, *« aucun de ceux qu'on a guillotinés n'était un innocent »*, martèle Fernand Meyssonnier. Lui et ses collègues ont-ils fait autre chose qu'obéir aux ordres donnés par la justice – et, durant la guerre, par l'armée ? N'avait-on pas décoré, dans les années 1950, de la *« médaille de vermeil du travail »* le prédécesseur et *« parrain »* des Meyssonnier, Henri Roch, pour ses bons et loyaux services en tant qu'*« exécuteur des sentences criminelles »* – terme officiel désignant le bourreau ? *« Fernand Meyssonnier a le sens et le goût de l'histoire. Il se rend compte qu'il s'est trouvé dans une situation historique très particulière »*, souligne Jean-Michel Bessette. *« S'il fait un tel récit, c'est par souci de témoigner de la manière la plus complète de cette période, qui fait partie de l'histoire de la France. »*

A Fontaine-de-Vaucluse, dans un coin du salon, une grande pièce lumineuse, prolongée d'une terrasse surplombant la rivière et les toits du village, Fernand Meyssonnier a installé sa guillotine miniature – celle offerte à son père, aujourd'hui décédé. Dans le petit panier d'osier posé au pied de la machine, il a mis une paire de lunettes.

> « Les exécutions publiques, c'était la corrida ! On est devenu beaucoup plus sensible. La pitié, finalement, c'est récent »
>
> **FERNAND MEYSSONNIER**

Non, pas les siennes, mais celles d'un Algérien décapité pendant la guerre. Sur le coup, il a du mal à se rappeler son nom. *« C'est celui qui préparait les bombes, vous savez ? On l'avait surnommé le chimiste. C'est moi qui lui ai retiré ses lunettes. Je les ai gardées en souvenir »*, explique l'ancien bourreau. La famille d'Abderrahmane Taleb, combattant du FLN guillotiné le 24 avril 1958, à Alger, n'en a sans doute jamais rien su. Ce n'est pas la seule relique que Fernand Meyssonnier ait gardée près de lui. Le salon, à lui seul, est un bizarre capharnaüm : outre la mini-guillotine paternelle, on peut y admirer des tableaux de vahinés et des colliers de coquillages rapportés de Tahiti, une carte d'Alger de 1961, ornant la table basse, la photo d'un bagnard anonyme et, sur un bout de table, le moulage en bronze de la tête et des mains de Fernand Meyssonnier lui-même. *« Je veux qu'on y mette mes cendres »*, commente le vieil homme, en tapotant d'un doigt distrait le dessus de son crâne en bronze. Sur la cheminée, cachées derrière un bouquet de fleurs séchées, reposent les cendres de ses parents.

AU rez-de-chaussée de la maison, à l'endroit où l'ancien guillotineur d'Alger avait ouvert, en 1992, un éphémère Musée de la justice et des châtiments, des choses plus étonnantes encore dorment sous la poussière : des instruments de torture datant du Moyen Age, une copie de guillotine grandeur nature, mais aussi, derrière une glace sans tain, la tête d'un décapité baignant dans le formol – *« il a dû être exécuté à Paris, en 1901 ou 1902 »* – et, au fond d'un carton, le cadavre desséché, pareil à une momie, d'un inconnu de sexe masculin que Fernand Meyssonnier croit avoir acheté *« il y a plusieurs années, lors d'une vente aux enchères à Drouot »*.

S'il n'a guère la mémoire des dates, l'auteur de *Paroles de bourreau* a un sens aigu de la relativité des sentiments humains. *« Ce qui se faisait avant en matière de torture, on ne le supporterait plus aujourd'hui : arracher les membres, brûler les pieds, tous ces trucs-là, ce n'est plus possible. A l'époque, les gens se ruaient pour voir : les exécutions publiques, c'était la corrida ! On est devenu beaucoup plus sensible. La pitié, finalement, c'est récent. »* En 1981, quand la peine de mort a été abolie en France, à l'initiative de Robert Badinter, l'ancien bourreau d'Alger s'est rangé à l'avis général – *« puisque, de toute façon, on ne peut pas revenir en arrière ! »*. Sans renier son passé ni jeter la « veuve » aux orties. *« Nous, avec la guillotine, on a donné la mort le plus vite possible, sans faire souffrir »*, dit-il, une pointe de fierté dans la voix.

A entendre Fernand Meyssonnier, son métier d'exécuteur n'a jamais été un plaisir. *« La vocation, c'est de la foutaise ! »*, insiste-t-il, en évoquant les nombreux privilèges que cette fonction macabre apportait. Outre l'octroi d'un coupe-file, permettant de circuler malgré le couvre-feu, les membres de l'*« équipe »* disposaient d'un port d'arme ; surtout, ils jouissaient de la bienveillance des forces de l'ordre et, plus généralement, des autorités coloniales. Une aubaine, en ces temps de guerre. Payés au mois, quel que soit le nombre des exécutions, les employés de la guillotine ont même, *« événements »* obligent, bénéficié en Algérie d'une *« prime de risque »* et d'une *« prime de tête »*... Dans *Paroles de bourreau*, Fernand Meyssonnier raconte à loisir cette *dolce vita* algérienne, sur fond de petits trafics et de combines. L'indépendance de l'Algérie, en 1962, sonne la fin de la guerre et de la prospérité des Meyssonnier.

Dans ce qui reste de son musée, l'ancien bourreau d'Alger pense à la mort. A celle de son père, emporté par un cancer de la gorge, en 1963, à Nice. A la sienne aussi : atteint d'un cancer du foie, Fernand Meyssonnier ne se fait pas d'illusions. *« Quelqu'un comme moi, qui a exécuté 200 bonshommes, il ne peut pas se permettre d'avoir peur, hein ! »*, lâche-t-il, le sourire triste. Il pense aussi à la mort de certains condamnés. Il y en a trois, pas plus, à propos desquels il se dit *« troublé »* : Fernand Yveton, le communiste, Abderrahmane Taleb, le « chimiste », et Madeleine Mouton – l'une des seules femmes guillotinées, exécutée en 1948, à Sidi-Bel-Abbès. *« Ces trois-là, j'ai presque un peu de regret. Si j'avais pu, je les aurais sauvés. Attention, c'était vraiment des criminels, hein ! Mais, va savoir pourquoi, j'aurais préféré qu'ils meurent d'un arrêt cardiaque. »* Parole de Fernand.

Catherine Simon

Italie : sans égalité, pas de justice *par Enrico Porsia*

LE 20 avril 1985, devant le 65e congrès de la Ligue des droits de l'homme, le président François Mitterrand s'engagea, au nom de la République, à ne pas extrader les militants de l'extrême gauche italienne qui avaient pratiqué la lutte armée et qui, ensuite, avaient trouvé refuge en France en rompant *« avec la machine infernale dans laquelle ils s'étaient engagés »*.

Depuis, malgré les divers changements politiques en France, jamais la République n'a trahi sa parole. Jusqu'au 24 août, jour où notre camarade de lutte et d'exil Paolo Persichetti a été arrêté et reconduit au-delà des Alpes, jamais aucun réfugié italien n'avait été extradé. De leur côté, les anciens militants des organisations combattantes de l'extrême gauche ont, eux aussi, scrupuleusement respecté leurs engagements. Aucun membre de la communauté des réfugiés italiens n'a jamais utilisé la France comme base arrière pour poursuivre une activité politique armée dans son pays d'origine.

Depuis 1985, donc, la République française a offert, officiellement, un asile politique *de facto* à des centaines de personnes qui, pour l'Etat italien, ne sont toujours rien d'autre que de *« dangereux terroristes »*. S'agissait-il d'une faveur accordée par la République aux révolutionnaires italiens qui ont survécu aux *« années de plomb »* ? Assurément pas. Il s'agissait, en réalité, d'admettre une vérité historique. La République française a su, dans sa continuité, reconnaître que les affrontements violents qui ont eu lieu, en Italie, dans les années 1970 et 1980 avaient des racines politiques profondes. Cette reconnaissance n'était même pas implicite. Pas plus tard que l'année dernière, la garde des sceaux réaffirmait que le gouvernement n'aurait pas donné suite aux demandes d'extradition formulées par les autorités italiennes à l'encontre des anciens militants accusés dans leur pays d'avoir commis des actions violentes *« d'inspiration politique »*.

Il est indispensable de se souvenir de ce qu'était l'Italie de ces années lointaines : un pays qui, après avoir connu vingt ans de dictature fasciste, cherchait, déjà, à se prévaloir d'une respectabilité *« démocratique et républicaine »* en blanchissant tout simplement son histoire. Dès la fin de la guerre une *« amnistie de circonstance »*, fut décrétée à la va-vite, au bénéfice des fascistes, dans le but d'exorciser vingt ans de leur régime et d'éclipser leurs responsabilités. Cela a permis de créer le mythe d'une République... née de la Résistance !

Au cours des cinquante ans qui suivirent, et jusqu'à la chute du mur de Berlin, le pays fut gouverné par le système démocrate-chrétien qui tenait en otage l'ensemble du *« peuple de gauche »* sous le chantage permanent d'un coup d'Etat... décrété par Washington. Car nous savons aujourd'hui que les différentes tentatives de coup d'Etat qui eurent lieu en Italie depuis 1964 avaient un seul commanditaire : les Etats-Unis d'Amérique. Leurs relais dans la Péninsule s'incarnaient dans les réseaux clandestins de l'OTAN, Gladio, la Mafia et la loge maçonnique occulte P2.

Cette dernière organisation, secrète et illégale, était un véritable Etat dans l'Etat. Elle comptait parmi ses membres tous les responsables des services secrets, 12 généraux des carabiniers, 5 généraux de la Guardia di finanza, 22 généraux de l'armée de terre, 4 généraux de l'armée de l'air, 8 amiraux de la marine nationale... sans oublier l'actuel président du conseil, Silvio Berlusconi !

Combien de temps faudra-t-il à l'Etat, comme à la société italienne, pour admettre que pour sortir définitivement des *« années de plomb »*, des gestes forts s'imposent ? Un geste fort, c'est une solution politique. Un choix qui consisterait à reconnaître qu'une guerre civile de basse intensité a bien eu lieu et qu'il est nécessaire vingt ans plus tard d'amnistier les belligérants. Des deux côtés.

C'est cette solution que la classe politique italienne a toujours refusé de prendre en compte. Plutôt que de s'engager sur la voie de l'amnistie, elle a préféré propager le virus d'une amnésie sélective. Une amnésie qui a exonéré de toute condamnation les responsables et les adhérents des organisations secrètes, antirépublicaines qui, de surcroît, travaillaient à la solde d'une puissance étrangère.

Ceux qui ont essayé de résister au régime de la démocratie chrétienne, aux massacres d'Etat, aux tentatives putschistes, ont été désignés comme les seuls responsables du conflit. Ils ont été disqualifiés, stigmatisés comme *« terroristes »*. Ils ont aussi été condamnés très lourdement au moyen d'une jurisprudence d'exception, emprisonnés ou contraints à l'exil.

> Je suis disposé à rentrer en Italie pour y être jugé. Je mesure la gravité de cet engagement et j'y mets deux conditions non négociables

Aujourd'hui, et bien qu'elle se soit rendue complice de la bavure judiciaire effrayante que constitue l'extradition expéditive de Paolo Persichetti, je ne parviens toujours pas à me persuader que la République française puisse poursuivre dans la voie de la remise en question de sa parole, que le droit d'asile dont, de facto, nous avons bénéficié soit brusquement mis en cause. Je ne parviens pas à croire que les pressions du gouvernement berlusconien et de son ministre de la justice, militant de la très xénophobe Ligue du Nord, Roberto Castelli, puissent rencontrer un tel écho.

Il semble invraisemblable que l'actuel gouvernement français ainsi que le chef de l'Etat, qui a été réélu aussi grâce à des millions de voix de gauche face au danger lepéniste, puissent s'abaisser à marchander avec un personnage qui représente les idées que les républicains, ici, ont si nettement rejetées.

Pour que l'Etat italien évite de revivre son passé, il est impératif qu'il ait le courage de regarder son histoire. Droit dans les yeux. Ce face-à-face avec lui-même montrera qu'il ne dispose que de deux solutions. Ou bien il s'engage avec courage et résolution sur la voie d'une véritable solution politique : une amnistie égalitaire. Ou bien il décide d'une solution judiciaire fondée, elle aussi, sur le principe de l'égalité. Dans ce cas l'Etat italien se verrait contraint de rouvrir les dossiers des « années de plomb » afin que ses protagonistes puissent être jugés à nouveau.

Dans cette hypothèse d'une solution judiciaire basée sur le principe de l'égalité, j'affirme que je suis prêt à comparaître devant un tribunal italien afin d'expliquer aux juges, enfin représentants du peuple, pourquoi mes choix m'ont conduit à adhérer à l'organisation révolutionnaire et communiste des Brigades rouges. Je suis disposé à rentrer en Italie pour y être jugé. Je mesure la gravité de cet engagement et j'y mets deux conditions non négociables :

– que la juridiction d'exception, encore en vigueur, soit enfin abrogée. En commençant par la première page du code pénal italien qui, de nos jours encore, est « ornée » de la signature du Duce, Benito Mussolini ;

– que dans le box des accusés figure aussi l'autre partie en présence dans cette guerre civile de basse intensité : les responsables des réseaux « atlantistes » de Gladio, comme le fut l'ancien président de la République Francesco Cossiga, tout comme l'ex-membre de la loge P2 Silvio Berlusconi.

Dans ces conditions, je suis disposé à expliquer mes choix devant un tribunal. Un tribunal qui serait enfin républicain parce que fidèle aux principes de l'égalité. Car, sans égalité, la justice n'est qu'un leurre aux mains des puissants du moment.

ENRICO PORSIA, ancien militant des Brigades rouges, réfugié en France et naturalisé français, est journaliste à amnistia.net

« Eurotisons » nos échanges avec la Russie

par Nicole Fontaine

TROIS ans et demi après sa création, l'euro démontre sa robustesse. En revenant progressivement à parité avec le dollar, la monnaie européenne se présente comme une valeur-refuge dans la crise de confiance que traversent les marchés financiers. Ce retour à la parité est la récompense de nos efforts en matière commerciale, budgétaire et de stabilité des prix.

Malgré ce redressement, l'euro est encore trois fois moins utilisé que le dollar dans les échanges mondiaux. Nous devons profiter de la reconnaissance de notre monnaie pour en faire une devise de référence dans le commerce mondial. Les enjeux sont considérables tant pour la stabilité du prix de nos échanges commerciaux que pour le développement de l'euro comme réserve de change internationale.

De ce point de vue, le marché de l'énergie constitue un enjeu capital. Avec 700 milliards d'euros en 2000, l'énergie représente 10 % du total des échanges commerciaux et le premier marché mondial. Il s'agit d'un marché largement dominé par le dollar. Aux variations des cours du pétrole ou du gaz s'ajoutent donc celles de la monnaie américaine. Cette instabilité perturbe significativement des secteurs d'activité comme les transports et affecte plus largement l'ensemble de notre tissu industriel. Au-delà de la recherche de notre autonomie monétaire, l'enjeu consiste donc bien à réduire l'exposition des entreprises et des consommateurs aux aléas des marchés des changes.

Compte tenu du poids de la Russie dans les relations énergétiques européennes, c'est par elle qu'il faut commencer notre promotion en faveur de relations commerciales stables, donc libellées en euros. Jacques Chirac, alors président du Conseil européen, a lancé le 31 octobre 2000 le dialogue énergétique euro-russe. A l'occasion du Forum international de l'énergie d'Osaka, l'UE pourrait prolonger cette initiative en proposant à la Fédération de Russie de libeller sa facture énergétique à destination de l'Europe en euros. Sa proximité géographique avec l'Union européenne lui confère un rôle central dans nos approvisionnements. Elle couvre ainsi 20 % des besoins gaziers européens et 16 % de notre consommation pétrolière. Réciproquement, l'UE est de loin le premier client énergétique de la Russie : elle absorbe 53 % des exportations pétrolières et 64 % des exportations gazières russes. Dans cette relation, la France et l'Allemagne absorbent environ la moitié des exportations à destination de l'Europe. L'énergie est donc une composante essentielle des relations UE-Russie.

Au-delà de son poids commercial, la relation énergétique euro-russe s'illustre par la présence des grandes entreprises européennes. TotalFinaElf, premier acheteur de pétrole brut russe, a été le premier opérateur énergétique étranger à bénéficier du régime des contrats de partage de production conclus avec une société étrangère. Ces partenariats industriels et l'appui financier que l'UE apporte à la Russie lui permettront de réaliser les investissements considérables également libellés en euros, nécessaires à la modernisation de son appareil de production et de transport.

L'« eurotisation » de nos échanges commerciaux avec la Russie dépasse donc le simple enjeu monétaire. Elle illustre notre projet visant à enrichir le contenu commercial de nos relations avec la Russie autour des objectifs de sécurité des approvisionnements et des installations, de stabilité des prix, d'économie d'énergie et de partenariats industriels. Une proposition européenne en sa faveur donnera un contenu concret à la nécessaire refondation des relations euro-russes.

Le jour où nos échanges énergétiques seront libellés en euros, l'UE aura franchi un grand pas vers l'affirmation de notre rôle dans la gestion des équilibres financiers, monétaires et commerciaux mondiaux.

NICOLE FONTAINE est ministre déléguée à l'industrie.

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **LE FIGARO**
Alexis Brézet
Ce sont des petits riens. Des chefs d'entreprise qui grognent. Un sondage qui grippe. Des intellectuels qui grincent. Des critiques diffuses sur la détermination du gouvernement qui dessinent l'esquisse d'un changement de climat. Jean-Pierre Raffarin peut-il changer les choses ? Fait-on tout ce qu'il faut pour libérer l'économie et réformer l'Etat ? En avançant prudemment, fait-il preuve d'une circonspection de bon aloi ou commet-il une erreur de tempo ? Les uns considèrent ce qui est fait (l'assouplissement des 35 heures, la première baisse d'impôts), les autres ce qui reste à faire (les retraites, la dépense publique et les fonctionnaires, la décentralisation, la poursuite des baisses d'impôts). Le débat n'est pas illégitime ; il peut être utile au gouvernement. Il reflète, en tout cas, l'impatience des électeurs de la droite qui ne se résignent pas à tracer un signe d'égalité entre le libéralisme-social selon Raffarin et le socialisme libéral version Jospin.

■ **L'HUMANITÉ**
Pierre Laurent
Qu'est-ce qui donc a fait courir cette année des centaines de milliers de visiteurs à la Fête de *L'Humanité* ? A coup sûr, l'envie de riposter. Riposter à la droite et à l'extrême droite, dont on n'accepte pas les succès du printemps. Riposter à la fatalité, quand tant d'inégalités défigurent le monde. Riposter au découragement, après la défaite de l'expérience de la gauche plurielle. Riposter aux prétentions américaines d'entraîner la planète dans une redoutable aventure guerrière en Irak. La riposte, donc, c'est certain. Mais aussi l'envie de comprendre pour reconstruire. Reconstruire une gauche qui, cette fois, ne lâche pas le morceau, reconstruire le dynamisme d'une grande force communiste, reconstruire la politique en empruntant de nouveaux chemins.

■ **LCI**
Pierre-Luc Séguillon
Que sont-ils donc allés faire dans cette galère ? L'inopportune escapade à Bagdad de trois députés français membres de l'Union pour la majorité présidentielle, au mieux frise le ridicule, au pire contribue à brouiller la délicate action diplomatique de la France. En répondant à l'invitation des autorités irakiennes, en dépit du désaccord du Quai d'Orsay, sans l'assentiment du président de l'Assemblée, non plus que de celui du président de l'UMP, les trois parlementaires n'avaient d'autre statut que celui de touristes politiques. Mais ce week-end politico-touristique, outre son côté dérisoire et naïf, présente l'inconvénient d'affaiblir quelque peu une position diplomatique française pourtant calibrée au millimètre près par le chef de l'Etat et son ministre des affaires étrangères. Paris n'a pas rompu avec Washington. Paris ne s'est pas aliéné les capitales arabes. Ce n'est déjà pas si mal et ce n'était vraiment pas le moment pour trois parlementaires hurluberlus de s'en aller sans mandat jouer les messieurs bons offices à Bagdad au risque de compromettre ce difficile travail diplomatique.

Encore un imbroglio électoral en Floride

La nomination du candidat démocrate au poste de gouverneur tourne une fois de plus à la farce électorale en raison de machines à voter défaillantes, explique le « Miami Herald ». Le gouverneur sortant est le frère du président Bush

CE N'EST PAS UNE BLAGUE, et le *Miami Herald*, principal quotidien de Floride, s'offusque. *« Quel gâchis ! Pour la première élection organisée dans tout l'Etat depuis la présidentielle de 2000, nous nous sommes encore ridiculisés »*, écrit-il dans un éditorial.

Le 10 septembre était organisée une primaire pour départager les candidats démocrates au poste de gouverneur, que détient le républicain Jeb Bush, frère du président des Etats-Unis et candidat, en novembre, à un nouveau mandat. Les électeurs démocrates devaient choisir entre Janet Reno, ancienne ministre de la justice de Bill Clinton, William McBride, un avocat de Tampa, ancien marine, et un sénateur local. Dans deux comtés, représentant le cinquième des quelque 9 millions d'électeurs inscrits, le résultat reste toujours douteux. Trois jours après le vote, Mme Reno refusait encore d'admettre la victoire de son concurrent. Le mot de *« recompte »*, de sinistre mémoire en Floride, est à nouveau prononcé.

« Pour le dire simplement, il n'y a aucune excuse à ce qui s'est passé mardi dans de nombreux bureaux de vote, s'indigne le *Miami Herald. L'ouverture de certains d'entre eux a été retardée de plusieurs heures ; les assesseurs ne connaissaient pas le nouveau système d'ordinateurs à touches ; certains bureaux ont fermé avant l'heure limite, reportée à 21 heures ; des cartouches de scrutin ont été mal placées dans les ordinateurs et des votes ont été effacés ; des assesseurs sont partis avant la clôture ou ne sont jamais arrivés, des électeurs ont été éconduits ; des fiches de vérification d'inscription manquaient ; des bulletins provisoires ont été refusés aux électeurs ; certains d'entre eux ont même reçu des instructions erronées sur la signification des touches "oui" et "non", à l'aide desquelles ils devaient voter. »*

Après le désastre de l'automne 2000, où les incertitudes du scrutin en Floride avaient retardé d'un mois et demi le résultat de l'élection présidentielle, finalement tranchée en décembre par une décision de la Cour suprême fédérale en faveur du républicain George W. Bush contre le démocrate Al Gore, le *« Sunshine State »* (l'Etat ensoleillé) a consacré plus de 20 millions de dollars à la mise en place d'un dispositif de vote électronique censé être simple et sûr. On se souvient des fameux *« bulletins-papillons »* avec lesquels les électeurs devaient voter pour plusieurs scrutins à la fois, en utilisant un mécanisme de perforation souvent défectueux. Les élections, organisées tous les deux ans – à quelques exceptions locales près – portent, le même jour, sur les sièges de membre de la Chambre des représentants, une fois sur deux sur le mandat de président des Etats-Unis, une fois sur trois sur l'un des deux sièges de sénateur fédéral dont dispose chaque Etat. S'y ajoutent, à des rythmes différents, les Parlements des Etats (Sénat et Législature), les gouverneurs, maires, juges, shérifs, et parfois les conseils d'administration des établissements d'enseignement.

INCOMPÉTENCE – OU PIRE ?

En l'occurrence, le vote était des plus simples, puisqu'il s'agissait d'une *« primaire »*, avec seulement trois candidats. Les anciennes machines à perforation, vendues aux enchères il y a un an, ont trouvé asile chez quelques collectionneurs. Elles ont été remplacées par des ordinateurs tout ce qu'il y a de plus modernes. Mais la formation des hommes semble avoir pris du retard sur l'achat des machines. Dans les deux comtés concernés – Miami-Dade et Broward –, les démocrates sont majoritaires et donc, selon le système américain, responsables des opérations de vote. Le gouverneur Bush et ses ministres ont vite fait d'incriminer l'incompétence – ou pire – des responsables démocrates locaux, lesquels ont, en revanche, mis en cause l'administration de l'Etat, qui n'aurait pas fourni en temps utile le mode d'emploi des nouveaux équipements. Le *Miami Herald* se demande ce qui va se passer le 5 novembre, date des élections générales.

Cet épisode vient rappeler, en outre, que la proposition de loi sur laquelle a travaillé le Congrès, pour réformer les procédures de vote dans tous les Etats-Unis, est en panne. Les démocrates et les républicains ne sont pas parvenus à trouve un compromis à partir des textes différents adoptés par le Sénat et par la Chambre.

Patrick Jarreau

★ **www.miami.com**

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

La frontière américaine vue par la presse mexicaine

Les attentats ont brisé le rêve des immigrants illégaux d'être régularisés

LE 11 SEPTEMBRE 2001 a détruit l'espoir de 3,5 millions de sans-papiers mexicains aux Etats-Unis. *« La priorité de l'Amérique est désormais la lutte contre le terrorisme. Nous avons perdu un an dans la négociation d'un accord sur l'émigration »*, reconnaît le ministre des affaires étrangères Jorge Castaneda dans le quotidien **Reforma**.

En effet, un accord devant régulariser la situation des immigrants illégaux mexicains était en cours de discussion entre les présidents Vicente Fox et George W. Bush. En 1986, le Congrès américain avait déjà voté une loi amnistiant les clandestins ayant résidé au moins cinq ans aux Etats-Unis. Près de 3 millions de travailleurs en avaient bénéficié sur les quelque 5 millions d'étrangers. Mais les changements de priorité de la politique extérieure américaine ont repoussé le projet aux calendes grecques. Pourtant, les relations entre les deux pays *« sont plus fortes que jamais »*, affirment régulièrement des porte-parole d'un côté comme de l'autre de la frontière. Près de 90 % des exportations mexicaines prennent le chemin du Nord et la personnalité du président mexicain – un ancien cadre de Coca Cola – a sensiblement contribué à l'harmonie des relations.

Après la tragédie du World Trade Center, le Mexique – qui vient d'obtenir un siège au Conseil de sécurité de l'ONU – s'est d'ailleurs empressé de répondre aux appels sécuritaires du président américain. Il a notamment assuré à son grand voisin que la vigilance serait renforcée sur ses frontières nord et sud. Mais l'appui de Vicente Fox à George Bush et ses positions pro-américaines, outre le peu de bénéfices que Mexico en a retirés, ont commencé à générer de fortes critiques. Les Mexicains ont vivement accusé leur président de subordonner les intérêts du pays à ceux des Etats-Unis. En avril, le Congrès lui a même interdit de se rendre à Washington. Il est vrai que ce déplacement devait avoir lieu au moment de l'exécution d'un immigrant illégal condamné pour meurtre. Une coïncidence du plus mauvais goût pour la presse mexicaine.

« QUI SE SOUCIE DES MORTS ? »

« Au Mexique, nous avons des relations ambivalentes avec les Etats-Unis. D'un côté nous entretenons une amitié et une collaboration solides avec eux et de l'autre je suis critiqué tous les jours pour cela. En ce qui concerne l'immigration, j'ai des sentiments que je qualifierais presque de frustration ou de ressentiment et je crois que nous devons vraiment régler ce problème », a avoué Vicente Fox au quotidien **El Universal.**

Chaque année, entre 400 000 et 600 000 Mexicains partent vers *« le nord.* (...) *Le visage de cette émigration a changé, il y a maintenant deux fois plus de femmes, de jeunes d'un niveau d'éducation élevé, qui tentent de passer la frontière »*, écrit le quotidien **Milenio**.

Il s'y ajoute une émigration venant du Guatemala, du Salvador, du Honduras et du Nicaragua, ravagés par la sécheresse et la famine. Depuis 1994, les contrôles le long de la frontière entre la Californie américaine et la Baja California ont été renforcés à coups de soldats et de moyens technologiques importants. Au lieu de décourager les candidats au départ, ils n'ont fait qu'augmenter le nombre de victimes obligées de faire des détours à travers le désert et de remettre leur vie entre les mains de passeurs peu scrupuleux.

« Mais qui se soucie de ces morts ? », s'indigne la directrice d'un programme d'assistance aux migrants dans **La Jornada**. *« On en compte en moyenne un par jour et les six premiers mois de cette année on en a dénombré 175. Multiplier les mesures d'aide ne sert à rien face à une stratégie délibérée visant à mettre ces clandestins en danger »*, ajoute le quotidien de gauche. *« De toute façon, vu le niveau de salaires au Mexique, le jeu en vaut toujours la chandelle. Plus on érige de barrières contre les clandestins, et plus il leur pousse des ailes »*, constate l'écrivain Daniel Sada dans le mensuel **Letras libres**.

Des passeurs reçoivent même de propriétaires américains la consigne de sélectionner des groupes de travailleurs homogènes en fonction des cycles agricoles : les plus petits sont par exemple *« idéaux »* pour le ramassage des fraises, des oignons ou de l'ail...

« THE DETROIT NEWS » (Etats-Unis)

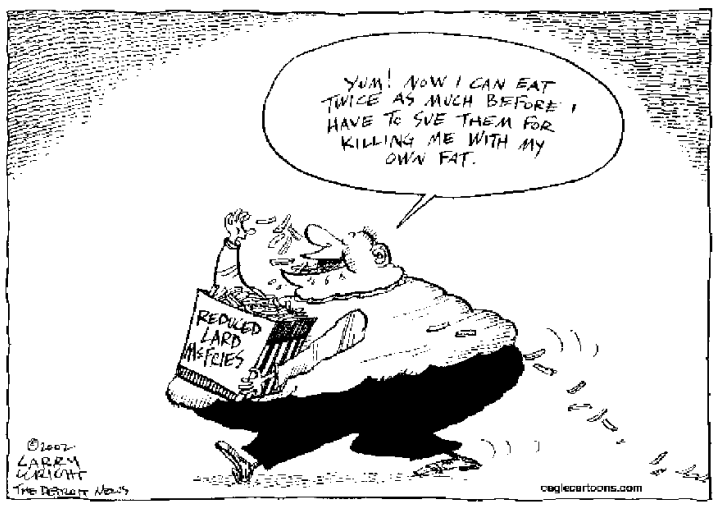

Un léger mieux. *« Miam ! Maintenant je peux en manger deux fois plus avant de leur faire un procès pour m'avoir tué avec ma propre graisse ! »* Sur la barquette : *« Frites allégées »*. Poursuivi en justice par un obèse, McDonald's a changé d'huile de friture pour réduire la quantité de *« mauvaises graisses »* dans les frites. DESSIN DE LARRY WRIGHT

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Accès au droit

■ Le 15 septembre, Legifrance a ouvert gratuitement l'accès à ses bases de données juridiques sur Internet. On y trouvera, directement ou par lien, la Constitution, les codes, lois, règlements, conventions collectives, traités et accords signés par la France, directives et règlements européens, la jurisprudence des juridictions supérieures française et européenne, ainsi que les journaux français et européens et les bulletins officiels des ministères.
www.legifrance.gouv.fr

■ Service-Public local propose aux *« acteurs publics locaux »* de mettre en commun leurs informations administratives afin de créer un réseau d'information de proximité.
www.servicepubliclocal.net

■ Privacy International a publié une étude, pays par pays, de l'accès aux documents administratifs.
www.freedominfo.org/survey/survey.pdf

■ Le Conseil de l'Europe recommande à ses membres de rendre aussi transparente que possible leur administration en favorisant l'accès aux documents publics.
http://cm.coe.int/stat/F/Public/2002/adopted_texts/recommandations/f2002r2.htm

■ En 1998, Jean-Paul Baquiast a remis au ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat un rapport examinant ce qu'Internet pouvait apporter à la modernisation du fonctionnement de l'Etat.
www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/984001176.shtml

■ Les archives de la sécurité nationale de l'université George Washington (New York) dressent le bilan des 35 ans de la loi sur la liberté d'informer aux Etats-Unis.
www.gwu.edu/~nsarchiv/nsa/foia/special.html

vincent.truffy@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

Johannesburg : il est urgent de ne rien faire

Le sommet de Johannesburg qui vient de s'achever n'a pas rencontré un grand intérêt : pas la moindre lettre d'un lecteur du *Monde* sur ce sujet. L'enjeu en est pourtant considérable puisqu'il s'agit de sauver la planète menacée de destruction par l'effet de serre.

Il est vrai que nous sommes blasés : on nous avait déjà servi les pluies acides qui devaient détruire nos forêts. Les forêts sont toujours vivantes et les pluies acides oubliées. Il y a eu ensuite le trou de la couche d'ozone, ce bouclier qui nous protège des ultraviolets destructeurs, mité par le gaz propulseur de nos déodorants. Nous avons interdit l'usage des CFC, la couche d'ozone est toujours là, et le trou aussi. Quant au fameux effet de serre, pris en compte depuis le sommet de Rio, revu et modernisé à Kyoto, personne n'a rien fait depuis dix ans pour ramener le taux de gaz carbonique à un niveau susceptible de supprimer ses funestes conséquences ; et il est probable que personne ne fera rien. Il faudrait en effet choisir entre la croissance génératrice d'emplois mais consommatrice d'énergie, et la lutte contre l'effet de serre par la réduction accélérée de l'utilisation du charbon et du pétrole. *(...)* Aucun dirigeant politique ne réussira à se faire élire avec un tel programme.

Il est donc urgent de ne rien faire, d'autant plus que le problème (si problème il y a) se réglera tout seul par l'épuisement progressif des gisements exploitables à des coûts compétitifs.

Pierre Delarue
Gravigny (Eure)

Tchernobyl et l'expression démocratique

Après la lecture de vos articles sur les effets de Tchernobyl (*Le Monde* du 6 septembre), je tiens à vous faire part de mon étonnement à propos du fait qu'il n'y ait aucune mention du professeur Youri Bandajevski. Il a été condamné en juin 2001 à huit ans d'emprisonnement. Amnesty International affirme que sa condamnation est liée à ses travaux scientifiques sur la catastrophe de Tchernobyl en 1986 et au fait d'avoir critiqué ouvertement les autorités biélorusses, notamment leurs réactions devant les conséquences désastreuses sur la santé des enfants. De plus, le procès intenté contre M. Bandajevski a été entaché de multiples irrégularités.

Au cours des quatre dernières années, un certain nombre de personnes qui ont étudié les effets de la catastrophe nucléaire et critiqué l'inertie des autorités biélorusses ont ainsi été reconnues coupables de prétendus crimes économiques et condamnées à de longues peines d'emprisonnement. Le professeur Vassili Nesterenko a été harcelé, empêché de continuer ses recherches sur le niveau de radiation.

Pour les milliers de personnes (notamment des enfants) atteints de vieillissement précoce, de leucémies, de malformation, il est de notre devoir de dénoncer tous les obstacles mis à l'exercice de la démocratie en Biélorussie et de lutter pour la libération des scientifiques réduits au silence.

Laure Doucerain
Grenoble (Isère)

Le coût d'une stratégie alimentaire européenne

Aujourd'hui, on ne peut plus guère parler d'un *« productivisme à tous crins »* de la PAC (*Le Monde* 28 août), car on n'encourage plus les productions devenues excédentaires à coups de subventions. Les stocks communautaires dans le domaine des céréales sont proches de zéro, et les stocks laitiers depuis l'introduction des quotas il y a vingt ans sont nuls. Il n'y a donc plus aucune quantité de beurre produite en surabondance, à la différence des années 1970.

Par ailleurs, la comparaison (classique) des dépenses de la PAC au budget européen n'est pas pertinente. Si la PAC représente la moitié du budget européen, elle ne représente que 0,5 % du PIB européen, soit beaucoup moins que le coût de la politique agricole des Etats-Unis par exemple. La réalité est que le budget européen est minuscule et l'agriculture est la seule politique commune significative en Europe.

Enfin, que le protectionnisme renchérisse les cours européens par rapport aux cours mondiaux n'est pas démontré. *(...)* La réalité est que, depuis dix ans, les prix européens se sont significativement rapprochés des cours mondiaux. Or ceux-ci sont très bas du fait du dumping pratiqué par les Américains. *(...)* D'ailleurs, vouloir des prix agricoles proches des cours mondiaux (et donc tendanciellement bas) et des subventions agricoles basses également relève de la quadrature du cercle, sauf si on accepte de ne plus avoir d'agriculture en Europe. Ce qui signifierait des problèmes de friches massifs et une dépendance stratégique pour l'alimentation du continent. Veut-on courir ce risque ? *(...)*

François Gilles Le Theule
Montardon (Pyrénées-Atlantiques)

Le Sud et le Midi

A propos des tragiques inondations du Gard et du Vaucluse, vous titrez : « Les orages ont fait quatre victimes dans le Sud » (*Le Monde* du 10 septembre). Je suis toujours un peu froissé quand j'entends appeler mon pays « le Sud ». Je le sens banalisé, dépersonnalisé, transformé en Disneyland anonyme. Il y a le sud des Etats-Unis ou de l'Inde, il y a la Corée du Sud et l'Afrique du Sud, mais en France, depuis au moins deux siècles, l'ensemble des régions méditerranéennes a toujours été désigné par un synonyme allègre et chaleureux : « le Midi ». En tant que Provençal mâtiné de Languedocien, je me sens vraiment « méridional » : heureux quand à Paris on remarque mon accent, vexé quand des gens bien intentionnés me disent, à tort, que je n'en ai pas (les pauvres, ils croient faire un compliment). je ne me sens guère « occitan » : c'est un terme livresque et politiquement connoté ; et en tout cas pas le moins du monde « sudiste » : ça, c'est bon pour Scarlett O'Hara.

Paul Garde
Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)

Le Monde
ÉDITORIAL

Peu de candidats profs

QUATRE enseignants sur dix partiront à la retraite d'ici à 2010, au moment même où les collèges et lycées sont confrontés à une redoutable crise des vocations. L'éducation nationale est un cas symptomatique et inquiétant d'une désaffection générale pour la fonction publique.

Le nombre de candidats dans le second degré diminue rapidement : 6,7 % de postulants de moins que l'an dernier, lors de la session 2002. Les Capes et les agrégations ont perdu plus du quart de leurs candidats en six ans. On a longtemps regretté la surqualification des candidats aux concours, il y a de bonnes raisons aujourd'hui de s'alarmer de la qualité future des recrutés. Avec cinq candidats par poste en moyenne, l'éducation nationale peut certes encore garantir le niveau de ses professeurs de lycée. Mais avec la diminution attendue des étudiants dans l'enseignement supérieur, les difficultés de recrutement risquent de s'accentuer.

L'enseignement n'est pourtant pas devenu un repoussoir : le nombre de profs candidats dans le primaire croît de manière importante, avec 16 % de postulants en plus en 2002. Ce bon chiffre illustre jusqu'à la caricature la différence d'image entre les écoles maternelles et élémentaires et les collèges et lycées, où les candidats ne se bousculent pas.

Les raisons en sont connues : les futurs profs s'inquiètent d'une possible affectation dans une zone ou un établissement réputé « difficile » et dans un département qu'ils n'auront pas choisi.

Le phénomène n'est pas spécifiquement français. La plupart de nos voisins doivent également faire face au départ à la retraite d'une proportion importante de leurs enseignants, recrutés il y a trente ans alors que le baby-boom faisait exploser le nombre d'élèves. Mais le contexte français est particulier et l'éducation nationale semble accumuler les incohérences.

Le nombre de professeurs des écoles a ainsi été sous-estimé pendant des années, et le ministère est aujourd'hui contraint de faire appel à des milliers de candidats recalés aux concours, qui viennent combler, dans l'urgence, les postes vacants. Ces reçus sur « listes complémentaires » ne reçoivent aucune formation et sont affectés, presque du jour au lendemain, dans les écoles élémentaires et maternelles. Ils seront bien formés, mais après leur première année d'enseignement…

Plus choquant encore, ils héritent généralement des postes les plus difficiles, notamment dans l'enseignement spécialisé, illustrant cette règle d'or que semble observer l'éducation nationale : affecter les moins expérimentés sur les postes les plus délicats.

Avec la suppression programmée dans le budget 2003 de 5 600 postes de surveillants et le gel des créations d'emplois d'enseignants dans le second degré, le gouvernement a choisi de faire supporter la rigueur budgétaire aux seuls collèges et lycées. Au risque de signifier aux candidats que l'enseignement secondaire n'est pas une priorité.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ;
Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ;
Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde
ECONOMIE

Professeurs de lycée

▲ **Donnez à vos élèves la synthèse de l'économie !**

▲ **Pour compléter vos cours et vos séances de TPE ou d'ECJS.**

▲ **Un nouveau service, une offre exceptionnelle !**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
coursolle@lemonde.fr
Tél. : 01 42 17 34 82

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

Autriche : l'éternel retour de Jörg Haider

JÖRG HAIDER est-il fou ? S'est-il, en déclenchant un putsch dévastateur pour son propre parti, le FPÖ, tiré lui-même *« non pas dans un, mais dans les deux genoux à la fois »*, comme l'affirme un modéré de la droite populiste autrichienne, l'un des vaincus de l'épreuve de force qui s'est achevée, dimanche 8 septembre, par la démission de la vice-chancelière Susanne Riess-Passer, puis la chute de la coalition avec les chrétiens conservateurs ? *« Je ne le comprends plus, même en tant que médecin »,* avoue le porte-parole du FPÖ pour les questions de santé.

Il est de bon ton depuis 1986 – et ce congrès d'Innsbruck où Haider a conquis le pouvoir, porté sur les épaules des militants « nationaux-allemands » qui traitaient de *« juif »* son rival libéral Norbert Steger – de disserter dans les salons viennois sur les mystères de l'âme haidérienne, en attribuant ses manœuvres parfois erratiques à des troubles de la personnalité. Dans la dernière édition du magazine *Profil*, le chef du département psychiatrique de la clinique universitaire de Vienne, Heinz Katschnig, s'inscrit en faux contre une théorie trop commode : *« Non, Jörg Haider n'est pas un cas pour la médecine. »* Même si cet homme de l'art s'amuse à découvrir en lui nombre de traits pathologiques, de la schizophrénie aux tendances autodestructrices, en passant par la manie ou la dépression, sans parler de la maladie d'Alzheimer, puisqu'il semble si fréquemment oublier ce qu'il vient de dire.

Que le chef du FPÖ, animal politique à la puissance dix, parvienne à faire tourner depuis quinze ans autour de lui l'actualité autrichienne est avant tout le problème de ses compatriotes – mais aussi, hélas, du reste de l'Europe ! En Autriche même, ceux qui ont souvent affirmé que Haider était un psychopathe en voie de marginalisation ont été bien dépités, le soir du 3 octobre 1999, lorsque le FPÖ a remporté 26,9 % des voix aux législatives.

VISAGE « CIVILISÉ »

Pas si fou, il a alors négocié l'entrée de la droite populiste au gouvernement, en tablant sur la rage des conservateurs d'en finir avec le règne du Parti socialiste, et le désir irrépressible de leur chef, Wolfgang Schüssel, de devenir chancelier. Aussi, après avoir fait du chef du FPÖ, il y a deux ans et demi, le grand méchant loup nazi prêt à dévorer l'Europe, il faut éviter de prononcer trop tôt son oraison funèbre – même s'il vient encore de dire qu'il renonçait, pour l'heure, à guigner la présidence du parti. La crise que traverse celui-ci est sévère, la plus grave sans doute qu'il ait eu à affronter depuis 1986. Mais tout incite à la prudence. Ce n'est pas la première fois que Haider pousse en avant des personnalités modérées, pour qu'elles soient pendant quelque temps le visage « civilisé » du FPÖ, avant de les rejeter sans pitié.

Le scénario actuel rappelle à bien des égards ce qui s'était passé au début des années 1990. Rongeant son frein en Carinthie, où il avait perdu son poste de gouverneur pour avoir vanté avec impudence la *« politique de plein-emploi du IIIe Reich »*, le leader populiste jalousait les succès remportés à Vienne par le chef de la fraction parlementaire, Norbert Gugerbauer, et la candidate du FPÖ à l'élection présidentielle, l'énergique Heide Schmidt. Très vite, ils ont été harcelés, humiliés, poussés vers la sortie. Le premier s'est retranché dans le silence, la seconde est partie en emmenant avec elle, en 1993, la fraction modérée, pour fonder le Forum libéral. Mais ce petit parti, aujourd'hui en déliquescence, a été éliminé du Parlement aux dernières législatives, tandis que Haider triomphait.

Il ne sera pourtant pas sans conséquence que le FPÖ ait, pour la deuxième fois en dix ans, écrasé une femme. En voulant imposer jusqu'au point de rupture sa volonté à « son » équipe gouvernementale, Haider s'est heurté à la résistance inattendue de Mme Riess-Passer, qui avait gravi tous les échelons sous sa paternelle férule. Faisant preuve de fermeté et d'une indéniable dignité lors de son départ, elle s'est attiré les sympathies d'un électorat féminin que le FPÖ, formation majoritairement masculine, n'arrivait pas à séduire. Les dernières législatives avaient marqué à cet égard une avancée décisive. Les prochaines, fin novembre, verront sûrement une régression, bien que les populistes aient satisfait la fraction traditionnelle de leur électorat grâce à une allocation parentale pour tous, instaurée le 1er janvier.

Gageons qu'il n'y aura plus beaucoup de volontaires dans la salle lorsqu'il s'agira de promouvoir une « potiche féminine », lors du congrès extraordinaire du FPÖ, le 21 septembre. Si Haider met volontiers des femmes en avant, c'est parce qu'il les méprise et ne pense jamais qu'elles peuvent devenir pour lui un danger, soulignait récemment sa meilleure biographe, la journaliste de *Profil* Christa Zöchling. Le fils de militants nazis converti depuis longtemps aux vertus de la démocratie médiatique va donc retrouver la chaleur virile de sa vieille garde « national-allemande », adepte des duels au sabre à visage découvert, où la règle exige que les blessures soient recousues sans anesthésie par un « camarade ». Haider en a besoin aujourd'hui pour lancer son projet encore mal défini de mouvance des « nouvelles droites », dans l'optique des élections européennes.

S'il n'était pas présent à une première prise de contact, organisée à l'automne 2001 par le journaliste Andreas Mölzer (à laquelle participait, entre autres, Bruno Mégret), il a reçu en revanche dans son fief de Carinthie, fin juillet, le leader du Vlaams Blok flamand, Philip Dewinter, et un émissaire de la Ligue du Nord italienne. Une troisième rencontre pourrait avoir lieu cet hiver, à laquelle serait invité, dit-on dans l'entourage de Mölzer, le dauphin de Jean-Marie Le Pen, Bruno Gollnisch.

LE « SISYPHE DU FPÖ »

Mais, pour que ce projet tienne un tant soit peu la route, il lui faut remettre à flot un parti qu'il a lui-même sabordé, et toucher un électorat bien plus large que le noyau nationaliste – qui ne fournit que 14 % à 15 % des voix. Y réussira-t-il ? La mauvaise conjoncture économique, la montée du chômage, les inquiétudes suscitées par l'élargissement de l'Union, les blessures mal cicatrisées de l'histoire dans cette partie de l'Europe, tout cela devrait souffler du vent dans ses voiles. Il n'est pas exclu non plus qu'il s'échoue, lamentablement.

Début août, quand on n'était encore qu'au début de la crise, il refusait d'être le « plombier du FPÖ », celui qu'on appelle seulement pour réparer les tuyaux. Mais être le sauveur dans la catastrophe absolue, le capitaine courageux, le pompier pyromane qui se précipite pour éteindre l'incendie, voilà un rôle à sa mesure. Un mois plus tard, au bord de la rupture avec l'aile modérée, il sautait allègrement du registre trivial au sublime : son destin est bien d'être le « Sisyphe du FPÖ », prêt à reprendre indéfiniment avec son lourd rocher l'ascension de la pente, amorcée il y a seize ans. Sisyphe, mythique roi de Corinthe, champion de la ruse et du mensonge – le vrai père d'Ulysse, dit-on –, châtié par les dieux pour avoir voulu tromper la mort elle-même.

Joëlle Stolz

Réflexe conditionné PAR SERGUEI

Enlisée en Tchétchénie, la Russie attaque la Géorgie

Suite de la première page

Deux ex-conseillers de Bill Clinton, Strobe Talbott et Stephen Sestanovitch, ont dépeint dans leurs écrits la vive animosité qui s'emparait de leurs interlocuteurs au Kremlin dès lors que le nom de M. Chevardnadze était prononcé. En revanche, le numéro un géorgien a l'oreille de Washington. Car c'est à son instigation que la Géorgie a développé un partenariat militaire avec les Etats-Unis ainsi qu'avec la Turquie. Le fait qu'un contingent de deux cents *« conseillers instructeurs »* américains, chargés de former des unités de l'armée géorgienne à la *« lutte anti-terroriste »*, ait été déployé dans ce pays au printemps 2002 n'a fait que confirmer son importance géostratégique.

Tout juste sortie d'un tête-à-tête de plus de deux siècles avec la Russie, la Géorgie, candidate déclarée à l'intégration dans l'OTAN et dans l'Union européenne, cherche à s'arrimer à l'ouest, ce qui n'est pas du goût de son *« grand voisin du Nord »*. Car, outre le partenariat militaire, la Géorgie est au cœur d'un vaste projet de coopération économique avec les Etats-Unis. L'ancienne Colchide, pays de transit par excellence, est la pièce centrale du vaste projet d'évacuation des richesses pétrolières et gazières de la Caspienne, auquel sont intéressées les majors anglo-américaines. En 2005, elle verra passer sur son sol le futur oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC) qui transportera le pétrole caspien jusqu'au terminal turc de Ceyhan en Méditerranée. Le feu vert à sa construction vient d'être donné au début du mois d'août, à Londres, par les sociétés impliquées dans le projet. Celui-ci sera doublé d'un gazoduc qui acheminera le gaz extrait de Shakh Deniz, un gisement off shore en Azerbaïdjan, jusqu'à Erzurum en Turquie.

Mais, loin de la prospérité promise, la patrie de Staline est, pour l'heure, exsangue économiquement, guettée par l'instabilité et au bord du démembrement. Au nord et à l'ouest, deux régions sécessionnistes – soutenues en sous-main par Moscou – échappent au contrôle du pouvoir central ; au sud-ouest, la région adjare, restée formellement dans le giron géorgien, ne verse plus les revenus du poste de douane avec la Turquie ; au sud-est, dans la région du Djavakh, à la frontière avec l'Arménie, la population locale – arménienne de souche – menace régulièrement de faire sécession. De plus, ces deux régions militent en faveur du maintien sur leurs sols des deux bases militaires russes en place depuis l'époque soviétique et dont le démantèlement a été pourtant accepté par Boris Eltsine en 1999 lors du sommet d'Istanbul de l'OSCE.

Dans ce contexte, la perspective d'*« opérations spéciales »* de l'armée russe dans la région des grottes du massif de Pankissi, au nord-est de la Géorgie, ne peut qu'inquiéter. Aussi peu contrôlé que le reste du pays, ce territoire connaît des trafics en tout genre (drogue, armes, enlèvements), orchestrés non tant par les Tchétchènes que par une mafia géorgienne prospère, car imbriquée dans les rouages même de l'Etat géorgien, en pleine déliquescence.

« KOURSK VOLANT »

Par ailleurs, si la présence de quelques centaines de combattants tchétchènes actifs y est bien réelle, suffit-elle à expliquer pourquoi la Russie ne parvient pas à gagner la guerre que son armée (80 000 hommes) mène depuis trois ans dans la petite République indépendantiste, un territoire grand comme l'Ile-de-France ? On est en droit d'en douter, particulièrement au vu de ce qui se passe aujourd'hui en Tchétchénie, où des bandes organisées, plus qu'une armée, se livrent à toutes sortes d'exactions sur les civils.

Récemment, alors que le Kremlin vantait la *« normalisation »* en cours dans la zone de guerre, la chute d'un hélicoptère de transport Mi-26, chargé de 147 personnes (pour 85 places), est venue relancer les interrogations. Ce *« Koursk volant »*, comme le surnomma la presse russe, allait atterrir à Khankala, le QG des forces russes, non loin de Grozny, lorsqu'il s'écrasa, en feu, sur un champ de mines autour de la base, faisant 119 morts (dont trois femmes et un nourrisson). Alors que les mines rendaient tout secours impossible avant l'arrivée des démineurs, la plupart des passagers périrent carbonisés dans la carcasse de l'engin. Les enquêteurs retinrent deux pistes : celle d'un missile (de fabrication russe) tiré depuis le sol (un lance-missile aurait été retrouvé à proximité du lieu de l'accident) ou celle de la défaillance technique.

Pourtant, l'une comme l'autre appellent la même constatation. Si un combattant tchétchène a pu pénétrer, un lance-missile sur l'épaule, dans le périmètre du bunker de Khankala, cela signifie que la résistance a conservé sa capacité de nuisance. Si la surcharge de l'appareil est à l'origine de la catastrophe, signe supplémentaire de la gabegie ambiante, voilà qui réduit considérablement les chances de succès des forces russes aujourd'hui en Tchétchénie, comme demain en Géorgie.

Marie Jégo

ENTREPRISES

CAPITALISME

Les scandales financiers aux Etats-Unis ou les déboires de Vivendi Universal et de France Télécom en France ont mis en évidence les **DYSFONCTIONNEMENTS** des conseils d'administration. En France, le Medef et l'AFEP ont demandé à Daniel Bouton, président de la Société générale, de leur remettre un rapport sur le sujet. L'objectif est d'améliorer le gouvernement d'entreprise *(corporate governance),* et d'édicter **UNE SÉRIE DE PRINCIPES** qui organisent la répartition des pouvoirs et du contrôle entre les actionnaires, le conseil d'administration et la direction d'une entreprise. Ce rapport, qui devrait être rendu public **FIN SEPTEMBRE**, préconise de rendre plus nombreux les administrateurs indépendants. Mais, aux Etats-Unis comme en France, certains jugent que cette indépendance est loin d'être la panacée.

Le poids des administrateurs indépendants va être renforcé

Selon nos informations, le futur rapport Bouton, qui sera remis au Medef et à l'AFEP, recommande qu'ils soient plus nombreux dans les sociétés cotées. Une réforme semblable est en cours aux Etats-Unis. Mais certains contestent déjà la pertinence de ce changement

RÉAGISSANT à l'affaire Enron et autres scandales financiers, le New York Stock Exchange (NYSE, la Bourse de New York) et le Nasdaq, marché électronique où sont cotées la plupart des entreprises technologiques, ont décidé de favoriser l'émergence d'un contrepouvoir face aux dirigeants d'entreprise. Ils exigent désormais que les conseils d'administration des entreprises admises à la cotation soient composés majoritairement d'administrateurs indépendants (contre trois auparavant). Ils ont renforcé la définition de l'indépendance : l'administrateur ne doit avoir eu aucune relation d'affaires avec la société ou ses auditeurs au cours des cinq dernières années (contre trois précédemment).

> « Ce n'est pas parce qu'un administrateur est indépendant qu'il est bon », constate un banquier

Cette évolution est sur le point d'arriver en France. Le 22 avril, les deux principales organisations patronales, le Medef et l'Afep, ont confié à Daniel Bouton, le PDG de la Société générale, une mission de réflexion sur *« le gouvernement d'entreprise, l'information et la communication financières et la pertinence des règles comptables »*. Ce nouveau code de bonne conduite, mise à jour des rapports Viénot de 1995 et 1999, pourrait être rendu public la semaine prochaine et préconisera, lui aussi, qu'en France, les conseils d'administration des sociétés non contrôlées par un actionnaire majoritaire soient composés d'au moins la moitié d'administrateurs indépendants.

Les rapports Viénot ont qualifié d'indépendant l'administrateur qui *« n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société ou son groupe qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement »*. Le rapport Bouton devrait préciser cette définition. Un fournisseur important ne pourra pas être considéré comme indépendant, pas plus qu'un banquier, créancier ou conseil, alors que, jusqu'à présent, la notion d'indépendance était plutôt liée au fait de représenter ou non un important actionnaire.

Reste à savoir si l'application de cette règle peut permettre d'éviter les dérives constatées dans les affaires Enron ou WorldCom, pour les plus graves, ou Vivendi Universal et France Télécom. Rien n'est moins sûr. Il faut d'abord que les principes édictés soient respectés. Le dernier rapport Viénot recommandait depuis 1999 qu'il y ait un tiers d'administrateurs indépendants dans les conseils et qu'ils soient majoritaires dans le comité des rémunérations, la sous-division chargée d'arrêter les salaires et avantages des dirigeants. Or leur nombre a régressé, passant de 28 % en 2000 à 26 % en 2001 au sein des sociétés de l'indice CAC 40, selon une étude du cabinet de chasseurs de tête Korn Ferry.

Suivre le principe à la lettre n'est pas non plus une garantie d'efficacité. Enron, cité avant le scandale comme un modèle en matière de gouvernement d'entreprise, affichait une majorité d'administrateurs indépendants. Mais certains n'en étaient que plus liés aux dirigeants. Sur le papier, Vivendi Universal était aussi une société exemplaire. *« Les réalités sont plus complexes que les codifications absurdes »*, souligne un banquier. *Ce n'est pas parce qu'un administrateur est indépendant qu'il est bon et parce qu'un autre est non indépendant qu'il est mauvais. La césure américaine est dogmatique. »*

Ainsi, un administrateur qui représente un actionnaire important sera réputé non indépendant. Pourtant, il y a de grandes chances qu'il soit efficace. Les exemples sont légion. Suez, qui compte parmi ses actionnaires et administrateurs l'investisseur belge Albert Frère, ne s'est pas lancé dans la course aux licences UMTS (téléphone mobile de troisième génération). Quant à Warren Buffet, le président de la société d'investissement Berkshire Hathaway, l'un des premiers actionnaires de Coca-Cola, il est l'un des rares à avoir vu sa fortune augmenter en un an, selon le classement des milliardaires publié le 14 septembre par le magazine *Forbes*. Coca-Cola doit-il se passer d'un administrateur avisé ? Pour Bertrand Richard, directeur général de Korn Ferry, *« l'indépendance d'un conseil n'est pas un simple choix de statut juridique ou de positionnement, c'est une question de caractère et de carrure »*.

Cette notion d'indépendance soulève un autre débat en France : celui du rôle des banquiers dans les conseils. Ils y sont nombreux. Michel Pébereau, Baudoin Prot, Dominique Hoenn et Georges Chodron de Courcel, dirigeants de BNP Paribas, sont à eux quatre présents dans quinze grands groupes français. Jean Peyrelevade et Dominique Ferrero, le tandem aux commandes au Crédit lyonnais, siègent dans sept grands groupes. Quant à Daniel Bouton et Philippe Citerne, de la Société générale, ils ont, à eux deux, cinq sièges. Ce nombre grimpe à neuf, si on y ajoute les postes de Marc Viénot, président honoraire de la banque.

Certains défenseurs des petits actionnaires, comme Pierre-Henri Leroy, président de Proxinvest, assurent que les banquiers ont intérêt à voir se multiplier les opérations de croissance externe, les financements, les montages financiers complexes, puis à occulter les difficultés. Ces derniers rétorquent qu'ils sont souvent plus compétents pour comprendre les comptes d'une entreprise. *« En tant que prêteur, j'ai un intérêt majeur à ce qu'il n'y ait pas de pépin dans la comptabilité »*, relève l'un d'eux. A l'avenir, ils resteront administrateurs, dans le quota des non-indépendants, mais ils ne pourront plus présider les comités d'audit, comme M. Viénot ou M. Peyrelevade le font respectivement chez Vivendi ou Suez.

« Le plus important, avance le dirigeant d'un groupe du CAC 40, *est d'avoir un conseil diversifié avec des intérêts, des personnalités et des compétences qui s'équilibrent. »* Il faut aussi que le conseil s'interroge sur sa composition et sa capacité d'action, ce que préconise le rapport Viénot. M. Bouton devrait aller plus loin en recommandant un dialogue avec les actionnaires lors des assemblées générales.

Le rapport Bouton soulignera un autre principe de base du gouvernement d'entreprise : les sociétés ont l'obligation de fournir à leurs administrateurs l'information nécessaire à l'exercice de leur mandat. Quant à ces derniers, ils ont l'obligation de la demander. Un administrateur indépendant, membre de plusieurs conseils du CAC 40, souligne : *« Aujourd'hui encore, les administrateurs ont l'habitude d'être trop passifs. Cette fonction n'a d'intérêt que si on l'exerce de manière active. »* Il estime qu'il faut consacrer à chaque entreprise une demi-journée par semaine, en dehors des réunions diverses. Il regrette que, souvent, les conseils consacrent trop de temps à l'approbation des comptes – alors que le comité d'audit les a déjà étudiés – et pas suffisamment aux questions de stratégie, *« en particulier lorsqu'il y a un virage important »*.

Pour améliorer cet aspect, le rapport Bouton recommandera à chaque conseil de définir à partir de quel seuil il exige d'être consulté en cas d'acquisition. Histoire d'éviter que l'achat d'un MobilCom par un France Télécom se fasse sans contrôle a priori. Sans aller jusqu'à la pratique anglaise, qui veut qu'en cas d'offre publique d'achat les actionnaires de la société acheteuse soit consultés, cela renforcera le contrôle des actionnaires sur les politiques de croissance externe trop audacieuses, qui expliquent la plupart des grandes catastrophes dans le monde de l'entreprise.

Sophie Fay

Le rôle du conseil d'administration

Selon le rapport Viénot, publié en juillet 1995 et revu en juillet 1999, le conseil d'administration ou le conseil de surveillance *« définit la stratégie de l'entreprise, désigne les mandataires sociaux chargés de gérer celle-ci dans le cadre de cette stratégie, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations très importantes »*. Les administrateurs ou membres du conseil de surveillance doivent représenter tous les actionnaires, et pas seulement celui ou ceux dont ils émanent.

Aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni, la mission des administrateurs est de défendre les intérêts des actionnaires. En France, ils se prononcent en fonction de l'intérêt social de l'entreprise, défini comme l'*« intérêt supérieur de la personne morale elle-même »*. Les rapports Viénot précisent que *« la présence d'administrateurs réellement indépendants en nombre suffisant* (...) *est un élément essentiel de la garantie de la prise en compte de l'intérêt de l'ensemble des actionnaires dans les décisions de la société »*.

Un universitaire américain sceptique sur l'intérêt d'une telle réforme

LES CONSEILS d'administration où les administrateurs indépendants sont majoritaires ne sont pas forcément les plus efficaces. C'est ce que conclut James Westphal, professeur en management à la McCombs School of Business de l'université du Texas. Dans une tribune publiée dans le *Wall Street Journal* du 27 août, il relève même que plus les conseils sont indépendants, moins ils sont efficaces. *« Après près de deux décennies de recherche académique, peu de preuves ont été apportées que l'indépendance des conseils augmentait leur efficacité. Au contraire, il y eu beaucoup de preuves que cette indépendance peut avoir des effets négatifs en termes d'efficacité »*, écrit-il.

Sur la base d'une étude qu'il a lui-même réalisée sur les 500 première entreprises au classement du magazine *Forbes*, il a découvert que l'indépendance des administrateurs diminuait la performance des conseils en *« réduisant l'inter-action fructueuse entre les plus hauts dirigeants et les administrateurs dans le processus de décision stratégique »*. Plutôt que d'accroître la capacité des administrateurs à contrôler les décisions et le comportement des dirigeants, l'indépendance réduit plutôt le niveau, la qualité et l'à-propos de l'implication du conseil dans la ligne d'action de l'entreprise. Pis, l'indépendance produit des effets secondaires en politisant les relations entre l'administrateur et les dirigeants. Les réponses aux questions posées par l'universitaire dans son étude montrent que plus les administrateurs sont indépendants, plus les dirigeants passent de temps à chercher à obtenir leurs bonnes grâces et à leur vendre les mérites de leurs décisions, optant pour une communication à leur égard plus politique que constructive. Pourtant, aux Etats-Unis, la généralisation du gouvernement d'entreprise a fait disparaître le choix d'administrateurs indépendants sur le seul critère de leur proximité et de leur amitié avec le dirigeant de l'entreprise...

UNE NOTION TRÈS RELATIVE

Preuve de l'erreur de jugement qui consiste à lier indépendance et efficacité, plus des trois quarts des 500 premières entreprises aux classements des magazines *Fortune* et *Forbes* aux Etats-Unis ont des conseils indépendants. *« Même Enron et WorldCom,* rappelle l'universitaire, *avaient des conseils indépendants au regard des critères avancés par les réformateurs. »*

Il en conclut que l'indépendance est une notion très relative. La meilleure contribution possible au conseil est celle qui peut être faite par des administrateurs les plus aptes à contribuer à la prise de décision, ce qui n'est pas toujours le cas des administrateurs indépendants. Ceux-ci le reconnaissent d'ailleurs, indique M. Westphal, citant une autre de ses recherches.

Celles-ci ne sont pas faciles à mener. L'universitaire procède essentiellement en envoyant des questionnaires aux principaux intéressés, puisqu'il lui est difficile d'entrer dans le secret des délibérations de conseil, toujours secrètes. Il dit réussir à obtenir un taux de réponses de 40 % à 50 % lorsqu'il lance une enquête.

M. Westphal avance un autre risque lié à la définition trop stricte de la notion d'indépendance : celui de limiter le nombre de candidats potentiels aux postes d'administrateurs. Les personnalités indépendantes, capables d'évaluer les décisions stratégiques, de choisir les bonnes options dans les situations difficiles et d'exercer un vrai contrôle sur les comptes, les rémunérations et autres sujets cruciaux ne sont pas si nombreux. Certains redoutent même que, ne trouvant pas facilement une majorité d'administrateurs indépendants pour former leur conseil, les entreprises ne soient tentées de réduire la taille de conseil.

S. F.

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

OFFRES

Nous recherchons un représentant pour la vente de nos réservoirs de déchets en acier galvanisé à chaud. La connaissance de l'allemand est un avantage.
Les personnes intéressées doivent contacter :
IVB Umwelttechnik GmbH Bleiche 4
09456 Annaberg-Buchholz.
Tel. : +49-37-33-55-99-0.
Fax. : +49-37-33-55-99-111.
www.ivb-geyersdorf.de
kontakt@ivb-geyersdorf.de

DEMANDES

JH, 30 ans, DSAA Architecture intérieure, création de modèle, école Boulle, 4 ans expérience, identité visuelle, disponibilité immédiate.
Tél. : 01-43-56-53-15
(p) : 06-03-53-98-16.

Ancien directeur financier, Gilles Avenel voulait devenir un « garde-fou »

Depuis cinq ans, il siège au conseil de trois groupes britanniques

POUR devenir administrateur indépendant, il faut d'abord avoir un passé. Sans lui, pas de réputation à même de rassurer les actionnaires, pas de qualités professionnelles qui permettent d'attirer sur vous l'attention des dirigeants ou des chasseurs de tête spécialisés.

Un passé, Gilles Avenel, 52 ans, administrateur indépendant de profession, en a un. Il était directeur financier de la compagnie d'assurance Sun Life, filiale britannique de l'UAP. Après avoir racheté l'UAP fin 1996, Axa a voulu rationaliser ses structures en Grande-Bretagne en faisant racheter par Sun Life, société cotée, ses filiales anglaises. L'offre a été soumise au conseil d'administration de Sun Life, composé, comme le veut la tradition anglaise, d'administrateurs non exécutifs (indépendants ou non) et d'administrateurs exécutifs, dirigeants de l'entreprise. M. Avenel était l'un de ceux-là. Il avait donc à se prononcer sur le prix demandé par Axa pour ses filiales. Le conseil de Sun Life, M. Avenel compris, l'a jugé excessif. M. Avenel s'est prononcé en tant que représentant des actionnaires et non en tant que salarié d'Axa. Axa a finalement dû revoir son offre à la hausse.

Poussé par cette expérience, M. Avenel a décidé quelques mois plus tard de se spécialiser dans le métier d'administrateur. Il siège au conseil de Corporate Services Group (CSG), la première société de travail temporaire britannique, de la société d'assurance Highway Insurance Company et du gestionnaire de fonds Lafayette Investment Management.

Qu'attend-on d'un administrateur ? Il s'agit, pour M. Avenel, *« d'être en toutes circonstances un garde-fou vigilant, doublé d'un arbitre impartial entre les intérêts potentiellement contradictoires des actionnaires, des dirigeants, de l'entreprise et du personnel. Pour cela, il n'est pas besoin d'être nécessairement un spécialiste du domaine d'activité de la société. En revanche, une grande familiarité avec le milieu de l'entreprise en général, une compréhension des marchés financiers s'il s'agit d'une société cotée, une expérience professionnelle approfondie, sont indispensables »*.

> La rémunération de cette fonction, au Royaume-Uni, atteint parfois 60 000 livres (95 900 euros)

Le métier n'est pas sans risque. M. Avenel rappelle que *« les administrateurs sont, le cas échéant, responsables sur leurs biens personnels des fautes qu'ils pourraient commettre dans le cadre de leur mandat. Ils ne peuvent plus se retrancher derrière leur ignorance, pour expliquer qu'ils n'ont pas exercé leurs diligences. C'est d'ailleurs sans doute ce qui a mis un terme à l'époque des copains. »* C'est aussi un métier qui demande du temps. M. Avenel attend d'une entreprise qu'elle tienne un conseil par mois. D'autres administrateurs estiment que, du fait de l'existence de comités de travail au sein des conseils, ce rythme peut être allégé. *« Il faut ensuite une journée de travail pour bien lire les documents, relever des questions, vérifier un chiffre. »*

La durée de travail s'allonge si l'on siège au comité des rémunérations et surtout au comité d'audit. Il lui paraît donc difficile de siéger dans plus de cinq conseils (la limite fixée par la loi en France). Interrogé sur l'affaire Vivendi, il se demande : *« Les administrateurs compte tenu de leur profil, avaient-ils suffisamment de temps à consacrer à l'analyse de la stratégie de l'entreprise, des scénarios catastrophes potentiels, tous ces sujets qui doivent interpeller un administrateur ? »*

La rémunération de cette fonction, au Royaume-Uni, varie de 20 000 livres (31 957 euros) par an pour les petites sociétés non cotées jusqu'à 60 000 livres pour les grandes entreprises, le président du comité d'audit, chargé d'examiner les comptes ayant une rémunération un peu plus élevée. Aux Etats-Unis, afin d'éviter qu'ils perdent leur indépendance parce qu'ils sont trop indemnisés, leur rémunération a été plafonnée à 60 000 dollars (61 836 euros) par an.

S. F.

Un inspecteur de la COB s'invite chez le cabinet d'audit Salustro-Reydel

Le gendarme des marchés et la Compagnie nationale des commissaires aux comptes enquêtent sur ses relations avec Vivendi Universal

LA RÉUNION du conseil de surveillance du cabinet d'audit Salustro-Reydel convoquée lundi 16 septembre pourrait donner lieu à un vif débat sur le fonctionnement interne de la société et faire apparaître des dissensions en son sein. Cette réunion, présidée par Edouard Salustro, dirigeant historique du cabinet, devaiit être consacrée à la présentation, par Jean-Claude Reydel, président du directoire, des activités du trimestre. Le conseil devrait donc, en toute logique, réserver une large part de son ordre du jour aux conséquences de l'affaire des pressions exercées par le groupe Vivendi Universal sur le cabinet lors de la cession de ses parts au sein du bouquet satellite britannique BskyB (*Le Monde* du 3 juillet et du 10 septembre).

Ses membres devraient ainsi aborder la création, le 13 septembre, par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC), d'une commission d'enquête sur les liens unissant Salustro-Reydel et Vivendi Universal. Au terme d'une réunion convoquée, à titre exceptionnel, par le président de la CNCC, Michel Tudel, un communiqué a précisé l'objet de ses recherches, *« les révélations sur l'existence d'une structure commune existant entre l'un des cabinets d'audit [Salustro-Reydel] et les sociétés du groupe Vivendi préoccupe tout particulièrement les membres du bureau de la CNCC »*. Les investigations seront réalisées en coordination avec le Comité de déontologie de l'indépendance (CDI) et la COB.

QUESTION DE MÉTHODE COMPTABLE

Ce conseil de surveillance intervient également après l'évocation, par *Le Monde*, des documents détenus par La COB faisant état d'une grande proximité, interprétée selon certains comme une forme de dépendance, de Salustro-Reydel et de Vivendi Universal. Parmi ses éléments figure en particulier un courrier électronique, adressé le 3 mars par M. Reydel à la direction de Vivendi, dans lequel il faisait état des sanctions prises à l'encontre du chef de la doctrine du cabinet pour satisfaire aux demandes de son client.

Cet associé du cabinet Salustro-Reydel avait contesté la méthode comptable retenue pour l'opération BskyB et avait transmis un rapport à la COB pour manifester son désaccord. Furieux, les dirigeants de Vivendi Universal, s'estimant trahi, avait violemment pris à partie son commissaire aux comptes, exigeant des sanctions, ce que M. Reydel aurait, à en croire le courrier du 3 mars, accepté de faire. Le choix de la méthode était vital pour le groupe. Celui préconisé par le choix du chef de la doctrine de Salustro-Reydel, finalement adopté, interdisait au groupe Vivendi Universal de maintenir les comptes du groupe dans une situation favorable.

Un inspecteur de la Commission des opérations de Bourse (COB) s'est rendu, le 12 septembre, dans les locaux du cabinet d'audit Salustro-Reydel. Détenant déjà des documents sur l'épisode incriminé, il entendait, semble-t-il, interroger les principaux responsables de Salustro-Reydel sur la nature du lien avec Vivendi Universal. Il a ainsi questionné MM. Salustro et Reydel ainsi que le chef de la doctrine comptable au centre de la polémique BskyB, Xavier Paper.

La COB a recueilli les témoignages de certains associés du cabinet qui auraient affirmé qu'ils avaient été tenus à l'écart des engagements pris entre le président du directoire et Vivendi. Certains d'entre eux auraient déclaré n'avoir pas eu connaissance du courrier adressé le 3 mars par M. Reydel à Vivendi Universal dans lequel celui-ci annonçait la mise à l'écart *« avec effet immédiat »* du chef de la doctrine. Des documents auraient été saisis.

Interrogée par *Le Monde*, la direction de Salustro-Reydel a confirmé la présence dans ses murs de personnes appartenant à la COB et leurs entretiens avec certains responsables de la société. La porte-parole de Salustro-Reydel a, en revanche, assuré qu'il ne s'agissait pas d'une perquisition et qu'aucun élément n'avait été emporté par les enquêteurs. *Le Monde* a tenté de joindre, le 13 septembre, MM. Salustro, Reydel et Paper ainsi que plusieurs associés du cabinet. Ces derniers n'ont pas désiré s'exprimer sur ce sujet.

Jacques Follorou

Vers un renforcement du contrôle sur l'audit

La Commission des opérations de Bourse (COB) entend renforcer les contrôles sur les comptes des entreprises. Dans un entretien publié par *Le Figaro,* lundi 16 septembre, le directeur général de la COB, Gérard Rameix, fait état des réformes qu'il faudrait imposer pour assurer une plus grande transparence des comptes. Il affirme ainsi que le « co-commissariat » aux comptes, qui organise la présence de deux cabinets d'audit sur un même dossier, devrait devenir la règle. De plus, il préconise la publication systématique de la répartition des honoraires d'un cabinet chez un client entre ce qui relève du conseil et de l'audit. Enfin, selon lui, les professionnels de la vérification des comptes ainsi que les organismes de contrôle devraient s'assurer de la rotation effective des responsables d'un dossier au sein d'un même cabinet d'audit, « *au plus tard à la fin de la septième année, puisque les mandats ont une durée de six ans* ».

Enfin, sur l'affaire des pressions intervenues entre le groupe Vivendi Universal et le cabinet Salustro-Reydel, il rappelle que « *les commissaires aux comptes ont un code de déontologie qui leur impose de rester indépendants* ».

Contraint de se réformer, le Lloyd's marginalise ses « names »

Les 2 500 membres individuels ne pourront plus gager tous leurs biens

LONDRES
de notre correspondant

Ce 11 septembre, dans l'immeuble du Lloyd's, au cœur de la City, la « Lutine Bell » a retenti avant et après la minute de silence observée en souvenir des victimes des attentats survenus un an plus tôt. Cette cloche porte le nom d'une frégate française, *La Lutine,* coulée en 1793 alors qu'elle était assurée par le Lloyd's. Longtemps, elle résonna pour annoncer les naufrages, avant de devenir une simple cloche de cérémonie.

Ce rite témoigne, parmi beaucoup d'autres, de l'attachement du Lloyd's de Londres à ses traditions. Le plus vieux marché mondial de l'assurance a été fondé en 1688, dans un café du quartier des docks, par des messieurs en perruque, pour protéger un cargo. Pourtant, trois cent quatorze ans plus tard, le Lloyd's est engagé dans une véritable révolution. Selon les résultats d'un vote publiés le 13 septembre, ses membres ont approuvé, à 79,88 %, un ensemble de réformes radicales destinées à moderniser le Lloyd's, à le rendre, selon les propos de son président, Sax Riley, *« plus transparent, plus efficace, mieux contrôlé, et, en fin de compte, rentable »*.

Le Lloyd's est, en volume d'affaires, le deuxième assureur commercial mondial et le septième réassureur. Ce n'est pas une compagnie comme les autres, mais une Bourse, un marché qui regroupe actuellement 88 « syndicats », des groupements d'assureurs qui fonctionnent de manière autonome, confiés à des agences de souscription, et auprès desquels les courtiers négocient. Chaque syndicat dispose de son propre capital et un fonds central intervient en cas de sinistre exceptionnel. Une partie des fonds des syndicats proviennent, depuis toujours, de personnes physiques, les *names,* des particuliers fortunés désireux de s'enrichir un peu plus en engageant leur patrimoine de façon illimitée.

L'existence des *names,* et l'importance du risque qu'ils prennent sont la principale originalité du Lloyd's. C'est elle que la réforme en cours va faire disparaître. Le rôle des *names* a déjà fortement décru. Ils étaient 34 000 il y a dix ans, ils ne sont plus que 2 500 aujourd'hui. Et, surtout, ils ne représentent plus que 20 % du capital du marché, 80 % des fonds étant désormais fournis par environ 700 personnes morales, des entreprises, en majorité des compagnies d'assurances. Ces entreprises ne sont responsables que de façon limitée. C'est le sort qui attend les *names.* A partir du 1er janvier 2003, le Lloyd's n'acceptera plus aucun membre à responsabilité illimitée.

> Le deuxième assureur mondial veut devenir « plus transparent, plus efficace, mieux contrôlé et, en fin de compte, rentable »

Autrement dit, nul particulier ne pourra plus gager l'ensemble de ses biens pour tenter de faire fortune sur le marché des assurances. Les *names* sont, pour la plupart, hostiles à cette réforme qui réduira leur influence et les privera d'une partie des coquettes réductions d'impôts auxquels ils ont droit. La majorité d'entre eux ont voté contre, mais ils n'ont pu l'empêcher, car leur vote avait beaucoup moins de poids que celui des entreprises, favorables au projet.

Le deuxième grand volet de la réforme vise à franchiser les agents qui gèrent les syndicats. Un directoire de la franchise sera mis en place. Il permettra de mieux contrôler cette gestion en détectant plus tôt les problèmes et en excluant, le cas échéant, les syndicats qui accumulent trop de pertes. Enfin, les comptes du Lloyd's seront annualisés. Jusqu'à présent, ils étaient publiés avec un décalage de trois ans pour permettre la prise en charge de toutes les réclamations liées à un dommage. La comparaison avec les concurrents sera facilitée.

Cet aggiornamento du Lloyd's répond à deux soucis majeurs : devenir plus compétitif face à plusieurs marchés rivaux, notamment celui des Bermudes, fiscalement privilégié ; attirer de nouveaux investisseurs pour rétablir sa santé financière. Dans les années 1980, Lloyd's a subi de plein fouet l'indemnisation des victimes de l'amiante aux Etats-Unis et d'une série de catastrophes, notamment des ouragans, et l'incendie de la plate-forme pétrolière Piper Alpha. Il frôla la faillite et fut contraint de vendre son immeuble – avant d'en devenir locataire – tandis que de nombreux *names* étaient acculés à la ruine.

Le Lloyd's a ensuite enchaîné les pertes de 1997 à 2001. Puis les attentats du 11 septembre lui ont porté un coup très dur. Il doit payer la plus grosse somme jamais versée par un assureur pour un seul événement : 3 milliards de dollars. Le Lloyd's manque de liquidités mais son crédit et son prestige semblent intacts auprès de tous ceux qui lui font confiance, des pétroliers de la mer du Nord au pilote automobile Michael Schumacher, en passant par Mick Jagger, dont il assure la voix.

Jean-Pierre Langellier

Les juges encadrent plus précisément la part variable du salaire

L'arrêt Fidal, en juillet, règle l'individualisation des rémunérations

EXPERTISE
Droit du travail

LA FIN des « trente glorieuses », associée à un ralentissement de l'inflation, a sonné voilà plus de vingt ans le glas des augmentations générales si appréciées des syndicats. *« A travail inégal, salaire inégal »* : les entreprises ont alors mis en place une individualisation, motivante pour les « meilleurs », et les *« clauses de variable »* se sont multipliées.

Jusqu'à l'évolution jurisprudentielle concernant la modification du contrat de travail en 1992, personne ne s'était vraiment offusqué de cette révision régulière du variable, parfois *in fine* décidée unilatéralement par l'employeur. Mais, à la fin des années 1990, ce pouvoir de modification se heurta à la totale rigidité du salaire contractuel retenue alors par la Cour de cassation : *« Le niveau de la rémunération contractuelle d'un salarié constitue un élément du contrat qui ne peut être modifié, même de façon minime, sans son accord. Il en va de même du mode de rémunération prévu par le contrat, peu important que l'employeur prétende que le nouveau mode soit plus avantageux »* (Cour de cassation, 14 avril 1999). La rituelle renégociation du variable (par exemple lorsque le produit devant être vendu par le salarié change : des trottinettes aux rollers) changeait alors de nature puisque le salarié pouvait, en cas de désaccord, prétendre au maintien du système antérieur.

Soucieuses de préserver l'avenir, mais aussi pour éviter que leurs meilleurs collaborateurs ne prennent acte de la rupture et se prétendent licenciés si un hiérarchique leur imposait une modification acceptée par tous les autres, nombre d'entreprises eurent l'idée de faire contractualiser dès l'embauche la possibilité de réviser chaque année le variable. *« La clause par laquelle un employeur se réserve le droit de modifier, en tout ou partie, le contrat de travail est nulle »* : l'arrêt du 27 février 2001 censura à son tour cette manœuvre de contournement voulant contractualiser l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire par l'un des contractants.

Si désaccord il y a, il revient à l'employeur de saisir le juge prud'homal pour qu'il *« fixe lui-même la part variable, en fonction des critères visés au contrat et des accords conclus les années précédentes »* (Cass. soc., 10 avril 2002) : bref, aller au contentieux pour savoir douze mois après qu'une reconduction serait une excellente solution... Il fallait donc quitter le terrain de la modification forcément consensuelle du contrat.

> Une variation de la rémunération doit « être fondée sur des éléments objectifs »

« Une clause du contrat de travail peut prévoir une variation de la rémunération du salarié dès lors qu'elle est fondée sur des éléments objectifs, indépendants de la volonté de l'employeur, ne fait pas porter le risque de l'entreprise sur le salarié et n'a pas pour effet de réduire la rémunération en dessous des minima légaux et conventionnels » : l'arrêt Fidal du 2 juillet 2002 rassurera les directeurs commerciaux finissant par penser que nos magistrats fonctionnaires étaient résolument hermétiques à toute idée d'individualisation des rémunérations.

1. Une évidence : quel que soit le système mis en place, il ne peut aboutir *in fine* à ce que le salarié gagne moins que le smic ou le minimum conventionnel.

2. L'employeur ne doit pas avoir de prise directe sur les éléments pris en compte : mutation d'un commercial sur une zone notoirement sinistrée, retrait d'un client important pour un chef de produit.

3. Si, en droit du travail, le salarié peut être intéressé aux bénéfices, il ne peut l'être aux pertes. Il n'est d'ailleurs civilement responsable vis-à-vis de l'employeur qu'en cas de faute dolosive : un chauffeur routier ne peut donc en principe répondre sur sa paye d'un pare-brise cassé. Mais *de facto* une politique commerciale calamiteuse peut faire légitimement mais considérablement baisser le variable des vendeurs.

4. Plus délicat : seuls *« des éléments objectifs »* peuvent fonder l'évolution du variable. Ce qui est simple pour un vendeur d'encyclopédie (3 euros avant 100 exemplaires, 5 euros après), mais plus délicat pour un cadre faisant l'objet d'une évaluation, légitimée par l'arrêt du 10 juillet 2002 (*« l'employeur tient de son pouvoir de direction le droit d'évaluer le travail de ses salariés »*) mais forcément subjective.

Au-delà de la question de son efficacité (*« les meilleurs restent toujours les meilleurs »*, mais le gros de la troupe se démobilise), sinon de ses effets pervers (comme dans les cas d'une usine pharmaceutique voyant tripler ses produits défectueux quand elle a intéressé directement les contrôleurs qualités), tout le problème de l'individualisation des rémunérations est qu'évaluer autrui passe forcément par son propre prisme : il faudrait d'abord évaluer les évaluateurs.

Jean-Emmanuel Ray,
professeur de droit à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne)

EURAZEO

Résultats du 1er semestre 2002

Le Conseil de Surveillance d'EURAZEO s'est réuni, sous la présidence de M. Bruno Roger, pour examiner notamment les comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2002 par le Directoire.

Le Conseil de Surveillance a pris la décision de nommer au Directoire M. Xavier Marin, précédemment Directeur d'Investissement de la société. Le Directoire est désormais composé de M. Patrick Sayer, Président, M. Bruno Keller, Directeur Général, et de MM. Alain Hagelauer, Xavier Marin et Gilbert Saada.

Résultats semestriels

Le résultat courant consolidé s'établit au premier semestre 2002 à 49,0 millions d'euros, contre 62,9 millions d'euros au premier semestre 2001. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des dividendes perçus.

Le résultat exceptionnel avant amortissement du goodwill est de 12,6 millions d'euros. Il intègre, d'une part, la plus-value de cession liée à la vente de la participation d'EURAZEO dans Sofina pour un montant de 58,0 millions d'euros et, d'autre part, des provisions sur le portefeuille de titres cotés directement liées à la chute des marchés boursiers, le portefeuille de titres cotés d'EURAZEO ayant cependant mieux résisté que l'ensemble des valeurs du CAC 40 (baisse de 10 % contre –16 % pour le CAC 40). Au premier semestre 2001, EURAZEO avait enregistré un résultat exceptionnel de 902,5 millions d'euros qui incluait notamment un montant de plus-values particulièrement élevé en raison de la cession des participations dans Mediobanca et Generali ainsi qu'une cession partielle de titres Danone.

Après un amortissement de goodwill de 40,0 millions d'euros dont 35,3 millions d'euros d'amortissement exceptionnel correspondant à la baisse des valorisations boursières, le résultat net consolidé, pour le premier semestre 2002, s'élève à 21,6 millions d'euros.

Faits marquants du semestre

• Cession de Sofina

Au premier semestre 2002, EURAZEO a cédé la participation qu'elle détenait dans Sofina depuis quatorze ans pour 84,9 millions d'euros. Cette cession, qui a permis de dégager 58,0 millions d'euros de plus-values, illustre la capacité d'EURAZEO d'être un partenaire de long terme tout en dégageant régulièrement des plus-values.

• Mise en place d'une nouvelle organisation

L'Assemblée Générale des actionnaires du Groupe du 15 mai 2002 a approuvé la transformation d'EURAZEO en société à Directoire et Conseil de Surveillance. Patrick Sayer a été nommé Président du Directoire. Le Groupe a ainsi, au cours du premier semestre 2002, été en mesure d'étudier des opportunités majeures correspondant à sa stratégie.

• Des moyens financiers importants

La trésorerie d'EURAZEO, qui s'élève à 500 millions d'euros et sa capacité importante d'endettement, encore inutilisée à ce jour, confèrent au Groupe une puissance financière lui donnant les moyens de réaliser des opérations de taille significative.

Pour Patrick Sayer, Président du Directoire d'Eurazeo "*Ces résultats interviennent dans un contexte économique et boursier particulièrement déprimé et aujourd'hui encore incertain. Cependant, au cours de ce semestre, nous avons fait la preuve, avec la cession de notre participation dans Sofina, de notre capacité à dégager des plus-values. EURAZEO dispose aujourd'hui des moyens financiers et humains pour mettre en œuvre sa stratégie. Notre objectif est qu'EURAZEO devienne un véritable acteur français dans le domaine de l'investissement en Europe, pour accompagner durablement les entreprises dans leur développement".*

Information Actionnaires : Numéro Vert 0800 801 161 • **Site Internet** http://www.eurazeo.com

Les responsabilités de l'Etat actionnaire au cœur du dossier France Télécom

Bercy étudie la possibilité de créer un établissement public pour refinancer l'opérateur. En Allemagne, le gouvernement de Gehrard Schröder aide MobilCom

DÈS L'ANNONCE de la démission du PDG de France Télécom, Michel Bon, jeudi 12 septembre, le débat sur les responsabilités de l'Etat actionnaire a été relancé. Des administrateurs ont également critiqué le rôle de l'Etat. *« Que l'Etat ait été incapable de sortir un nom de sa manche et laisse France Télécom, en pleine tempête, sans pilote est très critiquable et pose des questions sur sa capacité à régler la situation »*, a commenté samedi dans *Le Parisien* Jacques Rigaud, qui représentait l'Etat au conseil d'administration et a démissionné jeudi soir.

Autre administrateur démissionnaire représentant de l'Etat, Roger Fauroux estime que le système d'économie mixte à la française a vécu et qu'il faut choisir *« entre le privé pur et dur et les services publics gérés par l'Etat »*. Dans un entretien au *Journal du dimanche*, il indique qu'en deux ans de présence au conseil d'administration de France Télécom, il n'a eu *« aucun contact avec* [sa] *tutelle »*.

Pour le premier ministre, les difficultés de France Telecom, qui a besoin de 15 milliards d'euros, compliquent la préparation du budget 2003. Car si l'Etat doit recapitaliser l'opérateur public via une augmentation de capital, c'est le budget général qui paiera. Et le déficit budgétaire de 2003 s'en trouvera creusé d'autant.

Habituellement, lorsqu'il veut financer les entreprises publiques, l'Etat puise dans le compte d'affectation spéciale, ce qui lui permet de débudgétiser ces sorties d'argent. Encore faut-il que ce compte ait été abondé par des recettes de privatisations. Sinon, l'Etat n'a pas le droit d'y recourir. Or, ce compte est peu fourni. Le compte d'affectation spéciale ne peut débourser les 9 milliards d'euros que l'Etat devrait payer s'il souscrivait au pro-rata de sa participation (54,6 %) à une augmentation de capital de France Telecom de 15 milliards d'euros.

> **Pour le premier ministre, la préparation du budget 2003 se complique**

Le gouvernement s'est déjà assuré que sept banques souscriraient à hauteur de six milliards d'euros, si nécessaire, à une telle opération. A Bercy, on tente de trouver le moyen le plus indolore budgétairement de financer le solde. Un scénario est à l'étude : la création d'un établissement public qui, avec la garantie de l'Etat, emprunterait les 9 milliards nécessaires et souscrirait ainsi à l'augmentation de capital. Pour rembourser cet emprunt, l'établissement public vendrait au gré des échéances, les actions France Télécom.

M. Bon a réexprimé son opposition à une augmentation de capital dans une interview publiée par *Les Echos*, lundi 16 septembre : *« Beaucoup d'options existent qui évitent celle, dramatique à mon avis, de l'augmentation de capital massive à ce niveau de prix. »* Il a également souligné qu'il avait obtenu de Bercy, l'assurance que l'unité du groupe ne serait pas remise en cause.

En Allemagne, l'intervention des pouvoirs publics n'aura pas traîné. MobilCom va bénéficier d'un plan de sauvetage doté de 400 millions d'euros, qui lui permettrait d'éviter le dépôt de bilan, au moins de manière transitoire. A l'issue d'une réunion de crise, le ministre de l'Economie du chancelier Gerhard Schröder, Werner Müller (sans étiquette) a affirmé que l'entreprise, malgré un endettement de 6,7 milliards d'euros, se trouve dans une situation *« sur le fond saine »*. Le gouvernement fédéral et le Land du Schleswig-Holstein, le berceau de MobilCom, ont donc décidé d'accorder des aides financières afin de lui permettre de *« surmonter ses difficultés momentanées de trésorerie »*. Plus de 5 000 emplois étaient menacés. Par ailleurs, M. Müller a estimé que France Télécom, qui détient 28,5 % de l'opérateur, a *« toujours des obligations »* envers lui. Les contrats entre les deux anciens associés sont *« absolument solides »*, et des poursuites juridiques sont envisageables. Le gouvernement, qui *« regrette »* la décision française, avait déjà annoncé qu'il apporterait son assistance à MobilCom en cas de plainte contre France Télécom.

Laurence Girard, Virginie Malingre et Philippe Ricard (à Francfort)

Restructuration contestée chez Thales Avionics

Le comité central d'entreprise devait se prononcer lundi sur une action en justice

C'EST l'un des sites historiques du groupe. A Vélizy (Yvelines), aux abords de l'aérodrome de Villacoublay, les organisations syndicales (CFDT, CFTC, CGC, CGT, et Supair) tentent de mobiliser chaque jour, par un rassemblement, les quelque 600 salariés restant de l'unité de Thales Avionics promise à une prochaine fermeture. Lundi 16 septembre, le comité central d'entreprise devait se prononcer sur l'engagement d'une procédure judiciaire contre ce projet de restructuration prévoyant le déménagement d'une majorité d'emplois (environ 400) sur le site de Meudon, 118 suppressions d'emplois et le transfert de 105 postes à Châtellerault (Vienne), Toulouse (Haute-Garonne) et Valence (Drôme).

La direction invoque *« la sauvegarde de la compétitivité »* et *« l'adaptation aux mutations de l'avionique mondiale »* pour justifier cette restructuration qui ne se traduira par aucun licenciement « sec ». En fait, plusieurs dizaines d'emplois ont déjà été transférés de Vélizy à Toulouse depuis que Thales Avionics a été retenue pour fournir les futurs Airbus A-380.

Le brutal coup d'arrêt aux investissements des compagnies aériennes, essentiellement des compagnies aériennes américaines, explique, selon le groupe, une *« nécessaire rationalisation »* de l'organisation industrielle. La fermeture du site de Vélizy, avec des locaux *« trop importants et trop vétustes »* en serait donc le prolongement.

Si, dans le plan présenté en juin, la direction propose la mutation d'une grande majorité du personnel sur Meudon, elle envisage surtout d'externaliser ou de sous-traiter plusieurs activités « annexes ». Ce serait les cas de la tôlerie et, surtout, du câblage de cartes électroniques qui suscitent la plus vive opposition. *« L'arrêt de cette production affecterait essentiellement des jeunes salariés moins qualifiés, difficiles à reclasser dans le groupe »*, assure Francine Pierre, déléguée CGT.

Les syndicats s'insurgent en fait contre un projet justifié par *« des raisons strictement financières dont le seul objet est de réaliser une économie de 10 millions d'euros »*. Jeudi 10 septembre, Thales avait annoncé un résultat net de 88 millions d'euros pour le premier semestre, contre 14 millions un an plus tôt. Outre le transfert d'une soixantaine de personnels administratifs au siège à Massy (Essonne), la fermeture de Vélizy devrait aussi se solder par une importante opération de cession immobilière.

CONTRE-PROPOSITIONS

A l'issue de quatre réunions d'information-consultation du comité central d'entreprise, les syndicats ont présenté, le 4 septembre, un projet alternatif assorti de contre-propositions sur lesquelles la direction devait se prononcer le 16 septembre. Souhaitant profiter des nouvelles modalités de la loi de modernisation sociale, les syndicats, unanimes, avaient envisagé le recours à un médiateur. En l'absence d'une circulaire d'application, cette disposition a été annulée par le ministre des affaires sociales, François Fillon.

Pour sa part, la direction avance les reclassements dans le groupe. Elle évoque également les perspectives ouvertes par la signature récente d'un accord de cessation anticipée d'activité (CASA) pour les salariés de plus de 55 ans, qui concerne plus d'une centaine de personnes à Vélizy.

Michel Delberghe

RESULTATS SEMESTRIELS 2002

Lagardère Media : nouvelle progression du résultat d'exploitation +7,3 %*

Résultat net (hors EADS) +21,7 %

LAGARDERE

"Quand il y a une volonté, on crée le chemin."

LIVRE: Hachette Livre — Hatier, calmann-lévy, Fayard, Editions Stock, Grasset, Le Livre de Poche

PRESSE: Hachette Filipacchi Medias — Le Journal du Dimanche, Elle, Car and Driver, Télé 7 Jours, Paris Match, Première, Zurban

DISTRIBUTION SERVICES: Hachette Distribution Services — Relay, Virgin Mégastore

AUDIOVISUEL: lagardere active — Match TV, Europe 1, MCM, Canal J, Europe 2, RFM

Quelques marques du groupe

Le Conseil de Surveillance, réuni le 13 septembre 2002, a examiné les comptes du premier semestre de l'exercice 2002, présentés par MM. Jean-Luc LAGARDERE, Gérant commandité, Arnaud LAGARDERE et Philippe CAMUS, co-gérants.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE DU GROUPE : +3,1 % à 6 475 M€

• **Lagardère Media :** bonnes performances réalisées notamment par Hachette Distribution Services et Hachette Livre.

• **Matra Automobile :** en retrait, la carrière commerciale exceptionnelle de l'Espace devenant désormais celle de tout véhicule proche de sa fin de vie et l'Avantime étant en phase de lancement commercial.

• **Hautes Technologies :** stable malgré le repli enregistré, comme attendu, par la division Espace.

RESULTAT D'EXPLOITATION CONSOLIDE : +6 % à 208 M€

• **Lagardère Media** dont la contribution s'établit à +143 M€ ressort en progression de 7,3 %*.

La progression du résultat d'exploitation dans des marchés globalement plus difficiles s'explique, en particulier, par la bonne exécution du plan de réduction des coûts et d'accélération de la croissance, lancé au cours de l'exercice 2001 par Lagardère Media.

• **Hautes Technologies :** la contribution de EADS s'élève à 50 M€ (+29 M€ sur la même période de l'exercice 2001).

• Le pôle **Automobile** affiche un résultat d'exploitation de +27 M€, en baisse par rapport au premier semestre 2001 (+38 M€).

RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE (hors EADS) +21,7 % à 97 M€

La contribution de EADS est de +7 M€, à comparer à +324 M€ un an plus tôt. Elle comprenait, en effet, un profit enregistré comptablement par EADS à l'occasion de la création d'Airbus SAS et figurant à hauteur de +349 M€ dans les comptes consolidés LAGARDERE.

LA STRUCTURE FINANCIERE RESTE PARTICULIEREMENT SOLIDE

L'endettement net bancaire : -99 M€ au 30 juin 2002 pour 4 309 M€ de capitaux propres.

LAGARDERE a encaissé le 1er juillet 2002 le produit de l'émission de l'emprunt obligataire échangeable en actions T-Online, soit 767,6 M€. Cet emprunt, rémunéré au taux de 2,5 %, permettra au Groupe de réduire le coût moyen de son financement.

LAGARDERE dispose, par ailleurs, de deux lignes de crédit mises en place en 2001 d'un montant global de 1,91 milliard d'euros qui donnent au Groupe l'accès à un financement durable de son développement dans les années à venir.

LAGARDÈRE MEDIA

Monde
n°1 Presse magazine
n°1 Distribution de presse
n°1 "Travel retail"

Europe
n°1 Edition de chaînes thématiques (via CanalSatellite et MultiThématiques)

France
n°1 Edition Livres - Education
n°2 Edition Livres (en général)
n°2 Radio
n°2 Production TV

(*) Ce taux de progression prend en compte les mois de janvier à juin pour le premier semestre 2001, comme pour le premier semestre 2002 en ce qui concerne "Lagardère Active Broadcast". Les chiffres publiés au titre du premier semestre 2001 prenaient en compte les mois de octobre 2000 à mars 2001. En effet, "Lagardère Active Broadcast" clôture désormais ses comptes le 31 décembre au lieu du 30 septembre historiquement. Le résultat d'exploitation de Lagardère Media s'inscrit en hausse de 2,1 % sur la base des chiffres publiés.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE www.lagardere.com
Accueil des actionnaires Tél. : 01 40 69 20 73 121, avenue de Malakoff - 75116 Paris

Astrium proposerait un mariage à Alcatel Space

FRANÇOIS AUQUE, patron d'Astrium, la branche spatiale du groupe européen EADS, a affirmé au *Wall Street Journal* du 16 septembre qu'il avait proposé une fusion à Alcatel Space, la filiale de satellites du groupe français. *« Mais il y a une forte opposition du côté d'Alcatel »*, a-t-il souligné. Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel, et Pascale Sourisse, PDG d'Alcatel Space, considèrent la branche spatiale comme un maillon-clé de leur stratégie d'équipementier global de télécommunications. Astrium, qui détient par ailleurs une part du lanceur Ariane, considère également la fabrication de satellites comme une activité stratégique.

TROP D'ACTEURS

Commandes de satellites commerciaux (janv. 2000-août 02)

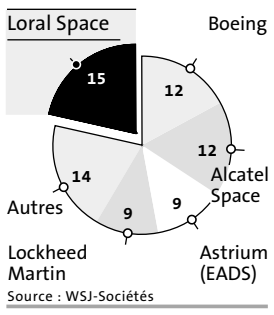

Source : WSJ-Sociétés

Le nombre d'acteurs du secteur spatial est trop important, compte tenu des perspectives du marché (une vingtaine de satellites vendus par an), mais aucun des acteurs ne souhaite abandonner cette activité. Depuis le début de l'année 2000, Alcatel Space a vendu 12 satellites de télécommunications et de télédiffusion sur orbite géostationnaire, contre 9 pour son rival européen Astrium.

DÉPÊCHES

■ **BANQUE : le décret instituant la création d'une somme minimale insaisissable sur un compte bancaire**, dit solde bancaire insaisissable, destiné à *« faire face aux besoins alimentaires »*, a été publié au *Journal officiel* du 13 septembre. Toute personne dont le compte a été saisi pourra disposer d'une somme insaisissable égale au plus au RMI sur son compte.

■ **BRITISH ENERGY : le gouvernement britannique pourrait reprendre le contrôle** de British Energy (BE), qui produit la majeure partie de l'énergie nucléaire du pays, afin d'empêcher cette société de faire faillite, indique l'hebdomadaire britannique *The Observer* du 15 septembre. Ce projet figurerait parmi les « options » envisagées « secrètement » par Crédit Suisse First Boston, la banque d'affaires mandatée par le gouvernement pour le conseiller sur le sauvetage de BE, privatisé par le gouvernement conservateur en 1996

■ **BOEING : les machinistes du constructeur aéronautique américain,** membres du principal syndicat du groupe, ont voté vendredi 13 septembre à 62 % contre la grève, acceptant de facto la nouvelle proposition de collection collective de la direction. Il fallait pour déclencher un arrêt de travail une majorité des deux tiers.

■ **ABBEY NATIONAL, sixième banque de Grande-Bretagne,** envisage de supprimer jusqu'à 3 000 emplois, soit près de 10 % de ses effectifs, dans le cadre d'une restructuration drastique pour réduire ses coûts, selon le *Financial Times* (FT) du 16 septembre.

■ **SWISS LIFE : le numéro un suisse de l'assurance a annoncé,** le 16 septembre, une augmentation de capital comprise entre 900 millions et 1,2 milliard de francs suisses. Swiss Life pourrait aussi se désengager de certains secteurs, dont sa banque privée, Banco del Gottardo.

■ **CLARINS : le groupe français de cosmétiques a vu son résultat net semestriel chuter** de 22 % cette année, pour un chiffre d'affaires en hausse de 2,8 %, à 442 millions d'euros. Clarins a été doublement touché par la crise du secteur du luxe et l'effondrement des ventes de Thierry Mugler, sa filiale couture, qui n'a jamais été rentable depuis son rachat en 1997.

Canal+ commence sa campagne de cessions d'actifs avec la vente de sa filiale technologique

Les audiences des émissions en clair de la chaîne sont très faibles, alors que le groupe doit faire face à l'augmentation des droits du football

LA VAGUE de cessions a commencé à Canal+. La direction du groupe a convoqué un comité d'entreprise extraordinaire, mardi 17 septembre dans l'après-midi. Son but : informer les élus de la cession de Canal+ Technologies à Thomson Multimédia. Un deuxième comité d'entreprise est prévu vendredi 20 septembre, pour entériner cette vente. Cette première cession pourrait être suivie de celle d'Elipse-Expand, une filiale de production audiovisuelle du groupe évaluée à 500 millions d'euros. Deux repreneurs seraient en lice : le groupe Lagardère et la société de production Endemol.

En juillet, Jean-René Fourtou, PDG de Vivendi Univsersal, propriétaire de Canal+, avait annoncé la cession de toutes les filiales déficitaires, notamment étrangères, du groupe (*Le Monde* du 25 juillet). Pour l'heure, rien n'a encore pu être cédé, pas même la chaîne italienne Telepiù, très déficitaire.

Cette première réduction du périmètre d'activités de Canal+ intervient sur fond de mouvements à la tête de la chaîne et du groupe. Pour l'instant, le destin de Canal+ n'est pas fixé. A terme, la chaîne pourrait être vendue, cédée en partie ou introduite en Bourse en avril ou mai 2003. M. Fourtou veut d'abord redresser la situation financière du groupe. Pour y parvenir, le président de Vivendi Universal commence à y placer ses hommes. Bertrand Méheut, auparavant directeur général d'Aventis CropScience, filiale agrochimique d'Aventis, groupe précédemment dirigé par M. Fourtou, devrait être nommé directeur général de groupe Canal+. Le nouvel arrivant est un gestionnaire énergique : il a la réputation d'avoir restructuré, CropScience sans état d'âme.

Cette arrivée risque de précipiter une refonte de l'état-major du groupe. Eric Licoys, président du conseil de surveillance, est déjà parti. Jean-Laurent Nabet, directeur général du Groupe Canal+, pourrait l'imiter dans les prochaines semaines. Le tandem Dominique Farrugia, président de Canal+, et Xavier Couture, PDG de Groupe Canal+, paraît lui-même menacé.

IAN HANNING/REA

Le tandem formé par Xavier Couture, PDG de Groupe Canal+ (à gauche), et Dominique Farrugia, président de Canal+, paraît aujourd'hui menacé.

BOMBE À RETARDEMENT

En interne, cette valse d'arrivées et de départs pourrait priver M. Couture du pouvoir qui lui reste. Mal accepté par les personnels dès sa nomination par Jean-Marie Messier, en remplacement de Pierre Lescure, il a du mal à s'imposer.

A l'antenne, la chaîne n'est pas au mieux. Depuis la rentrée, le 2 septembre, les programmes en clair réalisent des audiences désastreuses. « Hypershow », animé par Frédéric Beigbeder et Jonathan Lambert, a touché le fond, vendredi 13 septembre, en attirant seulement 212 000 téléspectateurs soit 0,5 % de parts d'audience. Pour la première fois, la tranche en clair du soir de Canal+ a été battue par Arte qui n'a pourtant rassemblé que 265 000 téléspectateurs. Le « Journal des bonnes nouvelles », une autre nouveauté de la grille de rentrée animée par Karl Zéro, n'est guère plus en forme. Patrice Carmouze, rédacteur en chef de l'émission, a jeté l'éponge (*Le Monde* du 14 septembre).

Pour Canal+, la faiblesse des audiences des émissions en clair a tout d'une bombe à retardement. Fin 2002, la chaîne cryptée pourrait de nouveau perdre des abonnés. En 2001, Canal+ en avait perdu 70 000. Si M. Couture affirme que les abonnements sont bons, les syndicats se plaignent que les chiffres ne leurs sont plus communiqués.

Le redressement de Canal+ attendu par M. Fourtou est aussi rendu très difficile par l'inflation des droits sportifs. La chaîne doit notamment régler une note de 270 millions d'euros à la Ligue nationale de football pour les droits du championnat de France de Ligue 1, soit 91 millions d'euros de plus qu'en 2001.

Guy Dutheil et Bénédicte Mathieu

Lagardère candidat au rachat partiel de VUP

Le groupe Lagardère va déposer une offre de rachat pour le périmètre français de Vivendi Universal Publishing (VUP), a annoncé Arnaud Lagardère, cogérant du groupe éponyme, lundi 16 septembre, à l'occasion de la présentation des résultats semestriels. Par ailleurs, M. Lagardère a déclaré qu'il renonçait à racheter la chaîne Canal+ en cas de vente. Il a pris la décision *« de ne pas y aller »* avant l'été. Il n'est pas non plus intéressé par Groupe Canal+. Déjà actionnaire minoritaire (34 %) du bouquet numérique Canal-Satellite et de l'éditeur européen de chaîne MultiThématiques, filiales du Groupe Canal+, il ne souhaite pas se retrouver avec *« une participation encore plus minoritaire dans un ensemble plus vaste»*, a-t-il déclaré.

« La Tribune » lance une nouvelle formule

Le quotidien économique réagit à la chute des ventes

LA TRIBUNE, le quotidien économique et financier, a choisi d'abandonner le bleu pour draper sa nouvelle présentation d'un rouge profond depuis le lundi 16 septembre. Le journal, qui n'avait pas changé de formule depuis novembre 1996, mise sur la couleur plus que sur des changements fondamentaux de maquette. Mais il s'agit surtout de porter un *« nouveau regard sur l'économie d'un siècle débutant »*, proclame l'éditorial de ce numéro au bandeau lie-de-vin signé Christian Brégou, directeur de la publication et dirigeant de DI Group (la filiale médias de LVMH), et Philippe Mudry, directeur de la rédaction. *La Tribune*, s'engagent-ils, devra faire *« le tri dans une société de l'information bavarde, non hiérarchisée, obsédée par le foisonnement de l'actualité jusqu'à en oublier tout repère »*.

D. R.

RAJEUNIR LE LECTORAT

Alors que la presse économique fait face à une conjoncture morose, au niveau de la diffusion et de la publicité qui subit une chute d'environ 20 % dans ce secteur (sur les sept premiers mois de 2002), la vocation de cette nouvelle *Tribune* est de marquer la différence avec l'éternel concurrent, *Les Echos*. Ce dernier vendait 124 000 exemplaires par jour en France en 2001 (soit une baisse de 0,8 % par rapport à 2000) quand *La Tribune* obtenait une diffusion payée de 86 000 (soit un recul de 3,74 %). M. Brégou s'est fixé pour objectif d'atteindre 100 000 exemplaires et de redresser la situation financière du journal. Il veut surtout rajeunir un lectorat *« de qualité »*, autrement dit recruté parmi les décideurs.

Face aux débats sur la mondialisation, la direction souhaite développer la dimension internationale. La volonté de muscler le réseau de correspondants à l'étranger s'est déjà traduite par la suppression de la rubrique Régions et des postes de correspondants qui l'alimentaient, suscitant une grève en mai et la crainte de nouvelles réductions d'effectifs. Les salariés sont inquiets.

Le cahier central intitulé *la Tribune des marchés* a disparu. Cotations boursières et informations financières sont à présent rassemblées en fin de journal. Désormais, *La Tribune* affiche sa « une » financière... en dernière page.

Martine Valo

Le plan social du groupe Tests suscite des turbulences

APRÈS l'annonce d'un plan social de grande envergure au groupe Tests, l'un des leaders français de la presse informatique et Internet, la société des journalistes (SDJ) a adressé vendredi 13 septembre une motion de défiance à la direction du groupe et à son actionnaire, le groupe Aprovia. Le groupe Tests, qui édite une dizaine de revues (dont *01 Informatique*, *Décision micro et réseaux*, *L'Ordinateur individuel*, *Micro Hebdo*), fait partie du pôle de presse professionnelle vendu par Vivendi Universal Publishing (VUP) en avril aux trois fonds anglo-saxons (Cinven, Carlyle et Apax Partners), qui contrôlent Aprovia.

Le plan social (*Le Monde* du 9 septembre) concerne 117 personnes (60 journalistes, 29 cadres et 28 employés) sur un effectif total de 435. Il prévoit aussi l'arrêt de deux titres, *Le Nouvel Hebdo*, lancé en mars 2001, qui comptait 30 personnes, et *Internet professionnel*. Ce dernier, créé en 1996, cesse d'être édité sous la forme d'un journal autonome et devient un cahier rédactionnel de *01 Réseaux*.

CHUTE DE LA PUBLICITÉ

Près de la moitié des postes supprimés (53 emplois) sont liés à l'arrêt de ces deux titres, a précisé Jean Weiss, président du groupe Tests. Une baisse de la pagination des autres titres est aussi prévue. Autant de mesures qui font craindre *« une dégradation de la qualité et la perte d'identité des publications du groupe »*, souligne la motion de la SDJ.

« Les journalistes du groupe Tests refusent catégoriquement le projet de plan social tel qu'il a été présenté par la direction. Ils comptent tout mettre en œuvre pour s'y opposer dans sa version actuelle », indique la motion adressée à la direction. Lors de la prochaine réunion du comité d'entreprise, prévue fin septembre, ils n'hésiteront pas à évoquer une grève. Le conseil de la SDJ du groupe Tests juge ce plan *« inacceptable »*, *« en l'état »*. La suppression de postes de journalistes fait d'autant plus grincer des dents qu'en mai, Fabrice Fries, le PDG d'Aprovia, promettait qu'il n'était *« pas question de toucher aux effectifs »*.

« Ce plan est le seul capable de ramener une situation bénéficiaire au sein du groupe Tests, justifie Jean Weiss. *La situation s'est détériorée depuis le début de l'année.* » Le groupe, qui était déjà à cette date sur un plan d'économies de 13 millions d'euros, continue de perdre de l'argent.

Son président prévoit une baisse de 36 % des recettes publicitaires en 2002 par rapport à 2000, les annonces de recrutement chutant de 73 % sur cette période. Pis, le secteur des petites annonces et annonces de recrutement a plongé de 82 % sur les trois derniers numéros de *01 Informatique*, revue phare du groupe, indique M. Weiss. *« Nous pâtissons de la situation très déprimée dans laquelle se trouvent les sociétés des secteurs informatique, électronique, arts graphiques, qui ne cessent d'annoncer des avertissements sur résultats et ne disposent d'aucune visibilité »*, déplore M. Weiss. De fait, ils n'investissent pas ni ne recrutent.

Pascale Santi

DÉPÊCHES

■ **MÉDIAS : le nom du repreneur de KirchMedia** sera annoncé durant la première quinzaine d'octobre, a annoncé le groupe de médias allemand, vendredi 13 septembre. Les investisseurs intéressés par le rachat de la branche la plus lucrative du groupe Kirch, actuellement en faillite, avaient jusqu'à jeudi minuit pour déposer des offres fermes. Le français TF1 fait partie des candidats, en partenariat avec le producteur américain Haïm Saban. Selon le *Wall Street Journal* de vendredi, l'homme d'affaires français Robert Louis-Dreyfus, président de l'Olympique de Marseille, serait intéressé par la reprise des droits de la Coupe du monde de football 2006, détenus par KirchMedia.

■ **PRESSE : le quotidien *France Soir* était toujours absent des kiosques, lundi 16 septembre,** en raison d'une grève de la rédaction, débutée mardi 10 septembre pour protester contre un plan d'économies. La rédaction poursuivait son mouvement, dimanche, à la suite de l'annonce du licenciement du président de la Société des journalistes.

■ **TÉLÉVISION : la nouvelle signalétique des émissions de télévision déconseillées aux jeunes** entrera en vigueur le 18 novembre, révèle *La Correspondance de la presse* de lundi. Imaginée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel pour être plus compréhensible que l'actuelle (*Le Monde* du 28 mai), elle se présente sous la forme d'un pictogramme dans lequel sera inscrit l'âge minimum conseillé pour regarder le programme.

■ **LIBERTÉ DE LA PRESSE : 150 à 400 personnes ont défilé,** dimanche, près de l'ambassade du Liban à Paris. Les manifestants protestaient contre la fermeture, décidée le 4 septembre par un tribunal libanais, de la chaîne privée MTV, principal média de l'opposition chrétienne anti-syrienne, et de la station Radio Mont-Liban (RML), accusées de de *« violation de la loi électorale »* et d'*« atteinte aux relations avec la Syrie »* (*Le Monde* du 10 septembre).

■ **INTERNET : la société espagnole Private Media,** spécialisée dans les revues et les films pornographiques, a fait une offre de rachat de Napster, le site américain d'échange de musique, en faillite (*Le Monde* du 5 septembre). Private Media souhaite utiliser la marque et le domaine du site pour créer un réseau d'échange de *« matériels pour adultes »*.

■ **JOURNALISME : le conseil d'administration du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ)** a constitué, vendredi, un « comité d'action » pour finaliser son plan de structuration des fonds propres. Le groupe indique avoir réuni auprès de ses entreprises partenaires – dont l'Agence France-Presse, TF1 ou *Le Monde* – 40 % de la somme requise (893 000 euros, sur un total de 2,2 millions d'euros). *« Le montant global doit être impérativement obtenu au plus tard le 30 septembre »*, souligne le groupe.

Le quizz cardiaque qui angoisse TF1

PAS DE LIMITE, sauf celle de son propre corps... Pas de plaisir sans les palpitations amplifiées d'un cœur mis sous pression. Bienvenue dans l'ère du divertissement tortionnaire, nouvelle étape de la téléréalité. Le jeu « La chaise » (*« The Chair »*) – c'est son nom – est né il y a un an en Nouvelle-Zélande et arrive ces jours-ci en Europe. Cette épreuve psychologique télévisée est fondée sur la capacité d'un candidat à maîtriser son rythme cardiaque face au stress.

Pour devenir riche, il faut toujours garder son calme. Car la règle est la suivante : plus le rythme cardiaque s'accélère, moins le candidat gagne d'argent. Et quand le cœur se met à battre la chamade, c'est déjà presque la fin, le candidat n'est plus autorisé à répondre.

« S'IL VOUS PLAÎT, PARTEZ ! »

Ce triste sire tente face aux caméras de faire taire leur cœur. Ceinturé, des capteurs verrouillés au corps, à la tête parfois, le candidat à « La Chaise » est attaché, immobile, seul sur une chaise dans une pièce. Celle-ci peut être peinte aux couleurs du feu et du sang ou au contraire irradiée de lumière bleu et blanche – dans une autre version baptisée « Heartbeat » –, suggérant une atmosphère aseptisée de laboratoire.

Pressé par un animateur et par le décompte en direct des battements de son cœur, l'homme ainsi soumis doit répondre aux questions de connaissance qui lui sont posées. Parfois un cercle de feu jaillit du plafond ou une maquette d'animal grandeur nature lui saute au visage. Celui qui passera à la télévision aura survécu à un test de trois heures.

L'aiguillon extérieur – une star du sport dans les versions anglaise et américaine puisque c'est l'ancien joueur de tennis John McEnroe qui y enfile l'habit du tortionnaire – invective ou humilie l'homme ligoté *« Je suis tellement dégoûté, vous ne devriez pas regarder, s'il vous plaît partez ! »*, lance-t-il, dédaigneux, aux 9 millions de téléspectateurs américains.

Diffusé il y a neuf mois aux Etats-Unis, « The Chair » passe depuis début septembre en Grande-Bretagne sur la chaîne publique BBC One, qui ne s'en vante pas vraiment. Il a aussi été réservé, pour sa version française, il y a un an, par TF1, qui ne l'a pas mis à l'antenne. La chaîne hésite.

Franchira-t-elle cette limite ? *« Le concept du jeu est accrocheur, déclinable et séduisant,* explique-t-on chez The Wit, une entreprise de veille audiovisuelle. *La sélection des candidats ne se fait plus sur la base de la connaissance mais sur celle de la capacité personnelle à résister à la pression psychologique. »* Ce que d'autres ont nommé, selon les circonstances, « torture ».

Les téléspectateurs anglo-saxons ont parfois vertement réagi. *« Je déteste ce jeu,* confie l'un d'eux sur Internet. *C'est l'émission la plus détestable qui ait pu être un jour proposée par une chaîne de télévision. »* Son succès commercial est d'ailleurs mitigé. Sur les treize émissions programmées par la chaîne ABC aux Etats-Unis, sept seulement ont été diffusées. Intrigués lors de la première, les téléspectateurs, dégoûtés, s'en sont, ensuite, détournés.

Florence Amalou

La pige de tous les médias
> presse > radios, TV > web
Votre revue de presse
• Une sélection pertinente de vos retombées médias
• Une mise en perspective de votre actualité
• Un chargé de dossier dédié
l'Argus de la presse
contactez-nous
solutions@argus-presse.fr
ou www.argus-presse.fr

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Un vendredi 13 agité pour les valeurs américaines

LE MYTHIQUE vendredi 13 aura finalement été une mauvaise journée pour les boursiers, tant sur les places européennes qu'aux Etats-Unis, malgré les bonnes nouvelles concernant les ventes au détail américaines. Celles-ci sont restées en hausse en août, de 0,8 %, après une progression de 1,1 % en juillet. Tous les indices ont fini la journée en baisse, à l'exception du Nasdaq des valeurs technologiques, qui est parvenu à terminer sur un gain infime. Il a progressé de 0,92 %, à 1 291,40 points, tandis que le Dow Jones se repliait de 0,80 %, à 8 312,69 points. L'éditeur de logiciel Adobe a soutenu le Nasdaq en annonçant une hausse de 17 % de son résultat net au troisième trimestre de son exercice. Le groupe table aussi sur une poursuite de la croissance pour le trimestre en cours. Le titre a bondi de près de 13 %, à 20,77 dollars, affichant une des plus fortes hausses en pourcentage sur le Nasdaq, alors que l'équipementier de télécommunications Lucent chutait, quant à lui, de 23,64 % pour finir à 1,26 dollar.

Lucent a annoncé vendredi que son chiffre d'affaires trimestriel serait bien moins élevé que l'attendaient les analystes, en raison de la chute des dépenses des opérateurs, et que de nouvelles suppressions d'emplois pourraient intervenir. Le titre du groupe Honeywell, spécialisé dans les produits électroniques pour l'aéronautique, qui avait lui aussi réduit, la veille, ses estimations de résultats pour le troisième trimestre et pour l'ensemble de l'exercice, en expliquant qu'il ne percevait pas de reprise économique dans l'industrie aéronautique, abandonnait en Bourse 16,87 %, à 23,56 dollars.

En Europe, les actions n'étaient pas mieux orientées. L'indice CAC 40, à Paris, a terminé en baisse de 2,64 %, à 3 156,17 points. Le titre France Télécom a conduit la séance en effectuant un parcours cahotique ; après avoir perdu en cours de journée jusqu'à 14,49 %, il a fini sur une baisse de 2,63 %, à 10,35 euros après l'annonce du départ du PDG, Michel Bon. A Londres, le Footsie a reculé de 1,88 %, à 4 008 points, tandis qu'à Francfort, le Dax cédait 1,77 %, à 3 361,28 points.

Cécile Prudhomme

INDICE DJ EUROSTOXX 50

Les scandales américains atteignent par ricochet les banques d'affaires

CHRONIQUE DES MARCHÉS

AFFECTÉES en ricochet par les scandales à répétition, les banques d'affaires ont vu leurs titres malmenés en Bourse depuis le début de l'année. Les américaines ont dévissé : Morgan Stanley a perdu près de 30 % depuis janvier et Goldman Sachs plus de 22 %, Merrill Lynch a décroché de plus de 30 % et JPMorgan Chase de plus de 37 %... Le géant Citigroup n'est pas mieux loti, avec une baisse de près de 40 %.

GOLDMAN SACHS CONGÉDIÉE

Jusque-là plutôt épargnée par les scandales qui frappent tour à tour ses concurrentes, Goldman Sachs vient de subir un revers d'un autre genre, puisqu'elle a été remerciée cet été par le principal fonds de pension américain CalPERS, dont elle gérait une partie des actifs.

Le fonds CalPERS (California Public Employees' Retirement Systems), qui gère les retraites des salariés de l'Etat de Californie, a en effet perdu 510 millions de dollars (526,6 millions d'euros) dans l'affaire WorldCom. Son homologue de Floride a perdu 325 millions de dollars dans le dossier Enron. Si ces pertes ne représentent pas plus de 1 % des actifs gérés, elles ont mis à mal les placements des Américains pour leur retraite. CalPERS a donc décidé en août de retirer Goldman Sachs de la liste de la douzaine de gérants de fonds à qui il confie ses 12 milliards de dollars d'investissements annuels en actions américaines, après quatre années de sous-performance.

CalPERS, qui révèle l'information dans son bilan annuel de gestion des placements, avait confié 663 millions de dollars d'actifs à Goldman Sachs. *« La politique d'investissement de Goldman Sachs n'a pas montré sa capacité à faire mieux que les indices de référence quelle que soit la configuration du marché »*, peut-on lire dans le rapport de gestion de CalPERS.

L'ACTION GOLDMAN SACHS

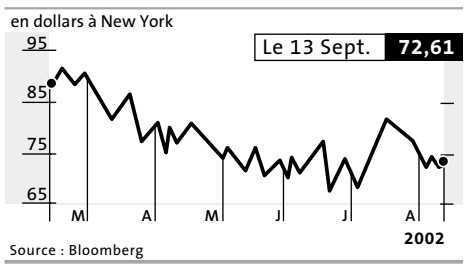

CITIGROUP FAIT SON MEA CULPA

Autre établissement dans la ligne de mire des régulateurs depuis quelques mois : Citigroup, numéro un mondial des services financiers, dont le nom a été mêlé aux faillites les plus retentissantes aux Etats-Unis, Enron et WorldCom, et aux pratiques les plus contestables de la flambée boursière des années 1990.

Mais la banque veut désormais faire amende honorable et sauver son modèle, dont la réussite est aussi contestée. La synergie des métiers dans ce groupe intégré de services financiers, est aujourd'hui montrée du doigt dans les problèmes de conflit d'intérêt. Après s'est séparée de son analyste vedette Jack Grubman mis en cause dans l'affaire WorldCom, la banque vient de nommer Charles Prince à la tête de la banque d'affaires Shroeder Salomon Smith Barney (SSSB). Ce dernier est un avocat *« à la réputation intacte »*, a précisé la banque. Et face à la pression continuelle du Congrès et du gendarme de la Bourse, le patron du groupe Sanford Weill a dû faire son mea culpa. *« Bien que nous n'ayons rien trouvé d'illégal, en nous penchant sur le passé, nous nous apercevons que certaines de nos activités ne reflètent pas la manière dont nous estimons que nous devons faire affaire. Cela ne devrait jamais être le cas, et j'en suis désolé »*, s'est excusé le 8 septembre l'un des hommes les plus puissants de Wall Street.

VERS UNE CESSION DU CSFB ?

Mais les charges continuent de pleuvoir contre les établissements de Wall Street. Au point que le Credit Suisse Group songerait à se séparer de sa branche de banque d'affaires, affirme le *Financial Times* du lundi 16 septembre. Le patron du groupe, Lukas Muehlemann, tenterait en effet d'évaluer auprès de ses concurrents un éventuel intérêt pour le rachat de Crédit Suisse First Boston (CSFB). Sa filiale, qui fait à nouveau l'objet d'une enquête de la Chambre des représentants sur les conflits d'intérêt, accumule en effet les faux pas. Elle avait déjà versé 100 millions de dollars d'amende fin janvier pour éviter une enquête fédérale sur ses introductions en Bourse, et deux de ses analystes avaient été suspendus temporairement en août.

Goldman Sachs, elle aussi au centre d'une enquête de la commission de la Chambre des représentants, a pour l'instant échappé aux accusations. Si sa réputation vient d'être ternie par la sanction de CalPERS, l'américaine s'en tire plutôt mieux que ses consœurs. Son modèle, quasi exclusivement fondé sur le conseil, lui a permis de limiter le recul de ses résultats, et l'a, semble-t-il, mise à l'abri des conflits d'intérêt. Mais pour combien de temps ?

Elsa Conesa

LES BOURSES DANS LE MONDE 16/9, 9h50

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	**3319,31** *16/9*	-1,25	**5467,31** *19/3*	**3235,37** *6/8*	**17,40**
	Euro Neu Markt Price IX	**456,33** *16/9*	-0,84	**1212,43** *4/1*	**453,67** *13/9*	
AUTRICHE	Austria traded	**1098,82** *16/9*	-0,89	**1368,18** *2/5*	**1089,00** *6/8*	**12,50**
BELGIQUE	Bel 20	**2129,05** *16/9*	-0,98	**2906,75** *24/4*	**1930,33** *24/7*	**11,50**
DANEMARK	Horsens Bnex	**214,78** *16/9*	-0,38	**280,92** *26/3*	**196,97** *24/7*	**13,70**
ESPAGNE	Ibex 35	**6104,90** *16/9*	-0,59	**8608,50** *4/1*	**5815,60** *6/8*	**16,10**
FINLANDE	Hex General	**5591,38** *16/9*	0,01	**9224,38** *4/1*	**4711,08** *24/7*	**15,20**
FRANCE	CAC 40	**3139,26** *16/9*	-0,54	**4720,04** *4/1*	**2898,60** *24/7*	**16,00**
	Mid CAC	**1519,43** *13/9*	-1,29	**2176,89** *2/4*	**1519,43** *13/9*	**16,70**
	SBF 120	**2220,68** *16/9*	-0,53	**3263,90** *28/3*	**2073,22** *24/7*	**16,30**
	SBF 250	**2136,68** *13/9*	-2,28	**3081,89** *28/3*	**2067,69** *24/7*	**16,30**
	Indice second marché	**1998,00** *13/9*	-0,99	**2567,01** *15/5*	**1998,00** *13/9*	**12,90**
	Indice nouveau marché	**544,11** *16/9*	-0,25	**1175,41** *7/1*	**541,34** *13/9*	
GRÈCE	ASE General	**1966,74** *16/9*	0,00	**2655,07** *3/1*	**1955,22** *13/9*	**14,10**
IRLANDE	Irish Overall	**4208,74** *16/9*	0,09	**6085,02** *18/1*	**3901,53** *24/7*	**10,40**
ITALIE	Milan Mib 30	**24353,00** *16/9*	-0,18	**33548,00** *17/4*	**22698,00** *24/7*	**17,30**
LUXEMBOURG	Lux Index	**803,90** *13/9*	-2,82	**1169,47** *14/1*	**801,13** *13/9*	**17,80**
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	**336,93** *16/9*	-0,74	**531,45** *18/4*	**303,72** *24/7*	**13,30**
PORTUGAL	PSI 20	**5870,62** *16/9*	-0,62	**7998,50** *4/1*	**5787,08** *7/8*	**13,80**
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	**3993,70** *16/9*	-0,36	**5362,29** *4/1*	**3625,89** *24/7*	**14,10**
	FTSE techMark 100 index	**715,98** *16/9*	-0,94	**1569,61** *4/1*	**704,92** *24/7*	
SUÈDE	OMX	**510,48** *16/9*	-0,26	**878,88** *4/1*	**468,52** *24/7*	**20,30**
EUROPE						
HONGRIE	Bux	**7382,56** *13/9*	-0,61	**9019,42** *7/5*	**6546,35** *26/7*	**10,00**
ISLANDE	ICEX 15	**1291,68** *13/9*	-0,10	**1413,85** *21/3*	**1142,61** *7/1*	
POLOGNE	WSE Wig 20	**1068,34** *13/9*	-1,51	**1486,22** *28/1*	**1026,65** *26/7*	
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	**441,30** *16/9*	-0,25	**479,39** *10/5*	**384,60** *2/1*	
RUSSIE	RTS	**337,11** *13/9*	-2,14	**425,42** *20/5*	**256,75** *28/12*	
SUISSE	Swiss market	**4943,40** *16/9*	-0,32	**6740,60** *17/5*	**5490,50** *26/6*	**17,00**
TURQUIE	National 100	**9105,96** *16/9*	-1,55	**15071,83** *8/1*	**8514,03** *3/7*	**14,20**
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	**387,39** *13/9*	-1,86	**471,33** *6/2*	**267,73** *14/6*	**23,60**
BRÉSIL	Bovespa	**10180,94** *13/9*	0,08	**14495,28** *18/3*	**9016,73** *14/8*	**7,80**
CANADA	TSE 300	**6495,26** *13/9*	-0,33	**7992,70** *7/3*	**5992,14** *24/7*	**18,40**
CHILI	Ipsa	**84,19** *14/9*	-0,61	**102,37** *4/1*	**79,19** *24/7*	**14,60**
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	**8312,69** *13/9*	-0,80	**10673,09** *19/3*	**7532,66** *24/7*	**18,00**
	Nasdaq composite	**1291,40** *13/9*	0,92	**2098,87** *9/1*	**1192,42** *24/7*	**37,10**
	Nasdaq 100	**923,83** *13/9*	0,96	**1710,22** *9/1*	**856,34** *5/8*	**36,50**
	Wilshire 5000	**8440,93** *13/9*	0,39	**10983,40** *19/3*	**7396,62** *24/7*	
	Standards & Poors 500	**889,81** *13/9*	0,33	**1176,96** *7/1*	**775,67** *24/7*	**17,70**
MEXIQUE	IPC	**6190,52** *13/9*	-0,47	**7611,12** *11/4*	**5500,75** *5/8*	**11,80**
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	**3085,60** *16/9*	0,18	**3443,89** *14/2*	**2909,50** *6/8*	**16,00**
CHINE	Shangaï B	**148,10** *13/9*	-0,13	**172,33** *31/12*	**121,08** *23/1*	**31,40**
	Shenzen B	**234,87** *13/9*	-0,45	**267,75** *31/12*	**182,42** *23/1*	**16,00**
CORÉE DU SUD	Composite	**718,17** *13/9*	-2,85	**943,53** *22/4*	**660,94** *6/8*	
HONG KONG	Hang Seng	**9464,59** *16/9*	-1,93	**12020,45** *17/5*	**9618,33** *13/9*	**13,40**
	All ordinaries	**4152,15** *16/9*	-1,98	**5277,35** *17/5*	**4219,52** *6/8*	
INDE	Bombay SE 30	**366,36** *13/9*	-0,85	**415,77** *5/4*	**333,54** *31/12*	
ISRAËL	Tel Aviv 100	**360,16** *12/9*	-0,56	**468,92** *7/1*	**340,29** *24/6*	
JAPON	Nikkei 225	**9241,93** *13/9*	-1,84	**12081,42** *27/5*	**8969,25** *6/9*	**22,50**
	Topix index	**908,41** *13/9*	-1,33	**1144,02** *27/5*	**880,57** *4/9*	**28,60**
MALAISIE	KL composite	**685,61** *16/9*	-0,39	**816,94** *23/4*	**679,67** *9/9*	**14,50**
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**740,36** *16/9*	-0,21	**786,14** *18/6*	**710,96** *26/7*	
SINGAPOUR	Straits Time	**1431,93** *16/9*	0,00	**1848,98** *5/3*	**1413,51** *13/9*	
TAÏWAN	Weighted	**4580,17** *13/9*	-1,45	**6484,93** *22/4*	**4438,91** *9/9*	**22,90**
THAILANDE	Thaï SE	**351,82** *16/9*	-1,49	**430,67** *14/6*	**301,17** *28/12*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	**9707,41** *16/9*	0,24		**9,40**	
COTE D'IVOIRE	BRVM	**66,54** *12/9*	0,00	**77,45** *31/12*	**66,54** *5/9*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Lundi 16 septembre 9h50

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	**2514,38**	-0,65
AUTOMOBILE	**187,05**	-0,61
BANQUES	**213,04**	-0,58
PRODUIT DE BASE	**157,44**	-0,35
CHIMIE	**272,19**	-0,38
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**290,56**	-0,46
CONSTRUCTION	**184,38**	0,16
CONSOMMATION CYCLIQUE	**83,75**	-0,49
PHARMACIE	**337,28**	-0,97
ÉNERGIE	**280,27**	0,06
SERVICES FINANCIERS	**167,13**	-1,24
ALIMENTATION ET BOISSON	**211,29**	-0,18
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**264,66**	-0,82
ASSURANCES	**170,50**	-2,48
MÉDIAS	**149,55**	-0,54
BIENS DE CONSOMMATION	**291,63**	-1,05
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**230,04**	-0,52
HAUTE TECHNOLOGIE	**237,95**	-0,63
SERVICES COLLECTIFS	**226,81**	-0,36

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	**13,96**	-0,57
AEGON NV	NL	**10,88**	-1,09
AIR LIQUIDE	FR	**130,20**	0,62
ALCATEL A	FR	**3,71**	-1,33
ALLIANZ N	AL	**96,80**	-3,39
AVENTIS	FR	**55,75**	-0,45
AXA	FR	**12,17**	-3,41
BASF AG	AL	**40,39**	-0,17
BAYER	AL	**20,60**	-1,34
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	**19,40**	-0,56
BBVA	ES	**9,31**	-1,48
BNP PARIBAS	FR	**41,74**	-1,30
BSCH	ES	**6,31**	-0,16
CARREFOUR	FR	**45,70**	-0,76
DAIMLERCHRYSLER N	AL	**41,00**	-0,85
DANONE	FR	**125,00**	0,08
DEUTSCHE BANK AG	AL	**58,78**	-1,28
DEUTSCHE TELEKOM	AL	**10,42**	-0,48
E.ON	AL	**49,97**	0,04
ENDESA	ES	**11,32**	-0,70
ENEL	IT	**5,32**	-0,37
ENI SPA	IT	**15,25**	-0,20
FORTIS	BE	**17,18**	-2,39
FRANCE TELECOM	FR	**10,49**	1,35
GENERALI ASS.	IT	**16,82**	0,06
ING GROEP CVA	NL	**18,78**	-3,64
KONINKLIJKE AHOLD	NL	**15,60**	-1,27
L'OREAL	FR	**74,85**	-1,19
LVMH	FR	**41,59**	-0,45
MUENCHENER RUECKV	AL	**156,80**	-3,80
NOKIA OYJ	FI	**14,24**	0,14
PINAULT PRINTEMPS	FR	**79,45**	0,38
REPSOL YPF	ES	**12,95**	-0,15
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	**17,35**	0,46
ROYAL DUTCH PETROL	NL	**43,70**	0,58
RWE	AL	**34,40**	-1,15
SAINT GOBAIN	FR	**26,88**	-0,44
SANOFI-SYNTHELABO	FR	**56,05**	-1,84
SANPAOLO IMI	IT	**7,44**	-0,13
SIEMENS	AL	**42,15**	-1,47
SOCIETE GENERALE A	FR	**54,25**	0,18
SUEZ	FR	**20,17**	0,05
TELECOM ITALIA	IT	**7,84**	-0,63
TELEFONICA	ES	**8,70**	-1,02
TIM	IT	**4,34**	0,70
TOTAL FINA ELF	FR	**140,00**	-0,36
UNICREDITO ITALIAN	IT	**3,94**	0,77
UNILEVER CVA	NL	**59,20**	0,00
VIVENDI UNIVERSAL	FR	**13,00**	-1,52
VOLKSWAGEN	AL	**43,52**	-0,71

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

FRANCFORT

13/9 : 130 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
AMATECH	0,28	47,37
GFN	0,17	21,43
BAEURER	0,54	20,00
HELKON MEDIA	0,13	18,18
NORCOM INFO TECH	0,83	16,90
PHENOMEDIA	0,30	11,11
TRAVEL24.COM	0,30	11,11
Plus mauvaises performances		
SZ TESTSYSTEME	0,40	-38,46
MOBILCOM AG	1,12	-37,78
BROKAT TECHNOLOGIE	0,02	-33,33
ARTSTOR	0,03	-25,00
M&S ELEKTRONIK	0,03	-25,00
METABOX	0,06	-25,00
WORLDCOM	0,13	-23,53

LONDRES

13/9 : 2270 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
EASYJET	2,66	9,02
BAE SYSTEMS	2,37	2,16
BATM ADVANCED COMM	0,14	1,89
BARRATT DEV PLC	4,33	1,88
RMC GROUP	5,09	1,80
ALLIANCE UNICHEM	5,68	1,79
DE VERE GROUP	3,12	1,63
Plus mauvaises performances		
TELEWEST COMM	0,01	-12,31
CMG PLC	0,55	-11,29
MARCONI	0,01	-9,29
DIMENSION DATA HLD	0,18	-7,89
ROYAL AND SUN ALLI	1,11	-7,29
AVIVA	3,87	-6,87
FRIENDS PROVIDENT	1,24	-6,77

TOKYO

13/9 : 1604 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
MIYAIRI VALVE MFG	102,00	41,67
TOKYO COSMOS EL	84,00	23,53
OKANO VALVE	130,00	18,18
I-CF	271000,00	12,92
TOYO SHUTTER	40,00	11,11
ORIENT WATCH	104,00	10,64
TOKYO ROPE MFG	63,00	10,53
Plus mauvaises performances		
SUMITOMO TITANIUM	1521,00	-16,47
CESAR	49,00	-14,04
NAIKAI ZOSEN	48,00	-12,73
NICHIHA	945,00	-12,17
TOBISHIMA CORP	29,00	-12,12
NIPPON FILCON	400,00	-11,11
GLOBAL-DINING	670,00	-10,67

PARIS

13/9 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
BIC	38,49	7,60
ORANGE	5,52	5,95
ALTEN	5,75	2,68
NESTLE NOM.	221,00	2,65
IMERYS	130,00	2,36
AIR FRANCE	11,32	1,52
EURONEXT N.V.	22,10	1,42
Plus mauvaises performances		
SOPRA GROUP	21,20	-10,17
CARBONE LORRAINE	22,15	-9,96
RHODIA	7,61	-8,31
CAP GEMINI	26,39	-8,84
ALCATEL A	3,76	-8,29
AXA	12,60	-7,83
HIGHWAVE OPTICAL	0,60	-7,69

NEW YORK

Séance du 13/9

NYSE

1221 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3 M	119,83	-2,04
AM INTL GRP	58,60	-1,00
ALCOA	21,99	-3,43
AOL TIME WARNER	12,89	2,79
AMERICAN EXPRESS	34,19	1,03
AT & T	12,72	2,25
BANK OF AMERICA	68,30	1,44
BOEING CO	35,58	-2,39
BRISTOL MYERS SQUI	26,11	3,98
CATERPILLAR	40,64	-4,13
CITIGROUP	29,40	0,86
COCA-COLA	49,65	0,20
COLGATE PALMOLIVE	55,50	1,09
DOW CHEMICAL	28,99	-0,38
DUPONT DE NEMOURS	40,08	-0,20
EASTMAN KODAK	28,36	1,21
EXXON MOBIL	34,08	1,46
FORD MOTOR	10,65	-2,20
GENERAL ELECTRIC	27,05	-3,39
GENERAL MOTORS	44,08	-2,93
GILLETTE CO	31,11	-0,77
HEWLETT PACKARD	13,50	-0,74
HOME DEPOT INC	33,45	2,99
HONEYWELL INTL	23,56	-16,87
IBM	72,65	1,09
INTL PAPER	37,04	-0,78
JOHNSON & JOHNSON	54,14	0,31
J.P.MORGAN CHASE	22,04	0,14
LUCENT TECHNOLOGIE	1,26	-23,17
MC DONALD'S CORP	20,53	1,08
MERCK AND CO	49,27	0,35
MOTOROLA	11,51	-1,54
NORTEL NETWORKS	1,50	-9,64
PEPSICO	40,15	1,98
PFIZER INC	29,77	-0,60
PHILIP MORRIS COS	46,30	-0,26
PROCTER AND GAMBLE	92,00	0,88
SBC COMMUNICATIONS	24,55	-1,21
TEXAS INSTRUMENTS	19,00	-1,09
UNITED TECHNOLOGIE	58,00	-5,07
VERIZON COMM	30,35	-2,22
WAL-MART STORES	54,40	2,41
WALT DISNEY COMPAN	15,50	0,00

NASDAQ

1267 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	10,21	-1,35
AMAZON.COM	16,61	-0,84
AMGEN INC	45,67	1,31
APPLIED MATERIALS	13,03	2,28
BED BATH & BEYOND	34,58	3,22
CISCO SYSTEMS	13,05	0,08
COMCAST A SPECIAL	23,92	0,46
CONCORD EFS	15,90	-1,18
DELL COMPUTER	26,80	1,79
EBAY	58,00	0,26
FLEXTRONICS INTL	8,83	-2,54
GEMSTAR TV GUIDE	3,40	-5,82
GENZYME	18,42	-5,30
INTEL CORP	16,04	2,17
INTUIT	47,27	1,16
JDS UNIPHASE	2,56	-0,39
LINEAR TECHNOLOGY	22,52	-1,53
MAXIM INTEGR PROD	27,90	-0,50
MICROSOFT	47,91	1,61
ORACLE CORP	9,73	2,64
PAYCHEX	23,41	0,04
PEOPLESOFT INC	15,47	0,19
QUALCOMM INC	28,58	1,49
SIEBEL SYSTEMS	8,22	-1,08
STARBUCKS CORP	20,55	1,63
SUN MICROSYSTEMS	3,11	-3,42
VERITAS SOFTWARE	17,74	4,35
WORLDCOM	0,13	-1,57
XILINX INC	18,10	-1,68
YAHOO INC	10,46	1,06

MARCHÉ DES CHANGES 16/9, 9h50

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,81786	**0,96805**	1,54620	0,65939
TOKYO (¥)	122,27000		**118,38795**	189,18000	80,62240
PARIS (€)	1,03280	0,84465		1,59750	0,68100
LONDRES (£)	0,64675	0,52860	**0,62610**		0,42655
ZURICH (FR. S.)	1,51655	1,24035	**1,46845**	2,34440	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4254	7,4264
COURONNE NORVÉG.	7,3393	7,3460
COURONNE SUÉDOISE	9,1344	9,1450
COURONNE TCHÉQUE	30,1309	30,6307
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7655	1,7680
DOLLAR CANADIEN	1,5287	1,5300
DOLLAR HONGKONG	7,5489	7,5547
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0526	2,0580
FORINT HONGROIS	242,9680	243,8199
LEU ROUMAIN	32375,0000	32439,0000
ROUBLE	30,6396	30,6651

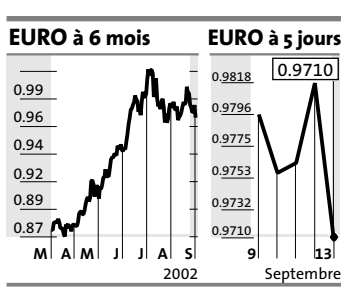

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 16/9

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,31	4,52	4,92
ROYAUME-UNI	3,50	4,01	4,67	4,47
ITALIE	3,29	3,31	4,62	5,11
ALLEMAGNE	3,29	3,31	4,39	4,93
JAPON	0,05	0,07	0,96	1,64
ÉTATS-UNIS	1,78	1,82	3,98	5,08
SUISSE	0,68	0,72	2,83	3,46

MARCHÉS A TERME LE 16/9, 9h50

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	9/2	3167,00	3142,00	580631
EURO NOTIO.	12/2		92,68	5
EURO ST. 50	9/2	2502,00	2508,00	959
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	12/2	111,39	111,33	680972
LONDRES				
EURIBOR 3M.	12/2	96,86	96,84	327290
NEW YORK				
DOW JONES	9/2	8280,00	8315,00	27234
S. & POORS	12/2	881,00	891,50	299894

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,40 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,05 %
usure	8,07 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	6,04 %
usure	8,05 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	17,35 %
usure	23,13 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	13,98 %
usure	18,64 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,70 %
usure	11,60 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,76 %
usure taux variable	7,68 %
moyenne taux fixe	6,31 %
usure taux fixe	8,41 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

LUNDI 16 SEPTEMBRE 9h50

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10300,00**	0,00
OR FIN LINGOT	**10470,00**	-0,95
ONCE D'OR EN DOLLAR	**318,80**	-0,02
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**60,50**	1,51
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**62,90**	3,45
PIÈCE UNION LAT. 20	**60,00**	0,00
PIÈCE 10 US$	**212,00**	0,00
PIÈCE 20 US$	**375,00**	-6,25
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**380,00**	-1,30

DENRÉES

LUNDI 16 SEPTEMBRE 9h50	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	**394,00**	-2,96
CACAO ($ NEW YORK)	**2015,00**	-0,93
CAFE (£ LONDRES)	**714,00**	0,00
COLZA (€ PARIS)	**260,00**	-0,48
MAÏS ($ CHICAGO)	**276,00**	-2,56
ORGE (£ LONDRES)	**61,75**	0,65
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**1,03**	-0,24
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**184,50**	0,93
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**179,80**	-2,76

MÉTAUX

LUNDI 16 SEPTEMBRE 9h50	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	**1317,00**	-0,66
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	**1334,00**	-0,68
CUIVRE COMPTANT ($)	**1508,75**	-0,64
CUIVRE À 3 MOIS ($)	**1528,00**	-0,56
ETAIN COMPTANT ($)	**3902,00**	-0,54
ETAIN À 3 MOIS ($)	**3934,90**	-0,54
NICKEL COMPTANT ($)	**6913,00**	-1,87
NICKEL À 3 MOIS ($)	**6890,00**	-1,82
PLOMB COMPTANT ($)	**426,30**	-1,46
PLOMB À 3 MOIS ($)	**433,98**	-0,81
ZINC COMPTANT ($)	**774,00**	-0,29
ZINC À 3 MOIS ($)	**791,90**	-0,21
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	**4,57**	-0,82
PLATINE À TERME ($)	**554,50**	0,38

PÉTROLE

LUNDI 16 SEPTEMBRE 9h50	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	**28,07**	-1,68
WTI (NEW YORK)	**29,78**	3,51
LIGHT SWEET CRUDE	**29,78**	3,22

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Lundi 16 septembre 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ▶	32,61	33,17	-1,69	-20,13	49,00	30,53	1,05	12040
AFFINE	38,73	38,70	0,08	4,95	40,05	30,34	1,40	3610
AGF ▶	35,22	35,73	-1,43	-34,65	58,50	30,10	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM ▶	11,23	11,32	-0,80	-31,69	21,19	10,90	0,22	3112
AIR LIQUIDE ▶	129,70	129,40	0,23	-7,29	160,00	121,60	3,20	12007
ALCATEL A ▶	3,65	3,76	-2,93	-80,98	21,62	3,50	0,16	13000
ALCATEL O	2,65	2,58	2,71	-65,67	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM ▶	6,47	6,45	0,31	-44,60	15,24	6,13	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. # ▶	11,10	11,10	n/d	-78,12	66,40	10,86	0,20	3463
ARBEL#	2,87	2,87	n/d	-7,41	7,50	2,80	0,53	3588
AREVA CIP	159,90	160,00	-0,06	0,25	201,00	151,19	6,20	4524
ASF ▶	27,03	27,12	-0,33	n/d	28,20	23,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN ▶	34,60	35,39	-2,23	-52,95	94,40	31,30	n/d	5173
AVENTIS ▶	55,50	56,00	-0,89	-30,40	85,95	52,75	0,58	13046
AXA ▶	12,23	12,60	-2,94	-47,89	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ	88,50	88,50	n/d	0,56	138,00	68,00	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	129,50	132,20	-2,04	6,93	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY ▶	37,44	37,12	0,86	-8,23	45,90	36,00	1,70	4455
BIC ▶	37,20	38,49	-3,35	-3,02	44,66	32,17	0,36	12096
BNP PARIBAS ▶	41,39	42,29	-2,13	-17,63	61,85	36,35	1,20	13110
BOLLORE ▶	n/d	240,30	n/d	0,04	262,00	225,50	3,00	12585
BOLLORE INV.	42,00	42,00	n/d	-18,20	55,00	41,50	0,25	3929
BONGRAIN	46,55	44,30	5,08	3,44	59,80	41,20	1,45	12010
BOUYGUES ▶	26,90	26,57	1,24	-26,90	38,95	20,40	0,36	12050
BOUYGUES OFFS. ▶	n/d	60,08	n/d	50,01	62,00	38,60	1,10	13070
BULL# ▶	0,50	0,50	n/d	-59,34	1,36	0,40	n/d	5260
BURELLE (LY)	n/d	62,35	n/d	25,62	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS ▶	14,17	14,25	-0,56	-62,26	51,00	14,01	n/d	12074
CANAL + ▶	4,35	4,40	-1,14	21,50	4,79	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI ▶	26,35	26,39	-0,15	-67,50	90,70	25,50	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE ▶	22,10	22,15	-0,23	-26,33	39,48	22,10	0,80	3962
CARREFOUR ▶	45,50	46,05	-1,19	-22,08	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	51,05	50,75	0,59	-18,32	67,30	47,00	1,58	12113
CASINO GUICHARD ▶	70,70	71,15	-0,63	-18,40	89,90	65,20	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(LI) ▶	66,70	66,60	0,15	15,29	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY)	45,00	44,00	2,27	-42,56	90,50	43,26	2,30	12470
CEREOL ▶	32,40	32,40	n/d	13,88	36,40	28,00	0,65	4456
CFF.RECYCLING	41,50	41,50	n/d	3,75	49,88	38,50	2,08	3905
CHARGEURS	22,80	23,10	-1,30	-8,76	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR ▶	32,80	32,84	-0,12	-4,84	47,63	29,80	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	124,70	126,50	-1,42	3,48	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTS FRANCAIS ▶	47,52	47,52	n/d	-1,00	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS ▶	37,61	39,28	-4,25	-40,67	72,50	35,99	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE ▶	23,35	23,00	1,52	-43,04	56,40	21,21	1,00	12156
CNP ASSURANCES ▶	38,14	38,20	-0,16	6,83	43,98	32,11	1,39	12022
COFACE SVN CA ▶	57,00	58,35	-2,31	20,25	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	n/d	102,70	n/d	-35,40	172,00	77,00	0,31	13064
COLAS	69,75	69,80	-0,07	10,10	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	36,15	36,50	-0,96	-19,12	46,90	36,10	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE ▶	18,38	18,06	1,77	3,31	24,70	16,20	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	16,50	16,41	0,55	13,48	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS ▶	41,51	42,42	-2,15	10,69	48,80	34,20	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	7,51	7,80	-3,72	-9,51	12,25	6,50	n/d	7896
DANONE ▶	124,70	124,90	-0,16	-8,97	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	343,80	360,00	-4,50	8,45	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES ▶	27,50	27,80	-1,08	-49,07	59,40	26,60	0,33	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,00	14,10	-0,71	-2,77	16,90	13,00	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	65,80	65,85	-0,08	-18,26	78,00	63,00	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	5,12	5,30	-3,40	-31,64	11,48	5,12	0,61	12133
DYNACTION	28,11	28,01	0,36	4,49	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE ▶	81,05	81,00	0,06	18,49	97,40	67,00	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	21,90	22,35	-2,01	-2,66	24,95	19,60	1,50	3571
ELIOR SVN SCA ▶	6,10	6,09	0,16	-24,31	9,88	6,00	0,07	12127
ENTENIAL(EX CDE)	32,43	32,41	0,06	27,92	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	26,00	26,30	-1,14	-24,85	39,80	24,51	0,60	13175
ESSILOR INTL ▶	42,20	42,50	-0,71	24,30	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	84,00	85,00	-1,18	4,73	96,80	78,00	3,25	12066
EULER ET HERMES ▶	21,10	21,50	-1,86	-48,98	46,13	21,10	1,40	12130
EURAZEO ▶	43,70	44,02	-0,73	-28,24	60,80	38,70	1,00	12112
EURO DISNEY SCA ▶	0,56	0,56	n/d	-36,36	1,21	0,56	n/d	12587
EUROTUNNEL ▶	0,83	0,84	-1,19	-26,54	1,18	0,74	n/d	12537
FAURECIA ▶	42,70	43,80	-2,51	-27,62	61,40	35,50	0,91	12114
F.F.P. (NY) ▶	102,50	99,30	3,22	5,61	132,50	93,60	2,20	6478
FIMALAC ▶	40,10	40,10	n/d	-0,49	50,50	37,00	1,40	3794
FINAXA	n/d	53,50	n/d	-32,40	107,50	48,20	2,24	3313
FONC.LYON.#	28,73	28,10	2,24	7,60	32,60	25,20	1,00	3340
FRANCE TELECOM ▶	10,40	10,35	0,48	-76,83	48,16	8,60	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	108,00	n/d	8,05	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE ▶	123,40	123,50	-0,08	-19,29	168,90	118,00	0,90	12124
GAUMONT #	44,50	44,01	1,11	8,00	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA ▶	95,00	95,00	n/d	3,82	104,00	90,00	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	15,01	15,70	-4,39	4,52	17,85	13,12	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ▶	26,43	27,48	-3,82	-25,02	50,05	26,25	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE ▶	3,75	3,80	-1,32	-68,87	13,34	3,65	0,15	6337
GRANDVISION CA# ▶	16,85	16,88	-0,18	10,49	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	68,00	67,05	1,42	-8,35	86,00	66,80	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	71,30	71,25	0,07	-3,97	84,20	63,00	0,80	5354
GUYENNE GASCOGNE ▶	81,90	80,00	2,38	-3,64	92,95	74,00	1,70	12028
HAVAS ▶	3,90	3,89	0,26	-52,02	11,00	3,76	0,17	12188
IMERYS ▶	129,20	130,00	-0,62	19,85	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	20,50	n/d	-6,81	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	n/d	127,00	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5793
INFOGRAMES ENTER. ▶	3,37	3,26	3,37	-73,97	15,98	3,20	n/d	5257
INGENICO ▶	10,61	11,40	-6,93	-48,34	25,90	10,60	0,15	12534
JC DECAUX ▶	11,90	11,85	0,42	-5,17	15,40	9,70	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	17,30	17,23	0,41	4,84	23,63	16,21	0,92	12105
KLEPIERRE ▶	n/d	121,10	n/d	12,86	134,60	108,20	3,10	12196
LAFARGE ▶	90,35	90,15	0,22	-13,87	111,20	74,00	2,30	12053
LAGARDERE ▶	36,40	36,75	-0,95	-22,55	54,85	35,50	0,82	13021
LEBON (CIE)	56,50	55,50	1,80	12,54	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	128,00	128,70	-0,54	-11,11	180,00	122,10	0,93	12061
LEGRAND ADP	107,80	103,00	4,66	-13,06	143,20	101,10	1,49	12528
LEGRIS INDUST. ▶	18,55	18,53	0,11	-15,68	25,39	18,10	0,70	12590
LIBERTY SURF	2,90	3,00	-3,33	1,75	3,80	2,70	n/d	7508
LOCINDUS	30,69	30,69	n/d	-2,57	35,97	30,00	8,76	12135
L'OREAL ▶	74,80	75,75	-1,25	-7,54	88,30	60,55	0,54	12032
LOUVRE #	59,50	59,50	n/d	-5,25	83,40	57,00	1,30	3311
LUCIA	n/d	11,90	n/d	-8,46	14,13	10,42	1,83	3630
LVMH MOET HEN. ▶	41,62	41,78	-0,38	-8,92	61,60	38,15	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM... ▶	40,75	40,70	0,12	-25,09	57,60	37,00	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	6,70	6,70	n/d	-24,63	9,85	6,20	0,22	6057
MAUREL ET PROM	18,30	19,30	-5,18	18,06	24,99	15,10	0,91	5107
METALEUROP	1,99	2,00	-0,50	-35,38	4,90	1,97	0,61	12038
MICHELIN ▶	33,80	33,52	0,84	-8,77	45,05	33,01	0,85	12126
MONTUPET SA	11,55	11,39	1,40	10,73	16,40	10,31	0,17	3704
WENDEL INVEST. ▶	22,00	22,00	n/d	n/d	36,40	21,20	2,20	12120
NATEXIS BQ POP. ▶	73,70	74,95	-1,67	-23,94	97,50	73,00	2,50	12068
NEOPOST ▶	36,10	36,10	n/d	10,33	44,50	32,30	n/d	12056
NEXANS ▶	14,50	15,40	-5,84	-10,54	24,90	14,32	0,43	4444
NORBERT DENTRES.	26,10	26,10	n/d	16,77	29,69	21,52	0,60	5287
NORD-EST	18,00	16,85	6,82	-33,55	27,90	15,30	0,40	12055
NRJ GROUP ▶	15,20	15,20	n/d	-27,41	26,00	13,60	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS. ▶	2,38	2,49	-4,42	-73,40	9,40	2,04	n/d	12413
ORANGE ▶	5,59	5,52	1,27	-45,08	10,74	4,19	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	78,60	76,85	2,28	11,01	85,20	70,20	15,50	3117
PECHINEY ACT ORD A ▶	35,40	35,50	-0,28	-38,86	63,80	34,00	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	n/d	35,00	n/d	-35,66	59,60	33,50	1,79	3640
PENAUILLE POLY.# ▶	9,78	10,48	-6,68	-75,24	45,59	9,46	0,28	5338
PERNOD-RICARD ▶	92,35	92,80	-0,48	6,14	105,40	81,30	1,00	12069
PEUGEOT ▶	41,52	41,55	-0,07	-13,04	60,80	40,18	1,15	12150
PINAULT-PRINT.RED. ▶	79,70	79,15	0,69	-44,88	154,69	68,00	2,30	12148
PLASTIC OMN.(LY)	69,60	69,50	0,14	17,96	96,00	59,05	1,20	12457
PROVIMI ▶	14,91	14,97	-0,40	-30,06	24,70	14,53	0,20	4458
PSB INDUSTRIES LY	80,10	80,55	-0,56	-10,50	92,70	77,00	3,80	6032
PUBLICIS GR. SA # ▶	21,22	21,30	-0,38	-28,67	39,90	18,71	0,22	13057
REMY COINTREAU ▶	29,75	29,70	0,17	19,62	35,00	24,87	0,90	13039
RENAULT ▶	46,53	47,05	-1,11	17,47	57,45	38,52	0,92	13190
REXEL ▶	40,16	41,00	-2,05	-39,10	75,40	39,00	2,22	12595
RHODIA ▶	7,60	7,70	-1,30	-15,36	12,40	7,21	0,12	12013
ROUGIER #	57,10	57,10	n/d	0,08	66,50	53,50	3,00	3764
ROYAL CANIN ▶	n/d	145,00	n/d	7,80	145,90	133,20	1,10	3153
RUE IMPERIALE (LY)	n/d	132,40	n/d	-14,58	182,00	117,20	21,19	12400
SADE (NY)	n/d	52,80	n/d	14,78	57,50	45,20	2,80	12431
SAGEM S.A. ▶	68,00	68,00	n/d	-1,09	75,50	52,20	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ▶	26,87	27,00	-0,48	-36,58	49,05	24,23	4,50	12500
SALVEPAR (NY)	49,00	49,00	n/d	-2,48	58,10	48,00	1,50	12435
SANOFI SYNTHELABO ▶	56,10	57,10	-1,75	-33,05	84,30	49,78	0,66	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ▶	46,38	46,49	-0,24	-14,11	59,85	40,95	1,60	12197
SCOR SVN ▶	13,80	14,38	-4,03	-61,02	46,80	13,80	0,30	13030
S.E.B. ▶	85,50	85,00	0,59	36,47	96,05	61,00	2,00	12170
SEITA	55,00	55,00	n/d	14,10	58,00	45,10	0,10	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	16,70	16,35	2,14	4,89	18,50	15,80	1,48	12599
SIDEL	28,40	31,50	-9,84	-43,20	53,00	28,40	n/d	13060
SILIC	163,00	163,00	n/d	3,95	189,00	151,00	7,10	5091
SIMCO ▶	85,10	85,20	-0,12	9,80	90,00	76,10	2,80	12180
SKIS ROSSIGNOL	9,75	9,70	0,52	-32,66	15,90	9,01	0,28	12041
SOCIETE GENERALE ▶	53,75	54,15	-0,74	-14,47	81,40	40,21	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ▶	28,90	29,00	-0,34	-39,80	49,70	25,10	0,56	12122
SOMFY (EX DAMART)	106,10	105,50	0,57	58,45	106,70	66,04	3,80	12049
SOPHIA ▶	31,00	31,20	-0,64	2,71	32,98	30,00	1,52	12077
SOPRA GROUP CA# ▶	21,36	21,20	0,75	-44,89	59,20	20,52	0,80	5080
SPIR COMMUNIC. # ▶	78,50	79,00	-0,63	0,64	91,00	66,80	3,00	13173
SR TELEPERFORMANCE ▶	17,30	17,81	-2,86	-26,38	29,68	15,45	0,18	5180
STERIA GROUPE #	11,02	11,17	-1,34	-63,02	38,80	11,02	0,18	7291
SUCR.PITHIVIERS	n/d	397,70	n/d	3,24	445,00	360,00	12,00	3331
SUEZ ▶	20,10	20,16	-0,30	-40,88	34,90	18,38	0,71	12052
TAITTINGER	135,20	135,50	-0,22	4,08	159,50	120,00	2,45	3720
TECHNIP-COFLEXIP ▶	78,00	80,00	-2,50	-48,00	162,90	65,70	3,30	13170
TF1 ▶	23,82	24,06	-1,00	-16,09	36,88	19,57	0,65	5490
THALES ▶	35,70	35,74	-0,11	-7,87	46,20	34,70	0,70	12132
THOMSON MULTIMEDIA ▶	17,40	17,65	-1,42	-49,56	37,15	16,75	n/d	18453
TOTAL FINA ELF ▶	139,60	140,50	-0,64	-12,96	179,40	121,20	3,80	12027
TRANSICIEL # ▶	6,73	6,80	-1,03	-80,59	40,56	5,82	0,55	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ▶	15,20	15,01	1,27	-59,46	39,97	11,30	n/d	5447
UNIBAIL (CA) ▶	63,65	63,50	0,24	11,56	70,90	54,00	1,70	12471
UNILOG ▶	23,76	23,76	n/d	-65,23	90,00	23,51	0,45	3466
VALEO ▶	34,75	34,35	1,16	-22,43	53,00	32,81	0,70	13033
VALLOUREC ▶	53,70	53,20	0,94	0,84	71,40	48,00	2,10	12035
VINCI ▶	63,90	64,45	-0,85	-2,94	74,90	55,35	1,70	12548
VIVARTE	32,50	33,00	-1,52	1,18	36,00	31,00	1,98	13041
VIVENDI ENVIRON. ▶	21,49	21,49	n/d	-41,98	38,76	18,45	0,55	12414
VIVENDI UNIVERSAL ▶	12,93	13,20	-2,05	-78,97	64,40	8,62	1,00	12777
WANADOO ▶	4,50	4,48	0,45	-20,07	6,70	4,34	n/d	12415
WORMS & CIE NOM	16,48	15,60	5,64	-15,48	21,02	14,76	0,56	6336
ZODIAC ▶	22,90	22,85	0,22	12,30	28,85	20,40	5,20	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ▶	23,39	23,62	-0,97	22,58	24,63	17,55	0,28	12975
AMADEUS PRIV. A ▶	n/d	5,26	n/d	-19,93	8,44	4,63	0,05	12823
ARCELOR ▶	11,85	11,97	-1,00	n/d	16,69	10,70	n/d	5786
B.A.S.F. # ▶	40,79	40,56	0,57	-3,54	49,90	33,00	1,03	12807
BAYER # ▶	20,71	20,82	-0,53	-41,01	40,52	20,30	0,71	12806
DEUTSCHE BANK # ▶	59,00	59,80	-1,34	-25,64	82,60	49,01	1,03	12804
DEXIA ▶	12,02	11,86	1,35	-25,80	18,95	10,44	0,36	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ▶	12,70	12,80	-0,78	-6,89	18,45	12,39	0,38	5730
EQUANT N.V. ▶	3,94	3,89	1,29	-70,72	14,95	3,78	n/d	12701
EURONEXT N.V ▶	21,74	22,10	-1,63	2,30	25,00	17,78	0,26	5777
GEMPLUS INTL ▶	0,60	0,63	-4,76	-78,87	3,08	0,60	n/d	5768
NOKIA A ▶	14,30	14,00	2,14	-50,17	30,32	10,55	0,27	5838
ROYAL DUTCH # ▶	43,75	43,50	0,57	-22,77	63,15	40,24	0,54	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ▶	17,25	17,58	-1,88	-47,85	36,07	16,60	0,27	13955
SIEMENS # ▶	42,14	42,42	-0,66	-43,13	79,75	40,30	0,74	12805
STMICROELECTRONICS ▶	17,62	17,73	-0,62	-51,12	39,70	17,55	0,03	12970
TELEFONICA # ▶	8,65	8,65	n/d	-40,67	15,32	7,52	0,28	12811
UNILEVER NV # ▶	59,30	58,80	0,85	-10,01	72,40	48,85	0,80	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ▶	0,63	0,63	n/d	-85,48	4,79	0,51	0,04	12905
GENERAL ELECT. # ▶	27,98	27,62	1,30	-39,35	47,80	23,51	0,16	12943
HSBC HOLDINGS ▶	11,20	11,00	1,82	-15,91	14,10	10,22	0,21	12976
I.B.M # ▶	75,05	73,50	2,11	-46,31	141,90	65,10	0,13	12964
KINGFISHER SICO ▶	3,23	3,31	-2,42	-33,40	5,27	2,51	0,12	22046
MERCK AND CO # ▶	50,85	49,95	1,80	-25,00	73,20	38,00	0,31	12909
NESTLE SA NOM. # ▶	216,00	221,00	-2,26	-9,62	272,90	186,50	2,84	13911
PHILIP MORRIS # ▶	48,00	48,06	-0,12	-8,57	62,25	41,10	0,50	12928
SCHLUMBERGER # ▶	43,98	43,69	0,66	-31,17	70,95	36,10	0,19	12936
SONY CORP. # ▶	43,07	42,51	1,32	-16,53	65,45	41,00	0,13	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
▶ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

13/9 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
PICOGIGA #	0,63	26,00
ILOG #	3,10	7,64
BRIME TECHNO. #	9,90	7,61
CONSORS FRANCE #	0,61	7,02
HUBWOO.COM	0,80	6,67
SOLUCOM #	8,90	5,95
IB GROUP	1,80	5,88
GUYANOR ACTION B #	0,19	5,56
OPTIMS #	1,00	5,26
TRACING SERVER #	8,50	4,81
HI MEDIA	0,25	4,17
LA TETE DS NUAGES#	1,14	3,64
ADL PARTNER #	10,10	3,59
TEL.RES.SERVICES #	1,77	3,51
Plus mauvaises performances		
GENESYS BS00	0,03	-40,00
CONSODATA	3,24	-37,69
WESTERN TELECOM #	0,18	-18,18
D INTERACTIVE #	0,16	-11,11
GUILLEMOT #	2,34	-10,69
ACTEOS #	1,53	-10,00
GENSET OPA	8,65	-9,61
TITUS INTERACTIVE#	0,98	-9,26
MEMSCAP	0,51	-8,93
METROLOGIC GROUP #	13,75	-7,97
HIGHWAVE OPTICAL	0,60	-7,69
GENUITY A-REGS 144	0,12	-7,69
OLITEC #	3,13	-7,67
ASTRA #	0,25	-7,41
Plus forts volumes d'échange		
ABEL GUILLEMOT #	6,00	0,00
AVENIR TELECOM #	0,44	-2,22
BELVEDERE	29,40	3,09
BRIME TECHNO. #	9,90	7,61
CEREP #	11,85	-5,95
DEVOTEAM #	5,74	1,59
EGIDE #	16,00	-2,44
EUROFINS SCIENT.	11,10	-5,93
GAUDRIOT #	31,20	-2,50
GENESYS #	3,10	-1,59
GUILLEMOT #	2,34	-10,69
HIGH CO.#	19,63	-4,24
HIGHWAVE OPTICAL	0,60	-7,69
ILOG #	3,10	7,64
IPSOS #	57,35	-0,95
MEDIDEP #	20,90	-2,79
NICOX #	15,40	-3,75
SOI TEC SILICON #	4,40	-4,14
VALTECH	0,48	-2,04
WAVECOM #	37,77	-1,38

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

13/9 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
BIJOUX ALTESSES LY	111,20	52,33
MONNERET JOUETSLY#	8,10	24,62
IEC PROFES.MEDIA #	0,79	14,49
XRT SA#	0,63	12,50
GROUPE JAJ	4,79	11,40
GROUPE DUARTE #	2,26	9,71
FINUCHEM #	10,27	9,26
DANE-ELEC MEMORY #	0,95	9,20
SERVICES ET TRANS.	95,00	8,57
COFIDUR #	0,65	8,33
LDC	99,90	8,00
PASSAT	45,88	6,55
AURES TECHNOLOGIES	4,39	5,53
AB GROUPE	10,40	4,52
Plus mauvaises performances		
CESAR	0,18	-30,77
GRAINES VOLTZ #	5,85	-26,88
SABATE-DIOSOS SA #	5,20	-13,33
LEON BRUXELLES	0,08	-11,11
OTOR	2,40	-10,45
RADIALL #	40,41	-10,00
HOTELS DE PARIS	8,02	-9,89
MEDIAGERANCE.COM #	1,51	-9,04
ACCES INDUSTRIE	0,81	-8,99
GPE GUILLIN # LY	36,00	-8,86
EURALTECH	5,40	-8,47
CIBOX INTER. NOM.	0,11	-8,33
FINATIS(EX.LOCAIN)	100,00	-8,26
GUY COUACH	9,19	-8,01
Plus forts volumes d'échange		
ALAIN MANOUKIAN #	38,00	1,33
ALTEN (SVN) #	5,75	2,68
BENETEAU #	37,97	-4,45
BIGBEN INTERACTIVE	32,99	-2,40
BONDUELLE	73,00	0,00
BRIOCHE PASQ.(NS)#	61,90	-0,48
CAMAIEU	40,50	1,25
CDA-CIE DES ALPES	53,30	-1,02
CNIM #	59,00	-0,42
FONCIA GROUPE	56,40	-0,18
GENERALE LOCATION	15,19	-0,72
HERMES INTL	141,00	-3,42
LATECOERE #	70,60	-1,26
M6-METR.TV ACT.DIV	24,70	-1,20
PINGUELY HAULOTTE	5,01	-3,65
RALLYE	41,90	-0,05
RODRIGUEZ GROUP #	55,80	-2,96
SII	15,00	-6,25
SOLVING #	8,21	-5,63
VIRBAC	25,00	4,17

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 16/9 à 9h

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI — www.agipi.com 01 40 08 93 00			
AGIPI ACTIONS	19,12	13/9	-28,38
AGIPI AMBITION	21,60	13/9	-15,02
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT — 3615 BNPPARIBAS (0,34 €/min)			
BNP ASSOC.PREMIERE	9996,32	15/9	2,17
BNP EURIBOR ASSOC.	53167,61	15/9	2,34
BNP MONE C.TERME	2562,69	15/9	2,18
BNP MONE EURIBOR	18988,56	15/9	2,30
BNP MONE PLACEM.C	2805,09	15/9	-79,59
BNP MONE TRESORE.	11454,13	15/9	-85,38
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1873,72	15/9	2,00
Banque populaire Asset Management — www.bpam.fr 01 58 19 40 00			
FRUCTI CAPI	117,11	15/9	4,31
FRUCTI EURO PEA	176,71	12/9	-27,76
FRUCTI FCE ACTS.C	109,87	15/9	-26,58
FRUCTIDOR	38,44	15/9	0,65
FRUCTIFRANCE C	57,83	15/9	-29,67
PLANINTER	302,08	15/9	-29,08
Fonds communs de placements			
FRUCTI EURO 50	62,97	13/9	-36,02
FRUCTI PROFIL 3	179,55	12/9	-3,66
FRUCTI PROFIL 6	183,69	12/9	-10,99
FRUCTI PROFIL 9	171,48	12/9	-20,75
FRUCTI VAL. EURO.	73,85	15/9	-24,63
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)			
ECU.EXPANSIONPLUSC	43,14	12/9	1,76
ECUR.1,2,3..FUTURD	36,34	15/9	-25,80
ECUR.ACT.EUROP.C	13,14	15/9	-22,51
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	44,41	15/9	-27,59
ECUR.CAPITAL.C	46,38	15/9	4,38
ECUR.DYNAMIQUE + D	31,03	15/9	-24,78
ECUR.ENERGIE D	34,07	15/9	-19,95
ECUR.EXPANSION C	15181,55	15/9	2,33
ECUR.INVEST.D/PEA	37,95	15/9	-24,62
ECUR.MONETAIRE C	228,48	15/9	1,71
ECUR.MONETAIRE D	187,37	15/9	0,14
ECUR.OBLIG.INTER.C	179,93	15/9	1,85
ECUR.TECHNOLOGIESC	22,66	15/9	-40,01
ECUR.TECHONOLGIESD	22,59	15/9	-41,01
ECUR.TRIMESTR.D	276,41	15/9	0,68
EPARCOURT-SICAV D	28,26	15/9	-1,08
GEOPTIM C	2459,39	15/9	4,79
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	35,30	15/9	-5,55
ECUR.VITALITE C	33,33	15/9	-16,40
ECUREUIL PRUDENCEC	35,09	15/9	1,35
ECUREUIL PRUDENCED	34,24	15/9	1,12
NECTRA 2 C	974,35	15/9	-3,86
NECTRA 2 D	974,35	15/9	-3,86
NECTRA 5 C	884,54	15/9	-12,09
NECTRA 5 D	884,54	15/9	-12,09
NECTRA 8 C	782,56	15/9	-21,29
NECTRA 8 D	782,56	15/9	-21,29
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	135,69	11/9	-25,14
NORD SUD DEVELOP.C	535,52	10/9	3,35
NORD SUD DEVELOP.D	393,67	11/9	-1,54
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)			
ATOUT CROISSANCE	294,00	13/9	-14,07
ATOUT EUROPE	374,54	13/9	-27,28
ATOUT FCE ASIE	57,20	13/9	-25,94
ATOUT FRANCE C	140,61	13/9	-28,59
ATOUT FRANCE D	125,04	13/9	-28,59
ATOUT FRANCE EUR.	123,05	13/9	-30,86
ATOUT FRANCE MONDE	32,47	13/9	-27,76
ATOUT MONDE	36,87	13/9	-30,51
ATOUT SELECTION	72,92	13/9	-30,43
CA AM ACT. FRA. C	238,42	13/9	-29,22
CA AM ACT. FRA. D	193,20	13/9	-30,23
CA AM ACTIONS ASIE	14,89	13/9	-15,92
CA AM ACTIONS USA	29,22	13/9	-29,33
CA AM CONVERT.EURO	392,49	13/9	-11,05
CA AM INDICIA EURO	71,87	12/9	-36,43
CA AM INDICIA FRA.	244,72	12/9	-34,48
CA AM OBLIG.INTER.	205,02	13/9	9,24
CAPITOP EUROBLIG C	106,61	13/9	5,11
CAPITOP EUROBLIG D	84,60	13/9	1,09
CAPITOP MONDOBLIG	49,12	13/9	8,86
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	55,14	12/9	-29,47
CA AM ACT. RESTR.	189,35	12/9	-28,96
CA AM ACT.FONC.EUR	92,75	13/9	-0,41
CA AM MASTER ACT.	29,48	11/9	-28,42
CA AM MASTER DUO	12,01	11/9	-15,36
CA AM MASTER OBL.	30,77	11/9	-0,25
CA AM MASTER PEA	9,11	11/9	-26,70
CAPITOP MONETAIREC	196,03	17/9	1,68
CAPITOP MONETAIRED	185,84	17/9	1,67
CAPITOP REVENUS	173,91	13/9	0,00
OPTALIS DYNAMIQUEC	14,83	12/9	-20,31
OPTALIS DYNAMIQUED	13,71	12/9	-21,43
OPTALIS EQUILIBREC	16,64	12/9	-11,53
OPTALIS EQUILIBRED	14,93	12/9	-12,79
OPTALIS EXPANSIONC	11,15	12/9	-25,01
OPTALIS EXPANSIOND	10,70	12/9	-26,25
OPTALIS SERENITE C	17,53	12/9	-2,33
OPTALIS SERENITE D	15,25	12/9	-3,29
PACTE SOLIDAR.LOG.	79,44	10/9	3,20
PACTE VERT TIERS-M	84,60	10/9	3,19
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITE	235,25	13/9	4,36
MONELION JOUR C	501,35	12/9	1,80
MONELION JOUR D	422,22	12/9	1,80
SICAV 5000	113,55	13/9	-29,37
SLIVAFRANCE	186,50	13/9	-32,34
SLIVARENTE	38,95	12/9	-1,39
SLIVINTER	109,55	13/9	-29,64
TRILION	738,27	13/9	-1,27
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	138,59	13/9	-23,77
ACTILION DYNAMI.D	127,69	13/9	-25,44
ACTILION EQUIL.C	154,19	13/9	-11,47
ACTILION EQUIL.D	141,01	13/9	-13,41
ACTILION PEA DYNAM	51,47	13/9	-22,46
ACTILION PEA EQUI.	140,15	13/9	-15,54
ACTILION PRUDENCEC	172,38	13/9	-0,55
ACTILION PRUDENCED	158,31	13/9	-1,99
LION ACTION EURO	64,88	13/9	-28,23
LION PEA EURO	66,40	13/9	-27,42
LION TRESOR	248,22	13/9	5,55
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
CIC CONVERTIBLES	4,89	13/9	-10,76
CIC COURT TERME C	34,83	13/9	1,48
CIC COURT TERME D	26,73	13/9	-1,51
CIC ELITE EUROPE	89,61	13/9	-32,10
CIC EPARG.DYNAM.C	2116,90	13/9	1,97
CIC EPARG.DYNAM.D	1582,07	13/9	-3,38
CIC EUROLEADERS	263,01	13/9	-33,19
CIC FINUNION	183,07	13/9	3,16
CIC FRANCE C	24,81	13/9	-27,49
CIC FRANCE D	24,51	13/9	-28,36
CIC MONDE PEA	19,05	13/9	-32,01
CIC OBLI C T.D	141,52	13/9	-90,10
CIC OBLI LONG T.C	16,15	12/9	4,39
CIC OBLI LONG T.D	15,14	12/9	-0,91
CIC OBLI M T.C	37,16	13/9	3,50
CIC OBLI M T.D	26,69	13/9	0,15
CIC OBLI MONDE	134,21	13/9	-1,69
CIC ORIENT	136,06	13/9	-14,00
Fonds communs de placements			
CIC DOLLAR	1438,08	13/9	0,00
CIC ECO	347,63	13/9	0,00
CIC EURO OPPORT.	19,03	13/9	-38,35
CIC FRANCEVALOR C	26,01	13/9	-28,15
CIC FRANCEVALOR D	26,01	13/9	-28,15
CIC GLOBAL C	199,76	13/9	-17,53
CIC GLOBAL D	199,76	13/9	-17,53
CIC HIGH YIELD	374,72	13/9	-7,95
CIC IMMO	35,08	13/9	0,00
CIC JAPON	6,42	13/9	-18,00
CIC MARCHES EMERG.	86,09	13/9	-23,50
CIC NOUVEAU MARCHE	3,00	13/9	-45,45
CIC OR	141,28	13/9	0,00
CIC PEA SERENITE	173,29	13/9	1,95
CIC PROF.DYNAMIQUE	18,71	12/9	-20,31
CIC PROF.EQUILIB.D	15,65	12/9	-16,26
CIC PROF.TEMPERE C	136,00	12/9	0,14
CIC SUD AMERIQUE	116,91	12/9	0,00
CIC TAUX VARIABLE	202,69	13/9	2,53
CIC TECHNO.COM	35,75	13/9	-55,73
CIC USA	12,78	13/9	-29,81
CIC VAL.NOUVELLES	202,06	13/9	-28,90
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EUR.TECHNOLOG.	2,26	13/9	-49,09
CM EURO PEA C	15,47	13/9	-29,29
CM FRANCE ACTIONSC	24,34	13/9	-29,95
CM MID-ACT.FRA	25,61	13/9	-16,03
CM MONDE ACTIONS C	223,00	13/9	-30,03
CM OBLIG.CT C	170,46	13/9	3,02
CM OBLIG.LONG T.	110,37	13/9	6,14
CM OBLIG.MOYEN T.C	358,26	13/9	4,89
CM OBLIG.QUATRE	167,40	13/9	2,02
CM OPTION DYNAM.C	24,21	13/9	-22,07
CM OPTION EQUIL.C	49,88	13/9	-6,16
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	19,44	13/9	0,46
Legal & General — www.lgfrance.com			
STRATEG.IND.EUROPE	140,49	12/9	-31,30
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	4215,73	12/9	-29,24
STRATEGIE IND.USA	6619,72	12/9	-30,06
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)			
ADDILYS C	109,70	15/9	2,00
ADDILYS D	106,45	15/9	-0,22
AMPLITUDE AMERIQ.C	18,70	15/9	-26,31
AMPLITUDE AMERIQ.D	17,87	15/9	-27,32
AMPLITUDE EUROPE C	22,94	15/9	-26,93
AMPLITUDE EUROPE D	21,56	15/9	-28,34
AMPLITUDE FRANCE C	59,99	15/9	-24,83
AMPLITUDE FRANCE D	59,03	15/9	-26,03
AMPLITUDE MONDE C	165,67	15/9	-25,01
AMPLITUDE MONDE D	147,10	15/9	-25,76
AMPLITUDE PACIFI.C	13,30	15/9	-10,84
AMPLITUDE PACIFI.D	12,54	15/9	-12,04
ELANCIEL EUROD PEA	67,29	15/9	-28,64
ELANCIEL FR.D PEA	27,98	15/9	-27,34
EM.EUROPOSTE D PEA	20,71	15/9	-29,77
ETHICIEL C	84,67	15/9	-15,13
GEOBILYS C	128,74	15/9	5,29
GEOBILYS D	116,19	15/9	4,22
INTENSYS C	21,20	15/9	1,97
INTENSYS D	17,48	15/9	-1,07
KALEIS DYNAM.FCE C	63,73	15/9	-20,18
KALEIS DYNAM.FCE D	63,04	15/9	-20,18
KALEIS DYNAMISME C	182,66	15/9	-16,22
KALEIS DYNAMISME D	176,49	15/9	-16,22
KALEIS EQUILIBRE C	187,59	15/9	-7,41
KALEIS EQUILIBRE D	180,50	15/9	-7,41
KALEIS SERENITE C	186,85	15/9	-2,70
KALEIS SERENITE D	179,42	15/9	-2,70
KALEIS TONUS C	50,86	15/9	-27,14
KALEIS TONUS D	50,24	15/9	-27,14
LIBERT.ET SOLIDAR.	97,91	15/9	-3,12
OBLITYS C	118,54	15/9	3,62
OBLITYS D	114,89	15/9	2,03
PLENITUDE D	33,60	15/9	-18,70
POSTE GESTION C	2685,86	15/9	2,15
POSTE GESTION D	2282,76	15/9	-2,05
POSTE PREM. C	7291,89	15/9	2,13
POSTE PREM.1AN C	43610,20	15/9	2,14
POSTE PREM.2-3ANSC	9589,21	15/9	3,56
PRIMIEL EURO C	47,07	15/9	-12,23
PRIMIEL EURO D	46,27	15/9	-12,25
REVENUS TRIMESTR.D	788,19	15/9	-0,25
SOLSTICE D	365,54	15/9	0,63
THESORA C	195,96	15/9	3,06
THESORA D	161,47	15/9	1,72
TRESORYS C	48806,48	15/9	2,33
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	61,55	15/9	-22,05
DEDIALYS MULTI SEC	47,76	15/9	-21,96
DEDIALYS SANTE	73,45	15/9	-20,07
DEDIALYS TECHNO.	16,42	15/9	-50,94
DEDIALYS TELECOM	27,29	15/9	-42,34
OBLITYS INSTIT.C	103,24	15/9	3,97
POSTE EURO CREDIT	104,70	15/9	0,00
POSTE EUROPE C	97,76	15/9	4,87
POSTE EUROPE D	92,55	15/9	4,09
POSTE PREM.8ANS C	212,10	15/9	5,83
POSTE PREM.8ANS D	191,21	15/9	5,82
REMUNYS PLUS	105,20	15/9	1,69
Société Générale Asset Management — www.sgam.fr			
CADENCE 1 D	157,16	13/9	0,31
CADENCE 2 D	155,35	13/9	0,53
CADENCE 3 D	153,58	13/9	0,47
CONVERTIS C	198,52	13/9	-13,06
INTEROBLIG C	61,34	13/9	3,35
INTERSELECTION F.D	55,87	13/9	-25,36
SELECT.DEFENSIF C	187,23	13/9	-2,82
SELECT.DYNAMIQUE C	194,29	13/9	-18,60
SELECT.EQUILIBRE 2	150,04	13/9	-10,75
SELECT.PEA 1	164,84	13/9	-19,57
SELECT.PEA DYNAM.	108,30	13/9	-23,62
SG FRANCE OPPORT.C	329,76	13/9	-22,11
SG FRANCE OPPORT.D	308,76	13/9	-22,11
SOGEFAVOR	67,19	13/9	-32,83
SOGENFRANCE C	307,92	13/9	-33,88
SOGENFRANCE D	276,18	13/9	-34,18
SOGEOBLIG C	119,27	13/9	5,15
SOGEPARGNE D	46,05	13/9	3,71
SOGEPEA EUROPE	155,11	13/9	-30,46
SOGINTER C	34,30	13/9	-35,16
Fonds communs de placements			
SOGESTION C	40,54	12/9	-15,41
SOGINDEX FRANCE	385,43	12/9	-26,11

AUJOURD'HUI

SPORTS

L'Américain Tim Montgomery a battu le **RECORD DU MONDE DU MONDE DU 100 M**, samedi 14 septembre au stade Sébastien-Charléty, à Paris, où se disputait la finale du Grand Prix d'athlétisme. Il s'est imposé en 9 s 78, soit un centième de mieux que l'ancien record établi par son compatriote Maurice Greene en 1999. **TIM MONTGOMERY**, 27 ans, devient ainsi le premier homme à courir plus vite que Ben Johnson, dont le temps de 9 s 79 réalisé lors des Jeux olympiques de Séoul, en 1988, n'avait pas été homologué pour cause de **DOPAGE**. Cet ancien joueur de football américain est longtemps resté dans l'ombre de **MAURICE GREENE**. D'un naturel discret et doté d'un gabarit très ordinaire, il s'est affirmé sous la direction de Trevor Graham, qui entraîne également **MARION JONES**, sa compagne depuis cet été.

Sans bruit, Tim Montgomery bat le record du monde du 100 m

Athlétisme • L'Américain a créé une gigantesque surprise en battant le plus prestigieux des records du monde, sur la piste du stade Charléty, samedi à Paris. En 9 s 78 et grâce à un départ quasi parfait, il a amélioré de 1 centième de seconde le temps de son compatriote Maurice Greene

UN DOIGT LEVÉ, Tim Montgomery a coupé la ligne d'arrivée du 100 m en jetant un regard à droite, à l'opposé du chronomètre. Des yeux, il cherchait son coach, le Jamaïcain Trevor Graham, qui l'entraîne à Raleigh, en Caroline du Nord. Il cherchait aussi Marion Jones, sa camarade d'entraînement et sa compagne depuis cet été, qui avait remporté, quelques minutes auparavant, le 100 m féminin.

Tim Montgomery était venu à Paris pour battre le Britannique Dwain Chambers, fraîchement sacré champion d'Europe et cinq fois vainqueur sur la distance cette saison de Maurice Greene, le recordman et triple champion du monde. Samedi 14 septembre, ce dernier suivait la finale du Grand Prix depuis la tribune de presse, pour cause de grosse fatigue de fin de saison.

A la limite du faux départ, il a réagi en 104 millièmes de seconde au coup de revolver du starter

Sobrement, Tim Montgomery voulait se réjouir avec les siens de sa septième victoire de la saison, avant des vacances bien méritées. Il sentait confusément qu'il avait réalisé une course quasi parfaite, mais sa nature ne l'incline guère à l'hystérie qui prédomine chez les stars de sa discipline. Son entraîneur a dû se ruer sur la piste et le soulever dans ses bras pour qu'il réalise enfin : avec un temps de 9 s 78, il venait d'améliorer de 1 centième le record du monde établi à Athènes le 16 juin 1999 par son compatriote Maurice Greene.

Avec un vent favorable de 2 mètres par seconde (la limite maximale autorisée) et une température de 22 degrés centigrades, les conditions étaient idéales. Installé au couloir 5, comme Marion Jones quelques minutes plus tôt, Tim Montgomery a décidé par une sorte de superstition de garder les réglages des starting-blocks utilisés par sa dulcinée. Pour oublier la présence de Dwain Chambers, qui le flanquait au couloir 4, il s'est concentré sur Coby Miller, un autre de ses adversaires. Flirtant avec le faux départ (jugé à moins de 100 millièmes de seconde), il a réagi en 104 millièmes au coup de revolver du starter, s'est affranchi de Chambers avant la mi-course et a poursuivi son effort dans un relâchement et une fluidité impressionnants. *« J'ai fait la course de ma vie »*, a-t-il admis après coup.

Cet Américain de 27 ans aux mensurations modestes (1,78 m pour 69 kg) a alors pu poser selon la tradition, près du tableau chronométrique géant attestant de son exploit. Dwain Chambers, deuxième de la course, a égalé le record d'Europe (9 s 87) détenu depuis 1993 par son compatriote Linford Christie, et le bouillant et volubile Américain Jon Drummond, disciple de John Smith, tout comme Greene, a pris la troisième place en signant son meilleur chrono de l'année (9 s 97).

Dans les gradins, Maurice Greene affichait un sourire proche du rictus. *« Les records sont faits pour être battus*, lâchait-il. *Mais je pense être capable de courir en 9 s 6. »* Son entraîneur, John Smith, confirmait l'assertion avec un détachement feint : *« Mathématiquement, "Mo" m'a déjà prouvé qu'il pouvait courir en 9 s 65 dans de bonnes conditions. Ce qui s'est passé est bien : ces garçons sont tous capables de courir sous les 9 s 70 s'ils le veulent. Et puis, ce n'est pas arrivé dans une course à laquelle Maurice participait. Ca va rendre la saison prochaine, et surtout l'entraînement, plus intéressants. »*

RÉMY DE LA MAUVINIÈRE/AP

Il a fallu que Trevor Graham, son entraîneur, se précipite sur la piste du stade Charléty pour que Tim Montgomery (dossard 79) comprenne qu'il venait de battre le record du monde du 100 m, en 9 s 78. En coupant la ligne d'arrivée devant le Britannique Dwain Chambers (qui a égalé en 9 s 87 le record d'Europe), cet athlète au gabarit très commun (1,78 m pour 69 kg) n'avait pas réalisé qu'il venait de réussir une course hors du commun.

Sprinteur le plus régulier de la saison 2002 avec sept victoires et six chronos inférieurs à 9 s 95 en quatorze sorties, dont une seule (en juillet à Paris-Saint Denis) s'est terminée au pied d'un podium, Tim Montgomery a achevé, samedi, de gâcher une saison désastreuse pour Maurice Greene. En 2002, celui-ci a tout perdu : sa domination sur une discipline où la confiance est primordiale et son record du monde. Il lui faudra sans tarder intégrer cette nouvelle donne, sous peine d'aborder la saison prochaine en proie au doute.

Tim Montgomery reste pourtant prudent. *« Maurice est pour moi le meilleur sprinteur qui ait jamais foulé une piste. Il est au top depuis plus de cinq ans. Il a couru sous les 10 secondes plus souvent que n'importe quel autre coureur de l'histoire. Son corps avait besoin de repos, il est peut-être en train de récupérer de ses efforts passés, mais j'ai le sentiment qu'il sera présent la saison prochaine. »* Pour Stéphane Caristan, entraîneur national du sprint et des haies et champion d'Europe du 110 m haies en 1986, la course de Montgomery marque *« peut-être le début d'une nouvelle ère ». « Montgomery avait déjà poussé Greene dans ses retranchements l'an dernier en le forçant à s'employer pour garder son titre de champion du monde et Greene n'y avait réussi qu'au prix d'une blessure*, a-t-il noté. *La saison prochaine va être passionnante. »*

En améliorant le record du monde, Tim Montgomery a également battu de 1 centième le temps – non homologué pour cause de dopage – du Canadien Ben Johnson aux Jeux olympiques de Séoul, en 1988. Mais l'Américain ne se sent guère concerné par ces vieilles histoires. *« La première compétition que j'ai regardée à la télé, c'était en 1993 »*, dit-il.

Désormais débarrassée de son encombrant ex-époux, le lanceur de poids C.-J. Hunter, convaincu de dopage en 2000, Marion Jones a volé au secours de son nouveau fiancé avec ferveur.

« Il est dommage qu'une performance comme celle-là inspire le soupçon plutôt que l'envie de célébrer, a-t-elle déclaré. *Nous sommes pour un sport propre et nous le serons toujours. Alors, ce qui nous intéresse, c'est de fêter* ça. »

Patricia Jolly

Le public a boudé la finale du Grand Prix IAAF

C'est devant un public bien clairsemé que l'Américain Tim Montgomery a amélioré, samedi14 septembre, à Paris, le record du monde du 100 m. Sur les 19 000 sièges que compte le stade Charléty, la Fédération française d'athlétisme (FFA), organisatrice de la finale du Grand Prix IAAF, avait affirmé compter en remplir 13 000. Mais le nombre de billets vendus ne s'élèverait finalement qu'à 5 000, 8 000 invitations ayant été distribuées. Celles-ci n'ont pas toujours été honorées. Seule la tribune bordant la ligne droite du 100 m était finalement pleine. *« C'est un peu alarmant,* a estimé Stéphane Diagana, deuxième du 400 m haies derrière le Dominicain Félix Sanchez, *mais il est difficile de faire venir au stade des familles qui, en septembre, ont toujours d'autres préoccupations. »* La FFA, qui organisera, du 22 au 31 août 2003, les championnats du monde au Stade de France, à Saint-Denis, devra trouver des arguments pour convaincre le public et remplir l'objectif de 400 000 spectateurs fixé pour les dix jours de compétition.

Le Monde et LE ROBERT & COLLINS

Jeu concours d'anglais

50 dictionnaires Robert & Collins à gagner chaque jour

jusqu'au 21 septembre (*Le Monde* daté 22-23 septembre 2002)

Questions du *Monde* daté 17 septembre 2002 :

1 Le musée d'art contemporain "The Tate Modern" se trouve :
– dans une ancienne gare ferroviaire – dans une ancienne centrale électrique – dans un ancien entrepôt sur la Tamise

2 Traduisez "il est mort samedi dernier" :
– he is dead last Saturday – he died last Saturday – he has died last Saturday

3 Pour les Européens, un "Yankee" est un Américain. Aux États-Unis, ce mot désigne :
– Un Américain des États du Nord – Un Américain des États du Sud – Un Américain du "Middle West"

Envoyez vos réponses sur carte postale avant le 19 septembre minuit (cachet de la poste faisant foi)

Jeu-concours Robert & Collins, 27, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13

Parmi les bonnes réponses, chaque jour, 50 gagnants seront désignés par tirage au sort. Résultats et liste des gagnants dans *Le Monde* du lundi 7 octobre (daté 8). Le règlement est disponible chez Maîtres Gambin et Guétat, huissiers de justice, 16, rue Charlemagne, 75004 Paris. Jeu gratuit sans obligation d'achat.

Chaque jour 50 gagnants !

Robert & Collins junior bilingue

nouveauté rentrée 2002 / 2003

conception graphique : f. saint remy

La chronologie du record du monde

Voici les étapes du record du monde du 100 m. Ne figurent dans cette liste que les premiers hommes à avoir établi un nouveau record, pas les nombreux athlètes qui ont égalé par la suite la meilleure performance de leur époque.

- **10 s 6** Donald Lippincott (Usa) 6-7-1912, Stockholm
- **10 s 4** Charles Paddock (Usa) 23-4-1921, Redlands (Usa)
- **10 s 3** Percy Williams (Can) 9-8-1930, Toronto (Can)
- **10 s 2** Jesse Owens (Usa) 20-6-1936, Chicago (Usa)
- **10 s 1** Willie Williams (Usa) 3-8-1956, Berlin
- **10 s** Armin Hary (All) 21-6-1960, Zurich (Sui)
- **9 s 9** Jim Hines (Usa) 20-6-1968, Sacramento (Usa)
- **9 s 93** Calvin Smith (Usa) 3-7-1983, Colorado Springs (Usa)
- **9 s 92** Carl Lewis (Usa) 24-9-1988, Séoul
- **9 s 90** Leroy Burrell (Usa) 14-6-1991, New York (Usa)
- **9 s 86** Carl Lewis (Usa) 25-8-1991, Tokyo
- **9 s 85** Leroy Burrell (Usa) 6-7-1994, Lausanne (Sui)
- **9 s 84** Donovan Bailey (Can) 27-7-1996, Atlanta (Usa)
- **9 s 79** Maurice Greene (Usa) 16-6-1999, Athènes
- **9 s 78** Tim Montgomery (Usa) 14-9-2002, Paris

Depuis 1976, ne sont homologuées que les performances réalisées au chronométrage électronique au centième de seconde.

Un sprinteur discret mais doué, qui a longtemps couru derrière la confiance

Dans l'univers du sprint, l'Américain a toujours détonné

TIM MONTGOMERY est un gentil. Avec son sourire de gamin émerveillé et sa voix douce, il détonne dans l'univers de rouleurs de mécanique à la langue acérée du sprint. Du coup, malgré ses onze podiums (dont six victoires) sur douze sorties avant son exploit de samedi, nul ne s'attendait à ce qu'il batte un record du monde à l'occasion de la finale du Grand Prix IAAF.

PORTRAIT

Une allure de gamin à la voix douce au milieu des rouleurs de mécaniques

Malgré sa discrétion, cet Américain de 27 ans né en Caroline du Sud, à Gaffney, n'est pas un inconnu. Venu à l'athlétisme après s'être brisé un bras en jouant au football américain, il possède d'évidentes dispositions pour le sprint. Il n'a que 19 ans lorsqu'il croit avoir établi un nouveau record du monde junior du 100 m, lors des championnats universitaires des Etats-Unis en 1994. Mais son temps de 9 s 96, avec un vent favorable de 1,7 m par seconde, ne sera pas homologué. *« Une histoire de piste trop courte* [elle avait été mesurée à 99,96 m] *et d'anémomètre mal placé »*, se rappelle-t-il.

Cet incident fâcheux, suivi de l'installation durable de Maurice Greene au sommet de la hiérarchie mondiale, semble avoir sapé durablement sa confiance, même si le jeune homme affirme qu'il avait conscience de son potentiel. *« J'ai toujours su, depuis ma performance de 1994, qu'un record du monde était possible*, dit-il. *Parce que je n'avais alors que 19 ans, que je venais d'une petite ville de Caroline du Sud où la seule piste était en gazon, que j'avais réalisé ce temps sans avoir de muscles ni de technique et que je ne m'entraînais que trois fois par semaine. »*

Aux Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996, il participe aux séries dans le relais 4 × 100 m américain, vice-champion olympique, mais cède sa place en finale. Puis il décroche le bronze sur 100 m aux championnats du monde 1997, où il pique la curiosité de John Smith, qui lui propose d'intégrer son groupe d'entraînement au côté de Maurice Greene. Mais Tim Montgomery préfère se débrouiller seul.

« POUR UNE VIE MEILLEURE »

Blessé en 1998, il se classe sixième des Mondiaux en 1999 et rejoint le coach jamaïcain Trevor Graham à Raleigh, en Caroline du Nord. Il participe aux séries et à la demi-finale avec le relais américain sacré aux Jeux de Sydney en 2000, puis signe une saison 2001 des plus solides en réalisant la deuxième meilleure performance mondiale de l'histoire (9 s 84), à Oslo en juillet. Il devient ensuite champion des Etats-Unis, mais laisse le titre mondial à Maurice Greene, pourtant blessé.

Tim Montgomery admet aujourd'hui qu'avoir supplanté « le boss » lui donne un avantage psychologique qui lui faisait défaut et l'affranchit de vieilles rancœurs. *« J'espère que ce record m'apportera une vie meilleure*, dit-il. *Il représente trois ans d'un travail très dur. Il signifie que je suis capable d'être l'homme le plus rapide du monde et de le rester. Cela m'aide beaucoup mentalement. Je vais garder cela en mémoire pour l'année prochaine* [et les championnats du monde de Paris] *et pour les Jeux olympiques d'Athènes, et on verra jusqu'où ça peut m'amener. Toute l'année, je suis venu sur des meetings où l'on ne parlait que des duels Greene-Chambers et où l'on ne pensait pas à moi, alors que j'ai quand même couru en 9 s 84 l'an passé. Tim Montgomery était un coureur banal, il est devenu un gros client. »*

L'influence de Marion Jones, qui est sa compagne depuis cet été et domine le sprint féminin depuis 1997, semble aussi l'avoir aidé à surmonter ses complexes. *« Je vois chaque jour à l'entraînement ce que vous ne pouvez voir*, explique Marion Jones. *Je vois Tim répéter* [ses gammes] *à n'en plus finir. C'est un vrai technicien, il analyse, dissèque tout, surtout le départ, et il éprouve une telle joie lorsqu'il réussit l'enchaînement parfait... Alors le voir courir plus vite que n'importe qui au monde, c'est très excitant. »*

P. Jo.

Ajaccio est sorti vainqueur de la fête du football corse

Football • L'ACA, le club de la ville impériale, s'est imposé, dimanche, face au SC Bastia sur le stade de Furiani (1-2). Les deux clubs ne s'étaient pas affrontés en première division depuis vingt-neuf ans

BASTIA
de notre envoyé spécial

L'heure des retrouvailles avait enfin sonné. Après vingt-neuf années passées à s'épier, à se jalouser, mais aussi, parfois, à se soutenir et à s'encourager, le Sporting Club Bastia et l'Athlétic Club Ajaccio se sont retrouvés, dimanche 15 septembre, sur la pelouse du stade Armand-Cesari de Furiani pour le compte de la 7e journée du Championnat de France de Ligue 1. Pour l'occasion, la Corse avait décidé de fêter son football et d'en finir avec certains clichés. La victoire d'Ajaccio (1-2) n'en a été que plus belle.

De la pointe du cap Corse à Bonifacio, la rencontre alimentait depuis plusieurs mois d'innombrables débats. Dans tous les bistrots de l'île de Beauté, entre les parties de belote et les récits de chasse au sanglier, elle a été maintes fois évoquée, soumise aux pronostics et aux paris. Mais, que l'on se trouve d'un côté ou de l'autre du col de Vizzavona, barrière naturelle entre les départements de Haute-Corse et de Corse-du-Sud, une même question s'est posée : *« Le match aura-t-il la saveur des derbys d'antan, lorsque l'honneur du maillot frappé de la tête de Maure était en jeu ? »*

Mettant souvent en avant le fait qu'un grand nombre de joueurs d'origine corse – ou formés par un club de l'île – dans les deux formations (trois seulement au moment du coup d'envoi alors qu'ils constituaient entre 40 % et 70 % des effectifs dans les années 1970), beaucoup de spectateurs en doutaient. A son petit-fils qui lui demandait sur le chemin du stade comment il pressentait la soirée, un grand-père a répondu : *« Ce match n'aura jamais le parfum de ceux d'autrefois. Tout a changé. C'est comme si on comparait un figatellu ou un brocciu fabriqué aujourd'hui, avec ceux que je mangeais au village il y a trente ans. Le goût n'a absolument rien à voir ! »*

La rivalité entre Bastia et Ajaccio a toujours existé. Si les derbys ne mettent pas en avant une différence sociale marquante entre les deux villes, les rencontres entre les deux clubs insulaires se sont souvent disputées sous haute tension, sur le terrain et en dehors. Ici, on joue *sin'à a vittoria !* (jusqu'à la victoire !) L'hégémonie régionale est le seul enjeu ou presque.

« Les Bastiais ont longtemps nourri un complexe d'infériorité sur le plan administratif », a indiqué au *Monde* Marc Riolacci, président de la Ligue de Corse. *« Sous une même bannière corse, Bastiais et Ajacciens aiment se différencier par leur accent, leurs expressions ou leur mode de vie. On dit parfois que les Ajacciens sont plutôt cigales et les Bastiais plutôt fourmis. »*

DONNER UNE AUTRE IMAGE

Par le passé, la ferveur des joueurs et de leurs supporteurs a été à l'origine de plusieurs incidents. Personne n'a oublié l'inauguration du stade François-Coty en 1968. Au début de la rencontre, un supporteur bastiais était allé planter le drapeau de son club dans le camp adverse. D'un coup de pied rageur, un partisan d'Ajaccio l'avait enlevé, avant d'en faire autant de l'autre côté. La bagarre générale qui s'ensuivit ne s'arrêta qu'après une bonne vingtaine de minutes. La fin de la rencontre, qui vit la lourde défaite de Bastia (4-0), donna lieu à d'autres débordements.

Dimanche, les deux clubs avaient décidé de donner une autre image d'eux mêmes. Dans la presse régionale, un communiqué signé conjointement par les dirigeants du SCB et de l'ACA se voulait clair : *« Quel que soit le résultat, n'ayons plus qu'une seule ambition : la renommée du football corse et le maintien des deux équipes en première division la saison prochaine. Chacun avec son club et tous ensemble avec les clubs corses ! »*Avant le coup d'envoi, une poignée de supporteurs bastiais et ajacciens se sont retrouvés au centre de la pelouse, leurs étendards respectifs au bras. Sous les applaudissements des 8 500 spectateurs présents dans le stade, ils se sont ensuite lancés dans un tour d'honneur en mêlant leurs drapeaux.

Soutenu par deux cents supporteurs à peine, Ajaccio s'est montré dangereux dès le début de la rencontre. C'est donc presque contre le cours du jeu que Lilian Laslandes, d'un tir du droit, a ouvert le score (27e minute) pour les joueurs locaux. Bruno Rodriguez, bastiais de naissance, a donné l'égalisation grâce à un coup franc d'une trentaine de mètres (34e).

Au cours de la deuxième période, Bastia a payé cher son manque de réalisme devant le but. Bien regroupé en défense, Ajaccio a profité d'un contre, à la 88e minute, pour arracher la victoire grâce à un tir puissant de David Faderne. Ce succès, qui leur permet de prendre la 12e place du classement et de doubler leurs adversaires du jour (15e), les joueurs de la *« cité impériale »* le doivent aussi en grande partie à leur gardien de but Hervé Sekli... formé à Bastia.

« Nous avons fait un match plein, a estimé Dominique Bijotat, entraîneur de l'AC Ajaccio. *Nous nous sommes efforcés de ne pas tenir compte de l'environnement, même si je peux dire que l'idée de gagner à Bastia était présente tout au long de la semaine dernière. »*

« Crispée par le contexte, l'équipe a manqué d'agressivité, a reconnu Gérard Gili, entraîneur de Bastia. *Notre public méritait mieux que ça. »* Le club *« de la place Saint-Nicolas »* n'aura pas à attendre plusieurs décennies avant de pouvoir se racheter face à son cher rival. Mi-janvier, les Bastiais se rendront au stade François-Coty pour le match retour. Il s'agira d'une revanche et même d'un peu plus.

Pierre Lepidi

BASTIA - AJACCIO 1-2

Championnat de France L1, 7e journée
• Stade Armand-Cesare à Furiani
• temps doux • 8 500 spectateurs
• arbitre: M. Veissière

BUTS

BASTIA : Laslandes (27e)

AJACCIO : B. Rodriguez (35e) ; Faderne (88e)

AVERTISSEMENTS

BASTIA : An. Yahia (9e), Jeunechamp (90e)

AJACCIO : Regragui (21e), Destruhaut (29e

LES ÉQUIPES

• **BASTIA (entraîneur : Gili)**
Penneteau • Ferreira ; M. Soumah, An. Yahia ; Vanney • Jeunechamp (cap) ; Gourvennec ; Essien • Maurice (Prince, 84e) ; Laslandes, Ahamada.

• **AJACCIO (entraîneur : Bijotat)**
Sekli • Regragui ; Ananko ; H. Alicarte (cap) ; Collin • Gr. Lacombe ; S. Grégoire ; Terrier ; Destruhaut (Ouadah, 64e) • Becas (Granon, 46e) ; B. Rodriguez (Faderne, 74e).

L'EPO sera recherchée en Liga espagnole

Des contrôles anti-EPO (érythropoïétine) vont être pratiqués à partir de cette saison dans le championnat d'Espagne de football, a indiqué samedi 14 septembre le quotidien sportif madrilène *As*. Les analyses se feront à travers des prélèvements urinaires. *« Environ 1 000 contrôles seront pratiqués, entre les contrôles ordinaires et ceux qui seront effectués par surprise »*, a précisé José Antonio Casajsus, coordinateur de la Commission nationale contre le dopage et membre des services médicaux de la Fédération espagnole de football. *« Tous seront envoyés au laboratoire du Conseil supérieur des sports. Si un joueur a pris de l'EPO, cela se verra dans le résultat des analyses. »* L'Italien Fabio Capello, ex-entraîneur du Real Madrid (1996-1997), aujourd'hui entraîneur de l'AS Rome, avait récemment insinué qu'il existait des cas de dopage en Espagne. Il avait également demandé l'instauration de contrôles sanguins en Ligue des champions.

Equitation : consécration mondiale pour Jean Teulère

LE FRANÇAIS Jean Teulère, sur Espoir de la Mare, a emporté, dimanche 15 septembre à Jerez de la Frontera (Espagne), le concours complet des Jeux équestres mondiaux. Une belle entame pour l'équitation française, qui a déjà empoché deux titres (Matthias Lang en voltige et Jean Teulère) et une médaille d'argent au concours complet par équipes. Jean Teulère, quatrième des Jeux olympiques d'Atlanta (1996), septième aux JO de Séoul (1988), a devancé la Britannique Jeanette Brakewell et la Finlandaise Pia Pantsu. Troisième à l'issue de l'épreuve de cross country, le Bordelais n'a commis qu'une seule erreur au saut d'obstacles. Au plus haut niveau depuis vingt-cinq ans, Jean Teulère a débuté le concours complet à 14 ans et perfectionné son art dans des courses de haies sur l'hippodrome de Pau (Pyrénées-Atlantiques). Sa victoire en Coupe du monde, à Cherbourg, en août, lui a fait prendre conscience des possibilités de son cheval. Jean Teulère obtient, à 48 ans, la consécration alors que la discipline, olympique depuis 1912, risque de disparaître du programme des JO de Pékin, en 2008.

Les médias insulaires entendent profiter de l'aubaine

AJACCIO
de notre envoyé spéciale

« Merda ! Un puntu ! ». Canal+, pour l'image. La radio pour le son. En Corse, les spectateurs du derby Bastia-Ajaccio, dimanche 15 septembre, sur la chaîne cryptée, ont baissé le volume de la télécommande et vissé leurs oreilles sur le poste pour écouter les commentaires de Radio-France Frequenza Mora, la station insulaire du réseau France Bleu. Le propos y est plus vif. Plus chauvin. Plus corse.

Lorsqu'il commente les matches du SC Bastia, Jean Pruneta, rédacteur en chef de RCFM, emmêle toujours sa langue natale avec le français de rigueur, comme le fait son collègue de France Bleu Breiz Izel, Georges Cadiou, à Quimper, avec le breton. Mais avec, en prime, l'accent de Lupino, le quartier populaire de Bastia, la plus belle réserve de supporteurs du Sporting.

DEUX ÉQUIPES EN LIGUE 1

La Corse compte désormais deux équipes en Ligue 1 et les médias ont bien l'intention de profiter de l'aventure avec le soutien des annonceurs. Vendredi 13 septembre, l'hebdomadaire *Le Journal de la Corse*, doyen de la presse écrite française depuis sa création, en 1817, a sorti un nouveau supplément, *Le Magazine du sport corse*, pour répondre à la nouvelle donne.

« L'AC Ajaccio et le SC Bastia en Ligue 1 de football, le GFCO Ajaccio en Pro A de volley et en division 1 de handball masculins... La demande devenait forte », explique Philippe Peraut, directeur d'édition du nouveau magazine.

« Le foot, les faits-divers, la politique, voilà, dans l'ordre, ce qui intéresse les lecteurs », raisonne presque avec regret Jean-Michel Emmanuelli, directeur de l'hebdomadaire, qui rêvait un temps d'un supplément économique. *« Avec, en Corse, la même passion souvent irraisonnée »*, ajoute en soupirant cet ami proche de François Santoni, l'ex-secrétaire national de la Cuncolta assassiné il y a un an, qui fut toujours plus intéressé par la cause nationaliste que par le ballon rond.

RCFM, de son côté, a inauguré à l'occasion du derby un « Forum sportif », à la manière du très écouté « Forum des auditeurs » où, chaque matin, l'île fait part de ses humeurs. *« Quand Bastia était la seule équipe en division 1, c'était un peu difficile*, explique Jean Pruneta, *mais maintenant que les supporteurs ajacciens ont aussi leur club, il n'y a plus de problème. Chacun pourra donner son avis avant et après le match. »*

Dimanche, même France 3 Corse a consacré son émission politique dominicale, Cuntrastu (le *« débat »*), au duel historique. Avec, en invité d'honneur, l'historien Didier Rey, qui, à point nommé, s'apprête à publier aux éditions Albiana une somme inédite : *« Football insulaire méditerranéen et phénomène identitaire, le cas de la Corse, 1905-2000 »*.

Ariane Chemin

DÉPÊCHES

■ **BOXE : l'Américain Oscar de la Hoya a conservé,** dimanche 15 septembre, à Las Vegas son titre des super-welters (WBC-WBA), en battant son compatriote Antonio Vargas par KO technique à la 11e reprise.

■ **CYCLISME : l'Italien Gianluca Bortolami (Tacconi)** s'est adjugé, dimanche 15 septembre, le 70e Grand Prix de Fourmies (Nord) en règlant au sprint les Français Laurent Jalabert (CSC Tiscali) et Cédric Vasseur (Cofidis). Franck Bouyer (Bonjour) conserve la tête de la Coupe de France.

■ **FOOTBALL : l'équipe de France féminine s'est qualifiée,** dimanche 15 septembre, pour les derniers matches de barrage pour la qualification au Mondial 2003 après un match nul (1-1) décroché à Odense contre le Danemark. Les Bleues rencontreront en barrage décisif le vainqueur de la rencontre entre l'Angleterre et l'Islande.

■ **GOLF : l'Australien Stephen Leaney a gagné,** dimanche 15 septembre, le Masters d'Allemagne à l'issue du 4e tour disputé sur le parcours de Cologne-Pulheim. Il devance d'un coup l'Allemand Alexander Cejka et de deux coups l'Anglais Paul Casey.

■ **MOTOCYCLISME : Mickaël Maschio est devenu champion du monde de motocross,** dimanche 15 septembre, en catégorie 125 cc, à l'issue du Grand Prix de Russie, dernière épreuve du championnat. Maschio, originaire de Digne-les-Bains et vainqueur de 4 grands prix cette saison, décroche à 29 ans son premier titre mondial, devant le pilote américain Steve Ramon et le Belge Patrick Caps.

■ **TENNIS : le Brésilien Gustavo Kuerten, tête de série n° 5,** a remporté le tournoi de Salvador de Bahia (Brésil) en battant l'Argentin Guillermo Coria (6-7 [4/7], 7-5, 7-6 [7/2]). L'Israélienne Anna Smashnova a remporté le tournoi de Shangzi (Chine) en dominant la Russe Anna Kournikova (6-2, 6-3).

■ **VOILE : Jean-Luc Nélias sur *Belgacom* s'est imposé dans le Grand Prix Multicoques de Fécamp**, 4e et avant-dernière épreuve du championnat ORMA. Le Quimpérois devance Loïc Peyron (*Fujifilm*) et Fred Le Peutrec (*Bayer-Cropsciences*).

■ **VOLLEY-BALL : l'équipe d'Italie s'est imposée** dimanche 15 septembre à Berlin (Allemagne) dans le championnat du monde féminin à l'issue d'une finale à suspense face aux Etats-Unis, battus 3 sets à 2 (18-25, 25-18, 25-16, 22-25, 15-11). Les Italiennes gagnent ainsi leur premier titre mondial.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 74 effectués samedi 14 septembre. Premier tirage :** 2, 3, 6, 32, 33, 49 ; numéro complémentaire : 40. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 304 609,30 € ; 5 numéros : 1 612,20 € ; 4 numéros et le complémentaire : 54,40 € ; 4 numéros : 27,20 € ; 3 numéros et le complémentaire : 4,80 € ; 3 numéros : 2,40 €. **Second tirage :** 4, 9, 12, 19, 23, 37 ; numéro complémentaire : 17. Rapports pour 6 numéros : 526 229 € ; 5 numéros et le complémentaire : 4 646,50 € ; 5 numéros : 444,30 € ; 4 numé- ros et le complémentaire : 24,40 € ; 4 numéros : 12,20 € ; 3 numéros et le complémentaire : 3 € ; 3 numéros : 1,50 €.

A Montauban, le rugby se mitonne à l'ancienne

Rugby • Le club de Tarn-et-Garonne, qui s'est incliné (15-16) face au CS Bourgoin, lors de la 16e journée du Top 16, reste un cas particulier dans un championnat de France qui aspire à un professionnalisme rigoureux et rémunérateur

MONTAUBAN
de notre envoyé spécial

Les rugbymen du CS Bourgoin-Jallieu ont quitté Montauban sur un malentendu. La cause ? Un essai transformé dans les arrêts de jeu qui a offert, samedi 14 septembre, leur premier succès de la saison 2002-2003 aux hommes de Philippe Saint-André (15-16). En face, les Montalbanais, dominateurs toute la partie, bien malheureux d'un tel dénouement, quittaient la « cuvette » la tête dans le seau.

La « Cuvette » : c'est ainsi qu'a été baptisé le stade de Sapiac, une enceinte encaissée bâtie sur une ancienne carrière d'argile à quelques mètres du Tarn, qui fut inondée à trois reprises (1930, 1982 et 1996). *« Un lieu mythique*, explique Didier Blanc, ancien talonneur du club et mémoire du club. *Et comme on vient voir le Musée Ingres ou la place Nationale, on visite Sapiac. »* Depuis 1908, l'endroit a révélé quelques traquenards célèbres. *« Se faire respecter chez soi est la moindre des choses »*, dit Sergueï Sergeev, le capitaine russe et deuxième ligne de l'Union sportive montalbanaise (USM), désireux de renouer avec la tradition historique du lieu.

Le gaillard (2 m, 110 kilos) a bon caractère, mais ne badine pas avec le savoir-vivre : *« On a vu des équipes arriver ici la fleur au fusil, sûres de nous bouffer. Forcément, ça agace. »* Des visiteurs tels que le Stade français ou Perpignan furent ainsi éconduits sans ménagement lors de la saison 2001-2002. Depuis, la cuvette est pleine, 7 000 spectateurs en moyenne, et le club tarn-et-garonnais davantage respecté.

Cette reconnaissance, l'USM a su la regagner. Le promu, champion de France de D2 à l'issue de la saison 2000-2001, a, contre toute attente, échoué de très peu aux portes des play-off, deuxième phase du championnat regroupant les huit meilleures équipes, pour finalement emporter les play-down et prendre une symbolique neuvième place du classement final. Ensuite et surtout parce qu'à l'heure du professionnalisme l'USM et ses joueurs semi-professionnels à 90 % entretiennent l'idée d'un rugby à l'ancienne. *« C'est plus par nécessité que par choix »*, concède Jean-Louis Piccin, le président du club.

Le Stade français et surtout Toulouse restent des *« modèles »*. Le Stade toulousain, au palmarès copieux et inégalé, est pourtant un voisin bien encombrant. *« Les apprentis rugbymen aspirent à aller faire leurs classes à Toulouse »*, explique Xavier Péméja, coentraîneur de l'USM. *« Certains vous diront même que Montauban n'est que la banlieue de Toulouse »*, explique Frédéric Faragou, l'autre entraîneur de l'USM.

« ON TRAVAILLE EN FAMILLE »

Ces taquineries font des derbys des matches particuliers. Le derby est d'ailleurs une spécialité régionale. Outre Toulouse, les dirigeants montalbanais doivent composer avec la concurrence de trois autres équipes de l'élite (Colomiers, Castres et Agen). Difficile dans ces conditions de se partager les investisseurs. Faute de mécène, l'USM s'appuie donc sur les collectivités locales (mairie et département) et des PME et PMI locales.

« On travaille en famille », lance Sergueï Sergeev, donnant des intonations chantantes à son rude accent russe. L'homme, qui se dit *« russo-montalbanais »*, n'a jamais pu se résoudre à quitter Montauban. Des clubs français, dont le voisin toulousain, et étrangers lui ont pourtant fait les yeux doux. Et, à 35 ans, il jongle pour la treizième année entre le rugby et son emploi de chauffeur de car. *« Tant que j'ai la santé »*, conclut-il. Il l'a, et avec quelques anciens, comme Guy Jeannard, passé par Toulon et Castres, ou l'ancien toulousain Pierre Bondouy, il encadre une génération de jeunes joueurs issus du centre de formation.

L'objectif 2002 ? *« Faire si possible aussi bien que l'année passée »*, explique Jean-Louis Piccin. *« Si vous demandez aux joueurs, ils vous diront être champions de France »*, concède pour sa part Xavier Péméja. Un titre que les Tarn-et-Garonnais avaient décroché en 1967 et dont aujourd'hui enfin on parle un peu moins. L'ancien demi de mêlée de l'USM, qui commence sa onzième saison d'entraîneur, sa trente-cinquième au club, a connu les années d'ascenseur où le club passait de la D1 à la D2. Il relativise : *« On s'est arrêté à l'étage, on a posé les valises, et à nous de squatter une chambre libre. »*

Un maintien et, pourquoi pas, encore de belles surprises, tant en championnat qu'en Bouclier européen. D'autant que le club fêtera en 2003 son centenaire, avec au programme de nombreuses festivités, dont *« la plus longue passe du monde »* (8 kilomètres). Reste à confirmer pour que les gugusses de Montauban entendent à nouveau chanter les anges, gardiens bien sûr.

Etienne Labrunie

MONTAUBAN-BOURGOIN 15-16

Championnat de France (Top 16) 3e journée - Poule 1
Stade Sapiac, à Montauban ; excellent terrain ;
8 000 spectateurs ; temps chaud ; arbitre : M. Maciello

LES POINTS

MONTAUBAN : 5 pénalités : **Albert** (13e, 36e, 40e, 40e, 54e).
BOURGOIN : 1 essai : **Coux** (80e) ; 1 transformation : **Péclier** (80e) ; 3 pénalités : **Péclier** (28e, 32e, 44e).

EXCLUSIONS TEMPORAIRES

MONTAUBAN : Durand (71e, faute technique)
BOURGOIN : Pucciarello (63e, violence)

LES ÉQUIPES

- **MONTAUBAN :** (entraîneurs : Pemeja et Faragou) : Bondouy • Derealagui ; Albert ; Sierac ; S. Durand • Ratchkov ; G. Garcia • Gratchev ; Soldan (Misse, 40e) ; Boukanoucha • Sergueev (cap) ; Jeannard (Bergez, 76e) ; P. Martinez (Ben Bouhout, 56e) ; Gaubert (Grelon, 52e) ; Mololo (Vancheri, 47e).
- **BOURGOIN :** (entraîneurs : Seigne, Leta et Doorey) : A. Forest • Tuni ; Berryman ; A. Bias ; Coux • Péclier ; M. Forest • Chabal ; Raschi ; Costes (S. Bonet, 74e) • Orsoni (Papé, 61e) ; Nallet (cap) • Peyron ; Curnier ; Pucciariello.

En F3000, le titre mondial des pilotes reste en suspens

Le Tchèque Tomas Enge a été contrôlé positif

LE RÉSULTAT final du championnat international de F3000 pourrait se jouer sur tapis vert. Tomas Enge devra attendre la décision du conseil mondial de la Fédération internationale automobile (FIA), mardi 1er octobre, pour savoir si le titre de champion, obtenu samedi 14 septembre à Monza (Italie) lors de la 12e et dernière épreuve de la saison, lui est acquis.

Le pilote tchèque, membre de l'écurie Arden International, a subi un contrôle antidopage dont le résultat a révélé des traces de THC (sustance active du cannabis) lors du Grand Prix de Hongrie, le 17 août à Budapest.

S'il perdait le bénéfices des dix points de sa victoire en Hongrie, le titre de champion du monde reviendrait au Français Sébastien Bourdais (Super Nova) qui abordait le grand prix d'Italie en situation de leader avec un point d'avance sur Tomas Enge.

« J'ai le sentiment d'avoir fait du bon boulot, un bon championnat et j'en suis satisfait. Le reste ne m'appartient pas », a déclaré le pilote tchèque à l'issue de la course italienne.

Tomas Enge a arraché la troisième place dans le dernier tour, après avoir dépassé l'Italien Giorgio Pantano (Coloni), autre prétendant au titre. C'est le Suédois Bjorn Wirdheim qui s'est adjugé ce dernier rendez-vous de la saison.

Leader du classement avant le départ, Sébastien Bourdais n'a jamais pu se mêler à la lutte. Le Français s'est retrouvé neuvième après le premier tour. Au prix d'une lutte sans merci, il est parvenu à se hisser en cinquième position juste derrière Tomas Enge, avant que sa mécanique ne le trahisse à cinq tours de l'arrivée.

RÉCLAMATIONS DÉPOSÉES

Outre la décision du conseil mondial, on attend également celle du tribunal d'appel international de la FIA. L'équipe de l'Italien Giorgio Pantano, quatrième samedi, a porté réclamations contre Bjorn Wirdheim et Tomas Enge pour un problème de barre antiroulis non conforme, ainsi que contre le Brésilien Antonio Pizzonia pour un aileron arrière non conforme. Sa réclamation ayant été rejetée par les commissaires sportifs, l'écurie Coloni a décidé de faire appel. Elle dispose de sept jours pour le déposer auprès de la FIA via la fédération italienne de sport automobile.

Bien que certains pilotes intègrent la F1 sans être passés par la F3000, la discipline fournit encore le gros de l'effectif de la discipline reine. Sébastien Bourdais paraît ainsi en bonne position pour prétendre à un volant en F1 dès la saison prochaine. Tomas Enge, lui, y avait fait ses premiers pas au sein de l'écurie défunte Prost Grand Prix à la fin de la saison 2001.

Jean-Jacques Larrochelle

HERVÉ BELLENGER/STADIUM

Le défi coréen des basketteuses françaises

Les Françaises n'ont pas manqué leurs débuts en championnat du monde de basket-ball. Samedi 14 septembre, à Changshu (Corée du Sud), elles ont dominé Cuba (92-61) avant de battre la Tunisie (131-35), le lendemain, prenant la tête du groupe D devant la Corée du Sud, qu'elles devaient rencontrer, lundi 16 septembre. Les Bleues, déjà qualifiées pour la deuxième phase de l'épreuve, sont privées de leur capitaine, Yannick Souvré, blessé à la cheville gauche. Elles seront conduites par Cathy Melain *(photo)*.

Guéric Kervadec retrouve le championnat français

Handball • Après cinq ans à Magdebourg, le pivot revient à l'US Créteil

CE WEEK-END, le championnat de France masculin de handball a repris ses droits. Vainqueur à Sélestat (30-20), l'US Créteil a bien négocié cette entame. Guéric Kervadec, son pivot, aussi : avec 5 buts à son actif, « le Menhir » – il est surnommé ainsi de par ses origines bretonnes – a fêté dignement son retour dans la Division 1 hexagonale, après cinq années passées en Allemagne.

« Je le retrouve tel qu'il était avant son départ, humble, honnête, fidèle à ses principes. » L'éloge est signé Thierry Anti, le coach de l'US Créteil. *« Guéric est d'une droiture exceptionnelle, comme peu de gens le sont dans le milieu du sport spectacle »*, confirme Daniel Costantini, l'ancien entraîneur de l'équipe de France masculine de handball (1985-2001).

Guéric Kervadec revenu en France pour assurer sa reconversion et faire partager son expérience qui l'a mené de Vénissieux à Créteil en passant par Nîmes et Magdebourg, au gré de dépôts de bilan et de challenges sportifs enrichissants. *« Après deux ans en sports études à Lyon, j'ai intégré le club de Vénissieux du temps des Lathoud, Munier et Monthurel. Mais le club a déposé le bilan. »* Direction alors Nîmes pour jouer la Ligue des champions, mais le club allait à son tour connaître des difficultés financières. Le pivot natif de La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine) doit une nouvelle fois plier les valises au bout d'un an et débarque en 1995 à l'US Créteil, qui lui offre une reconversion après sa vie sportive. *« Le club a un partenariat avec la mairie qui permet aux joueurs d'entrer dans la filière publique. »*

LA PAGE EST TOURNÉE

La même année, Guéric Kervadec est sacré champion du monde en Suède avec les Barjots. Ce titre attise les convoitises des clubs allemands, et notamment de Magdebourg, qui fait signer au Breton un contrat de cinq ans en 1997. Aux côtés des Kretzschmar, Stefansson et autre Abati, Guéric y glane un titre national l'an dernier, deux coupes européennes EHF (1999, 2001) et une Ligue des champions (2002). Véritable star, il refuse le capitanat de l'équipe, invoquant *« la trop grande pression médiatique et des sponsors inhérente à ce statut et un allemand trop basique »*.

L'an dernier, il rejette une prolongation de contrat pour retrouver la France et poursuivre sa reconversion. Capitaine de l'US Créteil cette année, l'ancien pivot de l'équipe de France balaie d'une roucoulette les ambitions de titre national prêtées à la formation cristollienne. *« Les réflexions du style : Kervadec revient, alors Créteil va être champion, c'est une grosse connerie. L'objectif est de faire mieux que l'an passé* [4e] *»*, tempère l'ancien capitaine de l'équipe de France.

Une sélection nationale qu'il a quittée après des JO de Sydney ratés, fort d'un titre de champion du monde en Suède (1995) et d'une médaille de bronze au Japon deux ans plus tard. *« J'y ai connu beaucoup de joies et de tristesses »*, élude Kervadec.

La page est tournée. Un nouveau chapitre s'ouvre à l'US Créteil. Pour poursuivre à 30 ans sa reconversion au sein de la communauté d'agglomération de la Plaine centrale et boucler la boucle. Semi-professionnel, le pivot s'est engagé avec le club du Val-de-Marne pour un contrat de trois ans.

Erwan Rivière

AUJOURD'HUI SPORTS

En Ligue 1, l'aventure niçoise continue

L'OGC Nice est plus que jamais le surprenant leader du championnat de France de Ligue 1. Les Aiglons ont fait match nul à Guingamp (0-0), samedi 14 septembre, à l'occasion de la 7e journée. Les joueurs de la Côte d'Azur continuent de partager la première place avec l'AJ Auxerre, qui possède une moins bonne différence de buts. Les hommes de Guy Roux – qui a battu le record de Kader Firoud en assistant à son 783e match de haut niveau depuis le banc de touche – sont également revenus de leur déplacement (à Sochaux) avec le point du match nul (1-1). Le Paris-Saint-Germain s'est replacé après sa victoire contre Strasbourg (3-0). L'Olympique lyonnais, lui, a chuté pour la deuxième fois cette saison en s'inclinant à Nantes (1-0). Les champions de France en titre ont dû évoluer à dix pendant une heure après l'expulsion de leur milieu de terrain originaire du Mali, Mahamadou Diarra.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL DE LIGUE 1 (7e JOURNÉE)

Les résultats

				Spectateurs
Marseille	2	1	Bordeaux	50 000
Lebœuf (16e, s.p.), Bakayoko (75e)		Pauleta (52e)		
Nantes	1	0	Lyon	35 303
Vahirua (20e)				
Guingamp	0	0	Nice	11 016
Lens	1	0	Rennes	36 075
Utaka (90e + 4)				
Montpellier	1	0	Lille	8 991
Mansaré (70e)				
Paris SG	3	0	Strasbourg	36 494
Fiorèse (9e), Cardetti (16e, 47e)				
Sedan	2	2	Monaco	15 128
Djurisic (56e), Mionnet (88e)		Nonda (16e, 85e)		
Sochaux	1	1	Auxerre	18 353
Santos (16e)		Benjani (65e)		
Troyes	1	1	Le Havre	10 469
Nivet (40e)		Hénin (47e s.p.)		
Bastia	1	2	Ajaccio	8 000
Laslandes (27e)		B. Rodriguez (35e), Faderne (88e)		

Le classement

		Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encais.	Diff.	Cartons J	Cartons R
1	Nice	14	7	4	2	1	13	4	9	13	0
2	Auxerre	14	7	4	2	1	8	4	4	11	2
3	Guingamp	12	7	3	3	1	11	6	5	15	2
4	Paris-SG	12	7	3	3	1	11	5	4	23	5
5	Lens	12	7	3	3	1	9	5	4	20	2
6	Lyon	11	7	3	2	2	16	9	7	18	1
7	Bordeaux	11	7	3	2	2	7	4	3	21	3
8	Marseille	11	7	3	2	2	7	7	0	19	1
9	Monaco	10	7	3	1	3	9	6	3	19	3
10	Sochaux	10	7	2	4	1	10	8	2	15	1
11	Nantes	10	7	3	1	3	9	9	0	15	0
12	AC Ajaccio	9	7	2	3	2	5	9	-4	21	2
13	Montpellier	8	7	2	2	3	3	5	-2	13	5
14	Le Havre	7	7	1	4	2	5	6	-1	20	0
15	Bastia	7	7	2	1	4	7	10	-3	24	4
16	Strasbourg	7	7	1	4	2	7	13	-6	12	1
17	Troyes	6	7	1	3	3	3	8	-5	12	1
18	Sedan	6	7	1	3	3	5	11	-6	18	3
19	Lille	6	7	1	3	3	4	10	-6	17	2
20	Rennes	2	7	0	2	5	4	13	-9	23	2

La phrase : *« On va bien finir par inverser la donne. Il faut continuer à travailler. Un jour ou l'autre, ça va payer »* Philippe Bergeroo, entraîneur du Stade rennais.

8e journée

Samedi 21 septembre
Lyon-Monaco
Bordeaux-Lens
Ajaccio-Sochaux
Auxerre-Sedan
Le Havre-Marseille
Lille-Guingamp
Nice-Troyes
Rennes-Nantes
Strasbourg-Montpellier
Dimanche 22 septembre
Paris SG-Bastia.

Les buteurs

1. Anderson (Lyon), **6 buts**
2. K. Diawara (Nice), **5 buts**
3. Juninho (Lyon), Nonda (Monaco) +2, Cardetti (PSG) +2, **4 buts**

CLAUDIO PAPY / REUTERS

FOOTBALL
Italie : la Juventus, vainqueur, dimanche 15 septembre, de l'Atalanta (3-0), s'est emparée de la première place du classement de la Serie A.

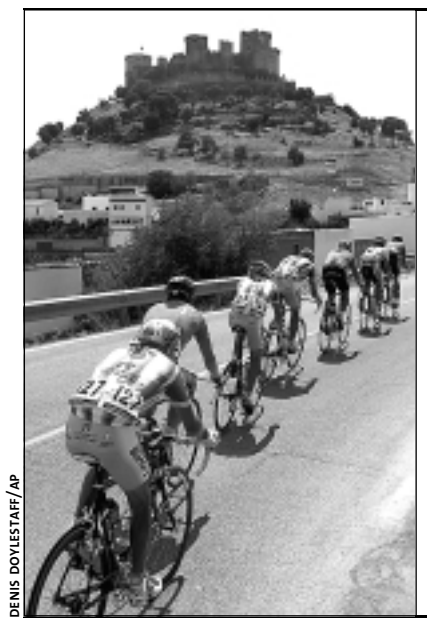

DENIS DOYLESTAFF/AP

CYCLISME
Malgré les efforts de Pablo Lastras (iBanbesto.com), vainqueur de la 9e étape du Tour d'Espagne, c'est l'équipe Kelme qui a gardé la mainmise sur l'épreuve assurant à son leader Oscar Sevilla la première place du classement général à la veille des étapes de montagne dont il est un spécialiste.

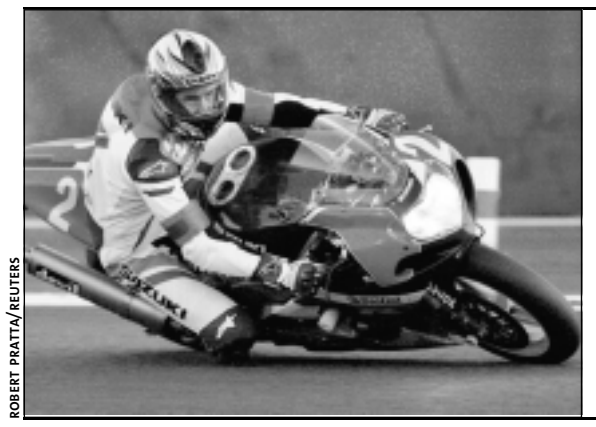

ROBERT PRATTA/REUTERS

MOTO
Les Suzuki ont dominé le 66e Bol d'Or, obtenant les trois premières places, dimanche 15 septembre, à Magny-Cours.

RÉSULTATS

FOOTBALL

Ligue 2

8e journée

Beauvais-Toulouse	0-0
Châteauroux-Clermont	1-0
Laval-Reims	1-0
Nancy-Grenoble	1-1
Saint-Etienne-Le Mans	0-0
Valence-Gueugnon	0-1
Wasquehal-Istres	0-0
Caen-Amiens	2-0
Créteil-Lorient	3-1
Niort-Metz	2-0

Classement : 1. Le Mans, 19 pts ; 2. Châteauroux, 15 ; 3. Laval, 14 ; 4. Beauvais, 14 ; 5. Toulouse, 13 ; 6. Caen, 13 ; 7. Niort, 13 ; 8. Créteil, 13 ; 9. Wasquehal, 12 ; 10. Valence, 12 ; 11. Lorient, 11 ; 12. Metz, 11 ; 13. Grenoble, 10 ; 14. Saint-Etienne, 9 ; 15. Istres, 9 ; 16. Nancy, 8 ; 17. Clermont, 7 ; 18. Amiens, 7 ; 19. Reims, 5 ; 20. Gueugnon, 4 .

National

7e journée

Viry-Châtillon-Besançon	1-2
Dijon-Pau	2-2
Louhans-Cuiseaux-Martigues	1-2
Nîmes-Cherbourg	2-0
Angers-Cannes	2-0
Rouen-Angoulême	1-0
Beaucaire-Sète	2-1
La Roche-sur-Yon-Brest	4-2
Trélissac-Valenciennes	1-1
Alès-Romorantin reporté	

Classement : 1. Angers, 18 pts ; 2. Martigues, 17 ; 3. Besançon, 17 ; 4. Louhans-Cuiseaux, 15 ; 5. Valenciennes, 14 ; 6. Pau, 13 ; 7. Trélissac, 12 ; 8. Dijon, 12 ; 9. Rouen, 12 ; 10. Nîmes, 10 ; 11. Cherbourg, 9 ; 12. Alès, 8 ; 13. La Roche-sur-Yon, 8 ; 14. Brest, 7 ; 15. Angoulême, 7 ; 16. Romorantin, 6 ; 17. Sète, 6 ; 18. Cannes, 5 ; 19. Beaucaire, 4 ; 20. Viry-Châtillon, 3.

Allemagne

BUNDESLIGA 5e journée

Hambourg-Kaiserslautern	2-0
Bochum-Rostock	0-1
Cottbus-Brême	0-1
Nuremberg-Bayern Munich	1-2
Munich 1860-Wolfsbourg	2-2
Bielefeld-Hertha Berlin	0-1
Mönchengladbach-Stuttgart	1-1
Leverkusen-Hanovre	1-3
Dortmund-Schalke	1-1

Classement : 1. Bayern Munich, 13 ; 2. Hansa Rostock, 12 ; 3. VfL Bochum, 10 ; 4. Schalke 04, 9 ; 5. Werder Brême, 9 ; 6. Borussia Mönchengladbach, 8 ; 7. Borussia Dortmund, 7 ; 8. Munich 1860, 7 ; 9. VfL Wolfsbourg, 7 ; 10. Arminia Bielefeld, 7 ; 11. Hertha Berlin, 6 ; 12. Hambourg SV, 6 ; 13. Bayer Leverkusen, 5 ; 14. VfB Stuttgart, 4 ; 15. Energie Cottbus, 4 ; 16. Hanovre 96, 3 ; 17. Nuremberg, 3 ; 18. Kaiserslautern, 2.

Angleterre

PREMIER LEAGUE 4e journée

Manchester City-Blackburn	2-2
Tottenham-West Ham	3-2
Bolton-FC Liverpool	2-3
Charlton-Arsenal	0-3
Chelsea-Newcastle	3-0
Everton-Middlesbrough	2-1
Leeds-Manchester United	1-0
Sunderland-Fulham	0-3
West Bromwich Albion-Southampton	1-0
Reste à jouer lundi :	
Birmingham -Aston Villa	

Classement : 1. Arsenal Londres, 14 pts ; 2. Tottenham Hotspur Londres, 13 ; 3. Leeds United,12 ; 4. Chelsea Londres, 12 ; 5. FC Liverpool, 12 ; 6. Fulham Londres, 10 ; 7. West Bromwich Albion Birmingham, 9 ; 8. Middlesbrough, 8 ; 9. Manchester United, 8 ; 10. Everton Liverpool, 8 ; 11. Manchester City, 7 ; 12. Aston Villa Birmingham, 6 ; 13. Blackburn Rovers, 6 ; 14. Bolton Wanderers, 6 ; 15. Charlton Athletic, 6 ; 16. Birmingham City, 5 ; 17. Southampton, 5 ; 18. Sunderland, 5 ; 19. Newcastle United, 4 ; 20. West Ham United Londres, 1.

Espagne

LIGA 2e journée

Malaga-Rayo Vallecano	2-1
Osasuna-La Corogne	1-2
Bilbao-FC Barcelone	0-2
Valence-Huelva	3-0
Espanyol Barcelone-Saint-Sébastien	1-3
Alaves-Santander	0-1
Vigo-Majorque	3-1
Valladolid-Villarreal	1-0
Atletico Madrid-FCSeville	1-1
Betis Séville-Real Madrid arrêté (47e, 1-0)	

Classement : 1. Valence, 6 pts ; 2. Real Sociedad Saint-Sébastien, 6 ; 3. Celta Vigo, 6 ; 4. Malaga, 6 ; 5. Valladolid, 6 ; 6. FC Barcelone, 4 ; 7. Betis Séville, 3 ; 8. Real Madrid, 3 ; 9. Racing Santander, 3 ; 10. Deportivo La Corogne, 3 ; 11. Atletico Madrid, 2 ; 12. Rayo Vallecano Madrid, 1 ; 13. Osasuna, 1 ; 14. Alaves, 1 ; 15. Villareal, 1 ; 16. FC Séville, 1 ; 17. Huelva, 0 ; 18. Athletic Bilbao, 0 ; 19. Espanyol Barcelone, 0 ; 20. Real Majorque 0.

Italie

SERIE A 1re journée

Bologne-AS Rome	2-1
Inter Milan-Torino	1-0
Côme-Empoli	0-2
Modène–AC Milan	0-3
Juventus Turin-Bergame	3-0
Lazio Rome-Chievo Vérone	2-3
Udinese-Parme	1-1
Pérouse-Reggina	2-0
Brescia-Plaisance	1-2

Classement : 1. Juventus Turin, 3 pts ; 2. Milan AC, 3 ; 3. Empoli, 3 ; 4. Pérouse, 3 ; 5. Chievo Vérone, 3 ; 6. Bologne, 3 ; 7 . Piacenza, 3 ; 8. Inter Milan, 3 ; 9. Parme, 1 ; 10. Udinese, 1 ; 11. Lazio Rome, 0 ; 12. Brescia, 0 ; 13. AS Rome, 0 ; 14. Torino, 0 ; 15. Côme, 0 ; 16. Reggina, 0 ; 17. Atalanta Bergame, 0 ; 18. Modène 0.

BASKET-BALL

Championnat du monde féminin en Chine

Groupe A
Argentine-Australie 53-85 ; Japon-Espagne 63-100 ; Déjà joués: Japon-Argentine 65-74 ; Australie-Espagne 73-58
Classement : 1. Australie, 4 pts ; 2. Espagne, 3 ; 3. Argentine, 3 ; 4. Japon, 2.

Groupe B
Chine-Yougoslavie 72-65 ; Sénégal-Brésil 52-93 ; Déjà joués : Brésil-Chine 85-73 ; Sénégal-Yougoslavie 66-94
Classement : 1. Brésil, 4 pts ; 2. Yougoslavie, 3 : 3. Chine 3 ; 4. Sénégal, 2.

Groupe C
Russie-Lituanie 97-61 ; Taiwan-Etats-Unis 39-80 ; Déjà joués : Lituanie-Taiwan 92-80 ; Etats-Unis-Russie 92-52
Classement : 1. Etats-Unis , 4 pts ; 2. Russie, 3 ; 3. Lituanie, 3 ; 4. Taiwan,2.

Groupe D
Corée du Sud-Cuba 78-71 ; Tunisie-France 35-131 ; Déjà joué : Corée du sud-Tunisie 124-70 ; France-Cuba 92-61
Classement : 1. France, 4 pts ; 2. Corée du Sud, 4 ; 3. Cuba, 2 ; 4. Tunisie, 2.

RUGBY

TOP 16 (3e journée)

Poule 1

Biarritz-Bordeaux	41-13
Montauban-Bourgoin	15-16
Grenoble-Stade Français	3-9
Castres-Montferrand	24-21

Classement : 1. Stade Français, 9 pts ; 2. Biarritz, 7 ; 3. Bourgoin, 6 ; 4. Castres, 6 ; 5. Montferrand, 5 ; 6. Montauban, 3 ; 7. Grenoble, 5 ; 8. Bordeaux, 5.

Poule 2

Mont-de-Marsan-Stade Toulousain	6-42
Colomiers-Agen	9-35
Pau-Béziers	31-25
Narbonne-Perpignan	18-13

Classement : 1. Agen, 7 pts ; 2. Stade Toulousain, 7 ; 3. Perpignan, 7 ; 4. Narbonne, 7 ; 5. Béziers, 5 ; 6. Pau, 5 ; 7. Colomiers, 5 ; 8. Mont-de-Marsan, 5.

AUTOMOBILISME

FORMULE 1 Grand Prix d'Italie à Monza
1. Rubens Barrichello (Bré/Ferrari), les 306,719 kilomètres en 1 h 16 min 19 s 982 (moyenne : 241 km/h), ; 2. Schumacher (All/Ferrari), 1'16'20"237 ; 3. Irvine (Gbr/Jaguar), 1'17'12"561 ; 4. Trulli (Ita/Renault), 1'17'18"201 ; 5. Button (GB/Renault), 1'17'27"752 ; 6. Panis (Fra/ BAR-Honda), 1'17'28"473 ; 7. Coulthard (Gbr/McLaren-Mercedes), 1'17'29"030 ; 8. Fisichella (Ita/Jordan-Honda), 1'17'30"874 ; 9. Villeneuve (Can/BAR-Honda), 1'17'41"051 ; 10. Heidfeld (All/Sauber-Petronas), 1'17'42"028 ; 11. Salo (Fin/Toyota), à 1 tour ; 12. Sato (Jap/Jordan-Honda), à 1 t .
Abandons : Ralf Schumacher (All/Williams-BMW), moteur 5e tour ; McNish (Gbr/Toyota), suspension, 14e ; De la Rosa (Esp/Jaguar-Cosworth), accrochage avec Massa, 16e ; Massa (Bré/Sauber-Petronas), accrochage, 17e ; Webber (Aus/Minardi-Asiatech), électronique, 21e ; Raikkonen (Fin/McLaren-Mercedes), moteur 30e ; Montoya (Col/Williams-BMW), suspension, 33e.
Championnat des pilotes : 1. M. Schumacher (All),, 128 pts (champion), ; 2. Barrichello (Bre), 61 ; 3. Montoya (Col), 44.
Championnat des constructeurs : 1. Ferrari 189 pts (Champion), ; 2. Williams-BMW 86 ; 3. McLaren-Mercedes 57.
F3000 12e et dernière épreuve à Monza
1. Bjorn Wirdheim (Sue/Arden International),, les 150,308 km en 44 min 57 s 538. 2. Pizzonia (Bré/Petrobras Junior), à 1 s 500 ; 3. Enge (Tch/Arden International), à 2 s 308.
Classement : 1. Tomas Enge (Tch), 58 pts (champion); 2. Bourdais (Fra), 55 ; 3. Pantano (Ita), 51.

MOTO

66e BOL D'OR à Magny-Cours (Nièvre)
1. Bayle, Dussauge, Gimbert (Fra/Suzuki),, les 678 tours en 24 h 1 min 49 s 254 (moyenne: 143,960 km/h), ; 2. Lavieille, Morrison, Dobé (Fra-GBR-Fra/Suzuki), à 3 t; 3. Scarnato, Costes, Bussei (Fra-Fra-Ita/Suzuki), à 4 t.

ATHLÉTISME

Finale du Grand Prix IAAF à Paris Charléty
MESSIEURS
100 m (v.f. : + 2 m/s) : 1. Timothy Montgomery (USA) 9 s 78, record du monde (ancien record : 9 s 79 par Maurice Greene) ; 2. Chambers (Gbr) 9 s 87, record d'Europe (ancien record : 9 s 87 par Lindford Christie) ; **400 m :** 1. Michael Blackwood (Jam) 44 s 72 ; **400 m haies** : 1. Felix Sanchez (Dom) 47 s 62 ; 2. Diagana (Fra) 47 s 82 ; **1500 m** : 1. Hicham El Guerrouj (Mar), 3 min 29 s 27 ; **3 000 m :** 1. Abraham Chebii (K) 8 min 33 s 42 ; **triple saut** : 1. Christian Olsson (Sue) 17,48 m ; **hauteur** : 1. Stefan Holm (Sue) 2,31 m ; **perche :** 1. Jeff Hartwig (Usa) 5,75 m ; **poids :** 1. Adam Nelson (Usa) 21,34 m ; **marteau :** 1. Koji Murofushi (Jap) 81,14 m.
DAMES
100 m (v. f. : + 1,4 m/s) : 1. Marion Jones (Usa) 10 s 88 ; **100 m haies** (v. f. : + 0,1 m/s) : 1. Gail Devers (Usa) 12 s 51 ; **400 m :** 1. Ana Guevara (Mex) 49 s 90 ; **1 500 m** : 1. Ielena Zadorozhnaïa (Rus) 4 min 00 s 63 ; **3000 m :** 1. Gabriela Szabo (Rou) 8 min 56 s 29 ;

CYCLISME

TOUR D'ESPAGNE
8e étape Malaga-Ubrique (174 km)
1. Aitor Gonzalez (Esp/Kelme), les 173,6 km en 4 h 18 s 36 ; 2. Etxebarria (Esp/Euskaltel), m.t. ; 3. Perez (Esp/Team Coast), m.t. .
9e étape Cordoue-Cordoue (130 km) :
1. Pablo Lastras (Esp/iBanesto.com) les 130,2 km en 2 h 48 min 52. (moyenne: 46,26 km/h) ; 2. Perez (Esp/Team Coast), à 13 s ; 3. Jecker (Sui/Milanezza), m.t .
Classement général: 1. Oscar Sevilla (Esp/Kelme) ; 2. Vinokourov (KZK/Telekom), à 14 s ; 3. Gonzalez (Esp/Kelme), à 41 s .
TOUR DE L'AVENIR
10e étape : 1. Mauricio Ardila (COL/Marlux-Ville de Charleroi), les 138,5 km en 3 h 26 min 02 ; 2. Muñoz (ESP/Kelme), à 2 sec. ; 3. Fédrigo (FRA/Créd it Agricole), m.t. ; 4. Petrov (RUS/Mapei), à 4 sec. .
Classement général final : 1. Evgueni Petrov (RUS/Mapei) en 35 h 41 min 44 ; 2. Fédrigo (FRA/Crédit Agricole), à 1 sec. ; 3. Muñoz (ESP/Kelme), à 13 sec ; 4. Silloniz (ESP/Euskaltel), à 14 sec. ; 5. De Weert (BEL/Rabobank), à 31 sec.

CALENDRIER

LUNDI 16 SEPTEMBRE

AVIRON
Suite des Mondiaux 2002 à Séville (Esp), jusqu'au 22 septembre
BASKET-BALL
Suite du Mondial 2002 dames en Chine, jusqu'au 25 septembre **(Pathé Sport)**
CYCLISME
Suite du Tour d'Espagne, jusqu'au 29 septembre **(Eurosport et France Télévisions)**
ÉQUITATION
Suite des Mondiaux à Jerez de la Frontera (Esp), jusqu'au 22 septembre
TENNIS
Tournois féminins de Tokyo et Québec, jusqu'au 22 septembre

MARDI 17 SEPTEMBRE

FOOTBALL
Ligue des champions (1re phase, 1re journée) : Auxerre - PSV Eindhoven et Ajax Amsterdam-Lyon **(Canal+, 20 h 45)** ; Coupe de l'UEFA (1er tour aller) : Bordeaux-Puchov **(Eurosport, 18 heures)**

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

FOOTBALL
Ligue des champions (1re journée) : Milan AC (Ita) - Lens **(TF1, 20 h 45)**

JEUDI 19 SEPTEMBRE

AUTOMOBILISME
Rallye San Remo (Ita), jusqu'au 22 septembre
FOOTBALL
Coupe de l'UEFA (1er tour aller) : Denizlispor (Tur) - Lorient, Paris-SG - Ujpest (Hon)

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

ATHLÉTISME
Coupe du monde à Madrid, jusqu'au 21 septembre
FOOTBALL
Matchs avancés de la 9e journée de Ligue 2 : Toulouse-Wasquehal, Metz - Saint-Etienne
TENNIS
Demi-finales de la Coupe Davis : France-Etats-Unis **(France Télévisions)** et Russie-Argentine, jusqu'au 22 septembre

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

CYCLISME
GP des Nations au Havre
FOOTBALL
8e journée de Ligue 1 **(Canal+, 17 h 15 : Lyon-Monaco)** ; 9e journée de Ligue 2 ; 9e journée de National
MOTO
GP du Brésil à Rio de Janeiro **(Eurosport)**
RUGBY
4e journée du Top 16 **(Canal+, 15 heures, Stade français - Biarritz)**

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

CYCLISME
Grand Prix d'Isbergues
FOOTBALL
8e journée de L1 : Paris-SG - Bastia **(Canal+, 20 h 45)**
TRIATHLON
Championnat du monde longue distance à Nice

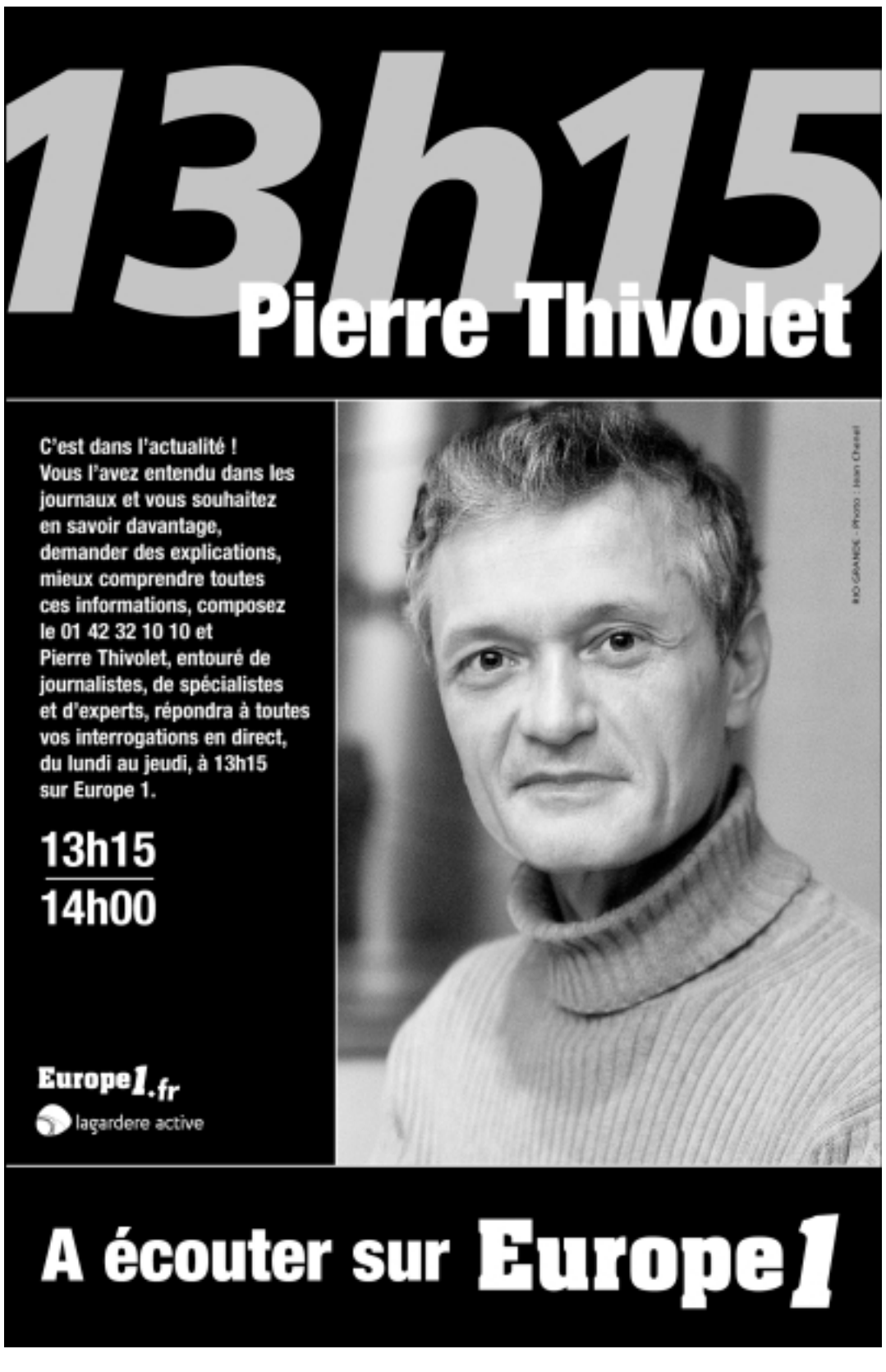

AUJOURD'HUI

La dégradation se poursuit sur le Sud

MARDI 17 SEPTEMBRE
Lever du soleil à Paris : 7 h 31
Coucher du soleil à Paris : 19 h 59

Une dépression située au large du Portugal fait remonter de l'air humide et instable sur le sud du pays où le ciel se voile et quelques averses se produisent. Le nord de la France reste sous un régime de nord-est, sec et anticyclonique.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie.
Le soleil continue de dominer, accompagné d'un vent d'est soutenu près des côtes. Seuls quelques voiles inoffensifs circulent l'après-midi sur les pays de Loire. Les températures sont comprises entre 19 degrés et 23 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.
Sur le Nord-Picardie, la Haute-Normandie et les Ardennes, des nuages gris circulent, entrecoupés de quelques éclaircies. Sur l'Ile-de-France et le Centre, le soleil se montre plus généreux. Il fait de 19 à 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.
Sur la Champagne et la Lorraine, le ciel se partage entre nuages et soleil. Ailleurs, le soleil l'emporte. Les températures varient entre 20 et 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.
Des voiles nuageux circulent sur ces régions. Ils se montrent plus épais sur les Pyrénées et le sud de l'Aquitaine où des ondées localement orageuses peuvent se produire. Il fait de 24 à 27 degrés.
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Après dissipation des quelques brumes présentes dans les fonds de vallée au petit matin, le soleil se répand généreusement du Limousin aux Alpes. Les températures affichent de 22 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.
Le vent de sud-est sur le golfe du Lion apporte de fréquentes grisailles du Roussillon aux Bouches-de-Rhône où il peut tomber quelques gouttes. Plus à l'est, le ciel reste lumineux. Il fait de 23 à 25 degrés.

17 SEP. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	12/26 N
Biarritz	17/27 N
Bordeaux	14/27 N
Bourges	9/24 S
Brest	11/21 S
Caen	13/19 N
Cherbourg	13/19 N
Clermont-F.	8/26 S
Dijon	7/23 S
Grenoble	13/24 S
Lille	10/19 N
Limoges	12/23 S
Lyon	10/25 S
Marseille	17/25 N
Nancy	5/22 S
Nantes	11/23 S
Nice	16/26 N
Paris	10/23 S
Pau	12/24 P
Perpignan	17/25 P
Rennes	11/24 S
St-Etienne	9/25 S
Strasbourg	5/22 S
Toulouse	16/28 N
Tours	10/24 S
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	23/31 S
Fort-de-Fr.	25/30 P
Nouméa	18/23 P
Papeete	21/27 S
Pointe-à-P.	25/32 P
St Denis Réu.	18/23 S
EUROPE	
Amsterdam	13/19 C
Athènes	19/26 S
Barcelone	21/24 P
Belfast	11/15 N
Belgrade	9/19 S
Berlin	13/18 C
Berne	6/19 C
Bruxelles	10/18 N
Bucarest	6/21 S
Budapest	9/19 N
Copenhague	13/20 N
Dublin	10/16 N
Francfort	10/19 S
Genève	9/22 S
Helsinki	9/16 P
Istanbul	16/21 S
Kiev	9/12 P
Lisbonne	19/22 P
Liverpool	9/17 S
Londres	11/19 S
Luxembourg	7/18 S
Madrid	16/19 P
Milan	14/23 S
Moscou	8/13 P
Munich	5/19 S
Naples	16/25 S
Oslo	5/17 N
Palma de M.	17/28 S
Prague	8/14 C
Rome	16/25 S
Séville	20/21 P
Sofia	6/16 S
St-Pétersb.	6/13 N
Stockholm	9/17 S
Ténérife	22/28 S
Varsovie	9/17 C
Venise	14/23 N
Vienne	9/19 N
AMÉRIQUES	
Brasilia	18/30 S
Buenos Aires	15/23 S
Caracas	27/31 P
Chicago	12/26 S
Lima	16/19 S
Los Angeles	16/22 S
Mexico	13/19 P
Montréal	13/22 S
New York	18/25 S
San Francisco	15/22 S
Santiago Ch.	5/12 P
Toronto	13/25 S
Washingt. DC	20/27 S
AFRIQUE	
Alger	19/30 N
Dakar	27/29 S
Kinshasa	21/31 P
Le Caire	26/36 S
Nairobi	14/18 P
Pretoria	10/26 S
Rabat	20/26 N
Tunis	22/32 N
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	27/31 P
Beyrouth	26/33 S
Bombay	25/29 P
Djakarta	23/31 S
Dubaï	28/36 S
Hanoï	25/32 S
Hongkong	24/26 P
Jérusalem	18/34 S
New Delhi	23/33 P
Pékin	15/27 S
Séoul	15/25 S
Singapour	26/32 P
Sydney	12/20 P
Tokyo	22/29 P

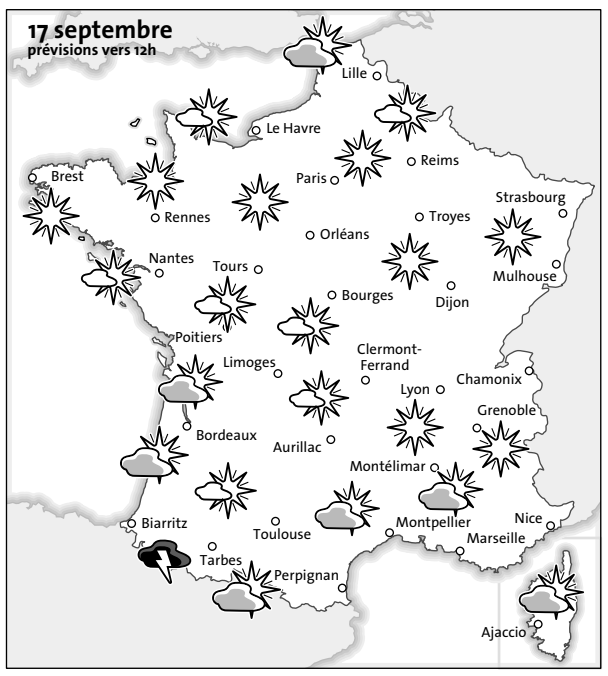

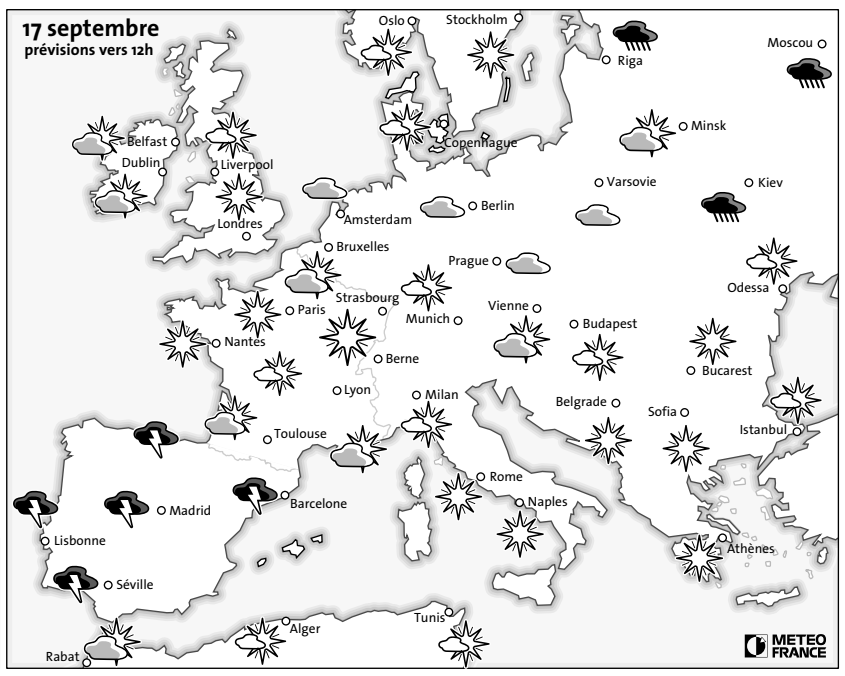

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

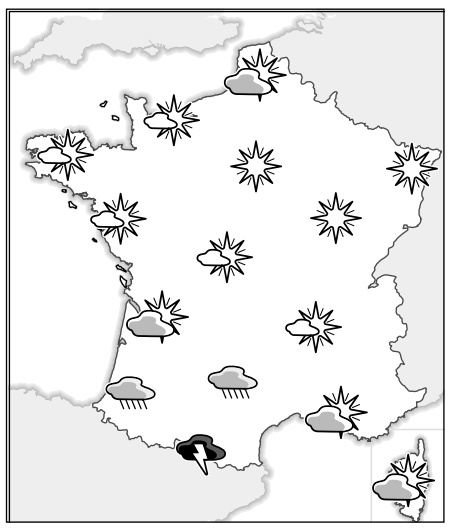

PRÉVISIONS POUR LE 18 SEPTEMBRE

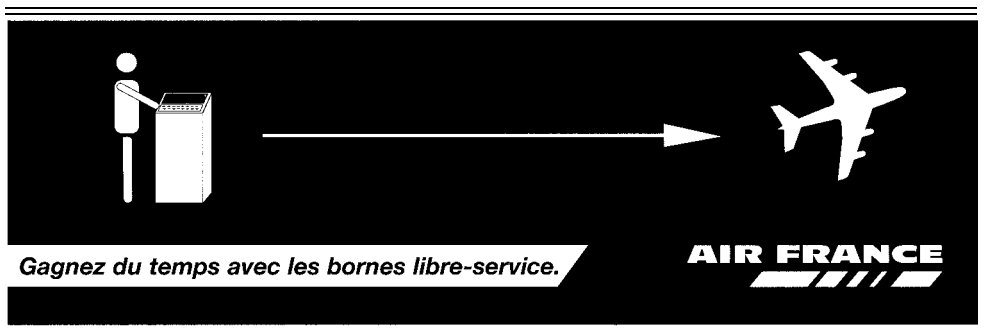

Mercredi 18 septembre
Le risque d'ondées orageuses s'étend à l'ensemble de la région Sud-Ouest et la grisaille se répand sur le pourtour méditerranéen. Les conditions restent calmes et ensoleillées sur le Nord.

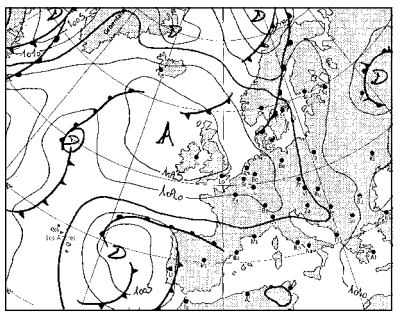

SITUATION LE 16 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU

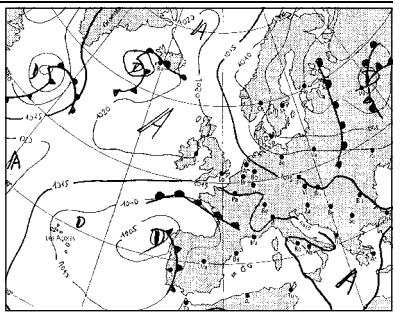

PRÉVISIONS POUR LE 18 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU

Camille Flammarion, ou l'art de populariser l'astronomie

ASTRONOMIE
Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

SI CETTE CHRONIQUE devait immodestement se dénicher un glorieux ancêtre, il y a fort à parier qu'elle choisirait Camille Flammarion. Né en 1842, l'homme n'était probablement pas le meilleur des chercheurs de son époque, mais il occupe sans conteste la première place sur le podium des vulgarisateurs de l'astronomie.

Issu d'une famille trop modeste pour suivre des études poussées, il commence dans la vie professionnelle comme apprenti chez un graveur. Cependant, le jeune Camille, aimanté par les astres, quitte vite l'atelier pour l'Observatoire de Paris, où il entre en 1858. Affecté au bureau des calculs et non à l'observation comme il l'eût souhaité, il trompe l'ennui en maniant la plume et en publiant à 20 ans son premier ouvrage, *La Pluralité des mondes habités*. Mal accueillie par le directeur de l'Observatoire, Urbain Le Verrier, le découvreur de Neptune, cette publication provoquera son départ de l'Observatoire de Paris.

Dès lors, il ne cessera de partager son temps entre ses travaux scientifiques et son œuvre de vulgarisation, fondant dans les années 1880 l'observatoire de Juvisy-sur-Orge, la revue mensuelle *L'Astronomie* et la Société astronomique de France. A l'intention du public, il écrira des dizaines de livres dont le plus connu, *L'Astronomie populaire*, sera le premier best-seller de la toute nouvelle maison d'édition lancée par son frère Ernest Flammarion, en collaboration avec Charles Marpon. Vendu à l'origine par fascicules (il y en aura 90, à 10 centimes le numéro), cet ouvrage, doté de gravures illustratives, de cartes et de schémas paraît en 1880 sous sa forme reliée.

Cette science « est faite pour tout le monde »

Un fac-similé de l'original de *L'Astronomie populaire* vient d'être réédité par Flammarion (876 p., 55 €) après l'avoir été une première fois en 1976, à l'occasion du centenaire de la maison d'édition. Dans sa postface de 1976, l'astronome et professeur au Collège de France Jean-Claude Pecker resitue le livre dans son contexte historique : la France, qui se remet à peine de la défaite de 1870, *« est le foyer d'une renaissance exceptionnelle, d'un engouement vers le nouveau, d'une ferveur en l'avenir qu'on trouve rarement dans l'histoire d'un peuple »*.

On s'évade, évidemment, avec Jules Verne, mais aussi avec Camille Flammarion, qui fait preuve d'un enthousiasme communicatif et, dès les premières lignes, d'une volonté farouche de vulgariser l'astronomie : *« Ce livre est écrit pour tous ceux qui aiment à se rendre compte des choses qui les entourent, et qui seraient heureux d'acquérir sans fatigue une notion élémentaire et exacte de l'état de l'univers. »* L'astronomie, poursuit l'auteur, *« ne peut pas nous être indifférente, car elle seule nous apprend où nous sommes et ce que nous sommes ; de plus, elle n'est pas hérissée de chiffres, comme de sévères savants voudraient le faire croire ; les formules algébriques ne sont que des échafaudages analogues à ceux qui ont servi à construire un palais admirablement conçu : que les chiffres tombent, et le palais d'Uranie resplendit dans l'azur, offrant aux yeux émerveillés toute sa grandeur et toute sa magnificence ! »*

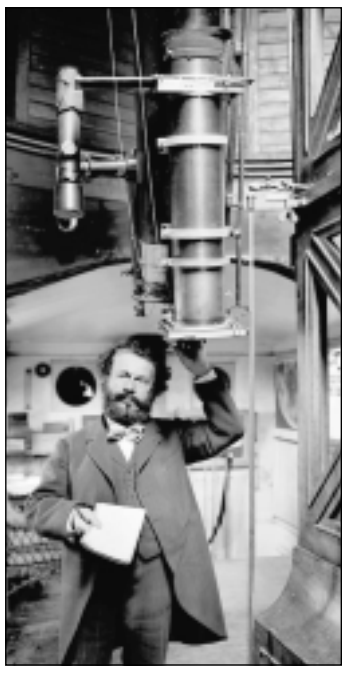

ROGER-VIOLLET

L'astronome dans son observatoire de Juvisy-sur-Orge, en 1907.

Bien sûr, le tableau que dresse Flammarion de l'astronomie reflète l'état de cette science deux décennies avant la fin du XIXe siècle. Comme le fait remarquer Jean-Claude Pecker, *« bien des faits affirmés comme possibles ou probables par Flammarion en 1879 ont été démontrés erronés »*. Ainsi, l'astronome se trompe sur l'âge de la Terre, il ignore la machine thermonucléaire qui anime le Soleil et toutes les étoiles, il ne bénéficie pas des mesures livrées par les satellites d'observation. Il ne faut donc pas prendre ce livre pour un manuel, mais bien pour le témoignage d'un passionné, pour un zoom sur un moment de l'histoire de l'astronomie, écrit par un homme qui ne cessa de vouloir léguer au plus grand nombre les résultats de la science qui, martelait-il, *« est faite pour tout le monde »*.

Pierre Barthélémy

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE

vendredi 20 septembre (à Paris)

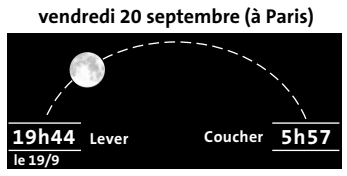

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 221

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

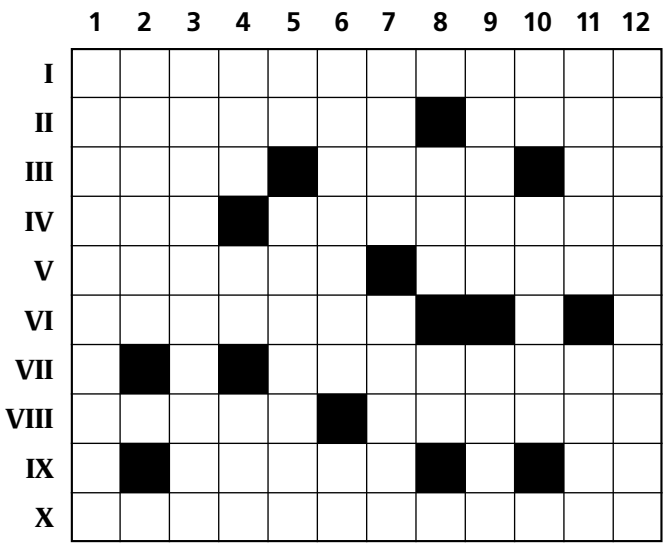

HORIZONTALEMENT

I. Leurs poils se dressent sur votre passage. - II. Travaille tout en douceur. Récupéra du fric au passage. - III. Homme d'Eglise pas très catholique. Au sommet. Cité fouillée. - IV. Découpage du temps passé. A l'aise dans le beau monde. - V. Cour romaine. Fis dans la confidentialité. - VI. Faciles à accrocher. - VII. Toujours prête à prêter. - VIII. Belge visionnaire et réaliste. Préparer la distribution du *Monde*. - IX. Interdit après coup. Doublé à Rome et chez Vinci. - X. Espagnole et romaine avant de devenir portugaise.

VERTICALEMENT

1. Il vous en met plein la vue. - 2. Joli coup sur le retour. - 3. Encombrantes, inutiles et peu écologiques. - 4. Un peu de rouge dans beaucoup d'eau. La fin de la fin. Prend la geisha par la taille. - 5. Deux points. Rapprochât point par point. - 6. Envoyâmes dans un autre monde. Lâché sous le choc. - 7. Est bien là. Son coup est tranchant. - 8. Comme le I vertical. Pris en route. - 9. Ne se prend plus au bureau. Chaton des bois. - 10. Possessif. Pente ensoleillée. - 11. Fit le ménage à l'intérieur. Fait le ménage à l'intérieur. - 12. Mise en boîtes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 220

Horizontalement
I. Inconvénient. - II. Nounou. Raï. - III. Juillet. Sens. - IV. Ont. Isère. Ta. - V. Noëls. Témoin. - VI. Cu. Aérosol. - VII. Trognon. Néré. - VIII. Is. UTC. Sc. Or. - IX. Un. Hôtesse. - X. Nivelés. Sues.

Verticalement
1. Injonction. - 2. Nounours. - 3. Cuite. UV. - 4. Onl. Lagune. - 5. Nolisent. - 6. Vues. Roche. - 7. Téton. OS. - 8. No. Res. St. - 9. Semonces. - 10. Ere. Olé. Su. - 11. Nanti. Rose. - 12. Tisanières.

AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME N° 291

Jouer avec les allumettes

AMÉLIE ET BRICE ont inventé un nouveau jeu. Ils renversent une boîte de cent allumettes que Brice avait à peine entamée. Puis chacun, à tour de rôle, enlève une ou deux allumettes. Celui qui parvient à prendre la dernière allumette gagne la partie.

« A toi l'honneur, je suis galant », annonce fourbement Brice. Amélie joue, mais sans y croire. Elle a compté les allumettes et elle sait qu'elle va perdre. Combien Brice avait-il craqué d'allumettes avant de se prêter au jeu ?

Amélie n'a pas dit son dernier mot. Elle propose une autre règle : on divise les allumettes en deux tas. Chacun, à son tour, doit encore prendre une ou deux allumettes, mais dans un seul des deux tas. *« Je commence encore ! »*, annonce-t-elle. Cette fois, elle est certaine de gagner.

Comment a-t-elle constitué les deux tas et quelle est sa stratégie pour gagner ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2002

Solution dans *Le Monde* du 24 septembre.

Solution du jeu n° 290 paru dans *Le Monde* du 10 septembre.

Le plus petit résultat possible de l'addition est 1 023. Il est obtenu pour les opérations : 45 + 978 et 978 + 45, ou encore celles obtenues en intervertissant le 5 et le 8 dans les unités ou le 4 et le 7 dans les dizaines.

Chaque jeudi
LE MONDE DES LIVRES
avec Le Monde DATÉ VENDREDI

Le Monde A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Le Medef et le ministère du travail ont obtenu le doublement des cotisations chômage pour les travailleurs précaires du spectacle. Salariés et employeurs ne décolèrent pas

Les intermittents battent le rappel

DESSIN SERGE BLOCH

PREMIER casse-tête social pour Jean-Jacques Aillagon : les artistes et techniciens intermittents du spectacle, pour une fois d'accord avec leurs employeurs, ne décolèrent pas après l'annonce du doublement de leurs cotisations chômage qui prend effet au 1er septembre. Lundi 16 septembre dans l'après-midi, des manifestants devaient, à l'appel de la CGT, crier leur mécontentement sous les fenêtres du ministre de la culture et de la communication. Paradoxe désormais assez classique, ce dernier se fait huer dans les conflits avec les intermittents alors que les décisions ont été prises... par le ministre du travail, cette fois-ci sous l'impulsion directe du Medef. Une concertation devrait toutefois s'engager cette semaine, sous l'égide des deux ministères qui doivent nommer chacun un médiateur.

Tout l'été, le dossier a pourri la vie des comédiens, danseurs, techniciens du spectacle et de l'audiovisuel ainsi que celle des organisateurs de festivals. Rompant avec le principe d'unicité et de solidarité qui préside à la protection sociale en France, le Medef et différentes organisations syndicales (à l'exception de la CGT et de FO) avaient décidé le 19 juin de faire passer les cotisations aux Assedic de 2 % à 4,2 % pour les intermittents et de 3,6 % à 7,4 % pour leurs employeurs.

Cette mesure, qui vise à réduire le déficit considérable du dispositif relatif aux intermittents (estimé selon l'Unedic à 739 millions d'euros en 2001), a nécessité une loi modifiant le code du travail. La hausse des cotisations – adoptée le 1er août dans un amendement à la loi contrat-jeunes présentée par François Fillon, ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité – a finalement été reportée du 1er juillet au 1er septembre, pour éviter de nuire de façon trop criante à l'économie des festivals d'été. Sans succès, M. Aillagon avait plaidé, lors du Festival d'Avignon, le report de cette hausse au 1er octobre.

FRAGILITÉ FINANCIÈRE

A titre d'exemple, pour les employeurs, le doublement des cotisations sociales aura une incidence de 45 000 à 60 000 euros pour le prochain Festival « in » d'Avignon. Pour le Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence, la facture sera de 50 000 euros supplémentaires. Ce qui risque de peser fortement sur les petites institutions, déjà fragiles financièrement. *« Certaines entreprises auront du mal à tenir le choc »*, résume le député de Paris Patrick Bloche (PS).

Les députés socialistes ont en vain déposé un recours devant le Conseil constitutionnel, pour tenter d'annuler cette mesure. Dès la publication de l'arrêté d'agrément, la Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (Fesac), qui regroupe 2 000 entreprises travaillant avec les intermittents, déposera un recours au Conseil d'Etat pour tenter de bloquer à son tour cette mesure. *« Dans ce dossier, les rapports de forces politiques ne sont guère favorables : la Fesac, qui n'est pas membre du Medef, pèse insuffisamment dans les instances patronales et les intermittents du spectacle sont fréquemment soutenus par la CGT et FO alors que la présidence de l'Unedic est plus proche de la CFDT »*, souligne M. Bloche.

Plus encore que la perte de salaire nette qui touchera les intermittents dès la fin du mois, leur grande angoisse n'est autre que la disparition pure et simple, à terme, de leur système de protection sociale. *« C'est un statut très exceptionnel grâce auquel beaucoup de gens arrivent encore à créer en France. Cette crise risque d'être très grave et une partie de l'art vivant peut disparaître »*, souligne Ariane Mnouchkine, metteur en scène et directrice de la troupe du Théâtre du Soleil. *« Il y a effectivement des abus, comme il y en a dans tous les services publics. Il faut reconnaître les tares du système et y remédier pour que le Medef ne puisse plus se targuer de ces abus. Ce n'est pas parce qu'il existe des fraudeurs à la Sécurité sociale que l'on arrête tout ce régime. »*

L'équation est complexe. D'un côté, l'Unedic fustige les effets pervers d'un déficit croissant et affirme distribuer huit fois plus d'argent qu'elle n'en perçoit (*Le Monde* du 19 juillet). Un document du Medef – révélé vendredi – préconise de basculer purement et simplement artistes et techniciens dans le régime général du chômage. De l'autre, les syndicats, la fédération des syndicats CGT du spectacle en tête, soulignent qu'*« une stricte vision comptable ne prend pas en compte les spécificités des métiers concernés* [ni] *les effets directs et indirects de toute l'activité du spectacle vivant et enregistré, au plan de l'emploi ou de la culture en région »*. Unedic et syndicats se livrent à d'inextricables querelles de chiffres.

DYSFONCTIONNEMENTS

Depuis des années, la question d'une remise à plat du régime des intermittents est évoquée. *« Il faut faire des réformes, nous avons fait des propositions concrètes avec les syndicats en juin, mais le Medef n'en a pas tenu compte »*, déplore Jacques Peskine, président de la Fesac. Les dysfonctionnements du système sont légion, tant chez les employeurs que chez les salariés. De nombreuses entreprises audiovisuelles utilisent massivement les intermittents – plus flexibles – au lieu d'embaucher. Des procès ont d'ailleurs obligé les chaînes de télévision à requalifier les contrats de certains techniciens. TF1 s'est engagée à réduire le recours à l'intermittence dans ses équipes, pour n'en garder que 50, contre près d'un millier à Canal+, 1 200 à France Télévisions.

« Souvent les deux parties – employeur et employé – peuvent avoir intérêt à préférer le statut d'intermittent », souligne M. Peskine. Pour Michel Gautherin, délégué général du syndicat français des artistes interprètes (CGT), les nouvelles mesures ne régleront rien mais *« inciteront simplement à faire de fausses déclarations »*. Déjà, de nombreuses compagnies de danse ou de théâtre en font pour permettre aux comédiens de continuer à toucher le chômage. C'est l'une des perversions les plus décriées du système. *« Trop souvent, la rémunération des Assedic est considérée comme un complément de salaires »*, déplore un employeur.

Même Jean Voirin, secrétaire général de la fédération CGT du spectacle, ne cache pas que le système actuel entraîne *« du travail illégal »*, des dérapages, certains intermittents n'ayant jamais travaillé. Pour assainir le système, il plaide pour un croisement des fichiers entre employeurs et salariés et une réforme des licences obligatoires qui *« permettent à certains de tricher »*. La Fesac appelle aussi de tous ses vœux cette remise à plat. Pour éviter que tout le système, même faillible, ne soit purement et simplement abandonné.

Nicole Vulser

Un régime d'indemnisation avantageux

- **Statut :** spécificité française, le régime d'indemnisation du chômage des intermittents s'explique par la nature précaire de leurs activités et la multiplicité de leurs employeurs.
- **Conditions :** il faut cumuler 507 heures de travail au cours des 12 derniers mois (contre 606 heures pour le régime général). Le montant de l'indemnité mensuelle est, selon l'Unedic, de 1 304 euros (contre 793 euros pour la moyenne des chômeurs).
- **Professions :** chanteurs, acteurs, musiciens, danseurs, producteurs, metteurs en scène, techniciens, réalisateurs, décorateurs...
- **Nombre d'allocataires :** 96 500 en 2001 (contre 41 000 en 1991).
- **Déficit du régime** : il est passé de 217 millions d'euros en 1991 à 739 millions en 2001. Le rapport entre prestations et cotisations est resté stable (847 % en 1991 à 837 % en 2001).

« Liberté illusoire » ou « question de survie »

LA PLUPART des personnes interrogées ont souhaité garder l'anonymat, parce qu'elles redoutent de perdre de futurs employeurs.

TÉMOIGNAGES

« Quand je travaille cinq soirs, il est fréquent qu'un seul soit déclaré »

« Si je n'avais pas ce statut d'intermittent du spectacle, je ne pourrais pas exercer ce métier. C'est une question de survie », affirme Nathalie, une jeune comédienne aux yeux bleu clair. *« C'est un statut précieux parce qu'il me permet, pendant que je ne travaille pas, de chercher du travail. Les comédiens passent leur vie à cela »*, dit-elle. *« C'est finalement beaucoup plus avantageux pour les employeurs que pour les comédiens, nous préférerions souvent être embauchés. »* Nathalie souligne que *« le temps passé à l'apprentissage des textes, par exemple, n'est jamais rémunéré »*.

Un de ses confrères, Laurent, déplore la faiblesse des cachets, les mauvaises conditions de travail et d'embauche. *« Depuis que j'ai décroché un rôle récurrent dans le doublage d'un dessin animé, je n'ai plus de problème pour atteindre les 507 heures de travail nécessaires pour prétendre au statut d'intermittent. Mais c'était difficile auparavant quand je ne faisais que de la figuration, quelques rôles au cinéma et des pièces pour Radio France »*, explique-t-il.

« Beaucoup de compagnies de théâtre ne déclarent pas le temps de travail effectif ni les répétitions », renchérit Nathalie. *« Fréquemment, ces compagnies ne déclarent qu'une partie des cachets, ce sont donc – bien que ce ne soit pas leur rôle – les Assedic qui pallient ce problème »*, souligne Laurent. *« Dans la profession, seuls 5 % ou 6 % des comédiens touchent des cachets mirifiques. Contrairement à ce que beaucoup de gens croient, Catherine Deneuve ou Gérard Depardieu ne touchent pas les Assedic : ils gagnent trop d'argent par rapport au délai de carence imposé pour toucher le chômage. »*

Jean, un instrumentiste (tuba et trombone), déplore *« l'incroyable fraude qui existe dans le système des intermittents. Quand je travaille cinq soirs, il est fréquent qu'un seul soit déclaré. La majorité de mes employeurs ne m'envoie mon contrat qu'après le concert. Et ces contrats sont rarement faits dans les règles. Il faudrait mettre en place un contrôle plus strict, parce que beaucoup de gens doublent indûment leur salaire en étant fictivement intermittents. Certains agents se déclarent ainsi metteurs en scène. Des associations d'amateurs ne se privent pas pour casser les prix et envoyer des factures bidon à certaines mairies. » « Du côté des employeurs, ce n'est pas mieux »*, reprend-il. *« Dans l'audiovisuel, des tas d'emplois qui devraient être permanents ne sont qu'intermittents et, finalement, ce sont les Assedic qui paient la différence. »*

« ON NE PEUT PAS REFUSER »

Pour la monteuse Rachida, *« l'angoisse, chaque année, c'est d'avoir les fameuses 507 heures. Si on n'arrive pas à les avoir, c'est l'horreur puisqu'on n'a plus droit au chômage, et, très vite, il ne reste pas d'autre alternative que le RMI. Pour trouver du travail, tout se passe par cooptation, par connaissance. Dans le métier de monteur, il faut aussi passer énormément de temps en formation, puisque les techniques, de montage virtuel notamment, évoluent vite »*.

« J'ai la chance de travailler plus de 1 000 heures par an, mais je sais que, du jour au lendemain, je peux ne plus avoir de travail », souligne Françoise Noyon, première assistante opératrice. *« Nous avons toujours un statut précaire et une liberté assez illusoire. C'est très simple : on ne peut pas refuser de travail, sinon la profession nous oublie. Les tournages de téléfilms (minimum 20 jours) ou de films (6 semaines minimum) sont très fatigants. Les heures supplémentaires ne sont quasiment jamais payées et on travaille souvent plus de 10 heures par jour, avec des horaires épouvantables, des tournages la nuit, ce qui ne facilite pas la vie familiale. Le pourcentage d'accidents du travail sur les tournages est énorme, parce que les gens travaillent trop. De plus, les conditions sociales ne sont pas à la hauteur : les retraites sont ridicules pour ceux qui n'ont cotisé que pour 507 heures par an et, quand on est gravement malade, au bout d'un an, on touche moins de 1 000 euros par mois. »*

Propos recueillis par N. V.

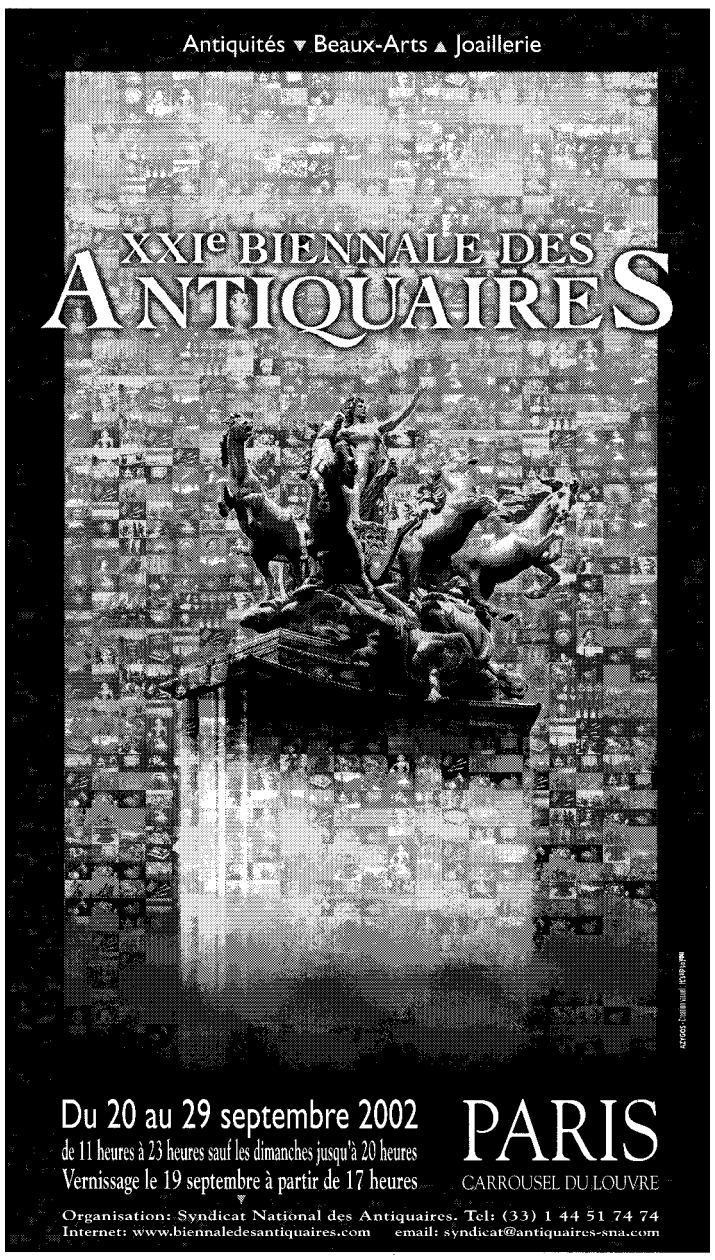

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Wiener Philharmoniker
Orchestre Philharmonique de Vienne
Christian Thielemann, direction
Mendelssohn, Strauss

Mercredi 18 septembre, 20h

Location : 01 49 52 50 50
www.theatrechampselysees.fr (paiement sécurisé)

Production Théâtre des Champs-Élysées – France Musiques enregistre ce concert.

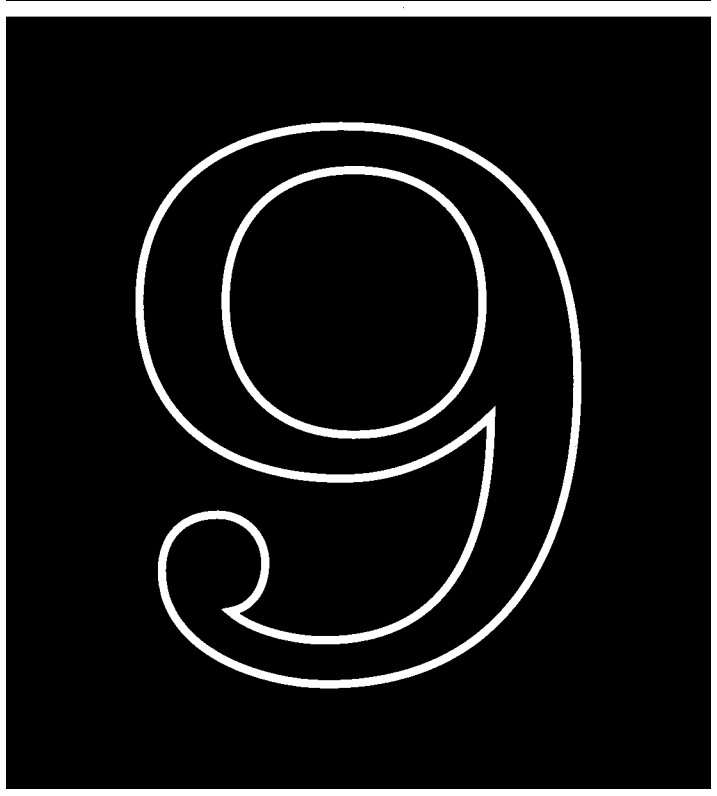

PEINTURE • Présentées au Musée d'Orsay, de nombreuses œuvres d'artistes français et espagnols illustrent l'influence considérable exercée par l'Espagne au XIXe siècle

Quand Manet et Courbet étaient fascinés par Velazquez, Goya et Murillo

ILLUSTRATIONS RMN

A gauche, le « Soldat mort », longtemps attribué à Velazquez (vers 1635-1640). A droite, « L'Homme mort », de Manet (vers 1864-1865).

AUTANT être prévenu : le tableau qui ouvre l'exposition Manet-Velazquez est d'Henri Regnault (1843-1871). On trouvera aussi d'autres artistes, aux noms moins aptes à attirer les foules que les deux héros de la peinture cités dans le titre : François Bonvin, Théodule Ribot ou Amédée de Ternante-Lemaire, fort honnêtes au demeurant, n'ont pas vocation à allonger les files d'attente. Ils figurent pourtant dans l'exposition au même titre que Goya, Ribera, Murillo ou Courbet, plus affriolants. Qu'on se le dise : ceci n'est pas une confrontation entre deux génies, type « Picasso-Matisse ». Le propos est plus subtil, et pas moins intéressant. Il s'agit de montrer la fascination qu'exerça l'Espagne sur l'art français du XIXe siècle.

Tout commence par une bonne guerre, napoléonienne comme il se doit. L'armée française d'occupation inspire à Goya, entre autres, la vision tragique des fusillés du *3 de Mayo*. La leçon ne sera pas perdue. Manet s'en souviendra en peignant *L'Exécution de l'empereur Maximilien*. Les troupes françaises pillent allégrement les collections conquises et ramènent dans leurs bagages des chefs-d'œuvre de Murillo, Ribera et Zurbaran, qui seront restitués après Waterloo. Plus finaud, Louis-Philippe achète ce que d'autres voulaient voler. Autour de 1830, il constitue une extraordinaire collection, regroupée au Louvre dans la « galerie espagnole ». L'impact est énorme. Ces tableaux viennent, écrit Baudelaire, *« augmenter le volume des idées générales que vous devez posséder sur l'art. Un musée étranger est une communion internationale, où deux peuples, s'observant et s'étudiant plus à l'aise, se pénètrent mutuellement et fraternisent sans discussion »*.

Seulement, même pour les images, il y a parfois des problèmes de traduction. Ainsi, quand les peintres s'inspirent du *Démocrite* de Velazquez, ils le prennent pour un Murillo : son attribution actuelle n'a lieu qu'en 1881. A contrario, lorsque Manet peint *L'Homme mort*, vers 1864, il pense payer tribut au *Soldat mort* de Velazquez, fleuron de la collection Pourtalès-Gorgier. C'est d'ailleurs sous cette appellation qu'il figure lors de la vente de la collection, le 1er avril 1865, et à ce titre que l'achète la National Gallery de Londres où il est conservé désormais. Mais voilà, c'est un faux. Ou plutôt, puisqu'il n'y a pas intention de nuire, une fausse attribution. Aujourd'hui les experts sont aussi unanimes à le retirer du corpus de l'œuvre du maître qu'ils l'étaient au XIXe siècle à lui en donner la paternité. Certains doutent même qu'il ait été peint par un Espagnol. Certes, mais il mériterait de l'être, répondent en substance les organisateurs de l'exposition. Ils ont raison : si Manet lui-même s'y est trompé, le péché des experts est véniel.

ARMÉES DE MATADORS

Il est intéressant, en nos temps d'exception culturelle et de nationalisme artistique, de constater comment, pour échapper à la dictature du style précieux de Raphaël au sein des écoles françaises, les artistes se sont jetés dans les bras des grands d'Espagne. En lieu et place des vierges et des angelots, ils y trouvent des mendiants, des goitreux, des pieds-bots. Gustave Courbet y puise des arguments pour sa peinture réaliste. Manet s'imprègne de leurs tonalités, de leurs contrastes. C'est en tout cas ainsi que le perçoit le critique Paul Mantz en 1868 : *« Il a pris pour les tons noirs un goût singulier, et son idéal consiste à les opposer à des blancheurs crayeuses, de façon à présenter sur sa toile une série de taches plus ou moins contrastées. »*

Mais l'inspiration emprunte aussi aux attitudes et à la simplicité (on comparera *Le Buveur d'absinthe* de 1858 au *Ménippe* de Velazquez), à la composition (l'exemple le plus connu étant *Le Balcon* de 1868, transposé des *Majas au balcon* longtemps attribuées à Goya). Elle puise jusqu'aux sujets, de *Mademoiselle V... en costume d'espada* à *Lola de Valence*, en passant par des armées de matadors et de corridas. Elle trouve enfin chez Velazquez une liberté et une précision de touche qui n'est sans doute pas pour rien dans la confiance avec laquelle Manet aborde l'exécution de l'*Olympia* ou du *Déjeuner sur l'herbe* qui sont, pour beaucoup, des jalons cruciaux dans l'histoire de la naissance de l'art moderne.

Harry Bellet

MANET-VELAZQUEZ, LA MANIÈRE ESPAGNOLE AU XIXe SIÈCLE. Musée d'Orsay, quai Anatole-France, Paris-7e. Tél. : 01-40-49-48-14. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 janvier. Catalogue : 416 p., 45 €.

MUSIQUE • Une œuvre rare pour le concert inaugural de la saison de Radio France

La sombre et lente déploration du jeune Beethoven

VINGT ET UN DEGRÉS, c'est ce qu'affichait, vendredi 13 au soir, le panneau électronique avenue du Président-Kennedy. Température nettement plus élevée dans la foule qui s'agglutine aux portes de la Maison de la Radio pour le concert inaugural de la saison 2002-2003. L'entrée est libre – comme d'habitude, moins de la moitié des « impétrants » pénétreront dans la salle Olivier-Messiaen.

Emblématique de la politique artistique développée par René Koering depuis deux ans, « Figures d'ouverture », le premier week-end musical de Radio France (il y en aura huit dans la saison), mêle curiosités et raretés, valeurs sûres du répertoire, créations et musiques du XXe siècle, parcours thématique, jazz et musique traditionnelle. Neuf concerts, une conférence, et, sur le plan des interprètes, rien que du beau linge. A côté des quatre formations maison (chœurs et orchestres), l'Orchestre français des jeunes et son chef, Emmanuel Krivine, La Fenice de Jean Tubéry et Les Sonneurs de trompes d'Ile-de-France, le Wolf Gang Trio (jazz) et le magnifique chanteur azerbaïdjanais Alim Qasimov. Quant aux solistes, du jeune et confirmé (le pianiste Frank Braley), des baguettes loin d'être rassises – Jerzy Semkov, Paul McCreesh et le patron de l'Orchestre national, Kurt Masur, qui donne pour l'occasion son premier concert officiel de directeur musical en titre.

Opus rare écrit par une valeur sûre, la *Cantate pour la mort de l'empereur Joseph II* composée en mars 1790 par un Beethoven de 20 ans pour commémorer le souverain « despote éclairé » disparu un mois plus tôt (février 1790). Mais comme l'autre, la *Cantate sur l'avènement de Joseph II* écrite quelques mois plus tard, l'œuvre ne sera jamais jouée du vivant du compositeur. Symptomatique des rapports de Beethoven avec les grands de ce monde, la création à Vienne en 1884 ne sera due qu'à la réapparition fortuite de la partition lors d'une vente aux enchères ! Pour beaucoup, l'audition de ce 13 septembre est donc une vraie découverte. Plutôt heureuse, semble-t-il. Sous la direction expérimentée du chef polonais Jerzy Semkov, la musique de Beethoven déploie sa sombre et lente déploration (les couleurs de l'*Ode funèbre maçonnique* de Mozart et, curieusement, l'esprit de l'« Introït » du *Requiem* de Fauré). Chœur, orchestre et solistes se répondent pour clamer la douloureuse injonction *« Joseph der Grosse ist tod »* ! Suivront les récitatifs et arias. Si celui du baryton évoque déjà les fameux « orages » héroïques beethovéniens, ceux de la soprano (agneau qui se taille musicalement la part du lion) préfigurent largement les grands oratorios haydniens, *La Création* et *Les Saisons*. Quant à Beethoven lui-même, il transparaît dans l'air avec chœur *« Da stiegen die Menschen an's Licht »*, dont la mélodie sera reprise dans le final salvateur du deuxième acte de *Fidelio*.

La « Cantate pour la mort de l'empereur Joseph II » n'a jamais été jouée du vivant du compositeur

On pourra toujours arguer que cette cantate procède de bien étranges déséquilibres, le plus flagrant étant la statique prépondérance de la partie de soprano, que soulignent et accentuent le non-emploi des deux voix solistes medium (mezzo et ténor) et la symétrie des chœurs extrêmes parfaitement identiques. Du côté de l'interprétation, on regrettera un certain manque de délié dans les chœurs, des premiers violons à l'homogénéité intermittente, l'intonation parfois approximative du baryton Eike Wilm Schulte. Si Véronique Gens, d'une majesté délicate dans sa longue robe rouge et noir, semble parfois bien fragile vocalement et musicalement trop en retrait, l'ensemble est néanmoins beau et émouvant pour ce qu'il montre en germe dans la juvénile plume beethovénienne : une maîtrise déjà remarquable et les prémisses du génie à venir. Tout à fait à l'œuvre, le génie du Mozart de la *Symphonie Haffner* (1782). Jerzy Semkov en proposera une version nerveuse et fruitée, un rien compacte dans l'architecture mais pleine de savoureux recoins et d'alcôves mystérieuses.

Marie-Aude Roux

***Cantate pour la mort de l'empereur Joseph II*, de Beethoven, *Symphonie n° 35 « Haffner » KV 385*, de Mozart, avec Véronique Gens (soprano), Marie-Nicole Lemieux (mezzo), Yann Beuron (ténor), Eike Wilm Schulte (baryton), Chœur de Radio France, Orchestre philharmonique de Radio France, Jerzy Semkov (direction). Maison de Radio France, salle Olivier-Messiaen, le 13 septembre.**

Le Monde vous invite...

... au concert

d'IDIR

Le 20 septembre au Zénith de Paris

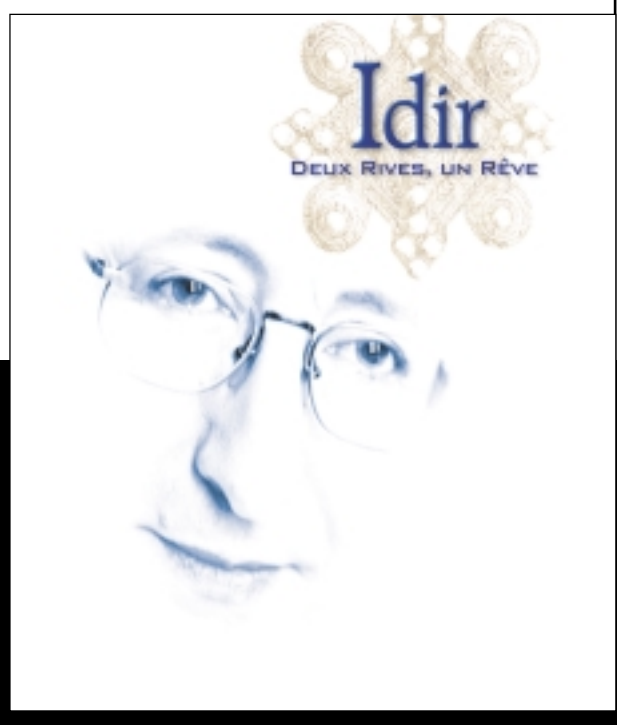

Pour recevoir votre invitation (valable pour deux personnes, 50 places au total)

téléphonez au 01-42-17-38-95
ce lundi 16 septembre de 15 heures à 17 heures

Les informations recueillies à cette occasion sont exclusivement destinées au Monde *et à ses partenaires.*
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 27 de la loi "Informatique et libertés").

RADIO CLASSIQUE

Evénement !

Mercredi 18 septembre 18h50

L'INTERVIEW CULTURELLE

Bernard MEILLAT reçoit Fanny ARDANT, émouvante interprète de Callas

RADIO CLASSIQUE

DANS PLUS DE 100 VILLES
PARIS-ILE-DE-FRANCE 101.1 • BASTIA 93.1 • BORDEAUX 92.2 • BREST 106.6
DIJON 105.8 • GRENOBLE 102.4 • LILLE 88.2 • LYON 96.5 • MARSEILLE 100.9
NANCY 88.2 • NANTES 99.9 • RENNES 92.3 • ROUEN 106.1 • TOULOUSE 103.1
TOUTES LES FRÉQUENCES : www.radioclassique.com ou 0 892 68 12 80 (0,34 € / mn)

Théâtre de la Ville PARIS
DIRECTION GERARD VIOLETTE

DU 26 SEPT. AU 19 OCT.
AU THEATRE DE LA VILLE
Minetti création
THOMAS BERNHARD
mise en scène Claudia Stavisky
avec Michel Bouquet

DU 19 SEPT. AU 16 OCT.
AUX ABBESSES
Elle est là et C'est beau
NATHALIE SARRAUTE
mise en scène Michel Raskine

01 42 74 22 77
theatredelaville-paris.com

Musique L'Orchestre de Paris emménage à Mogador

PARIS Est-ce la proximité des grands magasins ? La prise du Théâtre Mogador par l'Orchestre de Paris, qui quitte Pleyel, n'échappe pas aux lois de la rentrée. Avec « Musique en fête », Mogador fait donc ses quatre jours de TBM (très bonne musique). Deux journées « portes ouvertes » consacrant l'une un défilé de quatorze pianistes, l'autre les cordes et vents des solistes de l'Orchestre de Paris, et quatre soirs de nocturnes. Concert inaugural avec l'Orchestre de Paris et l'Ensemble Inter-Contemporain respectivement dirigés par Christoph Eschenbach et Pierre Boulez (le 18), deux concerts avec la violoniste Anne-Sophie Mutter et l'Orchestre de Paris (les 19 et 21), les jeunes talents Julia Fischer (violon) et Claudio Bohorquez (violoncelliste) se voyant confier le concerto (le 18) et le récital (le 21).

Au théâtre, branle-bas de combat. L'architecte Stéphane Millet a dû conduire en trois mois d'importantes modifications qui eussent requis plus d'un an. Dans ce bâtiment conçu pour le caf' conc', le music-hall et l'opérette, pas question a priori de loger un orchestre symphonique. Mais, en matière de salles parisiennes, « nécessiteux » faisant loi – et Pleyel fermant pour travaux –, il a fallu trouver une solution au moins pour les trois ans à venir stipulés dans le contrat. Outre l'indispensable rénovation d'un lieu aménagé en 1919, il a fallu construire pas moins de 700 mètres carrés de loges et foyers, vestiaires et studios, bureaux, lieux de stockage, etc. Seule la salle de répétition n'a pu être réalisée, les 3,70 millions d'euros octroyés par l'Etat, la Ville de Paris et la région Ile-de-France se révélant insuffisants.

Plus délicate, la mise en ondes du grand navire Night de la rue Mogador. Quand bien même a-t-on en équipage les acousticiens de l'Ircam. Agrandir le cadre de scène, passer d'une ouverture de 8 à 12 mètres de largeur, concevoir sur une profondeur de 15 mètres une exèdre permettant le déploiement d'une tribune motorisée sur le plateau, abattre enfin le rideau de fer qui masquait un tiers de la hauteur pour un volume unique augmenté ainsi de 2 500 mètres cubes – le tout en préservant un monument classé – tout participe de l'acoustique. C'est vers la conque multimodulable que se portent tous les espoirs : une première technologique avec courbes et contre-courbes en matériaux high-tech (mousses cellulaires recouvertes d'une plaque de poirier). Premier verdict dans quelques jours.

Pour Georges-François Hirsch, directeur de l'Orchestre de Paris, il n'y a pas que des inconvénients à quitter une salle de concerts pour un théâtre. Ainsi pourra-t-on y développer une politique qui, plus que de faire entendre la musique, s'entende aussi à la *« donner à voir, en étant attentif à la dimension spectaculaire d'un concert »*. Récitals et musique de chambre, créations, actions jeune public, colloques et forum, et la formule fast-food des « Croquenote » : vingt minutes de concert, le temps d'avaler gratuitement un big-mac musical. Tout cela ne saurait cependant faire oublier la Terre promise de la grande salle de La Villette. Pour le directeur musical Christoph Eschenbach, une condition *sine qua non* de son implantation parisienne. Il faut dire que désormais à la tête du Philadelphia Orchestra, il hérite du Kimmel Center for the Performing Arts, inauguré en décembre 2001, l'un des meilleurs outils mondiaux du moment.

Marie-Aude Roux

Théâtre Mogador, 25, rue de Mogador, Paris-9e. Tél. : 01-56-35-12-12 ou 0 825 000 821 (0,15 €/minute). Du 18 au 21 septembre : Journées « portes ouvertes » (entrée libre), le 18 de 11 h 30 à 18 h 30 et le 21 de 14 heures à 18 h 30. Concerts inauguraux à 20 heures. De 20 € à 60 €. Photo : Christoph Eschenbach. © Thierry Martinot.

Théâtre

VITRY-SUR-SEINE

L'Annonce faite à Marie

Le nouveau directeur du Studio-Théâtre, Frédéric Fisbach, ouvre la saison avec une reprise de sa mise en scène de *L'Annonce faite à Marie*, de Claudel, déjà présentée près de cent fois en France et à l'étranger (*Le Monde* du 18 mars 1997). Pour cet *« opéra de paroles »*, comme disait Claudel, où six figures sont aux prises avec la difficulté d'être au monde, face à Dieu, les comédiens – notamment Valérie Blanchon (Violaine), Bertrand Bossard (Jacques Hury), Sylvie Levesque (l'Oiseau) et Christian Montout (Pierre de Craon) – ont été associés à un chœur d'amateurs vitriots.

***L'Annonce faite à Marie*, jusqu'au 1er octobre, Studio-Théâtre, 18, avenue de l'Insurrection, Vitry-sur-Seine. Tél. : 01-46-82-40-17. Du lundi au samedi à 20 h 15. 18 €.**

Rock

PARIS

Elvis Costello

Après de multiples incursions hors de la sphère du rock (aux côtés de John Harle, Burt Bacharach ou de la cantatrice Sofie Von Otter), Elvis Costello est revenu, avec l'album *When I Was Cool*, au format qui en avait fait, il y a vingt ans, un des *« jeunes hommes en colère »* les plus célébrés d'Angleterre. Bientôt quinquagénaire, ce *songwriter* aux performances scéniques souvent remarquables demeure un des plus doués de sa génération.

En première partie, son vieux complice, le pianiste Steve Nieve, évoluera en solo avant de rejoindre sur scène son patron.

Concert Elvis Costello, Grand Rex, 1-5, boulevard Poissonnière, Paris-2e. M° Bonne-Nouvelle. 19 heures. De 37,30 € à 57 €.

Arts

PARIS

Parcours des mondes

Pendant cinq jours, douze galeries de Saint-Germain-des-Prés spécialisées dans les arts primitifs, qu'ils soient d'Afrique, d'Amérique, d'Asie ou d'Océanie, accueillent leurs confrères belges, suisses, italiens ou américains. Ces derniers venant à Paris avec une sélection d'objets issus de ces continents.

A l'occasion de ce « parcours des mondes », concentré en une demi-douzaine de rues, toutes groupées derrière l'Institut de France, une nouvelle revue semestrielle, *Kaos*, sera lancée en librairie (200 pages, 29 €). Elle est éditée par les éditions Picaron, spécialisées dans les livres de design et de photographie, et dirigées par Rik Gadella.

Parcours des mondes. Point d'information, Grande Masse des Beaux-Arts, 1, rue Jacques-Callot, 75006 Paris. Tél. : 01-42-77-58-94. Du 18 au 22 septembre de 11 heures à 19 heures ; nocturne le 20 jusqu'à 21 heures.

DANSE • Succès populaire pour le défilé de rues de la Biennale de Lyon

La rive gauche du Rhône aux couleurs des Andes et de l'Amazonie

LYON
de notre envoyé spécial

Le défilé de la Biennale de la danse s'appelle du « Rio Grande à la Terre de feu, sur les chemins de la liberté » et il se fait attendre, dimanche, sur la rive gauche du Rhône inondé de soleil. Plus de trois cent mille personnes s'amassent tranquillement sur les trottoirs. Sur leurs balcons, les riverains ont accroché des ballons et des tissus imprimés aux motifs de la Biennale : rouge à pois blancs. Au loin, une musique, des reflets rouges et or, des coups de sifflet. Les sons de trompette s'approchent. La foule frappe des mains.

Les Boliviens du Carnaval de Oruro arrivent. Fouet à la main, ils font tinter des grelots accrochés aux pieds. Ce sont les *« capataz »*, ces mulâtres devenus contremaîtres qui s'octroyaient le droit de dominer les afro-boliviens travaillant dans les zones subtropicales au temps de la colonisation. Déjà se profile le vaisseau espagnol du groupe de Vaulx-en-Velin. Des adolescents de toutes origines déguisés en conquistadors sont sur des échasses. Ils triomphent, ils rayonnent, éclatent de rire, n'en peuvent plus de bonheur.

UN AIR DE MANIFESTATION

Plus loin, Simon Bolivar trône sur un cheval en grillage avec une crinière faite de poils de balai. Les danseurs le suivent, agitent des foulards de toutes les couleurs et scandent : *« République, République ! Ouais ! Ouais ! »* de la même manière que les manifestants crient *« Tous ensemble, tous ensemble »*, dans certains rassemblements.

Sur un char représentant une divinité inca, des danseurs sont suspendus à quatre fils. Le bus de la Panaméricaine transporte des valises, des sacs, des fagots. Arrivent les arbres d'Amazonie, frêles et démesurément hauts. Des danseurs armés de tronçonneuses évoluent autour de chariots de supermarché remplis de tronçons de bois. Des indigènes en jupe de raphia donnent des coups de bambous. D'innombrables grosses caisses, tambours et tam-tams abreuvent les 4 500 participants du défilé. Les danseurs lancent des confettis, des grains de maïs, des pétales de fleurs, des plumes, des gouttelettes d'eau aux spectateurs. Leurs visages sont peints en blanc, rouge, vert, noir.

A côté, le Carnaval de Baranquilla (Colombie), groupe invité, est d'une belle sobriété : robes à volants blanches et rouges, une flûte et des percussions. La compagnie Zanca étonne avec ses danseuses de salsa stylisées à la Jean-Paul Goude. Plus loin, le Brésil, le carnaval encore, les danseurs de capoeira. On joue avec les morts. Les squelettes tentent de faire peur à la foule. Le désert de Nazca au Pérou porte le mystère de ses dessins stylisés d'oiseaux, d'insectes, seulement visibles du ciel. Louxor spectacle a imaginé une rencontre avec des extraterrestres : une énorme structure métallique avance sur six pattes.

Puis, le silence. Seulement quelques notes d'accordéon. La musique est parfois triste, langoureuse, ténébreuse. Un lent et beau tango. Les danseurs ont tous des lunettes de soleil. Les corps se frôlent, doucement, puis se frottent, se caressent presque. Le ballet est composé de voyants et de non-voyants. On ne fait pas la différence. Ils vivent la musique avec une sensualité, une sensation de libération, un plaisir presque intime. Le public leur réserve une ovation.

Dominique Le Guilledoux

INSTANTANÉ « LAISSEZ-NOUS DANSER »

« Transe-génération » en bon ordre pour la 4e Techno Parade. A 13 heures pétantes, samedi 14 septembre, il n'y avait plus que le Lion de la place Denfert-Rochereau à pouvoir rester gris et impassible. Les vingt chars font leur entrée et, dans leur sillage, des groupes se constituent : adolescents en bande, pinces à cheveux rose bonbon, tétines en bouche et talons compensés pour les filles ou aficionados en tenues excentriques ou noires.

On choisit d'abord son char *« parce qu'un ami est dessus »* ou parce qu'on préfère le *« hard tech au lounge tech »*. Arrivés boulevard Port-Royal, c'est l'heure des va-et-vient entre les différentes ambiances. Jack Lang, instigateur de l'événement en 1998, monte sur le char de tête – brésilien, invité d'honneur cette année. Bertrand Delanoë l'imite peu après, osant un bref déhanchement, drapeau brésilien en main. Plus loin, on signale la présence du ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon.

Boulevard de l'Hôpital, un couple de retraités, qui n'en est pas à sa première Techno Parade, assis sur un banc, à l'ombre des chênes : *« ça fait du bien de voir les jeunes s'amuser, c'est gai, on les voit décompresser. »* Ambiance bon enfant de bout en bout, *« transe-générationnelle »*. Jusqu'à la place de la Bastille, la fête a pris le dessus, malgré la colère suscitée par le décret anti-« rave-partie ». Le char de X-Cités, précédé de créatures aériennes bleu et blanc se déhanchant du haut de leurs échasses, rythme de temps à autre les vibrations du slogan *« Laissez-nous danser »*.

Certains, comme Stéphane, 28 ans, ont fait toutes les Techno Parades et n'hésitent pas à se rendre dans les autres capitales européennes pour participer à *« la démystification »* de la musique techno, dont *« on a souvent une fausse image »*. Cet après-midi, soleil aidant, une véritable communion se crée entre les dizaines de milliers de technodanseurs, les chars et les balcons.

Un seul regret pour Blandine, 22 ans, qui en est sa deuxième participation : *« Avant, ça avançait plus vite. On pouvait vraiment danser en avançant au rythme de la musique. »* Cette année, visiblement, les responsables de Technopol souhaitaient avant toute chose éviter les débordements, quitte à ce que le défilé prenne parfois des airs de manifestation et que les chars s'emparent, en ordre calculé, de la place de la Bastille. A l'issue du défilé fut observée une minute de silence *« contre la répression, pour la liberté d'expression musicale et le droit à la fête en France »*.

Justine Martin-Chauffier et Céline Tosi

Sélection revues littéraires par Patrick Kéchichian

Po & sie

Pour ses vingt-cinq ans et son centième numéro, *Po & sie* propose une importante anthologie de la poésie japonaise contemporaine. Claude Mouchard et Ueda Makiko ont rassemblé les textes – poèmes, proses, écrits théoriques – de quelque trente-cinq poètes, dont le plus jeune est né en 1959. Il faut saluer le travail de présentation et de traduction qui permet au lecteur de circuler dans une culture poétique qu'il ignore. Marginalement, on appréciera l'humour et l'intelligence de certaines « auto-présentations ». Les poètes savent parfois, mieux que d'autres écrivains, parler d'eux-mêmes avec distance... (*Po & sie*, n° 100, éd. Belin, 13,72 €.)

Revue des sciences humaines

Parmi les poètes trop négligés du XXe siècle, Jean Follain (1903-1971) occupe, peut-être avec son ami André Frénaud, une place éminente. C'est pourquoi toute initiative en sa faveur et toute volonté de le faire sortir du petit territoire pittoresque où on le tient généralement lorsqu'on ne l'a pas lu sont à applaudir. Gérard Farasse, sous un titre un peu oulipien – « Faut lire Follain » –, énonce cette évidence et fournit quelques matériaux critiques pour la découverte (ou l'approfondissement) de l'œuvre du poète de Canisy. (*Revue des sciences humaines*, n° 265, université Charles-de-Gaulle - Lille-III, BP 149, 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex, 20 €.)

Plein chant

Thierry Gillybœuf a réuni un très beau numéro de la revue *Plein chant* sur le poète américain E. E. Cummings (1894-1962), dont le souci formel donnait écho à la part vivante et lyrique de l'œuvre. La question de la traduction, qui se pose pour toute poésie, et d'une manière encore plus aiguë pour Cummings, occupe une place importante dans le riche sommaire de ce cahier. La fabrication et l'impression des revues ne sont pas toujours à la hauteur du contenu de celles-ci. Ici, la magnifique qualité typographique et le soin mis à la présentation honorent ce contenu. (*Plein chant*, n° 74-75, Bassac, 16120 Châteauneuf-sur-Charente, 18 €.)

NU(e)

Le poète palestinien Mahmoud Darwich s'est toujours défendu d'être le simple « traducteur » poétique des revendications politiques de son peuple. Poète de l'exil et de la mémoire, il fait entendre, depuis le début des années 1960, une voix plus ample et intérieure, moins circonstancielle. De plus, comme le souligne Gilles Ladkany dans ce cahier qui comporte plusieurs inédits, Darwich a su se faire l'héritier du courant moderniste dans la poésie arabe contemporaine. (*NU(e)*, n° 20, 29, avenue Primerose, 06000 Nice, 15 €.)

Le Nouveau Recueil

Benoît Conort a rassemblé un ensemble de contributions qui tentent de répondre à la question qui porte (ou assume) son propre paradoxe : *« Est-il possible d'affronter les enjeux du roman au-delà du roman ? »* Eric Chevillard, Régine Detambe, Baptiste-Marrey, Isabelle Rossignol, François Bon ou Anne Tébaud ne lèvent pas le paradoxe mais réfléchissent autour de cette question, qui n'est pas de pure forme, même s'il s'agit toujours, selon Michel Butor, cité en exergue de l'enquête, d'apporter *« la perturbation de l'équilibre des genres »*. Juste avant ces réponses, on découvrira un texte de Yannick Haenel (en réponse à Jean-Benoît Puech) à propos, ou contre Maurice Blanchot, auteur qui a, quant à lui, poussé fort loin cette *« perturbation »*... (*Le Nouveau Recueil*, n° 64, éd. Champ Vallon, 14 €.)

Petite

Une revue se distingue aussi par sa forme. Le nom, le format, la typographie et la présentation de *Petite*, dirigée, depuis Marseille, par Florence Pazzottu, attirent une immédiate sympathie. Sympathie que la qualité et l'exigence du contenu renforcent. Des textes littéraires, forcément brefs, d'auteurs rarement connus composent chaque numéro. Tout cela est du meilleur goût. (*Petite*, n° 12-13, 5, rue du Timon, 13002 Marseille, 15 €.)

Fin

Dirigée par Jean Daive, qui est depuis de nombreuses années un homme de revues, et publiée par la galerie de Pierre Brulé, *Fin* donne à lire (et à voir) les réalisations les plus avancées de la poésie contemporaine. Philippe Beck, qui se réfère à Celan, et Claude Royet-Journoud, qui répond aux questions de Jean Daive, sont au sommaire. Aurélie Nemours a réalisé la couverture et quelques pastels pour ce numéro (*Fin*, n° 13, 25, rue de Tournon, 75006 Paris, 12 €.)

Miss-Tic, princesse du graffiti

Depuis 1985, elle imprime ses dessins et ses textes au pochoir sur les murs de Paris, elle « enfile l'art mur pour bombarder des mots cœurs »

JEAN-CHRISTIAN BOURCARA

QUAND ON ENTRE chez Miss-Tic, il faut se résigner à ne pas connaître l'identité réelle de cette femme à la solide crinière qui ouvre la porte. Le chat Milord vous file entre les pattes. L'atelier est un duplex neuf, donnant sur un jardin. La star du pochoir, qui imprime ses dessins et ses textes sur les murs de Paris, loge dans une cité d'artistes des HLM de la ville. Miss-Tic ne bombe plus à la hussarde. La princesse du graffiti s'est assagie. Elle se laisse de moins en moins porter par le hasard. Son agenda est noirci. Miss-Tic travaille à la commande. Impossible de connaître son nom, donc. *« Seuls mes amants ont le droit de murmurer mon prénom. »* Sur un mur, un nouveau pochoir en forme d'interrogation : *« Est-ce que l'homme descend du songe ? »* Un autre représente un homme chevauchant une femme, la tête plongée dans son cou, avec l'inscription suivante : *« L'émoi passe. »*

Miss-Tic a décidé de tuer le nom de son père, un fort des Halles tunisien. Sa mère est normande. Elle se découvre beur à l'âge de 30 ans, *« avant on n'en parlait pas »*. Elle passe son enfance à Paris entre Château-Rouge et le Sacré-Cœur, puis l'adolescence à Orly dans les cités. La jeune fille fait du théâtre de rue dans la compagnie Zéro de conduite, *« le genre music-hall très déconnant »*. En 1980, elle rompt, s'exile deux ans à Los Angeles et San Francisco, baigne dans le milieu punk. Découverte de la vidéo expérimentale, de la violence de la société américaine, fric et dope : elle avoue faire de mauvaises rencontres là-bas.

Retour à Paris. Les artistes de la bande Ripolin et Vive la peinture sortent dans la rue, détournent les affiches, peignent les palissades. Miss-Tic est très proche de la BD, du rock, choisit le pochoir parce que c'est une technique simple. En 1985, elle se lance. Elle dessine un portrait d'elle à partir d'une photo sur un carton. A l'aide d'un cutter, elle découpe les zones éclairées. Elle pose le carton ajouré sur un mur du 14e arrondissement, l'enduit de peinture, retire le carton. Le premier portrait d'elle est imprimé en noir et blanc sur le mur : jeune fille sage et élancée, les mains sur les genoux. Une déclaration, à côté de l'image : *« J'enfile l'art mur pour bombarder des mots cœurs. »* Sa signature, Miss-Tic la trouve dans un vieil album de Picsou. C'est le nom de la petite sorcière qui a l'obsession de piquer le sou fétiche de Picsou. *« Elle est attirée par ce qui brille, sa recherche n'aboutit jamais. »* Le nom de la sorcière s'écrit Miss Tick. Elle préfère l'écrire sans k, comme un tic qui surprend. C'est ce qui arrive avec ses pochoirs : on tombe dessus furtivement dans la rue et on passe son chemin.

BIOGRAPHIE

▶ **1956**
Naissance à Paris.

▶ **1980-1982**
Voyage à Los Angeles et à San Francisco.

▶ **1985**
Naissance de Miss-Tic.

▶ **1999**
Procès intenté par un propriétaire d'immeuble.

Miss-Tic est née. L'artiste n'aura de cesse de façonner sa légende sur les murs, les façades décrépies, sous un réverbère, une impasse ou un trottoir mal éclairé. Miss-Tic devient reine de la nuit, de Paris. Elle est assez mégalo pour ça. La nuit, en solitaire, accompagnée d'un ou d'une comparse – il faut être deux pour imprimer à l'aide d'un pochoir. Paris, la plus belle galerie du monde. Un, deux, trois pochoirs à 4 heures du matin entre deux rondes de police et les allées et venues de noctambules. C'est le début de l'ivresse. Miss-Tic va d'un arrondissement à l'autre, fuit les boulevards, choisit des rues un peu paumées, des ruelles sombres, un salon de coiffure muré, une façade d'immeuble déglinguée. *« Paris est à moi. Je me fais cette ville »*, s'enflamme-t-elle. Quai d'Orléans, elle inscrit : *« Chair amie, Tes griffes me coulèrent dans le ventre, J'en miaule encore. »* Rue des Jardins : *« Allez faire le mâle ailleurs. »* Rue des Partants : *« J'ai le mal de taire et mes ailes en réclament encore. »* Plus loin : *« J'ai dépensé tous mes rêves et je vis au crochet des mots. »* Miss-Tic se dessine elle-même de plus en plus dénudée, s'embellit, se fait vamp en soutien-gorge, porte-jarretelles et talons aiguilles, se représente en train de se toucher le haut des cuisses. Parfois ses textes sont comme des cris sur les murs : *« Je suis bien seule »*, ou : *« Bricole-moi un été »*, ou : *« Je t'ai fait marcher, je t'ai fait courir, je te ferai tomber »*. Ses pochoirs ne sont pas étrangers à ses histoires d'amour, mais entre *« le temps d'exécution du dessin, l'écriture du texte et la réalisation sur les murs, il y a toujours un décalage, souvent* [ses] *pochoirs ne sont plus d'actualité »*. Elle a du mal à écrire. Ses jeux de mots, son travail sur l'inconscient lui viennent difficilement. Elle est obstinée, en quête de fulgurance. Parfois, c'est raté.

« ÉGÉRIE ET J'AI PLEURÉ »

Un jour, il y a eu un incendie dans l'atelier, huit ans de travail sont partis en fumée. Il reste le livre intitulé *Je ne fais que passer*, édité chez Florent Massot. Il est épuisé. Des photographes suivent depuis plusieurs années le travail de l'artiste. Des sites Web se sont ouverts, le plus complet sur l'œuvre de Miss-Tic étant www.lapanse.com. Les années 1990 ont été dures : la multiplication des tagueurs a rendu la police hargneuse. Miss-Tic aime jouer mais ne veut pas être une martyre. Les nuits au poste, non merci ! Un jour elle imprime un dessin sous-titré « Egérie et j'ai pleuré » sur un mur du Marais. Elle est arrêtée, le propriétaire porte plainte. Miss-Tic est condamnée en appel à verser 22 000 francs au plaignant. Elle en sort traumatisée, veut continuer de travailler, mais refuse d'être prise pour une délinquante. Dans le 20e arrondissement, elle négocie avec la mairie, les commerçants, les habitants pour imprimer cinquante pochoirs, une série intitulée « Muses et Hommes » : les dessins copient des fragments de tableaux de peintres célèbres. Dans le 5e arrondissement, elle discute également avec les commerçants, qui tombent d'accord. Même chose à la Butte-aux-Cailles. Miss-Tic peut se faire désirer.

Louis Vuitton lui demande un pochoir pour un carton d'invitation. La marque japonaise Comme des garçons édite un journal rétrospective, le styliste Kenzo fabrique un tee-shirt. Paul Personne tourne un clip près de ses œuvres. Dans son atelier, d'immenses tableaux sont des photographies de ses ruelles, de ses portes de garages et rideaux de commerçants graffités. Miss-Tic fait du commerce en figeant ses œuvres qui sont vouées à l'éphémère. Son atelier est envahi de sa signature bien visible : Miss-Tic, Miss-Tic, Miss-Tic. Par moments, elle a le sentiment d'étouffer. Elle redoute de s'enfermer dans l'univers de la rue. Elle a envie d'intérieur. Elle s'accroche de toutes ses forces à son deuxième nom.

Dominique Le Guilledoux

LES GENS DU MONDE

■ Le sénateur et maire communiste d'Aubervilliers, **Jack Ralite**, a écrit, vendredi 13 septembre, une lettre au premier ministre, **Jean-Pierre Raffarin**, à propos des *« menaces sur le devenir des maisons d'édition détenues par le groupe Vivendi Universal »*. *« Des maisons d'édition solides, qui font vivre notre culture et notre patrimoine, sont sur le point d'être laissées à des intérêts financiers internationaux par une multinationale en désastreuse position, et le politique devrait rester impuissant face à cet arraisonnement des forces du marché ? »*, écrit l'animateur des états généraux de la culture dans cette lettre cosignée par une cinquantaine de personnalités, parmi lesquels des écrivains : **Pierre Bergounioux, François Bon, Michel Chaillou, Edmonde Charles-Roux, Noëlle Chatelet, Didier Daeninckx, Michel Deguy, Florence Delay, Nedim Gürsel, Jean-Marie Laclavetine, Jean-Luc Nancy, Bernard Noël, Lydie Salvayre, Dominique Sampiero, Henriette Walter** ; des comédiens et metteurs en scène : **Dominique Blanc, Marcel Bluwal, Jean-Louis Comolli, Laurent Heynemann, Daniel Mesguich, Michel Piccoli, Robin Renucci, Bertrand Tavernier** ; des éditeurs : **Marion Mazauric** (éd. Au diable vauvert), **Françoise Nyssen** (Actes Sud), **Alain Rey, Josette Rey-Debove** (Le Robert), **Bernard Wallet** (Verticales) ; les représentants de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), la Société civile des auteurs multimédia (SCAM), le Syndicat français de la librairie (SFL).

■ Une pétition en faveur de l'écrivain **Michel Houellebecq,** qui doit comparaître mardi 17 en correctionnelle à Paris pour injure raciale et incitation à la haine religieuse à la suite de la plainte d'organisations musulmanes, a été rendue publique vendredi 13 septembre. Les écrivains **Arrabal, Emmanuèle Bernheim, Michel Braudeau, Régine Deforges, Eric Holder, Dominique Jamet, Gabriel Matzneff** ou **Philippe Sollers** apportent leur soutien. Tout comme les cinéastes **Olivier Assayas, Alexandre Astruc, Pascal Bonitzer** et **Philippe Harel,** l'éditeur **Raphaël Sorin**, le journaliste **Noël Couedel** ou l'académicien **Maurice Rheims.** En septembre 2001, au moment de la sortie de *Plateforme* (Flammarion), l'écrivain avait estimé, dans un entretien au mensuel *Lire,* que *« la religion la plus con, c'est quand même l'islam »*. *« Effondré »* par la lecture du Coran, il qualifiait l'islam de *« religion dangereuse, et ce depuis son apparition »*.

■ **Philippe Durey,** administrateur général de la Réunion des Musées nationaux (RMN), a été nommé, vendredi 13 septembre, directeur de l'Ecole du Louvre en remplacement de **Dominique Ponnau.**

DOMINIQUE DHOMBRES

Les trois commandants

IL ÉTAIT UNE FOIS trois commandants dans les montagnes de Tora Bora. Le scénario semble sorti d'un western spaghetti de la grande époque, style *Le Bon, la Brute et le Truand,* où, dans un paysage hostile et presque exclusivement minéral, chaque protagoniste trahit les deux autres pour mettre la main sur un trésor. Sauf qu'il ne s'agit pas de fiction et que le magot en question est Oussama Ben Laden, entouré de plusieurs centaines de ses hommes. France 3 rediffusait, dimanche en fin d'après-midi, le magazine « Pièces à conviction » consacré à la traque du dirigeant d'Al-Qaida. L'émission était passée le 11 septembre à une heure tardive, dans le grand tohu-bohu des commémorations, et méritait amplement d'être regardée de nouveau.

Ils étaient donc trois commandants afghans, Hazrat Ali, Haji Zaher et Haji Zaman, qui s'étaient lancés avec 3 000 hommes et la bénédiction des Américains, fin novembre 2001, à l'assaut du réduit de Ben Laden, dans les montagnes de Tora Bora, près de la frontière pakistanaise. Le problème, comme le révèle l'enquête de France 3, est que les deux premiers étaient très proches du « parrain » qui règne sur cette région, Younis Khales, un intime et même une sorte de conseiller spirituel de Ben Laden. Les Américains le savaient-ils ? Vieillard malade, Younis Khales vit désormais au Pakistan.

On a encore en tête ces images de décembre 2001. Kaboul et la quasi-totalité de l'Afghanistan sont tombés aux mains de l'Alliance du Nord. Ben Laden et ses hommes sont retranchés à Tora Bora. Le 16 décembre, Zaman, un des commandants, tout essoufflé, annonce avec un grand sourire aux journalistes que leur reddition est prévue pour *« le lendemain matin, à 8 heures »*. Pendant la nuit, à la faveur du cessez-le-feu, les assiégés prennent la fuite.

Que s'est-il passé ? Zaman s'est installé en France, où il a obtenu le statut de réfugié politique. Il accuse aujourd'hui le clan de Younis Khales, en particulier son fils, d'avoir négocié secrètement avec Ben Laden et de l'avoir laissé partir. Les deux autres commandants, liés à ce clan, accusent Zaman ou s'accusent entre eux. *« L'Afghanistan n'est pas un pays de batailles rangées mais de retournements de veste »*, commente sobrement Charles Cogan, un ancien responsable des opérations de la CIA dans cette partie du monde. Une parole d'expert.

TÉLÉVISION

Une soirée étoilée

La Ligue des champions entame une nouvelle saison et, comme d'habitude, Canal+ et TF1 se partagent les retransmissions du grand show footballistique européen. Ouvrant le bal mardi 17 au soir, la chaîne cryptée a la chance de bénéficier dès cette première soirée d'une programmation particulièrement alléchante. A 20 h 45, Aimé Jacquet et Denis Balbir commenteront en direct de l'Arena d'Amsterdam le match Ajax-Lyon. A la mi-temps, la rédaction, renforcée par Michel Platini, proposera des résumés d'affiches aussi excitantes que AS Rome-Real Madrid, Arsenal-Dortmund, Valence-Liverpool ou Auxerre-PSV Eindhoven (cette dernière rencontre étant retransmise en direct sur Canal+ vert). Après le match d'Amsterdam, Canal proposera un long résumé de près d'une demi-heure du match AS Rome - Real Madrid.

En raison d'une formule de poules éliminatoires peu convaincante, les audiences enregistrées par Canal et TF1 lors des soirées de Ligue des champions sont en baisse régulière depuis quelques années. Les éliminations directes n'étant pas programmées avant les quarts de finale, certains matches perdent tout intérêt, les jeux étant déjà faits dans certains groupes de qualification. Heureusement, dans un an, le système de qualification sera modifié, et l'on retrouvera la saveur des soirées à élimination directe dès les huitièmes de finale. – A. Ct

Soirée Ligue des champions, 20 h 45, Canal+.

MARDI 17 SEPTEMBRE

▶ **Les bienfaiteurs de New York**
15 h 35, France 5
Signé Florence Martin-Kessler, ce documentaire illustre un fondement de la vie économique et politique américaine : la bienfaisance. Sans ce « charity business », les systèmes d'éducation, de santé, et de grandes institutions culturelles s'effondreraient.

▶ **Le prix de la performance**
20 h 40, Arte
Une Thema consacrée au dopage, avec trois documentaires. Le premier, *AGM, athlètes génétiquement modifiés*, montre comment les avancées de la recherche scientifique pourraient fabriquer une nouvelle race de champions. Le second, *Formules magiques*, souligne le calvaire vécu par certains athlètes et les pièges des *« pharmaciens ambulants »*. Le dernier documentaire s'intéresse au dopage dans l'ex-RDA.

▶ **Sailor & Lula**
22 h 30, 13ème Rue
David Lynch signait, en 1989, ce film qui a suscité de vives polémiques. Une équipée sauvage avec Nicolas Cage, Laura Dern, Diane Ladd, Wilhem Dafoe, Isabella Rossellini et Harry Dean Stanton.

RADIO

MARDI 17 SEPTEMBRE

▶ **Ça peut vous arriver**
10 h 30, RTL
Le thème de l'émission animée par Julien Courbet s'intitule : « Je suis en conflit avec mon patron ». L'avocat Gérard Michel répondra aux questions des auditeurs.

▶ **Le monde change**
13 h 10, RFI
Peut-on voyager dans le temps ? Patrick Chompré consacre son émission à cette interrogation, en compagnie du physicien Gabriel Chardin.

▶ **Thèmes et variations**
14 heures, Radio Classique
Emission consacrée au compositeur Jean Sibelius. Avec également des œuvres de Grieg et Richard Strauss.

▶ **Passage du témoin**
19 h 30, France-Culture
Jean-Michel Ribes sera entouré de Jean-Pierre Bacri, Jean-Claude Grumberg et Mohamed Rouabhi.

COMPLÉMENT D'ENQUÊTE
Les patrons sont-ils fous ?
Présenté par Benoit Duquesne
ce soir - 22h35
france 2

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 16 SEPTEMBRE

TF1

14.45 Le Secret du manoir Téléfilm. James Head. Avec Judd Nelson (EU, 2000, ♦) ○ **16.25** Providence Série ♦ **17.15** Melrose Place A la recherche d'Amanda ♦ **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal.

20.55 Femmes de loi DETTE D'AMOUR Série. Denis Amar. Avec Natacha Amal, Ingrid Chauvin, Cécile Bois, Eric Savin, Philippe Caroit (Fr., 2002, ♦) ○. 8361158
Deux femmes, l'une procureur, l'autre lieutenant de police, mettent au jour un vaste réseau pédophile et se heurtent aux agissements d'un avocat sans scrupule.

22.35 Y'a que la vérité qui compte Magazine présenté par Pascal Bataille et Laurent Fontaine. 389177
0.05 Football Ligue des champions. Présentation de la 1re journée de la 1re phase. 1437123

0.40 F1 Magazine Retour sur les temps forts du Grand Prix d'Italie.8884746 **1.15 Star Academy** 7602678 **2.05 Sept à huit** Magazine. 4285291 **2.55 Reportages** Quand je serai grand, je serai flic ♦ 2428982 (25 min).

FRANCE 2

16.50 Un livre *Robert des noms propres*, d'Amélie Nothomb **17.00** Des chiffres et des lettres **17.30** Age sensible Série ♦ **18.05** Brigade des mers **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille ♦ **20.00** Journal.

20.55 Un mois à nous Téléfilm. Denys Granier-Deferre. Avec François Cluzet, Alexandra Vandernoot, France Zobda, Christophe Reymond (2002, ♦) ○ 8289500
Lorsque l'homme qu'elle a aimé dix ans plus tôt d'un amour platonique est atteint d'un cancer incurable, une femme quitte tout pour tenter de rattraper le temps perdu...

22.35 Complément d'enquête AFFAIRE MESSIER : LES PATRONS SONT-ILS DEVENUS FOUS ? Présenté par B. Duquesne. Avec Pierre Suard ; Colette Neuville ; Philippe Manière ; Pierre Van Beneden. 8662887

0.30 Musiques au cœur Callas pour toujours... 7706456 **1.45 Mezzo** Jean-Claude Pennetier. 7460659 **2.25** J'ai rendez-vous avec vous 5550746 **2.30** Sauver Bruxelles **2.50 Infos 3.10** Tout le monde en parle (135 min).

FRANCE 3

17.30 Mon Kanar **17.45** Foot 3 **18.15** Un livre, un jour *Soleils froids*, de C. Ganachaud **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.15** Loto foot **20.25** Le Fabuleux Destin de...

20.55 Ne nous fâchons pas ■ Film. Georges Lautner. Avec Lino Ventura, Jean Lefebvre, Mireille Darc, Michel Constantin, Tommy Dugan (Fr., 1965,♦). 8283326
Un truand retiré des affaires part à la poursuite d'un bookmaker véreux. Une agréable parodie.

22.35 Météo, Soir 3

23.05 Spirale Film. Christopher Frank. Avec Claire Nebout, Richard Berry, Tcheky Karyo, Judith Magre, Jean Bouise (France, 1987, ♦). 4519806
0.40 Libre court Souffle. 4514678

0.55 Le Fabuleux Destin de... Clémentine Célarié ; Philippe Candeloro. **1.20** Soir 3 **1.45** On ne peut pas plaire à tout le monde Magazine. 40726630 **3.55** Sur les traces du renard Documentaire. 4614611 ♦ (55 min).

CANAL+

16.25 Un monde meilleur Film. Mimi Leder. Avec Kevin Spacey ○ ► *En clair jusqu'à 20.59* **18.30** H Une vie de chien. Série **18.55** L'Hyper Show Divertissement ○ **19.55** Les Guignols de l'info **20.05** Les Journaux. **20.55** Le Zapping.

21.00 L'Échange Film. Taylor Hackford. Avec Meg Ryan, Russell Crowe, David Morse, Pamela Reed, David Caruso (Etats-Unis, 2000) ○ 7098719
Un agent secret, employé par une compagnie d'assurances, est chargé de récupérer un ingénieur détenu par des trafiquants en Amérique latine.

23.10 Lundi investigation DANS LA LIGNE DE MIRE Documentaire. Patricia Naylor. Présenté par Paul Moreira ○ 9420413
Le dangereux métier des journalistes de terrain.

0.00 Surprises **0.10** Girlfight ■ Film. Karyn Kusama. (EU, 2000, v.o.). 5752543 ○ **2.00** Rough Dreams in Paris Shivaree Live. 8321814 **2.50** Surprises **3.00** Solas Film. Benito Zambrano (Esp., 1999, v.o., 100 min). 4009746 ○.

FRANCE 5 / ARTE

15.35 Défier les lois de la nature **16.35** Devadasi, courtisane sacrée **17.35** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Sylva, des arbres et des hommes **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Les Oubliés de Chatila.

20.40 Obsession ■ ■ ■ Film. Brian De Palma. Avec Cliff Robertson, Geneviève Bujold, John Lithgow, Sylvia Kuumba Williams, Wanda Blackman (Etats-Unis, 1976, v.o.). 545500
Un riche Américain tombe amoureux d'une femme qui ressemble à son épouse morte tragiquement plusieurs années plus tôt.

22.20 Grand format - Echos de la vallée de la lèpre Documentaire. Andrei Schwartz (2001, 90 min). 5862245
La dernière colonie de lépreux d'Europe, dans le nord-est de la Roumanie.

23.50 Court-circuit 1382581 **0.35** Why Are You Creative ? Mario Adorf. 7337982 **0.45** Un monde de glace [1 et 2/2]. Documentaire. Tim Lambert et Andrew Chater. 9271307-5116611 **2.25** Palettes « La vague » (29 min).

M6

15.15 Les Anges du bonheur **16.10** M6 Music **17.00** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Décision politique **18.55** Charmed L'ultime combat **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer.

20.50 La vérité si je mens ■ Film. Thomas Gilou. Avec Richard Anconina, Amira Casar, Vincent Elbaz, Elie Kakou, José Garcia (France, 1996) ○ 803697
Un jeune homme cherche à s'intégrer dans le milieu des commerçants du Sentier. Une comédie de mœurs qui fut un énorme succès commercial (près de 5 millions de spectateurs).

22.45 Pulp Fiction ■ Film. Quentin Tarantino. Avec John Travolta, Bruce Willis, Uma Thurman, Samuel L. Jackson, Harvey Keitel (Etats-Unis, 1994) ○ 86062719
Un brillant exercice.

1.20 Jazz 6 Joe Zawinul et ses Syndicates : un régal. Festival Jazz à Vienne 2002. Magazine présenté par Philippe Adler. 8557814 **2.24 Météo 2.25 M6 Music / Les Nuits de M6** (275 min) 75378746

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.30 La Vallée de Gwangi ■ Jim O'Connolly (Etats-Unis, 1969, v.m., 95 min) ○ **cinecinema Succès**
14.40 Trois palmiers ■ ■ Joao Botelho (Portugal, 1994, v.o., 65 min) ○ **cinecinema Auteur**
15.45 Cul-de-sac ■ ■ ■ Roman Polanski (GB, 1966, N., v.m., 115 min) ○ **cinecinema Auteur**
16.05 Monsieur Hire ■ ■ Patrice Leconte (France, 1989, 80 min) ○ **cinecinema Premier**
17.25 Garçon ! ■ ■ Claude Sautet (France, 1983, 90 min) ○ **cinecinema Premier**
18.55 Le Passe-Montagne ■ ■ Jean-François Stévenin (France, 1978, 110 min) ○ **cinecinema Premier**
19.20 La Quatrième Dimension ■ ■ John Landis, Steven Spielberg, Joe Dante et George Miller (Etats-Unis, 1983, v.m., 100 min) ○ **cinecinema Frisson**
20.50 Sept morts sur ordonnance ■ ■ Jacques Rouffio (France, 1975, 100 min) ○ **Paris Première**
21.00 Vacances romaines ■ ■ William Wyler (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 115 min) ○ **Cinétoile**
22.15 Louise ■ ■ Abel Gance (France, 1939, N., 85 min) ○ **cinecinema Classic**
23.40 La Chatte des montagnes ■ ■ ■ Ernst Lubitsch (All., 1921, N., v.o., 85 min) ○ **cinecinema Classic**
0.35 Le Parfum d'Yvonne ■ ■ Patrice Leconte (France, 1994, 85 min) ○ **TPS Star**

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Thème : L'antiaméricanisme en France. Invité : Philippe Roger. **LCI**
18.30 Paroles d'Europe. A l'école de l'Europe. **Public Sénat**
22.30 Arrêt sur images. 11 septembre : un anniversaire déformant ? Invités : Hubert Védrine ; Gilbert Achkar. **France 5 Sat**

MAGAZINES

14.35 Comme à la télé. Etienne Mougeotte. **Match TV**
17.00 Explorer. Le défi de l'Antarctique. L'œil du tigre. Chiens secouristes. **National Geographic**
17.15 Les Lumières du music-hall. Antoine. Téléphone. **Paris Première**
18.15 Campus, le magazine de l'écrit. Qu'avez-vous fait de vos 20 ans ? Des livres, de la politique, du rock ou rien ? **TV 5**
19.00 Une histoire de spectacle. Invité : Gustave Parking. **Paris Première**
21.00 Le Point. Le Népal : du rêve au cauchemar. Canada : terre d'accueil ? **TV 5**
23.00 Explorer. Trésor volé. Trésors volés du Cambodge. Pilleurs de sites. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

17.00 Les Survivants de l'Holocauste. **Histoire**
18.35 Femmes dans la mine. **Odyssée**
19.00 James Dean et moi. **La Chaîne Histoire**
19.00 Pilot Guides. Les îles grecques. **Voyage**
20.00 Etats-Unis : la règle du jeu. [3/3]. Cambodge, le domino sanglant. **Histoire**
20.00 Afrique du Sud. Les lions du Kalahari. **Voyage**
20.45 Bruce Lee, la légende du dragon. **Planète**
20.50 La Ferme oubliée par le temps. **Odyssée**
21.00 Les Chasseurs de trésors. La quête du Graal. **National Geographic**
21.30 Les Mystères de l'Histoire. Hollywood racket. **La Chaîne Histoire**
21.55 Le Siècle des hommes. Les champs d'honneur (1914-1918). **Histoire**
22.00 La Science du sport. Le football. **National Geographic**
22.20 Dr Martin Luther King, un parcours historique. **La Chaîne Histoire**
22.45 L'Album. Paul Newman. **Téva**
23.30 Maria Callas. Un grand destin. **Mezzo**
0.30 L'Autre Algérie. [1/5]. Les enfants d'El Manar. **Planète**
0.55 Yul Brynner. **Monte-Carlo TMC**

SPORTS EN DIRECT

14.30 Cyclisme. Tour d'Espagne (10e étape) : Cordoue - Cordoue (50 km contre-la-montre). **Eurosport**
15.30 Basket-ball. Championnat du monde féminin (1er tour, Groupe D) : France - Corée-du-Sud. **Pathé Sport**

MUSIQUE

21.00 Classic Archive. Hommage à Maria Callas. Œuvres de Verdi, Puccini. Par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Charles Mackerras. **Mezzo**
0.20 Nice Jazz Festival 1998. Avec Richard Galliano (accordéon), Michel Portal (clarinette basse), David Sanchez (saxophone), Eddie Palmieri (piano), Patrick Saussois (guitare). **Mezzo**

THÉÂTRE

21.55 Edgar et sa bonne. Pièce d'Eugène Labiche. Mise en scène de Jean-Luc Moreau. **Festival**
23.00 Voyage autour de ma marmite. Pièce d'Eugène Labiche. Mise en scène de P. Rondest. **Festival**

TÉLÉFILMS

19.00 Elizabeth R. R. Graham et R. Martin [1/6]. **Festival**
23.35 Tendre piège. Serge Moati ○ **Téva**

SÉRIES

19.25 Cosby Show. Surprise partie (saison 1) **Série Club**
19.40 Ally McBeal. Mariage à trois (saison 1) ○ **Téva**
20.45 New York Police Blues. Rififi chez les Slaves. Meurtre en prose (saison 8, v.m.) ○ **Canal Jimmy**
22.55 Son of the Beach. Silence of the Clams (saison 1, v.o.). ○ **Série Club**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels. De la virtuosité tangible à la virtualité virtuose.
22.00 Journal. **22.10 Multipistes.**
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain. Invité : Grégoire Bouillier, auteur de ***Rapport sur moi***.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival Haendel. Par le Collegium Vocale de Gand et La Stagione de Francfort : ***Esther, oratorio*** HWV 50a, de Haendel.
22.00 En attendant la nuit (rediff.).
23.00 Jazz poursuite. ***Manhattan*** [1/3].
0.00 Le Cabinet des curiosités (rediff.).

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Rossini, Bellini, Donizetti.
20.40 Edouard Manet. Œuvres de Chabrier, Wagner, Chopin, Chausson, Saint-Saëns, Lalo, Sor, De Sarasate, Debussy.
22.40 Les Rendez-Vous du soir (suite). VIe Festival de Pâques de Deauville. Œuvres de Carter, Birtwistle, Greif, Kagel, Dutilleux.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MARDI 17 SEPTEMBRE

TF1

12.50 A vrai dire **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton ♦ **14.45** Meurtre sur écoute Téléfilm. E.W. Swackhamer. Avec Beth Broderick, Jane Seymour (Etats-Unis, 1992, ♦) ○ **16.25** Providence Au-delà de la médecine. Feuilleton ♦ **17.15** Melrose Place Le monde selon Matt. Série **18.10** Star Academy Divertissement **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 Qui veut gagner des millions ? Spéciale solidarité. 5265920
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.
Une émission spéciale de « Qui veut gagner des millions ? », animée par Jean-Pierre Foucault, au profit des victimes des inondations qui ont ravagé le Sud-Est de la France. La totalité des gains sera reversée à la Croix-Rouge.

22.40 Vis ma vie Magazine présenté par Laurence Ferrari. 3452017
0.30 Vol de nuit Magazine. Magazine. Invités : Olivier Rolin (*Tigre en papier*) ; Eric-Emmanuel Schmitt (*Lorsque j'étais une œuvre d'art*) ; Marc Dugain (*Heureux comme Dieu en France*) ; Charles Pépin (*Les Infidèles*) ; Yasmina Khadra (*Les Hirondelles de Kaboul*) ; Ilan Duran Cohen (*Mon cas personnel*) ; Laure Buisson (*Occupée*). 9596302

1.30 Football Ligue des champions (1re phase, 1re journée). 61094673 **2.05 Star Academy** 1650321 **3.00 Reportages** Le divorce des cheveux blancs. 5593876 ♦ **3.15 Histoires naturelles** Québec, l'appel de la forêt (50 min).

FRANCE 2

12.20 Pyramide **12.55** Météo, Journal **13.55** Expression directe **14.00** Derrick Un piège pour Derrick ○ **15.05** Un cas pour deux Clichés mortels ○ **16.05** Rex La mort est au bout de la route ○ **16.55** Un livre *Dondog*, d'Antoine Volodine **17.00** Des chiffres et des lettres **17.35** Age sensible Pot commun **18.05** Brigade des mers L'évasion **18.50 19.50** Un gars, une fille Best of. Série ♦ **20.00** Journal.

20.55 Les Ensorceleuses Film. Griffin Dunne. Avec Sandra Bullock, Nicole Kidman, Dianne Wiest, Stockard Channing, Goran Visnjic (EU, 1998, ♦) ○. 5262833
Deux adorables sorcières tentent de mettre un terme à la malédiction qui tue les hommes dont elles tombent amoureuses.
22.45 Comme au cinéma hebdo 1301949

22.50 Argent comptant Film. Brett Ratner. Avec Charlie Sheen, Chris Tucker, Heather Locklear, Paul Gleason, Paul Sorvino (Etats-Unis, 1998) ○ 3431524
Un film d'action humoristique construit sur le duo Tucker et Sheen.
0.25 Journal, Météo. **0.50** Ciné club : Souvenirs du printemps de Prague - Les Amours d'une blonde ■ ■ Film. Milos Forman. Avec Hanna Brejchova (Rép. tch., 1965). 4795692

2.10 Chanter la vie Magazine. 4259876 **3.00** Bhoutan, à la croisée des chemins Documentaire. 3288418 **3.10** 24 heures d'info, Météo **3.30** Y'a un début à tout Magazine (150 min). 92159586.

FRANCE 3

15.00 Au bout de l'impasse Téléfilm. John Korty. Avec Rebecca De Mornay (EU, 1993). ○ **16.30** TO3 **17.30** Mon Kanar **17.45** C'est pas sorcier Le sommeil ♦ **18.15** Un livre, un jour *Les Mémoires de Sophie*, de Sophie Desmarets **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Le Fabuleux Destin de... Clémentine Célarié et Philippe Candeloro.

20.55 Fabien Cosma LE POIDS D'UNE VIE Série. Franck Apprédéris. Avec Louis-Karim Nébati, Pierre Vaneck, Léa Drucker, Eric Poulain, Marie Rousseau (Fr., ♦). 8240611
A l'occasion d'un examen sanguin de routine, le jeune médecin découvre que l'une de ses patientes, enceinte de quelques semaines, est séropositive.
22.30 Météo, Soir 3.

23.00 Strip-tease Magazine proposé par Jean Libon et Marco Lamensch ♦. Au sommaire : « Histoire d'eau ». Reportage. Manolo d'Arthuys ; « Scarface ». Reportage. Joachim Lafosse. 789369

0.05 La Case de l'oncle Doc Royal de luxe, retour de Chine. Documentaire. Dominique Deluze. 8245234 **1.00** Ombre et lumière Magazine. Avec Clémentine Célarié. 4226944

1.25 Le Fabuleux Destin de... Clémentine Célarié et Philippe Candeloro. 5290586 **1.50** Soir 36 **2.15** Le Démon de midi 1618470 **3.55** C'est mon choix Magazine. 60644741 (60 min).

CANAL+

14.00 Charlie et ses drôles de dames Film. Joseph McGinty Nichol. Avec Cameron Diaz (EU, 2000) ○ **15.30** Surprises **15.40** Le Vrai Journal Magazine ○ **16.35** L'Art de la guerre Film. Christian Duguay. Avec Wesley Snipes (Etats-Unis, 2000) ○ ► *En clair jusqu'à 20.15* **18.30** H Un mensonge. Série **18.55** L'Hyper Show Divertissement **19.55** Les Guignols de l'info **20.05** La Grande Course.

20.15 La Grande Soirée de la ligue des champions - Football AJAX AMSTERDAM - LYON. 791814
22.45 Football Ligue des champions. Les autres rencontres : Auxerre - Eindhoven, Arsenal - Borussia Dortmund, FC Valence - Liverpool, FC Bâle - Spartak Moscou, Genk - AEK Athènes et AS Rome - Real Madrid, Rosenborg - Inter Milan. 984307

0.00 Docteur T & les femmes ■ Film. Robert Altman. Avec Richard Gere, Helen Hunt, Farah Fawcett, Liv Tyler, Tara Reid (Etats-Unis, 2000) ○ 447942
Les mésaventures d'un gynécologue texan. Une vision féroce et parfois misanthrope de la bourgeoisie américaine de province. Pas toujours subtil mais souvent réjouissant.

2.00 Football américain Championnat NFL. 4271234 **3.40** La Cité des enfants perdus Film. Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro. Avec Ron Perlman, Daniel Emilfork (France, 1995) ○ (100 min). 6159505

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Couples légendaires du XXe siècle [2/4]. La reine Noor et le roi Hussein de Jordanie **14.40** Panoramas du monde Les Seychelles **15.35** Les Bienfaiteurs de New York **16.35** Dans la morsure du blizzard ♦ **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Archimède Magazine **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage La Vie partagée.

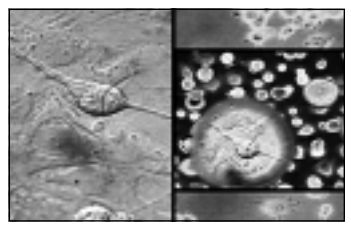

20.41 Thema - Le prix de la performance AGM, ATHLÈTES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS Documentaire. Régine Abadia (Fr., 2002). 105286543
21.40 Thema - Formules magiques Documentaire. Anne Georget et Yves Bordenave. 3103307 **22.30 Thema - Le Dopage des enfants, un secret d'Etat** Sport et dopage en RDA. Documentaire. H.-J. Seppelt. 4746

23.00 Music Planet 2Nite PEE WEE ELLIS / FRED WESLEY / SAÏAN SUPA CREW Magazine présenté par Patrice Bouédibéla. Invités : Orlando « Cachaito » Lopez et Miguel « Anga » Diaz, du groupe Buena Vista Social Club. 40104
La section rythmique du Buena Vista Social Club avec les cuivres de James Brown sur fond de funk, chanté par les voix des Saïan Supa Crew.

0.00 La nuit s'anime 3499 **0.30** Bob et Margaret Le sauveur. 5098050 **0.55** Why Are You Creative ? Otto Sander. 39662429 **1.00** La Guerre du feu ■ Film. Jean-Jacques Annaud. 9467586 ○ **2.35** Sombre W. Fischer (15 min).

M6

13.35 Après la pluie... Téléfilm. Shawn Levy. Avec Mark Moses, Rebecca Chambers (EU, 1997) ○ **15.15** Les Anges du bonheur Le journaliste. Série **16.10** M6 Music **17.00** 80 à l'heure Magazine **17.55** Stargate SG-1 Dans le nid du serpent. Série ○ **18.55** Charmed Une journée sans fin. Série ○ **19.45** ET 20.40 Caméra café **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Le monde à l'envers.

20.50 Demain, tous... ABUSIVES OU COMPLICES : NOS MÈRES EN FONT-ELLES TROP ? Débat présenté par Marielle Fournier. Au sommaire : Maman, j'ai besoin de respirer ! Osmose et dépendance ; Recherche mère désespérément ; Mère-filles : les complices ; Panthères de mère en fille. 619746

22.50 Ma fille, ma rivale Téléfilm. Ron Lagomarsino. Avec Beverly D'Angelo, Rob Estes, Jenny Lewis, Meadow Sisto, Ted Shackelford (EU, 1996) ○ 2375217
Une adolescente tombe amoureuse de l'homme que sa mère divorcée est sur le point d'épouser. Les relations entre les deux femmes vont petit à petit se dégrader.
0.34 Météo.

0.35 Zone interdite Ces parents qui mettent la pression. Au sommaire : Mes parents en font trop. Une école pour l'élite. Chine : une génération d'enfants gâtés. 2794673 **2.25 M6 Music / Les Nuits de M6** 75345418

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.00 Ay Carmela ! ■ Carlos Saura (Italie - Espagne, 1989, v.o., 100 min) ○ **cinecinema Auteur**
14.05 Les Anges aux figures sales ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 100 min) ○ **TCM**
15.05 La Vallée de Gwangi ■ Jim O'Connolly (Etats-Unis, 1969, v.m., 95 min) ○ **cinecinema Succès**
16.25 La Quatrième Dimension ■ ■ John Landis, Steven Spielberg, Joe Dante et George Miller (Etats-Unis, 1983, v.m., 100 min) ○ **cinecinema Frisson**
17.20 Manhattan ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1979, N., v.m., 95 min). **TCM**
18.50 La Charge de la 8e Brigade ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1964, v.m., 115 min) ○ **cinecinema Succès**
19.10 Cul-de-sac ■ ■ ■ Roman Polanski (GB, 1966, N., v.m., 110 min) ○ **cinecinema Auteur**
20.45 L'Invraisemblable Vérité ■ ■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 80 min) ○ **cinecinema Classic**
21.00 Underground ■ ■ ■ Emir Kusturica (Allemagne - France - Yougoslavie, version longue, 1995, v.o., 190 min) ○ **cinecinema Auteur**
21.00 Hatari ! ■ ■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1962, 155 min) ○ **Cinétoile**
22.40 L'Arnaque ■ ■ George Roy Hill (Etats-Unis, 1973, v.m., 130 min) ○ **cinecinema Frisson**
23.35 L'Enquête de l'inspecteur Morgan ■ ■ Joseph Losey (Etats-Unis, 1958, N., v.o., 90 min) ○ **Cinétoile**
0.15 La Dernière Séance ■ ■ Peter Bogdanovich (Etats-Unis, 1971, N., v.o., 120 min) ○ **Cinéfaz**

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. La fin des 35 heures. **Public Sénat**

MAGAZINES

17.00 Explorer. Trésor volé. Trésors volés du Cambodge. Pilleurs de sites. **National Geographic**
17.15 Les Lumières du music-hall. Michel Sardou. Patrick Bruel. **Paris Première**
20.45 Un jour deux stars. Invités : Alexandre Arcady ; CharlElie Couture. **Match TV**
21.00 Temps présent. Surveille ton pays ! **TV 5**
23.00 Explorer. Bombardiers du feu. La fièvre des stock-cars. Chameaux au galop. **National Geographic**
0.35 Match magazine. Hommage aux victimes du 11 septembre. Néo-nazis russes. Le palais du roi du Népal. **Match TV**
1.00 Recto Verso. Invité : Philippe Noiret. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.00 Au fond des océans. [5/6]. **Planète**
17.10 Les Secrets de la CIA. **Histoire**
17.30 Voyage pratique. Singapour. **Voyage**
18.00 Civilisations perdues. Rome, le dernier empire. **La Chaîne Histoire**
18.20 Hollywood Stories. Barbra Streisand. **Paris Première**
18.50 Chasseurs de poussières d'étoiles. **Planète**
19.00 Simon Wiesenthal, l'homme qui chassait les nazis. **La Chaîne Histoire**
19.00 Pilot Guides. Rome. **Voyage**
19.45 Derrière l'objectif. **Planète**
20.00 La Fièvre des îles. Capri. **Voyage**
20.00 Les Guerres d'indépendance hispano-américaines. [2/2]. **La Chaîne Histoire**
20.00 Hollywood Stories. Braveheart. **Paris Première**
20.00 Massoud, portrait d'un chef afghan. **Histoire**
20.45 Cousteau, une vie de légende. **Planète**
20.50 La Dynastie Grimaldi. Grace Kelly. **La Chaîne Histoire**
20.55 Sergio Leone. [1/2]. **Odyssée**
21.00 Robert Paxton. [2/4]. Le livre. **Histoire**
21.30 Le Vertige du désert. **National Geographic**
21.40 Civilisations perdues. Maya, le sang des rois. **La Chaîne Histoire**
21.45 Cuba, l'île aux trésors. **Planète**
21.55 Le Siècle des hommes. 1917-1942 : Le drapeau rouge. **Histoire**
22.30 Biographie. Lloyd George. **La Chaîne Histoire**
22.45 Gao Rang, riz grillé. **Planète**
22.55 La Ferme oubliée par le temps. **Odyssée**
23.00 Campana ! **Mezzo**
0.00 Viol, arme de guerre. **TSR**
0.40 L'Autre Algérie. [2/5]. Le mille et unième train de l'espoir. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

20.45 Football. Ligue des champions (1re phase, 1re journée, Groupe A) : Auxerre (Fr.) - PSV Eindhoven (PB). **Canal + vert**
21.00 Boxe. Championnat de France. Poids super-welters : Azziz Daari - Hussein Bayram. **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Chandos Baroque Players. Avec Michael Chance (contre-ténor). Œuvre de Telemann. **Mezzo**
21.40 Beethoven. ***Sonate pour piano Au clair de lune***. Avec Giovanni Bellucci (piano). **Mezzo**
22.00 Altan. En 1999 lors du Festival interceltique. Avec Mairead Ni Mhaonaigh, Ciaran Tourish (fiddle et flûte), Dermot Byrne (accordéon), Ciaran Curran (bouzouki), Mark Kelly (guitare). **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.50 L'homme qui a capturé Eichmann. William A. Graham. **Paris Première**
22.30 Attention à la peinture. Charles S. Dubin. **Festival**
22.50 Louis Meissonnier, maître d'école. Jean-Pierre Marchand. [5/6]. **Histoire**

SÉRIES

19.25 Cosby Show. Theodore et son joint (saison 1). **Série Club**
19.40 Ally McBeal. Baby Blues (saison 1) ○ **Téva**
20.45 That 70's Show. Le sous-sol d'Eric. La rechute (saison 4, v.m.) ○ **Canal Jimmy**
21.35 Friends. Celui qui a du jus. Celui qui hallucine. Celui qui parle au ventre de sa femme. Celui qui singeait. Celui qui était comme tous les autres. Celui qui aimait les lasagnes (saison 1) ○ **Canal Jimmy**
23.15 Homicide. Des yeux de poupée (saison 4) ○ **Série Club**
23.40 Sex and the City. Narcisse (saison 4, v.o.) ○. **Téva**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Mémoire du théâtre.
20.30 Perspectives contemporaines. ***Providence***, de Marie NDiaye.
22.00 Journal. **22.10 Multipistes.**
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain. François Bon, auteur de ***Rolling Stones, une biographie***.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Tutti or not tutti. Le Royal Philharmonic Orchestra de Londres. Œuvres de Delius, Elgar, Tchaïkovski, Beethoven.
20.00 Un mardi idéal. Au studio Charles Trenet de la Maison de Radio France.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz poursuite. ***Manhattan*** [2/3].
0.00 Le Cabinet des curiosités (rediff.).

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Rebel, Couperin, De Mondonville, Leclair.
20.40 Concerts. Par The Chamber Orchestra of Europe : Œuvres de Schubert.
22.15 Les Rendez-Vous du soir (suite). Les solistes de l'Orchestre de chambre d'Europe. Œuvres de Berwald, R. Schumann, Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Bach, Martin.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ○ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ○ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ○ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

PIERRE GEORGES

Quitte et double

JACQUES MELLICK est maire de Béthune. Bernard Tapie disserte à la télévision sur la prostitution. Donc tout va très bien, Madame la République. Et la morale de cette histoire, c'est que c'est une bien jolie histoire sans morale. Comme on les aime. Ou plutôt comme les électeurs et téléspectateurs les aiment.

C'était hier, quelques années à peine. Une affaire de Pieds nickelés se prenant les pieds dans une calamiteuse embrouille de corruption footballistique, ce fameux match VA-OM. Avec sac de billets enterré dans le jardin de mémé. Grands serments d'innocence, faux témoignage d'un ministre, ou ex-ministre en faveur de son cher collègue, réfutation par la police d'un impossible rallye automobile, genre Paris-Béthune en moins de temps qu'il ne faut à Schumacher pour boucler un demi-Grand Prix. C'était une affaire minable. Certes pas un crime, plutôt l'illustration de tout ce que des hommes exerçant un mandat et une fonction publics ne pouvaient faire. Sauf à déprécier la politique et à hypothéquer définitivement leur carrière. Du moins le croyait-on.

Donc, l'un comme l'autre furent condamnés. Et l'un comme l'autre furent mis hors jeu, momentanément, interdits d'élection, un peu comme on l'est, footballeurs, de terrain. Le système Tapie et son petit cousin du Nord, le système Mellick, étaient à terre. La justice était passée. Et l'on pouvait penser que l'opinion retiendrait la leçon. Qu'elle se souviendrait notamment que, dans cette piteuse affaire, un footballeur professionnel devait être jeté comme « balance » par le milieu, le bien-nommé, privé de son métier et comme affublé d'un carton rouge à vie pour avoir témoigné sur ce match truqué. Ce joueur ne rejoua jamais, aucun club n'en voulant plus. Et puis l'on pouvait penser que l'opinion saurait se souvenir aussi de cette jeune femme, collaboratrice de Jacques Mellick à Béthune, qui, pour avoir refusé d'ajouter son faux témoignage à celui de son patron, fut persécutée, comme moralement tondue en place de la ville, harcelée par les sbires du maire tout-puissant, en un mot traitée de salope et conduite à la dépression nerveuse.

Voilà ce dont on se souvient, ici, un peu dans le désordre peut-être, mais avec assez de mémoire pour maintenir que cette affaire fit au moins deux victimes parmi les tenants de la vérité, de la morale et du simple respect dû à la justice.

La justice passa. Bernard Tapie et Jacques Mellick furent condamnés. Et donc, là encore selon les mots d'usage, usés jusqu'au cordage, ils ont payé leur dette à la société. Donc pas d'ambiguïté, la moindre des choses sera de considérer qu'ils sont quittes de cette dette. Et que rien n'autorise à les poursuivre davantage d'une quelconque animosité, ou d'une vindicte imprescriptible. Ils sont quittes. Et même un peu double.

Jacques Mellick fut inéligible cinq ans et élu dimanche. Ne soyons pas plus républicains que les républicains de Béthune qui ont choisi la restauration de leur maire, et de ce qui, à tort ou à raison, fut décrit comme le système clientéliste Mellick. Simplement, notons, dans un nouveau recoin de mémoire, que nombre de grands dirigeants socialistes, et pas des moindres, à commencer par celle qui, d'un bouquin de la 25e heure, règle son compte au failli Jospin, n'ont rien appris, s'ils ont tout oublié et tout pardonné.

CARNET DE ROUTE

A Rio, les derniers survivants de l'Eglise positiviste du Brésil

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

A deux pas du siège de l'évêché, dans la rue Benjamin-Constant – un homonyme local de l'écrivain français – qui monte en pente raide vers la colline de Santa Tereza, l'un des quartiers branchés de Rio, se dresse un étrange édifice néoclassique dont la façade principale rappelle, en modèle réduit et décrépi, celle du Panthéon de Paris. Certains jours, deux drapeaux – l'un brésilien, l'autre français – flottent sur leur hampe au-dessus d'un portail rongé par la rouille et rarement ouvert. Inauguré le 19 César 1993 (11 mai 1881), le premier *« temple de l'humanité »* porte à son fronton la devise *« Ordre et Progrès »*, inscrite sur la bannière nationale, depuis la proclamation de la République en 1889, en signe d'adhésion au positivisme professé par le philosophe français Auguste Comte (1798- 1857).

MAISON D'AUGUSTE COMTE

Le temple de l'humanité à Rio dans les années 1930.

Le maître de céans, un septuagénaire tiré à quatre épingles, se nomme – cela ne s'invente pas –, Danton Voltaire Pereira de Souza. Fils d'un libre-penseur issu d'une famille protestante de l'Etat voisin du Minas Gerais, cet ingénieur civil en retraite et ancien professeur de l'école polytechnique de Rio est, depuis 1984, le « président » de l'Eglise positiviste du Brésil, dont plusieurs membres éminents se sont jadis distingués par leur activisme en faveur de l'abolition de l'esclavage (1888) puis, l'année suivante, de la monarchie impériale. A l'approche des élections générales (présidentielle comprise) du 6 octobre, le vieil homme constate avec dépit que les idéaux positivistes demeurent plus que jamais utopiques. *« La République est en faillite. Les hommes politiques,* précise-t-il, *ont tout privatisé, tout vendu, mais le pays est tellement endetté qu'il ne peut même pas payer les intérêts. »*

Comment peut-on être « président » d'une « Eglise » sans Dieu ni clergé, qui nie toute forme de résurrection, rejette *« les chimères théologiques et métaphysiques »* des religions dignes de ce nom, et prônait, dès sa naissance, la séparation de l'Eglise et de l'Etat ? On est d'emblée d'autant plus intrigué que l'intérieur du temple, encore plus délabré que l'extérieur avec son parquet vermoulu et les nombreux seaux en plastique disposés sous les gouttières, ressemble à s'y méprendre à un lieu de culte ordinaire. La *« chaire apostolique »* est ainsi surmontée d'un portrait en pied d'une jeune femme en robe de mariée, tenant un nouveau-né dans les bras, qui fait irrésistiblement penser à une représentation kitsch de la Vierge Marie. Au lieu des statues de saints chrétiens, ce sont les bustes de génies de la culture universelle (Aristote, Descartes, Shakespeare, Gutenberg) qui surplombent les fidèles. Quant aux volées de cloche, elles sont ici remplacées par la diffusion d'hymnes patriotiques enregistrés, dont *La Marseillaise*.

Fondée par Auguste Comte et Clotilde de Vaux, la *« religion de l'humanité »* a son propre calendrier, ses *« prédications »*, ses rituels, ses lieux de culte (dont une chapelle située rue Payenne à Paris), et même son catéchisme. Sa grande originalité tient au fait qu'elle n'offre aucun salut à ses adeptes au-delà de leur passage en ce bas monde. *« Le bonheur de l'humanité passe par le progrès de la science. Mais, pour que ce progrès profite à tout le monde, il faudrait que les dirigeants politiques aient une mentalité positiviste, dominée par l'humilité et la volonté de promouvoir une véritable fraternité universelle. Ce n'est malheureusement pas le cas »*, analyse le « président ». De là à faire le procès de la démocratie représentative, il n'y a qu'un pas vite franchi : *« Pour nous,* souligne-t-il, *le meilleur système de gouvernement, c'est la "sociocratie", une sorte de dictature consentie et basée sur l'élection d'un leader, un peu à l'exemple du pouvoir pontifical. »*

Le scientisme comtien emprunte décidément tous azimuts au catholicisme tout en le reniant (saint Paul fait cependant partie des « apôtres » de la religion de l'humanité). Tel qu'il est résumé dans les « maximes » du catéchisme positiviste, le rôle de la femme dans la société n'est, à cet égard, guère différent de celui que lui assignent les intégristes de l'Eglise de Rome. *« La femme,* y est-il indiqué, *doit être mise à l'abri des nécessités matérielles afin qu'elle puisse se consacrer aux activités propres au foyer. »* A Rio, vingt-huit membres cotisants d'un autre âge s'acharnent à perpétuer le souvenir d'un philosophe français illuminé qui croyait au paradis sans vie éternelle.

Jean-Jacques Sévilla

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Polémique autour d'une restauration

GRAND ÉMOI dans le monde de l'archéologie, des arts et des lettres ; sous la plume de M. Achille Carlier, la revue *Les Pierres de France* accuse l'administration et le service des Monuments historiques d'avoir, sous couleur de restauration, *« massacré »* les tours de Notre-Dame en détruisant *« aux quatre cinquièmes »* la parure qui faisait leur charme. M. Carlier accuse cette restauration d'avoir entraîné la destruction d'énormes cubages de pierre du XIIIe siècle, d'avoir bouleversé la disposition générale des surfaces, jusqu'aux dimensions et aux joints ; enfin d'avoir remplacé les « crochets » (volutes en forme de feuillages d'arum ou de bourgeons épanouis) par une pacotille de petits barillets dont les supports anguleux attristent par leur vulgarité. La pierre de remplacement n'a plus le frémissement de l'ancienne ; rayée de stries verticales, elle présente un aspect neutre et décoloré du plus médiocre effet. Il est exact que les maçons du XIIIe siècle savaient donner à la taille une vibration qui métamorphosait la matière inerte et en faisait un épiderme vivant. *« Cherchez,* dit M. Carlier, *l'emplacement de ces facettes subtiles et miroitantes qui faisaient tressaillir la pierre ancienne. »*

Albert Mousset
(17 septembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **L'Allemagne en campagne.** Le point sur les candidats, les partis politiques, le système électoral et la place du pays dans l'Union européenne. Sur la page d'accueil, rubrique « Europe ».

■ **« Le Monde Economie ».** L'intégrale de notre supplément du lundi est consultable en ligne dès le début de l'après-midi.

■ **L'actualité vue par *Le Monde*** où que vous soyez. Expatrié ou loin de France provisoirement, gardez le contact.

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 12
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Messier, l'histoire vraie ».

■ Tirage du *Monde* daté dimanche 15-lundi 16 septembre 2002 : 583 803 exemplaires. **1 - 3**
Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « Le Monde Economie » et un encart publicitaire « Dell »

Avec HSBC *Premier*, où que vous alliez dans le monde, vous n'êtes jamais très loin de votre agence.

Devenir membre de HSBC *Premier*, c'est entrer dans le cercle des clients privilégiés du CCF, donc de HSBC, l'un des plus importants groupes de services financiers et bancaires au monde. Avec HSBC *Premier*, vous êtes reconnu dans toutes les agences du CCF, en France, et dans toutes les agences du Groupe HSBC dans le monde entier. En votre qualité de client HSBC *Premier*, vous bénéficiez partout d'un accueil personnalisé mais aussi de nombreux services à des conditions privilégiées. Pour en savoir plus sur HSBC *Premier*, appelez gratuitement nos conseillers au 0 800 855 855 ou connectez-vous sur www.ccf.fr.

Premier

CCF
Votre banque, partout dans le monde

Membre du Groupe HSBC

Le Monde

ECONOMIE

MARDI 17 SEPTEMBRE 2002

EUROPE

L'efficacité des accords de libre circulation de l'espace Schengen est mise à l'épreuve par l'afflux des sans-papiers. Plusieurs pays de l'Union ont entrepris de les régulariser **p. IV**

FOCUS

En réaction à la loi américaine « antiscandale », Claude Cazes, président de l'Ordre des experts-comptables, plaide pour un sommet mondial de la sécurité financière **p.V**

EMPLOI

▷ SPÉCIAL INGÉNIEURS
Les diplômés des grandes écoles résistent (encore) à la tempête conjoncturelle **p. VII**
▷ Nicole Ameline, ministre déléguée à l'égalité professionnelle, se donne cinq ans pour faire avancer la parité entre hommes et femmes **p. IX**

OFFRES D'EMPLOI

▷ Ingénieurs p. XI à XIV
▷ Dirigeants p. XV
▷ Gestion et administration p. XVI
▷ Banques, assurances p. XVII
▷ Marketing p. XVIII
▷ Carrières internationales p. XIX et XX
▷ Collectivités territoriales p. XXI à XXIII
▷ Conseil p. XXIV

À L'APPROCHE DU SCRUTIN DU 22 SEPTEMBRE, CHÔMAGE ET CRISE ÉCONOMIQUE AFFECTENT LE MORAL DES ÉLECTEURS

Une Allemagne fatiguée pour le prochain chancelier

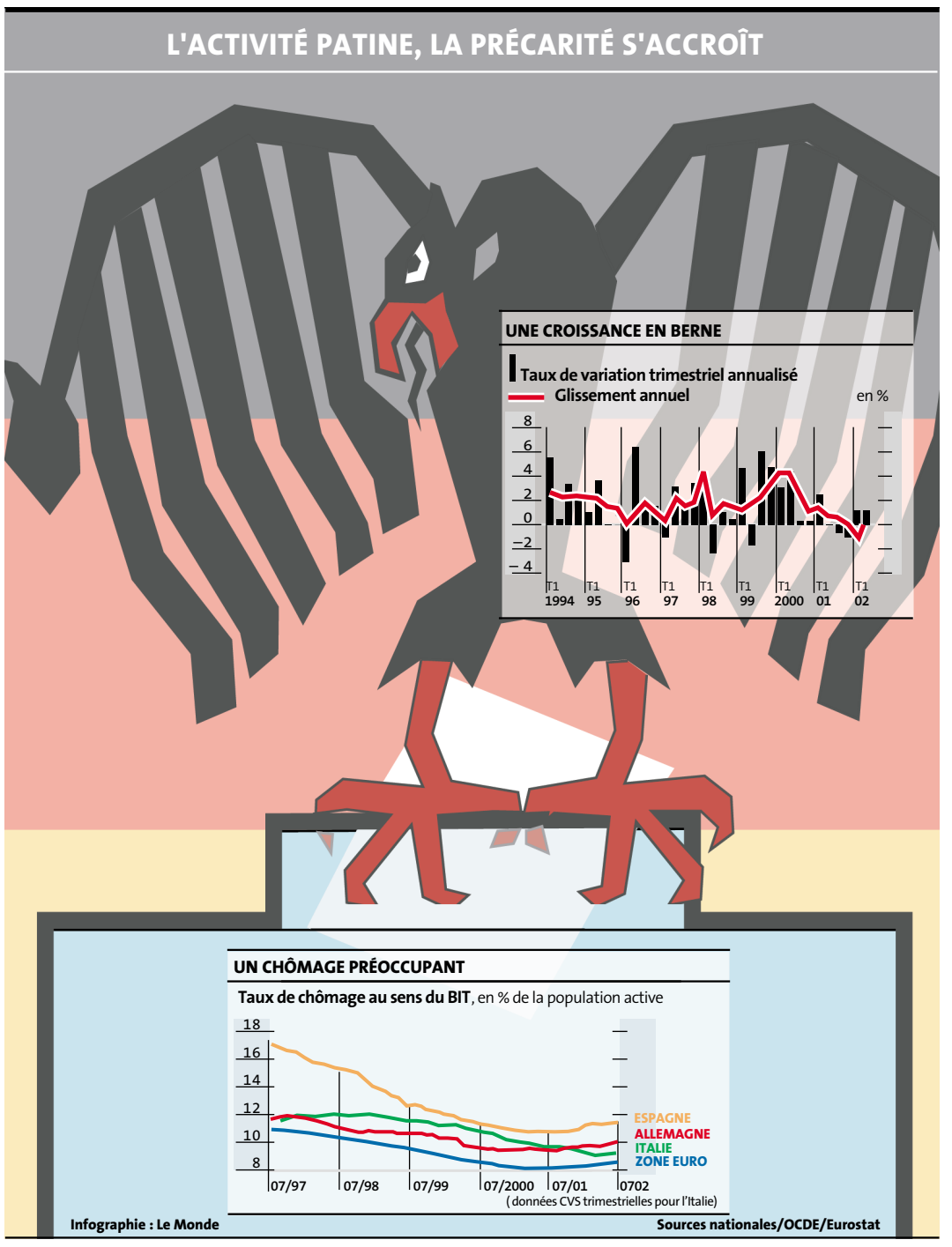

L'Allemagne s'apprête à voter, mais elle doute. Sur le plan électoral, ce constat saute aux yeux. A quelques jours du scrutin législatif du 22 septembre, de nombreux électeurs sont encore indécis. L'intérêt pour la campagne est réel, mais l'abstention pourrait ne pas l'être moins. Et l'issue du vote risque de se jouer sur un fil : les formations qui soutiennent les deux principaux candidats, le chancelier sortant Gerhard Schröder et son rival Edmund Stoiber, sont au coude-à-coude dans les sondages. Distancé jusqu'au mois d'août, le SPD a réussi à rattraper son retard sur la CDU/CSU. Les plus récents sondages lui donnent même une légère avance. Presque par miracle, le chef du gouvernement social-démocrate a été remis en selle par les inondations catastrophiques survenues dans le sud et l'est du pays. Bottes au pied, M. Schröder a su prendre la tête du mouvement de solidarité en faveur des régions sinistrées, et endosser les habits du *Krisenmanager* (« manager de crise »), un rôle qui lui va à merveille. Et qui rassure ses compatriotes.

Mais voilà, au-delà des inconnues d'un vote dont l'issue dépendra pour beaucoup du résultat des petits partis de coalition, le doute allemand est bien plus profond qu'une rivière en crue. Quatre ans de coalition écolo-sociale-démocrate ne seront pas parvenus à atténuer le malaise d'une Allemagne réunifiée, certes souveraine mais diminuée sur le plan économique. Géant politique depuis la réunification, Berlin s'interroge sur son rôle en Europe et dans le monde. La première puissance économique de la zone euro aurait les moyens de jouer les locomotives, mais elle est à la recherche d'un second souffle. M. Schröder avait pu se hisser au pouvoir en 1998, en promettant de moderniser le pays après le long règne d'Helmut Kohl. Il n'y sera pas entièrement parvenu.

Certes, la coalition rouge-verte n'est pas restée inactive. Loin de là. Réformes fiscales, abandon du nucléaire civil, nouveau code de la nationalité, réforme des retraites, loi sur l'immigration, taxes écologiques, les chantiers ouverts sont multiples... Tantôt, Gerhard Schröder aura su donner des gages aux syndicats, alliés traditionnels de la social-démocratie allemande. Tantôt, le *« camarade des patrons »* aura, au contraire, prêté l'oreille au milieu d'affaires. Privatisations, retraites par capitalisation, défenses des intérêts de l'industrie allemande auprès de Bruxelles, le *« chancelier du centre »*, selon l'un de ses slogans de campagne, aura fait preuve dans certains domaines d'une approche fort peu idéologique, quitte à troubler sa formation.

Néanmoins, à quelques jours du 22 septembre, il n'est pas dit que l'électorat s'intéresse beaucoup au bilan de ce premier mandat. Tout laisse à penser que les Allemands se décideront aussi en fonction de l'atmosphère ambiante. Certes, l'opposition n'a pas enfourché le cheval de l'insécurité comme Jacques Chirac a pu le faire en France. Mais l'euphorie n'est pas à l'ordre du jour, au moins pour trois bonnes raisons.

Le chômage tout d'abord, alimenté par les faillites en série. Sur le papier, c'est bien sûr la principale faiblesse du chancelier sortant. L'argument est repris sans relâche par M. Stoiber : le gouvernement n'est pas parvenu à tenir une imprudente promesse formulée à mi-mandat – 3,5 millions de chômeurs à l'automne 2002 – au moment où le nombre de sans-emploi avait, il est vrai, fortement diminué. Mais la tendance s'est depuis inversée : plus de quatre millions de personnes sont privées de travail. Le taux de chômage (9,6 %) atteint des proportions dramatiques à l'est du pays (près de 18 %). D'où l'émergence d'un réel sentiment de précarité longtemps méconnu en Allemagne.

Deuxième source d'« insécurité », le passage à l'euro. Dans la plupart des pays membres de la zone, l'introduction des pièces et billets appartient déjà à l'histoire. Mais on a tendance à sous-estimer l'ampleur du sacrifice demandé aux Allemands. Le grand bond a été réalisé sans difficultés, et la monnaie unique est absente de la campagne. Pour autant, les récentes et violentes polémiques sur l'envolée des prix suscitée par l'euro démontrent que l'abandon du deutschemark sera long à digérer. Même chez les partisans de l'union monétaire. Beaucoup d'Allemands se sentent un peu orphelins d'une monnaie tellement associée à la période du miracle économique.

Enfin, comme tous les alliés des Etats-Unis, depuis le 11 septembre 2001, l'Allemagne est sur le qui-vive sur le plan international. M. Schröder et son très populaire ministre des affaires étrangères, l'écologiste Joschka Fischer, se sont battus pour envoyer des soldats allemands dans les Balkans et en Afghanistan. Mais la menace extérieure continue de planer. Le débat sur la guerre en Irak aura finalement occupé la campagne, pour le plus grand profit du chancelier. Son « non » catégorique à une nouvelle guerre contre Saddam Hussein a pris de court son rival, tout en flattant la fibre pacifiste qui sommeille en bon nombre d'Allemands depuis la seconde guerre mondiale. Certains jours, la controverse aura d'ailleurs occulté la question du chômage. Mais sans, au fond, rassurer davantage...

Dans ce contexte, le vainqueur du prochain scrutin sera peut-être celui qui saura le mieux rassurer des électeurs déboussolés. M. Stoiber a beau paraître, selon les sondages, le plus compétent en matière économique, il n'est pas sûr du tout qu'il dispose du charisme pour empocher la mise.

> L'abandon du deutschemark sera long à digérer. Même chez les partisans de l'union monétaire. Beaucoup d'Allemands se sentent un peu orphelins d'une monnaie tellement associée à la période du miracle économique

Au contraire, dans de nombreuses régions du pays, le ministre-président de Bavière demeure perçu comme une personnalité arrogante. En termes de popularité personnelle, M. Schröder caracole loin devant. Il lui reste, et c'est sa principale difficulté, à transformer cet avantage en bulletin de vote pour son parti.

Philippe Ricard

ISM

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

***Programmes accrédités** aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec **professeurs américains,** compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 41 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur, avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.*

Admissions : janvier, avril, octobre.

MBA Multicultural in International Management
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : **Paris, New York, Tokyo**

ieMBA International Executive
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, plus 120 heures en option, 10 ou 15 séminaires intensifs à **Paris** et 1 ou 2 mois à **New York,** ou séminaires bimensuels à **Paris**

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs et spécialisés à **Paris**. 320 heures et thèse

Ph. D PHILOSOPHY DOCTORATE
■ Pour titulaire d'un Doctorate of Business Administration ou équivalent
■ "Part-time" sur 24 mois : Séminaires individuels et thèse

e-LEARNING : TOUS PROGRAMMES

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08
e-mail : info@ism-mba.edu - http://www.ism-mba.edu
Programmes gérés à New York par ISM, USA

ISM

QUESTIONS-RÉPONSES

Baromètre

1 Où en sont les prévisions de croissance ?

L'Allemagne est l'un des pays de l'Union les plus affectés par le ralentissement de la croissance mondiale. Les instituts de conjoncture ont été conduits à réviser à la baisse leurs prévisions dont le consensus tourne aujourd'hui autour de 0,75 % pour 2002 et 2 % pour l'an prochain. Le gouvernement s'est d'ailleurs aligné sur ces chiffres après une précédente estimation officielle de 2,5 % pour 2003.

Certains grands instituts comme celui de Kiel ne tablent que sur 0,4 % cette année, et la Banque centrale allemande, la Bundesbank, est elle aussi plus pessimiste que le gouvernement avec seulement un petit 0,5 %. Les craintes de voir le pays retomber dans une possible récession ne sont pas nulles. La dégradation prolongée de l'indice IFO sur le moral des acteurs économiques. En août, ce baromètre, considéré comme un très bon indicateur avancé de l'économie allemande, a baissé pour le troisième mois consécutif.

2 Le chômage touche-t-il également l'Est et l'Ouest ?

Non, la situation de l'emploi demeure beaucoup plus difficile dans les Länder qui composaient l'ex-RDA. Les écarts vont du simple au double. Ainsi, selon les dernières statistiques régionales publiées par Eurostat, en août dernier, pour le dernier trimestre 2001, le chômage atteignait en moyenne sur l'ensemble du territoire 7,8 % de la population active, mais 16,2 % dans le Land de Saxe-Anhalt, contre seulement 4,3 % dans le Land occidental de Bavière, proche du plein-emploi. A l'Est, les femmes et les jeunes de moins de 25 ans sont les catégories les plus touchées par le chômage. Toujours en Saxe-Anhalt, 18,4 % des femmes et 19,3 % des jeunes de moins de 25 ans se trouvaient sans emploi fin 2001. Ces disparités se répercutent sur le niveau de revenu par habitant.

Ainsi, toujours selon Eurostat, si le revenu moyen d'un citoyen de l'ex-Allemagne de l'Ouest s'élevait à 24 050 euros par an en 1999, soit 7 % au-dessus de la moyenne européenne, celui d'un habitant de la Poméranie occidentale, du Brandebourg, de Saxe ou de Thuringe avoisinait les 15 755 euros, soit 70 % du revenu moyen en Europe. A l'inverse, Hambourg est classée parmi les quatre régions les plus riches d'Europe, avec un revenu par habitant équivalent à 183 % de la moyenne de l'Union.

3 L'Allemagne est-elle un pays attractif pour les investisseurs étrangers ?

Après le niveau historiquement élevé enregistré en 2000, les flux d'investissements directs étrangers dans l'Union européenne ont fortement baissé en 2001 (- 40 %), selon Eurostat. Néanmoins, l'Allemagne est, avec la Grèce, le seul pays à avoir enregistré une croissance de ces flux (6 %), même si, en volume, elle demeure au quatrième rang européen derrière l'union Belgique-Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

Les Etats-Unis demeurent le principal investisseur étranger (hors pays de l'Union) dans la République fédérale. Par ailleurs, avec 60 milliards d'euros et une part de 30 % du total de l'Union, l'Allemagne a été en 2001 le principal investisseur dans les pays tiers de l'Union.

4 Comment se positionne l'Allemagne dans le domaine des nouvelles technologies ?

Le gouvernement de Berlin a surtout misé sur les biotechnologies. L'Allemagne se classe actuellement au troisième rang mondial dans ce domaine et au second européen derrière la Grande-Bretagne. Mais, selon une enquête de la revue *Regards sur l'économie allemande* parue dans le numéro de juillet 2002, elle serait en passe de supplanter son concurrent d'outre-Manche. Pour l'instant, cependant, par rapport à la Grande-Bretagne, les entreprises allemandes réalisent encore un chiffre d'affaires trois fois inférieur (de l'ordre de 1 045 millions d'euros) et emploient deux fois moins de salariés (14 400 millions d'euros environ).

Cette politique de développement des biotechnologies a été lancée au milieu des années 1990 à travers des mesures d'incitations financières très généreuses dans le domaine de la recherche-développement et des aides ciblées sur trois bassins géographiques : Munich, la Rhénanie et la région de Rhin/Neckar. Au total, le gouvernement évalue aujourd'hui à quelque 200 000 le nombre d'emplois dépendant au total, directement ou indirectement, du savoir-faire acquis dans ce domaine.

La lutte contre le chômage au cœur des promesses des deux candidats

POUR AMÉLIORER LE MARCHÉ DU TRAVAIL, LA GAUCHE ET LA DROITE S'ACCORDENT SUR UNE RÉFORME DE LA FISCALITÉ

FRANCFORT
de notre correspondant

Hans-Jürgen Mertinitz est au chômage depuis sept ans. *« J'ai abandonné tout espoir de travailler de nouveau un jour, je ne cherche même plus »*, dit-il. Sans illusions, cet ancien cadre commercial installé à Duisbourg n'a *« pas non plus envie d'aller voter, car personne n'est capable de changer les choses. »* Pourtant, l'emploi figure bien au cœur de l'actuelle campagne électorale. Avec 4 millions de chômeurs, le chancelier Gerhard Schröder admet être loin de l'objectif évoqué à mi-mandat, c'est-à-dire 3,5 millions de sans-emploi à l'automne 2002. Son rival conservateur parle d'une *« deuxième catastrophe nationale »* : dans l'esprit d'Edmund Stoiber, le fléau figure au même rang que les brutales inondations du mois d'août.

Les deux candidats multiplient les propositions pour tenter de trouver une parade. Baisses de charge, réduction fiscale pour relancer la machine économique, réforme de l'agence pour l'emploi, etc. : les programmes affichent de fortes similitudes. Personne ne veut remettre en cause les grands principes de l'économie sociale de marché, chers au capitalisme allemand, mais des différences d'approche existent. Paradoxe de la campagne, c'est finalement Gerhard Schröder qui aura été le plus explicite en la matière.

Dans un ultime effort pour contrer ses détracteurs, le chancelier s'est appuyé sur les travaux de la commission Hartz – du nom de Peter Hartz, le très innovant directeur du personnel de Volkswagen – mandatée en début d'année pour étudier la réforme du marché du travail. Remis à la mi-août au gouvernement, son rapport propose de réduire de 2 millions en trois ans le nombre de chômeurs. S'il se garde de reprendre à son compte cet objectif ambitieux, M. Schröder entend néanmoins mettre en œuvre *« au plus vite »* le dispositif esquissé par Peter Hartz.

Plusieurs pistes, d'inspiration libérale, sont évoquées. L'un des principaux objectifs de la commission est ainsi *« d'améliorer »* l'efficacité des dispositifs de recherche d'emploi. Les allocations-chômage pourraient par exemple être réduites lorsqu'un chômeur refuse le poste qu'on lui propose. Les personnes licenciées qui tardent à s'inscrire auprès de la Bundesanstalt für Arbeit – l'équivalent allemand de l'ANPE – seraient elles aussi sanctionnées. Des agences de travail intérimaire seront associées au réseau de la Bundesanstalt : elles auront pour vocation d'embaucher des chômeurs, de les placer dans les entreprises, en assurant leur formation continue entre deux missions.

L'accent est également mis sur la création de nouvelles activités. La commission Hartz suggère en particulier de développer ce qu'elle appelle les *« mini-jobs »*: sous un plafond mensuel de 500 euros, les petits boulots domestiques seraient défiscalisés, l'employeur ne payant pour sa part que 10 % de charges sociales.

INJECTION DE CAPITAL

Une formule fiscalement favorable est également imaginée, afin de limiter le travail au noir : les revenus tirés d'une activité indépendante ne seraient pas taxés à plus de 10 %, en deçà d'une somme annuelle de 25 000 euros. Enfin, pour l'embauche d'un chômeur, les entreprises profiteront d'une injection de capital destinée à renforcer leurs fonds propres (jusqu'à 100 000 euros par poste créé).

L'intérêt des propositions Hartz est qu'elles suscitent un relatif consensus. Campagne électorale oblige, seule l'opposition les a rejetées en bloc. Les syndicats, soucieux d'obtenir la réélection de M. Schröder, soutiennent le projet. Le patronat se dit intéressé : *« Il faut appliquer ces propositions au plus vite* (...) *c'est un premier pas »*, estime Michael Rogowski, le président de la Fédération de l'industrie allemande (BDI). Pour lui, à l'instar de nombreux économistes, d'autres réformes sont néanmoins nécessaires, comme la dérégulation du marché et du droit du travail, ou la réduction des coûts de main d'œuvre.

Bien que prudente, l'opposition veut d'ailleurs aller dans cette direction. Elle annonce une nouvelle réforme fiscale qui doit permettre dès le début d'année 2004 d'alléger les charges des entreprises, et de relancer la consommation. De même, les cotisations prélevées sur les salaires devraient à terme passer en deçà de 40 % (contre 41,5 % actuellement, à parité entre employés et employeurs). Le chef de file de l'opposition CDU/CSU Edmund Stoiber entend soutenir en priorité les petites et moyennes entreprises.

Plus fondamentalement, l'opposition affirme vouloir s'attaquer à quelques dossiers sensibles. Elle veut, par exemple, assouplir le système des conventions salariales en vigueur pour l'ensemble d'un secteur d'activité. M. Stoiber souhaite ainsi permettre aux entreprises de négocier en interne des baisses de salaire ou un allégement du temps de travail, pour éviter de licencier. Afin d'alléger les coûts, le candidat conservateur préconise par ailleurs de supprimer une récente loi confortant la cogestion dans les PME. Pendant la campagne, il s'est néanmoins bien gardé de multiplier les propositions de ce genre. Car il n'en faut pas plus pour inciter les syndicats à battre le rappel en faveur de M. Schröder.

Philippe Ricard

La course aux suffrages féminins

FRANCFORT
de notre correspondant

LA QUESTION aurait pu être réglée depuis longtemps dans un pays de forte tradition féministe, mais elle s'impose comme jamais dans la campagne électorale : comment faciliter le travail des femmes ? Sur le papier, le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder (SPD) et son rival conservateur Edmund Stoiber (CDU-CSU) font assaut de bonnes intentions. *« Rester au foyer ou mener carrière, tout doit être fait pour choisir en toute liberté »*, plaident les deux candidats. De l'avis des stratèges électoraux, le dossier sera déterminant dans la course aux suffrages féminins. Afin de conforter son image, M. Schröder met d'ailleurs en avant le parcours professionnel de sa conjointe, une ancienne journaliste qui a longtemps travaillé pour élever sa fille, tandis que Mme Stoiber a abandonné son travail dès la naissance de son premier enfant.

Bien souvent, les femmes doivent, de fait, renoncer à leur activité, ou au mieux travailler à mi-temps, dès qu'elles songent à avoir un enfant. « Küche, Kinder, Kirche » (cuisine, enfants, église), les trois « K » qui ont longtemps régulé l'emploi du temps des Allemandes ont certes tendance à s'estomper, mais le modèle reste encore très traditionnel. *« Même dans le monde du travail, il est encore mal vu d'être mère tout en continuant à travailler »*, constate Annette, une jeune ingénieur. Sur le plan pratique, les places de crèche sont en nombre insuffisant : il est très difficile, et coûteux, de faire garder sa progéniture avant l'entrée à l'école. Pour pallier la pénurie, les grandes entreprises offrent parfois à leurs salariés une crèche interne. *« Le problème nous a incités à investir, et nous avons été surpris par le succès des équipements mis en place »*, dit-on d'ailleurs auprès de la Banque centrale européenne, à Francfort, où les crèches ont été prises d'assaut par les employés issus des Quinze. Mais cette possibilité demeure exceptionnelle.

TEMPS PARTIEL

Par la suite, les horaires des écoliers – les cours sont en général concentrés en matinée – rendent souvent impossible la poursuite d'une carrière à plein temps. Résultat : si plus de 60 % des mères travaillent, trois sur cinq ont un emploi à temps partiel. Dans l'est du pays, la réunification s'est très souvent faite au détriment des femmes actives : la plupart d'entre elles travaillaient du temps de la RDA – chaque conglomérat disposait d'un service de garde –, mais elles ont dû abandonner toute ambition après l'effondrement des infrastructures de l'ancien régime. La campagne électorale en témoigne : les mentalités changent car l'évolution démographique de l'Allemagne impose un débat de fond sur la meilleure façon de relancer la natalité. Pour l'instant, le taux de fécondité demeure un des plus bas d'Europe (1,36 enfant par femme en 1999). L'âge moyen de la première grossesse approche les 29 ans, beaucoup choisissant de privilégier la vie active. Mais la population vieillit, et les politiciens se demandent comment rendre la société plus *« kinderfreundlich »*, plus ouverte aux enfants.

Les candidats promettent en général d'augmenter les allocations familiales, un dossier sur lequel le gouvernement Schröder n'est pas resté inactif, portant le « Kindergeld » à 154 euros mensuels (par enfant). M. Stoiber préconise par ailleurs l'introduction d'une nouvelle allocation pour les familles – 600 euros à terme – mais certains soupçonnent en fait les conservateurs de vouloir créer un salaire domestique déguisé afin d'inciter les femmes à rester chez elles.

P. Ri.

Douze ans après l'unification, Zwickau reste sous perfusion

LES DÉBOIRES FINANCIERS DE SACHSENRING, L'EX-FABRICANT DES TRABANT, INQUIÈTENT LA MAIRIE DE LA VILLE DE SAXE. PLUS DE 1 400 EMPLOIS SONT MENACÉS

ZWICKAU (Saxe)
de notre envoyé spécial

Un coup dur pour Zwickau. Depuis quelques mois, l'une des entreprises les plus en vue de cette cité industrielle de Saxe, à 70 kilomètres de la frontière tchèque, lutte pour sa survie. Les déboires financiers de l'équipementier automobile Sachsenring sont suivis de près : la société est une des rares issues de l'ancien conglomérat qui produisait les célèbres Trabant, la petite voiture de l'ex-RDA. Ses usines, reconstruites depuis la réunification, sont à deux minutes du centre-ville. Plus de 1 400 emplois sont menacés. *« Tout est fait pour assurer limiter la casse. Un repreneur est en vue »*, dit Dietmar Vettermann, le maire CDU de la ville, sans cacher de *« grosses inquiétudes »*. Avec 17 % de chômage, Zwickau n'avait pas besoin de la défaillance d'un des anciens fleurons locaux.

Près de douze ans après l'unification allemande, cette ville d'à peine plus de 100 000 âmes a pourtant su saisir sa chance. Elle dispose de deux atouts susceptibles de faire pâlir d'envie ses voisines : le souvenir du compositeur Robert Schumann, né ici en 1810, et dont la statue trône en face de l'hôtel de ville, pourrait un jour contribuer à attirer les touristes. Mais c'est surtout l'automobile qui tire l'activité. *« La première voiture construite à Zwickau date de 1904 »*, explique Michael Stopp, de la chambre de commerce et d'industrie, *« après la fin des années Trabant, nous avons poursuivi cette tradition »*.

Depuis la chute du Mur, Zwickau doit beaucoup à l'engagement du constructeur automobile Volkswagen (VW). Sur un immense terrain situé en périphérie. Là où 1,3 milliard d'euros ont été investis depuis 1991 dans des installations ultramodernes, l'usine VW est vite devenue le plus gros employeur de la région, avec 6 100 salariés. *« Dans la foulée, nous avons attiré de nombreux sous-traitants, des sociétés d'Allemagne de l'Ouest, mais aussi de l'étranger. Le développement a été très rapide, mais il faut que cela continue »*, affirme Gunter Sandmann, porte-parole du site.

POUR EN SAVOIR PLUS

> La Nouvelle Allemagne, d'Henri de Bresson (Editions Stock, 2002, 283 p., 18,60 €).

> L'Allemagne de Berlin, d'Alfred Grosser (Editions Alvik, 2002, 245 p., 18 €).

> « Les relations franco-allemandes depuis 1963 ». Documents présentés par Pierre jardin et Adolf Kimmel (La Documentation française, 2001, 540 p., 45 €).

Entre 150 et 250 entreprises, 35 000 personnes, travailleraient pour le secteur dans la grande région de Zwickau. La ville fait partie du « triangle d'or » de l'industrie auto est-allemande : à moins de deux heures, la capitale de Saxe, Dresde, et Leipzig profitent elles aussi d'importants investissements de la part de Volkswagen, de Porsche et de BMW. *« Ce seront autant de clients pour notre tissu de petites et moyennes entreprises »*, se réjouit Michael Stopp.

UNE CERTAINE LÉTHARGIE

Comme l'ensemble des nouveaux Länder, Zwickau bénéficie du soutien financier des pouvoirs publics, qu'ils soient régionaux, fédéraux ou européens. *« L'installation des industriels est facilitée par les avantages fiscaux consentis, et des subventions parfois équivalentes à 50 % de l'investissement. C'est énorme,* observe Dietmar Vettermann : *Nous n'avons pas les moyens d'investir seuls. Lorsque nous voulons aménager une zone industrielle, comme sur le site de l'ancienne caserne de l'armée nationale populaire, tout est pris en charge par l'extérieur. »* Photos en main, M. le maire est fier du travail accompli : la grisaille d'autrefois a quasiment disparu, bien que l'on aperçoive encore des ruines en centre-ville. Sept bâtiments sur dix ont été assainis. Et Zwickau bénéficie désormais de deux autoroutes.

Néanmoins, ce développement demeure précaire. Hans-Jürgen Uhlmann le ressent chaque jour. Responsable d'un Centre de promotion des entreprises technologiques, cet ingénieur estime que ce n'est pas le moment de relâcher les efforts entrepris : *« Juste après le changement de régime, l'on a ressenti une véritable euphorie. Puis l'enthousiasme est retombé : beaucoup n'avaient pas l'habitude d'entreprendre, et manquaient d'autonomie. Désormais, il faut déployer d'énormes ressources pour réactiver une personne qui a connu plus de trois ans de chômage. On sent une certaine léthargie. »*

Les entreprises sont fragiles. Certains secteurs sont sinistrés. Dans le bâtiment par exemple, les contrats sont moins nombreux depuis le boom post-réunification. Le commerce est aussi à la peine, car le pouvoir d'achat reste faible. *« Ici, les salaires sont au mieux à 80 % du niveau de l'Ouest,* se plaint Thomas, un jeune serveur, *les gens n'ont pas les moyens de consommer. Les terrasses de café sont désertées. Plusieurs établissements ont dû mettre la clé sous la porte. »*

Et l'horizon est sombre. *« La ville se vide. Nous avons perdu un habitant sur cinq en douze ans »*, dit Sabine Zimmermann, la responsable régionale du syndicat DGB : *« Faute de travail, ou pour être mieux payés, les jeunes partent à l'Ouest. Si cela continue, nos régions deviendront des foyers de vieux, et nous n'aurons plus besoin que d'aides soignants. »* Cette syndicaliste est formelle : chômeurs de longue durée, femmes célibataires, très bas salaires, une nouvelle pauvreté est en train de s'enraciner.

Le départ des jeunes devrait d'ailleurs, de l'avis général, avoir un impact inattendu à terme : malgré le chômage de masse, les industriels de l'automobile pourraient être confrontés à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. *« C'est une hypothèse inquiétante, qui démontre que le soutien de l'Ouest demeure indispensable »,* estime le maire. Maigre consolation pour cet élu local : *« Tous les partis semblent être conscients du chemin qu'il reste à faire pour aider les nouveaux Länder. »*

P. Ri.

Alfred Grosser, professeur émérite à Sciences-Po

Les scandales ont montré que la cogestion ne garantit pas la transparence

ALFRED GROSSER

f Professeur émérite à l'Institut d'études politiques de Paris, il a consacré toute sa carrière à l'histoire de l'Allemagne contemporaine.

f Né à Francfort en 1925, il demeure un des meilleurs observateurs des relations franco-allemandes.

f A la veille des élections fédérales du 22 septembre, il publie *L'Allemagne de Berlin* (Editions Alvik), dans lequel il dresse le bilan de treize années de réunification et examine le rôle particulier de ce pays dans la construction européenne.

L'Allemagne est perçue comme le pays malade de l'Europe, malade de sa réunification, malade aussi des adaptations rendues nécessaires par la globalisation qui s'est accélérée avec la chute du mur de Berlin. Est-ce aussi votre analyse ?

Il y a une sorte de satisfaction de la France, et en particulier de ses ministres des finances, à pouvoir reprocher aux Allemands de ne pas tenir leur budget, alors que ce fut l'inverse pendant trente ou quarante ans. Mais l'Allemagne est moins affaiblie qu'on ne le dit souvent, même si elle l'est, incontestablement. Et cela pour plusieurs raisons.

D'abord par les suites de la réunification. La République fédérale a payé très cher de vouloir rassembler tous les Allemands, mais aujourd'hui, le soutien économique à l'Est est de l'ordre de 3 % du produit intérieur brut (PIB), un montant dont on attend avant tout qu'il assure la survie de ce territoire plutôt qu'il ne contribue à le dynamiser davantage. Les efforts en matière d'infrastructures (routes, rails, électricité) ont été réalisés. Les limites du rattrapage promis entre les deux parties du pays sont aujourd'hui évidentes, avec un taux de chômage de 7,8 % à l'Ouest et de 18 % à l'Est. Pour la première fois depuis la réunification, l'Est a enregistré en 2001 une croissance plus médiocre que l'Ouest. Les entreprises souffrent du coût de la main-d'œuvre, non par comparaison avec les Länder occidentaux – car les salaires demeurent encore inférieurs à l'Est –, mais par rapport à la Pologne ou à la République tchèque. Quand la France s'inquiète des investissements allemands dans les pays candidats à l'Union européenne, les chefs de gouvernement des nouveaux Länder s'inquiètent encore davantage !

Ensuite, l'Allemagne, en dépit de ses efforts et de ses succès dans le domaine des nouvelles technologies, ne peut plus ou plus autant compter sur les piliers qui ont fait sa puissance économique – le charbon, la sidérurgie et la chimie lourde.

Enfin, je considère que les comportements revendicatifs à l'extrême des syndicats participent de l'affaiblissement général du pays. Le souci de l'intérêt général, qui aurait dû prévaloir après la réunification, a en réalité été supplanté par la défense d'intérêts catégoriels.

Peut-on encore parler d'un « modèle rhénan » défini par un certain souci de cohésion sociale, de redistribution et incarné par le système de cogestion des entreprises ?

Si « le modèle rhénan », c'est la cogestion des entreprises telle qu'elle a été introduite par la loi sur la participation des salariés de 1951, alors oui, on peut dire que ce système fonctionne encore.

Les récentes affaires de corruption et les faillites spectaculaires de grands groupes montrent cependant que la transparence de la cogestion est loin d'être totale. Ces scandales ont révélé l'extrême complicité entre les entreprises et les banques, et les dangers de conseils d'administration où siègent toujours les mêmes personnes.

Comme la France, l'Allemagne va devoir sortir de ce système. L'affaire Kirch, connue avant l'affaire Messier en France, comporte une variante que l'on trouvait déjà dans le scandale du Crédit lyonnais mais pas dans le cas Vivendi, à savoir l'implication des politiques. L'établissement financier le plus compromis avec Kirch est la Banque de Bavière, dont le conseil d'administration est pratiquement composé de membres du gouvernement du Land dont le chef est Edmund Stoiber.

Il est d'ailleurs étonnant que les sociaux-démocrates n'exploitent pas davantage cette situation. J'explique cette prudence par le fait que les politiques allemands, tous partis confondus, veulent avant tout éviter que le démantèlement de Kirch ne permette à un Murdoch ou à un Berlusconi de s'emparer du groupe. Cette attitude révèle les limites de l'adhésion affichée des Allemands à la mondialisation. Dans la réalité, ils se montrent toujours très réticents à la présence des grandes entreprises étrangères même s'ils ont de moins en moins les moyens de s'y opposer.

Par ailleurs, les entreprises allemandes, et surtout le tissu des PME, ont connu ces dernières années une profonde mutation de leurs méthodes managériales. Il existe maintenant – comme en France et dans les pays anglo-saxons – une catégorie de managers « durs » qui regardent le cours de la Bourse et pour qui la finance est plus importante que la production. Ils n'ont plus, comme l'avait la génération précédente, la préoccupation de veiller aux intérêts de l'ensemble des salariés. Comme en France, les plans de restructuration, les dégraissages – le mot allemand, *« abspecken »* (enlever le lard), est bien pire ! – sont devenus pratique courante.

L'élection de Gerhard Schröder, ou celle d'Edmund Stoiber, impliquera-t-elle des options vraiment différentes pour l'Allemagne ?

Là encore, la situation de l'Allemagne est très semblable à celle de la France. Près de 70 % des électeurs se plaignent de la similitude des programmes des candidats. Les différences sont en effet très faibles. Seule une inconnue pourrait infléchir les politiques de gouvernement annoncées : le score que feront les petits partis et les coalitions – autour de la CSU comme de la CDU – qui nécessairement se noueront pour remporter la victoire. Car aucun des deux grands n'est en mesure d'obtenir la majorité à lui seul.

L'Europe a été, comme en France, un thème peu présent de la campagne, peut-on néanmoins penser que le futur chancelier s'investira sur ce terrain ? Qu'attendre du couple franco-allemand ?

Les deux grands candidats n'ont en effet parlé de l'Europe que pour en dénoncer le caractère contraignant. C'est une erreur, surtout lorsqu'ils mettent en cause la discipline budgétaire que le gouvernement allemand avait imposée aux autres membres de la zone euro. Je crois beaucoup dans le couple franco-allemand qui historiquement a toujours été à l'origine des grandes avancées de la construction européenne.

C'est également une erreur de penser, comme ont tendance à le faire en ce moment Paris et Berlin, qu'il est impossible d'avoir un projet commun sans avoir des gouvernements de même orientation politique. Le passé nous prouve le contraire. Que l'on se réfère au couple Mollet-Adenauer, Giscard-Schmidt ou Mitterrand-Kohl. Malheureusement, ces derniers n'ont pas été remplacés par un duo de créateurs. Il faudrait pourtant que la France et l'Allemagne montrent à nouveau le chemin, en priorité sur la question de la coordination économique et fiscale, dont l'insuffisance est très dommageable. Il est aussi indispensable qu'ils avancent ensemble sur la question de l'élargissement.

> « Il faudrait pourtant que la France et l'Allemagne montrent à nouveau le chemin, en priorité sur la question de la coordination économique et fiscale, dont l'insuffisance est très dommageable »

Propos recueillis par Laurence Caramel

CHRONIQUE

par **Serge Marti**

Déséquilibres

LA CAUSE EST ENTENDUE. La date butoir de 2004 fixée à l'ensemble des pays membres de l'Union européenne pour se conformer au Pacte de stabilité et de croissance qui oblige à éliminer les déficits publics ne sera pas respectée. Après le Portugal qui s'était vu infliger un avertissement pour « déficit excessif » (4 % du produit intérieur brut – PIB – en 2001) par la Commission de Bruxelles, il est acquis à présent que trois pays de la zone euro et non des moindres (Allemagne, France, Italie) auront le plus grand mal à respecter le fameux critère des 3 % de déficit maximum autorisé ; Berlin, confronté à une quasi-récession, ayant pratiquement entériné le franchissement de la ligne jaune en 2002. Tandis que certains, tel Tomaso Padoa-Schioppa, l'un des dirigeants de la Banque centrale européenne (BCE), prononce d'avance une absolution temporaire, estimant que *« dépasser la limite supérieure ne signifie pas encore que le pacte a été violé »*, d'autres ont carrément franchi une étape dans la réflexion sur l'avenir du pacte de stabilité par rapport à son concept original. C'est le cas du ministre allemand des finances, Hans Eichel, qui plaide à présent en faveur d'une meilleure prise en compte des déficits publics structuraux, par opposition aux simples déficits nominaux. *« Le déficit structurel fournit des informations supplémentaires. Il est donc complémentaire du concept actuel du pacte de stabilité »*, a-t-il expliqué récemment.

UN TROU D'AIR

Croissance de la zone euro, en %

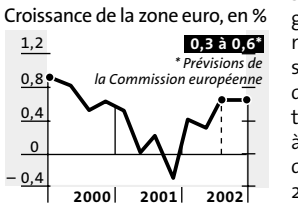

Source : Eurostat

Venant d'un pays qui s'est toujours considéré comme le héraut de l'orthodoxie, l'appel à amendement qui implique un coup de canif au contrat est assez cocasse. Mais la situation des comptes publics dans plusieurs pays de l'Union est suffisamment grave, au regard d'une croissance qui, en 2002, pourrait bien être inférieure à 1 % dans la zone euro, pour ne pas s'attarder sur cet épisode anecdotique. Pris en tenaille entre des déficits publics élevés, des recettes fiscales en baisse en raison d'une activité ralentie, les contraintes drastiques du traité de Maastricht qu'il faudrait respecter, sans oublier les promesses électorales qui, en France, par exemple, conduisent le gouvernement Raffarin à continuer à privilégier la baisse des impôts plutôt que la réduction des déficits, les Douze, bien souvent, ne savent comment boucler leur budget 2003. D'où la tentation de desserrer le carcan. Invité, le 11 septembre, par l'Association française des trésoriers d'entreprise, Didier Reynders, ministre belge des finances et, surtout, ancien président de l'Eurogroupe (en 2001), n'a pu éviter le sujet. Pour lui, la question n'est pas tant de continuer à se focaliser sur la date butoir de 2004 pour parvenir à tout prix à l'équilibre que de s'assurer que *« la tendance vers l'équilibre est bien là »*. Ainsi, l'Allemagne qui a été gravement affectée par les récentes inondations, pourrait légitimement solliciter un traitement de faveur en raison de ces circonstances exceptionnelles. Sous réserve que *« son engagement vertueux vers la stabilité »* soit confirmé par ailleurs. A titre personnel, le ministre belge des finances s'est déclaré favorable à un système de calcul de ces déficits qui permettrait d'isoler certaines dépenses *« à des fins d'investissement »* telles qu'infrastructures, santé, éducation. *« Il n'est pas iconoclaste d'envisager certains changements. Mais,* prévient-il, *il faut être clair sur les termes. Ce ne sont pas les dépenses d'investissement qui ont plombé les comptes de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et du Portugal. Les dérapages viennent d'ailleurs... »*

Marges limitées pour le prochain chancelier

LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE DEVRAIT DÉPASSER LE SEUIL ADMIS PAR LE PACTE DE STABILITÉ EUROPÉEN

FRANCFORT,
de notre correspondant

Schröder ? Stoiber ? L'identité du prochain chef du gouvernement reste incertaine, mais une chose est acquise : le nouveau chancelier disposera de marges de manœuvre réduites pour financer les efforts de relance économique. La situation budgétaire est préoccupante, du moins en regard des contraintes fixées par le pacte de stabilité et de croissance (encore) en vigueur dans la zone euro. Après avoir frôlé un premier avertissement de ses partenaires européens en février, la première puissance économique de la zone est placée sous haute surveillance par Bruxelles dans ce domaine, à l'instar de la France, de l'Italie et du Portugal.

Tous les experts sont unanimes : cette année, Berlin aura du mal à respecter le pacte de stabilité et de croissance, son déficit ayant toutes les chances de dépasser le seuil de 3 % du produit intérieur brut (PIB) imposé comme limite aux adeptes de la monnaie unique. Au premier semestre, les comptes publics (Etat fédéral, Länder et communes cumulés) ont d'ores et déjà atteint 3,5 %. Même la promesse faite par le ministre des finances, Hans Eichel – atteindre un niveau proche de l'équilibre en 2004 –, est désormais qualifiée d'*« irréaliste »* par les conservateurs.

Comment s'explique cette situation, alors que l'austérité budgétaire a sans conteste figuré parmi les priorités de la coalition rouge-verte ? Hans Eichel en a même fait la clé de voûte de sa politique, après avoir succédé au pied levé au très keynésien Oskar Lafontaine, en conflit ouvert avec le chancelier et démissionnaire pour avoir cherché à défendre une politique de relance plus audacieuse. Dès l'été 1999, quelques mois après sa nomination, le grand argentier, plus proche des milieux monétaire et financier allemands, fit voter un ambitieux programme d'économies afin que l'Allemagne reste fidèle à ses engagements européens. Depuis, Hans Eichel s'est imposé comme l'un des poids lourds du gouvernement Schröder – il est quasiment assuré de retrouver son portefeuille en cas de victoire de son mentor – mais la situation est devenue quasiment hors de contrôle.

La morosité de la croissance économique pèse tout d'abord sur les recettes fiscales. Le manque à gagner se chiffre en milliards d'euros pour les pouvoirs publics, alors que la hausse du chômage contribue à peser sur les dépenses. Les communes se trouvent dans une situation budgétaire délicate, du fait de la chute des recettes de taxe professionnelle et de l'explosion des dépenses sociales.

EFFORTS DE RIGUEUR

Par ailleurs, le déficit de l'assurance-maladie reste énorme (2,4 milliards d'euros au premier semestre 2002), malgré les efforts de rigueur initiés par le ministre de la santé. Début septembre, face à ce bilan négatif, Ulla Schmidt, ministre de la santé, a d'ailleurs reproché aux médecins de ne pas jouer le jeu en continuant à prescrire trop de médicaments coûteux.

Les récentes inondations n'ont pas arrangé les choses. Après avoir annoncé un plan de soutien de quelque 10 milliards d'euros, financé en grande partie grâce au report d'importantes réductions fiscales calées pour le 1er janvier prochain, le gouvernement est en train d'évaluer l'impact financier de cette catastrophe. Les premiers bilans estiment les dégâts à au moins 15 milliards d'euros. Certaines régions des nouveaux Länder sont à reconstruire. Les investissements réalisés depuis l'unification sont anéantis.

Seule consolation pour le prochain chancelier, la catastrophe pourrait inciter ses partenaires européens à faire preuve de modération dans leurs éventuelles réprimandes. Une clause du pacte de stabilité et de croissance laisse la porte ouverte à un dérapage en cas de circonstances exceptionnelles dont l'origine échappe au contrôle du gouvernement. Pedro Solbes, le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, a laissé entendre qu'il pourrait être indulgent. *« Les inondations entrent sans aucun doute dans ce cadre. Le déficit va être influencé par l'urgence de la situation. Et la discussion dans les autres pays sur l'assouplissement du pacte, comme en France, permettra de franchir le cap des 3 % sans trop de conséquences, car il n'est pas sûr que les autres Etats membres cherchent à faire respecter le cadre européen »*, analyse Carlo Masala, chercheur à l'Institut sur les affaires européennes de Cologne. Une brèche que le vainqueur du scrutin devrait ne pas manquer d'utiliser.

P. Ri.

ESSEC
MANAGEMENT EDUCATION

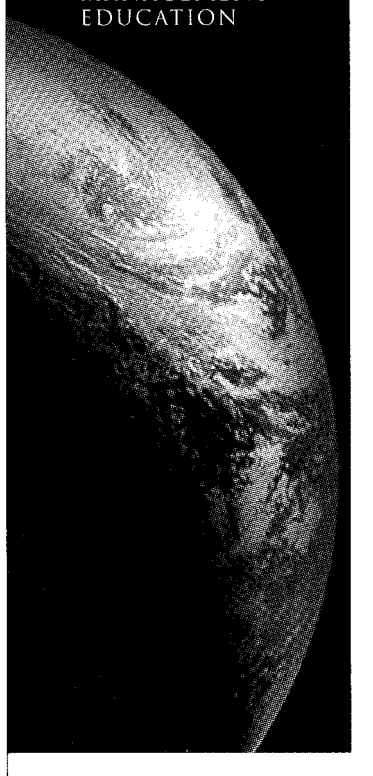

MANAGEMENT GENERAL INTERNATIONAL

Vous serez le spécialiste d'un seul pays : le monde.

- Réalisation en équipe d'un projet stratégique appliqué
- Profil des participants : Directeur Général, Directeur de filiale, Directeur Financier, Directeur Marketing, Directeur des Ressources Humaines, Consultants, Juristes...
- Formation diplômante homologuée niveau I, compatible avec vos responsabilités professionnelles (2 vendredis/samedis par mois)
- Recrutement : dossier + entretien
- Prochaines sessions : novembre 2002 & mars 2003

Réunion d'information : le 1 octobre 2002 au CNIT - La Défense

Renseignements
Marie-Flore REVANGUE - tél : 01.46.92.49.12 - mgi.mon@essec.fr

Vous continuerez toujours à progresser

CENTRE DE FORMATION CONTINUE POUR CADRES ET DIRIGEANTS.
www.essec.fr/eme

EN DIRECT DE BRUXELLES

par **Laurent Zecchini**

Pêche explosive !

S'IL N'EST PAS SÛR que les pêcheurs du Guilvinec, de La Turballe ou de Groix aient suivi de près les conclusions du Sommet pour le développement durable de Johannesburg, Franz Fischler, commissaire européen chargé de l'agriculture et de la pêche, lui, n'a pas laissé passer une telle opportunité d'enfoncer le clou : se félicitant du consensus pour limiter les prises mondiales à des niveaux compatibles avec le renouvellement naturel des ressources halieutiques et de l'engagement à reconstituer les stocks d'ici à 2015, M. Fischler a émis le souhait que les ministres européens de la pêche montrent qu'ils partagent cette prise de conscience internationale.

Le commissaire européen n'avait pas besoin de préciser sa pensée : il souhaite que l'on cesse de caricaturer son projet de réforme de la politique communautaire de la pêche (PCP), lequel vise, assure-t-il, au travers d'inévitables sacrifices à court terme, à préserver le secteur de la pêche de demain, c'est-à-dire ses emplois. Le constat paraît incontournable : l'épuisement de certaines ressources halieutiques prouve que l'on pêche trop dans les eaux européennes et qu'il faut diminuer la surcapacité de la flotte. Dans quelles proportions et pour quelles espèces de poisson ? Tout est là.

Dans les six pays les plus concernés (Espagne, France, Italie, Portugal, Grèce et Irlande), on a surtout vu dans les projets de la Commission la volonté de mettre à la casse quelque 8 600 navires entre 2003 et fin 2006, opération qui se solderait par la disparition de 28 000 emplois directs. Politiquement, socialement, le dossier de la pêche communautaire est explosif, et l'incompréhension entre marins pêcheurs et fonctionnaires européens, totale.

« AMIS DES POISSONS »

Le dernier conseil des ministres de la pêche, le 11 juin, a prouvé qu'entre « amis des pêcheurs » (les six pays) et « amis des poissons » (la plupart des pays du Nord – moins le Danemark et la Finlande – et la Commission), pour reprendre une caricature qui a la vie dure (peut-on se prétendre « ami » des pêcheurs sans l'être des poissons ?), on est prêt à en découdre sur fond de « majorité qualifiée » et de « minorité de blocage ». Rendez-vous est pris pour un nouveau conseil, le 23 septembre.

En France, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a donné des gages à ses pêcheurs : Hervé Gaymard, le ministre chargé de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche, a réaffirmé au début du mois que les propositions de la Commission sont *« caricaturales, technocratiques, trop globalisantes et inacceptables »,* précisant que la France est *« totalement hostile »* à la suppression des aides publiques pour le renouvellement des bateaux les plus anciens. Au-delà de cet effet d'annonce visant à rassurer une clientèle électorale certes minoritaire (23 000 pêcheurs embarqués) mais qui, à l'instar des agriculteurs, sait se faire entendre, la France, comme les autres pays du Sud, sait que, comme toujours dans la vie communautaire, il faut maintenant rechercher un terrain d'entente.

Les experts des « amis des pêcheurs » se sont rencontrés vendredi 13 septembre, à Lisbonne, pour envisager des *« contre-mesures crédibles »* et confirmer la liste des questions sur lesquelles un compromis ne sera pas possible : d'accord pour une gestion pluriannuelle des stocks, mais pas question de renoncer à exiger une différence de traitement selon la situation réelle des espèces (attestée par des avis scientifiques) ; nécessité de se doter d'instruments simples en ce qui concerne la vérification de l'*« effort de pêche »* de chaque pays ; il est illusoire de vouloir exiger du Conseil qu'il se lie les mains en abandonnant ses compétences en matière de politique de la pêche à la Commission.

PRIMES DE DÉMOLITION

Les « Six » n'acceptent pas davantage la logique de la Commission, selon laquelle les subventions pour la modernisation des bateaux (Bruxelles veut peu ou prou les convertir en primes à la démolition) seraient responsables de la surcapacité. De son côté, la Commission, qui veut voir sa réforme acceptée avant la fin de l'année, a adopté une approche plus consensuelle, expliquant que ses propositions avaient pâti de nombreux *« malentendus »*. Ainsi, s'agissant de la suppression des 28 000 emplois : *« Si nous avons cité ce chiffre dans notre document,* explique un proche du commissaire, *c'est pour justifier notre demande de fonds supplémentaires pour financer les mesures sociales qui accompagneront cette réforme. De toute façon, il n'est évidemment pas question que toutes les pêcheries soient considérées de la même manière. »*

Franz Fischler lui-même a tenté d'atténuer ses propos, soulignant que si, en effet, la limitation de l'effort de pêche va entraîner une réduction des flottes, la Commission n'a pas l'intention d'imposer aux Etats concernés la destruction des bateaux. *« Nous dirons aux pêcheurs : vous avez droit à tant d'heures en mer et, si ça vous va, c'est parfait, mais si cela ne vous convient pas, nous vous offrirons de vous retirer du circuit avec des compensations financières »,* a-t-il expliqué. Les pêcheurs comprendront-ils que ce subtil distinguo, in fine, ne changera pas leur sort ? C'est probable.

Nous sommes prêts à examiner des propositions alternatives, répète-t-on à la Commission, *« pourvu qu'elles préservent l'avenir des stocks et celui des pêcheurs »*. Remarque de bon sens, mais les « amis des pêcheurs » se méfient naturellement des leurres...

CRÉATION
COMMERCIALISATION
MARKETING
en partenariat avec
de nombreuses entreprises
du secteur du luxe

Recrutement :
Bac + 5 / Bac + 4

6 mois de cours
et 6 mois de stage

Début de la formation :
24 octobre 2002

Master International du Luxe

www.masterluxe.com

Tél. 01 40 03 15 68

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE COMMERCE ET DE MARKETING
Institut supérieur des Sciences,
Techniques et Économie Commerciales
Établissement privé d'enseignement
technique supérieur créé en 1961
12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

istec

L'efficacité des accords de Schengen mise à l'épreuve

UNE CONTRIBUTION RENFORCÉE DES POLICES ET DE LA JUSTICE DES ETATS MEMBRES PASSE PAR UNE RECONNAISSANCE MUTUELLE DES PROCÉDURES NATIONALES

Si le premier objectif de l'espace Schengen était d'alléger les contrôles aux frontières pour permettre l'amélioration des flux de circulation des hommes, des capitaux et des marchandises en Europe, ce but a été pleinement atteint. Aujourd'hui, treize des quinze Etats membres de l'Union européenne (UE) – la France, l'Allemagne et le Benelux dans un premier temps, en 1990, rejoints par l'Espagne et le Portugal, puis par l'Italie et l'Autriche (1998), la Grèce (2000), la Finlande, la Suède et le Danemark (2001), auxquels se sont ajoutés la Norvège et l'Islande, non membres de l'UE, mais liées par une Union douanière avec les pays scandinaves –, appliquent la même convention qui a permis la suppression des contrôles fixes aux frontières nationales, moyennant un renforcement des contrôles aux frontières extérieures. Par ailleurs, les citoyens des douze pays d'Europe centrale et orientale (PECO) candidats à l'Union n'ont plus besoin d'obtenir un visa pour circuler dans les pays de l'espace Schengen.

Au cœur de cette politique, le système d'information Schengen (SIS), installé à Strasbourg, est une base informatique d'échange de données qui doit pouvoir être consultée à tout moment par les services concernés (douanes, police, justice, etc.) et qui comprend notamment une liste des personnes indésirables sur le sol européen. Le SIS constitue, à l'échelle du continent, le seul outil concret, commun et efficace de coopération policière. Pour preuve, la Grande-Bretagne et l'Irlande qui, pour des raisons mi-insulaires mi-isolationnistes, ont préféré se tenir à l'écart de l'espace Schengen, et qui par conséquent maintiennent un contrôle d'accès à leurs frontières, ont toutefois pris la décision de connecter leurs réseaux au SIS, au cours de l'année 2003.

Si, en revanche, en plus d'objectifs de libre circulation, on rend comptable l'espace Schengen de mesures de sécurité, le bât promet alors de blesser. Quoique présenté par le traité d'Amsterdam comme un objectif à atteindre en 2004, il n'existe toujours pas de politique européenne d'immigration et d'asile. Les questions de sécurité sont du ressort de la coopération intergouvernementale. Sur l'immigration, la Commission a certes fait des propositions pour engager des politiques communes sur les visas, les cartes de séjour ou le droit d'asile. Cela a permis de dégager des orientations voire des concepts

> Il n'y a pas de statut européen du travailleur étranger

communs, mais elle ne peut aller au-delà. Il n'existe pas de définition, au niveau de l'UE du volume souhaitable des entrées d'étrangers prospectés par les entreprises. Il n'y a pas non plus de statut européen du travailleur étranger. Enfin, il n'y a pas de gestion, à l'échelle européenne du problème des demandeurs d'asile, comme en témoigne l'exemple du centre de Sangatte, dont la fermeture est prévue au premier trimestre 2003. Or, pour que ces clandestins arrivent dans le nord de la France, il a d'abord fallu qu'ils traversent plusieurs pays de l'Union.

L'EUROPE DE LA LIBRE CIRCULATION

Pays faisant partie de l'espace Schengen

Après les attentats du 11 septembre 2001, les ministres de l'intérieur des Quinze, au cours d'un Conseil européen, réuni à Gand (Belgique), ont décidé de mieux concilier sécurité et élargissement pour faire échec au terrorisme. Mais, de fait, c'est dès la mise en place de la convention de Schengen, en 1990, soit un an après la chute du mur de Berlin, que les Douze à l'époque ont pris conscience, avec l'émergence des mafias est-européennes (albanaise, yougoslave, etc.) que la libre circulation profitait aussi à l'argent du crime et aux trafiquants en tout genre. Or face à cette liberté de circulation, il n'existe pas de police européenne. Au niveau de la justice, la coopération est souvent entravée par la méfiance réciproque des services nationaux, comme l'a illustré l'affaire Rezala, un jeune tueur en série qui, en 2000, s'est suicidé dans une prison au Portugal avant que la France n'ait réussi à l'extrader.

« Depuis quinze ans, on a théorisé la modélisation d'un espace de sécurité, mais c'est à partir de maintenant que l'on va pouvoir tester son fonctionnement », commente Jean-Luc Sauron, maître des requêtes au Conseil d'Etat et ancien conseiller pour les questions juridiques au secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne. Pour cela, le point-clé demeure la reconnaissance mutuelle des actes de procédures entre les Etats membres.

La constitution de l'espace Schengen a déjà amorcé la première coopération renforcée entre Etats en Europe et a permis de mettre l'accent sur le contrôle des pratiques nationales. Le renforcement institutionnel préconisé à l'égard des douze pays candidats à l'Union a comme effet boomerang d'obliger les Etats membres à s'assurer des performances de leurs propres services de police et de justice et à développer une culture de l'évaluation. La mise en place de l'espace Schengen a aussi démontré que le continent était l'échelon efficace pour traiter des questions d'immigration et de sécurité.

Alain Beuve-Méry

Quand les sans-papiers contribuent à la flexibilité du marché du travail

LES BESOIN EN MAIN-D'ŒUVRE ONT CONDUIT CERTAINS PAYS DE L'UNION À MENER DES RÉGULARISATIONS MASSIVES D'IMMIGRÉS

Antonio Vitorino a-t-il voulu jouer les provocateurs ? C'est peu probable, mais, dans le contexte actuel de ralentissement de l'activité, de remontée du chômage et de poussée des idées xénophobes, ses déclarations ont dû décoiffer plus d'un chef de gouvernement des Quinze. *« Le moment est venu de reconnaître le besoin d'une immigration légale. Il existe des pénuries de main-d'œuvre importantes dans l'Union »,* dans des secteurs réclamant de hautes qualifications aussi bien que dans ceux comme l'agriculture, le bâtiment ou les services domestiques qui en nécessitent moins, a affirmé le commissaire européen à la justice et aux affaires intérieures, le 10 septembre, en annonçant un programme de soutien à l'intégration des immigrés doté d'un fonds de 4 millions d'euros par an entre 2003 et 2006.

Ce discours n'est pourtant pas vraiment nouveau à Bruxelles, mais, alors qu'il était écouté d'une oreille intéressée au plus fort de la reprise en 2000, voire encouragé par nombre de fédérations d'employeurs, il apparaît aujourd'hui décalé par rapport à l'attitude de la plupart des pays de l'Union où l'heure est au durcissement des lois sur l'immigration. En juin, lors du sommet de Séville consacré en grande partie à ce sujet, il ne fut pas question d'ouverture des frontières, mais, au contraire, des moyens à mettre en œuvre pour lutter contre l'immigration clandestine.

L'ampleur de ce phénomène a d'ailleurs contraint, ces dernières années, plusieurs pays à engager des programmes de régularisation. Mais en ordre dispersé, faute d'être parvenus à définir au niveau européen une doctrine commune en matière de droit d'asile, de regroupement familial ou d'admission pour satisfaire les besoins en main-d'œuvre de certains secteurs d'activité. Depuis 2000, la Grèce a ainsi régularisé près de 700 000 personnes, le Portugal 120 000, l'Espagne 160 000, et des dizaines de milliers d'autres dossiers sont en cours d'examen dans ce pays.

La méthode utilisée, en Italie, par le gouvernement Berlusconi, pour mener à bien la plus vaste opération de régularisation de son histoire et qui, à peine commencée, vient déjà de recevoir la demande de 800 000 clandestins, et celle qui se dessine en France pour répondre au nouveau mouvement des sans-papiers né avec l'occupation de basilique Saint-Denis, près de Paris en août, montrent la diversité des pratiques, notamment au regard des critères économiques. Dans la péninsule transalpine, tout sans-papiers occupant un poste de travail depuis le 10 juin et possédant un contrat de travail pour une durée d'un an peut faire une demande de régularisation, et la démarche doit être faite par les employeurs. Ces derniers, confrontés à de graves pénuries notamment dans les régions du Nord, ont appuyé la démarche du gouvernement même s'ils s'inquiètent d'autres dispositions de la loi, dont l'une prévoit de retirer son titre de séjour à un immigré qui aurait perdu son travail et ne serait pas en mesure d'en retrouver un dans de très courts délais.

PEU QUALIFIÉS

En France, le fait d'occuper un emploi ne sera pas pris en compte, et il serait même devenu pénalisant – puisqu'il est officiellement interdit à un clandestin de travailler, selon la Cimade, association d'entraide aux immigrés. Comme lors des régularisations de 1997, les dossiers seront examinés, au cas par cas, selon les critères définis par la loi Chevènement, dont le principal porte sur une durée nécessaire de séjour d'au moins dix ans. *« En 1997, l'emploi ne faisait pas officiellement partie des critères, mais ceux qui possédaient des fiches de paie à présenter avaient plus de chances d'être régularisés »,* note Sarah Belaïsch, responsable du service des migrants à l'antenne d'Ile-de-France de la Cimade. *« Il semble qu'aujourd'hui les choses s'inversent, et le fait de travailler est devenu, dans certains départements comme le Val-d'Oise et les Yvelines, pénalisant. »* Pourtant, comme le montrent les études faites par l'OCDE ou par le Centre d'études et de l'emploi, dans le cas de la France, au lendemain de la régularisation de 1997, la grande majorité des sans-papiers travaillent. Ils occupent des emplois peu qualifiés, où les immigrés réguliers sont déjà fortement présents, comme l'agriculture, le bâtiment, la confection, les services à domicile...

Le problème de l'immigration clandestine concerne en effet en priorité une population faiblement qualifiée car, depuis la fin des années 1990, la plupart des pays européens – Allemagne et Royaume-Uni en tête – ont assoupli leur politique migratoire pour accueillir les informaticiens, médecins, infirmières dont ils commençaient à manquer. En 2000, les experts de l'OCDE appelaient, dans un rapport, leurs pays membres à définir leur politique d'immigration en prenant en compte *« le rôle clé que jouent certaines catégories de migrants en situation irrégulière sur le marché du travail »*. D'une façon plus lisse, ils ne disaient pas autre chose qu'Antonio Vitorino, le 10 septembre. Le climat européen, dominé par des préoccupations sécuritaires, laisse cependant penser que cette dimension économique et démographique restera probablement au second plan.

Laurence Caramel

L'éventuel départ de Saddam Hussein ferait-il baisser les prix pétroliers ?

DES ANALYSTES ESTIMENT QU'UN CHANGEMENT DE DIRIGEANT À BAGDAD POURRAIT À TERME CONDUIRE LE PRIX DU BARIL EN DESSOUS DES 10 DOLLARS

Si l'on en croit certaines prévisions, la volonté du président américain, George W. Bush, d'intervenir militairement en Irak, de destituer Saddam Hussein et de mettre en place un gouvernement « ami » pourrait bien inaugurer, à moyen et long terme, une période durable de prix bas situés aux environs de 10 dollars le baril, voire moins encore.

En fait, la plupart des observateurs du marché pétrolier s'accordent sur un scénario en deux temps. A court terme, une intervention militaire des Etats-Unis provoquerait immanquablement une flambée des cours. Pierre Noël, chargé de recherches au Centre français sur les Etats-Unis de l'IFRI (Institut français des relations internationales), confirme l'idée que la perception par les marchés d'une intervention américaine est entièrement liée à *« l'horizon temporel. A court terme, les opérateurs s'inquiéteront des conséquences éventuelles d'une aventure militaire. Leurs craintes – attentats contre les infrastructures de transbordement du pétrole au Moyen-Orient, ou des émeutes qui deviendraient incontrôlables dans les grandes capitales arabes… – peuvent les amener à des comportements de stockage qui entraîneront une envolée des prix. »* Le prix du baril, qui culmine déjà à 30 dollars, pourrait alors s'envoler. A 35 dollars ? Ou bien à 40 dollars comme pendant la guerre du Golfe ? 45 dollars peut-être ?… Tout dépendra de la *« prime de risque »* que les marchés accepteront d'acquitter, selon les termes d'un analyste. *« Mais, à 30 dollars le baril, il n'est pas impossible qu'elle soit déjà intégrée dans les prix actuels. »*

Si la flambée des prix devait avoir lieu, elle devrait être de courte durée. A moyen-long terme, les observateurs estiment que le départ de Saddam Hussein pourrait inaugurer une ère de prix des hydrocarbures inscrits durablement à la baisse. Le raisonnement est le suivant : un changement de régime réussi entraînerait automatiquement une levée de l'embargo qui pèse depuis maintenant douze ans sur les exportations de pétrole irakiennes. Le retour des aides financières (banques américaines, grandes compagnies pétrolières anglo-saxonnes) permettra aux nouveaux dirigeants d'investir dans les infrastructures de production aujourd'hui vieillies et souffrant d'une grande difficulté d'accès aux pièces de rechange.

A l'horizon 2005, le renouveau programmé des capacités de production conduira forcément l'Irak à peser d'un poids différent sur le marché mondial.

Les besoins de financement d'un pays ruiné par le conflit avec l'Iran et par douze années d'embargo consécutif à la guerre du Golfe entraîneront une augmentation des capacités de production. Et par conséquent des exportations. Celles-ci, actuellement situées entre 1,7 et 2,2 millions de barils/jour (700 000 barils/jour la dernière semaine d'août), pèsent faiblement sur un marché mondial qui tourne aux alentours de 80 millions de barils/jour. Mais des exportations multipliées par trois ou quatre redonneraient à l'Irak à l'horizon 2005 un rôle de premier plan sur le marché mondial énergétique.

C'est d'ailleurs à cette étape de l'analyse que les scénarios divergent. Certains analystes estiment que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) freinera des quatre fers avant de revoir ses quotas et de faire une place de choix à l'Irak. Ce dernier sera du coup tenté de faire cavalier seul et d'ajuster sa production à ses énormes besoins, sans tenir compte de ses puissants voisins. La guerre des prix pourrait alors faire chuter le baril en dessous même de 10 dollars.

> Un Irak laïque, proche des Etats-Unis, jouant en solo sur le marché étroit des grands producteurs de pétrole, ne serait pas pour déplaire à Washington, soucieuse de réduire autant que possible sa dépendance à l'égard du pétrole saoudien

Un Irak laïque, proche des Etats-Unis, jouant en solo sur le marché étroit des grands producteurs de pétrole, ne serait pas pour déplaire à Washington, soucieuse de réduire autant que possible sa dépendance à l'égard du pétrole saoudien. Pour autant l'Irak peut-il représenter une alternative crédible à une monarchie saoudienne traversée de courants islamisants pas franchement favorables au pays le plus puissant du monde occidental ? Certains analystes comme Pierre Noël estiment que la politique américaine d'approvisionnement diversifiée, commencée sous Ronald Reagan, serait ainsi parachevée. Non seulement l'Amérique latine (Venezuela, Mexique…) continuerait d'occuper le rang de premier fournisseur des Etats-Unis, mais, au Moyen-Orient même, l'importance des Saoudiens serait contrebalancée. *« Une OPEP marginalisée ou éclatée, une Arabie saoudite affaiblie cadreraient parfaitement avec une stratégie américaine clairement affichée de réduire l'hégémonie saoudienne »,* affirme le chargé de recherches.

Mais il est d'autres observateurs comme Francis Perrin, directeur de la rédaction du Centre arabe des études pétrolières, pour estimer que l'Arabie saoudite continuera de jouer un rôle-clé sur le marché énergétique international. *« La demande mondiale d'hydrocarbures va croissant d'année en année. Dans cinq ans, on aura besoin des surplus irakiens mais tout autant de la production saoudienne. Pour cette raison, ce pays demeure incontournable pour le reste du monde. »* Olivier Lasserre, responsable de la recherche sur les matières premières à la Société générale, estime lui aussi que les Etats-Unis *« sont prêts à accepter que l'Irak reste au sein de l'OPEP, et cela pour des raisons de stabilité politique »*. Quant à chercher à remplacer l'Arabie saoudite, il ne faut pas rêver, *« le lien entre les deux pays est extrêmement puissant. Il peut être réaménagé, mais pas rompu »*.

La question de savoir si une longue période de dépréciation des prix du pétrole est aussi favorable qu'il y paraît à l'économie des pays occidentaux mériterait toutefois d'être posée…

Yves Mamou

Le retour de la sécurité financière passe par une négociation internationale

CLAUDE CAZES, LE PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES CRITIQUE L'UNILATÉRALISME DE LA LOI AMÉRICAINE SUR LA PROTECTION DES INVESTISSEURS

Le projet de loi sur la sécurité financière, dont une première mouture préparée par Bercy circule depuis la semaine dernière dans la communauté financière, est une riposte franco-française aux scandales à répétition qui ont entaché les comptes des entreprises cotées depuis la révélation de l'affaire Enron. Mais, dans une économie globale, les solutions nationales suffisent-elles ? Claude Cazes, président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, en doute, et, dans un entretien au « Monde Economie », en appelle à un *« sommet mondial de la sécurité financière, comme il y a eu à Johannesburg le Sommet de la Terre »*. Après avoir *« sauvé la planète »*, va-t-il falloir *« sauver le capitalisme »* de la crise de confiance qui le ronge… mais aussi des actions unilatérales des Etats qui prétendent y parer ?

Les Etats-Unis ont en effet été les premiers à donner un tour de vis à l'encontre de pratiques jugées aujourd'hui condamnables. Signée le 30 juillet par le président Bush, la loi Sarbanes-Oxley sur la protection des investisseurs prévoit notamment la création d'un organisme de contrôle de la profession d'auditeur (Public Accountability Board) indépendant de celle-ci et placé sous la tutelle de la SEC (Security Exchange Commission, l'organisme de contrôle des marchés financiers), des sanctions pénales accrues pour les contrevenants, l'obligation de confirmer la véracité des comptes par les dirigeants, une nouvelle réglementation pour les analystes financiers et un rôle renforcé pour les comités d'audit où les administrateurs indépendants figureraient.

Mais certains professionnels, en Europe, dénoncent un effet de balancier excessif et s'insurgent en particulier contre l'obligation faite aux entreprises étrangères cotées, ou souhaitant l'être, sur le marché boursier américain, de se conformer à ces nouvelles règles, édictées sans aucune concertation internationale.

Claude Cazes estime ainsi que la loi Sarbanes-Oxley équivaut à placer la profession d'auditeur *« sous gestion publique. Dorénavant, le pouvoir de vérification, de contrôle, de sanction émanera en fait du Trésor américain, par l'intermédiaire de la SEC. Est-ce acceptable pour une entreprise étrangère ? Nous sommes passés de la logique de régulation de la certification des comptes par la profession, qui a pour modelé le capitalisme libéral depuis le début du XXe siècle, à une logique de réglementation édictée par la puissance publique »*. De même, dit-il, *« l'obligation faite aux dirigeants de certifier personnellement les comptes de leur entreprise est aberrante. Le patron est là pour gérer sa société. Cette responsabilité comptable doit être déléguée à une structure ad hoc, par exemple au comité d'audit. Il n'est pas bon que seul le chef d'entreprise soit impliqué »*.

CLAUDE CAZES

f **Mars 2001** Election à la présidence du conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables. Agé de 50 ans, il est diplômé de la faculté de sciences économiques de Montpellier

f **1980** Fondation du cabinet d'audit Cazes Bernard Goddyn et associés, employant une trentaine de salariés.

Claude Cazes se réjouit en revanche de voir émerger une véritable *« position européenne »* sur le sujet, et une volonté de la Commission de défendre pied à pied cette position vis-à-vis des initiatives de Washington, en particulier du côté de Frits Bolkestein, le commissaire européen chargé du marché intérieur. Tout d'abord, dans la longue bagarre qui oppose depuis trente ans les normes comptables américaines, édictées par Financial Accounting Standard Board (FASB), et « internationales » (en réalité d'inspiration européenne), définies par l'International Accounting Standards Committee (IASC), un règlement européen, adopté par le Parlement de Strasbourg le 12 mars 2002, a donné une avance importante aux secondes en rendant obligatoire leur adoption par les sociétés cotées dans l'Union européenne (UE) d'ici le 1er janvier 2005.

AUTORITÉ SUPRANATIONALE

A Oviedo (Espagne), les 13 et 14 avril, les ministres des finances de l'UE se sont mis d'accord pour instaurer des règles communes plus strictes en matière de gouvernance des entreprises et de contrôle des comptes. La Commission doit publier une recommandation sur l'indépendance des sociétés d'audit. Les ministres des finances allemand Hans Eichel et britannique Gordon Brown ont avancé l'idée d'une autorité supranationale de supervision des métiers de l'assurance, de la banque et de la Bourse, chapeautant les instances nationales. Autant d'initiatives, estime Claude Cazes, qui devraient permettre à Bruxelles de négocier en force les dispositions de la loi Sarbanes-Oxley, en profitant du délai qui sépare la promulgation de la loi de celle de ses décrets d'application.

Mais au-delà de ces *« péripéties,* ajoute M. Cazes, *il est clair que le capitalisme mondial devra, une fois l'orage passé, mettre en place un nouveau modèle économique, basé sur plus de responsabilité, moins d'exigence sur le court terme. Nous avons trop négligé le long terme et nous sommes tous complices de cette cécité. Il faut aussi s'engager dans le développement durable… des entreprises »*.

Serge Marti et Antoine Reverchon

PENSÉE ÉCONOMIQUE

par **Jean-Marc Daniel**

La mathématisation du bonheur

EN CETTE RENTRÉE MOROSE, le procès en imposture des économistes, accusés d'aveuglement, est de nouveau instruit. Il faut dire qu'ils ont souvent du mal à prendre du recul et à éviter la généralisation abusive de certains facteurs conjoncturels. C'est ainsi que les phases de croissance suscitent des écrits enthousiastes, comme dans les années 1990 avec la nouvelle économie ou dans les années 1960 avec le keynésianisme, alors que les crises imposent le pessimisme comme quand Ricardo et Malthus voyaient dans la récession de 1817 la preuve d'une irrémédiable misère ouvrière.

La révolution néoclassique n'a pas échappé à l'atmosphère de son temps. Et, comme elle débute en période de croissance, elle s'accompagne de réflexions sur les moyens de donner à l'homme les clés du bonheur. La démarche prend un aspect paradoxal quand celui qui s'investit le plus dans la description de l'accès au bonheur est Francis Ysidro Edgeworth, qui a été malheureux toute sa vie…

> Francisco Ysidro Edgeworth aborde l'économie par l'étude du consommateur

Il naît le 8 février 1845 à Edgeworthtown, en Irlande. Il appartient à une famille anglaise restée catholique et suffisamment puissante pour avoir donné son nom au lieu où elle réside. Il est parent du dernier confesseur de Louis XVI et le petit-neveu de l'écrivain Maria Edgeworth. Après l'achèvement en 1869 d'études de lettres, il erre pendant dix ans dans la ville et dans la vie, allant chercher dans les bibliothèques le réconfort d'un poêle et la rigueur des mathématiques. Il se passionne pour Laplace, Maxwell, Cournot, qu'il commente avec son seul ami, l'économiste Jevons.

De ses lectures, il tire un livre publié en 1881 sous le titre de *Psychologie mathématique*. Il commence alors une carrière d'économiste qui le conduit en 1891 à devenir professeur à Oxford et rédacteur en chef de l'*Economic Journal*. Son œuvre est marquée par d'importants travaux de théorie statistique et par sa réflexion d'économiste marginaliste sur le bonheur. Il prolonge Jevons et Walras, mais aborde l'économie non pas par l'étude de l'équilibre de marché, mais par celle du consommateur.

Sur le plan méthodologique, il commence par analyser une économie à consommateur unique, qu'il identifie à Robinson Crusoé, puis une économie à deux consommateurs, le second étant Vendredi… (Il est à l'origine de ce que les économistes appellent les « robinsonades »). Un consommateur peut disposer de différentes combinaisons de biens, chacune lui procurant une certaine satisfaction. A chaque niveau de satisfaction correspond une infinité de combinaisons possibles ; on passe de l'une à l'autre en modifiant les quantités relatives de biens détenus, c'est-à-dire que chaque diminution de quantité d'un bien est compensée par l'augmentation de la quantité d'un autre. L'ensemble des combinaisons donnant la même satisfaction constitue ce qu'Edgeworth appelle une *« courbe d'indifférence »*. Pour un revenu donné – avec une certaine quantité de travail fourni dans le cas d'un seul consommateur –, Edgeworth démontre qu'il existe une combinaison unique de biens qui donne une satisfaction maximale. Pour deux consommateurs, Edgeworth démontre qu'il y a deux répartitions possibles des biens : une où l'on peut augmenter la satisfaction de l'un sans diminuer celle de l'autre, situations qui peuvent être améliorées par l'échange ; et l'autre où l'on ne peut augmenter la satisfaction de l'un sans diminuer celle de l'autre.

L'ensemble de ces situations est, d'après les calculs d'Edgeworth, en nombre infini. Il rassemble ces optima sous le vocable de *« courbe des contrats »*. Les deux consommateurs y accèdent, en effet, par un processus d'échanges qu'il assimile à la négociation d'un contrat. Parmi ces situations, certaines sont socialement plus profitables que d'autres. Il appartient à un arbitre, qui au plan macroéconomique est naturellement l'Etat, de faire émerger la plus profitable, celle qui procure globalement le plus de satisfaction à la société. Pour Edgeworth, un des grands dangers est que l'Etat se comporte alors de façon idéologique, assimilant par exemple optimalité et égalité, approche socialiste qu'il juge vouée à l'échec.

Pour visualiser les idées d'Edgeworth, Pareto, ingénieur et économiste italien, a imaginé de décrire une économie à deux biens et à deux consommateurs par un point à l'intérieur d'un rectangle. Il a établi que la courbe des contrats serpente dans le rectangle d'un des sommets vers celui qui lui est diagonalement opposé. Ce schéma est nommé la « boîte d'Edgeworth ».

Professeur reconnu – il est président de la Royal Statistic Society en 1912 et vice-président de la Royal Economic Society –, Edgeworth mène une vie solitaire. Amoureux platonique de Beatrice Potter, qui trouve que cet ennuyeux professeur parle trop, il se voit préférer Sidney Webb, avec qui Beatrice Potter fonde la London School of Economics et le Labour Party. Le paternalisme de Marshall, son homologue et rival de Cambridge, auquel il répond par une obséquiosité grandiloquente dont le but est d'éviter toute polémique, consolide sa misanthropie. Il meurt le 13 février 1926.

Jean-Marc Daniel est professeur à l'ESCP-EAP.

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

19.000 anciens de l'IAE de Paris dans les entreprises à travers le monde.

C'est rassurant pour l'entreprise, et pour vous.

Des diplômes de 3ème cycle.
Des formules compatibles avec la poursuite de votre activité professionnelle.

• DESS
Contrôle de gestion et audit, Finance, Management de la production, Management des associations, Marketing, Ressources humaines, Systèmes d'information.

Contact : iae@univ-paris1.fr
☎ 01 53 55 28 00

IAE DE PARIS

Un avantage décisif
www.iae-paris.com

TRIBUNES

LIVRES

par **Serge Marti**

Menaces

> RAMSES 2003. LES GRANDES TENDANCES DU MONDE
Sous la direction de Thierry de Montbrial et Philippe Moreau Defarges (éditions Dunod, 376 p., 30 €).

SUR LES ÉVÉNEMENTS tragiques du 11 septembre, historiens, politologues, géostratèges, experts en terrorisme et en islamisme se sont exprimés à l'envi. Souvent en vase clos. L'un des mérites de la dernière édition du Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies (Ramses) est d'avoir donné – longuement – la parole à une catégorie d'observateurs trop silencieuse sur un sujet aux multiples facettes : celle des sociologues.

Dans un chapitre opportunément intitulé « Terrorismes, une rupture historique ? », Michel Wieviorka, directeur du Centre d'analyses et d'interventions sociologiques à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess), s'attarde sur les significations, les enjeux, les idéologies politiques que le terrorisme mettait en œuvre dans le passé, les comparant à ceux que le 11 septembre a mis en lumière.

ERREMENTS

L'une de ses grilles de lecture est le concept « d'inversion », un processus au cours duquel « *un acteur passe à une violence extrême, terroriste, au fil d'une perte de sens qui le conduit à distordre les significations initiales ou fondatrices d'un combat ancré, à l'origine, dans des relations sociales ou politiques, à les pervertir et à les dénaturer. Jusqu'à les renverser, quitte à ce qu'il invente ou adopte alors un nouveau sens pour légitimer son action* ». Pour Michel Wieviorka, ce nouveau terrorisme, effectivement en rupture avec les autres formes d'errements du passé, a lui aussi intégré la globalisation. Se désintéressant du cadre de l'Etat-nation, éloigné de la pure logique de réseau, il agit, à l'échelle mondiale, « *au nom d'un objet allant bien au-delà d'une éventuelle tentative de prise de pouvoir* ».

Complétant ces propos, les interventions de Gilles Kepel, professeur à l'IEP de Paris, sur « Terrorisme islamiste : de l'anticommunisme au djihad antiaméricain », et de Philippe Moreau Defarges, professeur à l'Institut des langues et civilisations orientales (Inalco), à propos de « La gestion des zones grises », à savoir ces régions « *où la greffe de l'Etat à l'occidentale prend mal* », donnent à ce volumineux chapitre du Ramses 2003 une originalité d'analyse bienvenue.

Mais au terrorisme se sont ajoutées d'autres menaces qui, pour être apparemment moins violentes, n'en sont pas moins de terribles secousses qui ont ébranlé l'édifice des certitudes. Avec l'affaire Enron et les autres scandales financiers qui ont suivi, « *la puissante Amérique a été ensanglantée dans deux de ses symboles* », à savoir l'effondrement des tours jumelles et l'opprobre jeté sur le capitalisme, n'hésite pas à écrire Thierry de Montbrial, directeur de l'Institut français des relations internationales (IFRI) dans sa préface, constatant que trois mythes porteurs se sont évaporés : l'invulnérabilité de l'Amérique, la disparition des cycles économiques et l'idée que la concurrence avait atteint un tel degré de perfection que le marché attribuait sa vraie valeur à l'entreprise.

Axé en priorité sur « L'après-11 septembre », le Ramses 2003 ne s'attarde pas sur ce dernier point, la remise en cause des principes du capitalisme financier, laquelle mériterait, elle aussi, une analyse en profondeur. Mais l'ouvrage recèle d'autres qualités comme lorsqu'il s'efforce dans l'un de ses autres chapitres de marier gouvernance et mondialisation sous l'angle des industries culturelles, de la pauvreté dans le monde et de l'aide au développement. Autant d'éclairages différents – sur un sujet identique – qui rappellent la nécessité d'une diversité de questions à laquelle toute réponse univoque apparaît d'avance décalée.

Argentine, les vraies raisons de la crise

par Facundo Albornoz, Paula Espanol, Martin Grandes et Yannick Kalantzis

L'Argentine, hier encore pays chéri par le système financier international, a sombré dans une crise profonde et durable : le meilleur élève des organismes internationaux obtient désormais la plus mauvaise note. Pour expliquer ce renversement spectaculaire, la plupart des commentaires mettent en cause le déficit public de l'Etat argentin. Le montant trop élevé de la dépense publique serait à l'origine d'un déficit insoutenable qui aurait creusé la dette externe et provoqué l'effondrement du système. C'est donc d'une erreur de politique économique que résulterait la crise. Cet enchaînement simpliste, loin d'épuiser la complexité du sujet, ne résiste pas à un examen attentif.

Afin d'esquisser une analyse plus profonde du déficit public, il nous semble opportun de rappeler d'abord sa nécessité fonctionnelle dans la croissance des années 1990, de souligner ensuite une de ses causes particulières, la privatisation du système des retraites, d'insister enfin sur son caractère autorenforçant. Sans que cela constitue à proprement parler une cause du déficit public, le fonctionnement même du système économique argentin des années 1990 nécessite un fort endettement extérieur de l'Etat. Ce régime de croissance est le résultat d'une double réforme : mise en place du currency board, d'une part, libéralisation du commerce extérieur et des mouvements de capitaux, de l'autre.

Le currency board est un régime monétaire dans lequel la quantité de monnaie dont dispose l'économie dépend directement des entrées et sorties de devises : la monnaie émise par la banque centrale ne peut dépasser le montant des réserves de devises. La croissance, qui nécessite une augmentation de la masse monétaire et du crédit, n'est donc possible qu'à condition qu'un flux continu de devises entre dans le pays. Or, c'est l'inverse qui tend à se produire avec les libéralisations mentionnées : entre 1993 et 2000, le pays accumule 34 milliards de dollars de déficit commercial et les résidents argentins placent 57 milliards à l'étranger, ce que ne parviennent pas à compenser 63 milliards d'investissement étranger direct et d'investissement en portefeuilles d'actions.

C'est l'endettement de l'Etat à l'extérieur qui a permis, en définitive, de fournir à l'économie les devises indispensables à sa croissance. Sans que cela soit le résultat d'une intention délibérée, le déficit public joue donc de fait un rôle fonctionnel dans la croissance argentine des années 1990. Par conséquent, l'argument usuel selon lequel l'Etat argentin aurait dû faire des réserves pendant la forte croissance de 1996 et 1997, pour affronter les années dures qui ont suivi, n'est pas valide. S'il avait fait de telles réserves, le pays aurait été exportateur net de devises. La masse monétaire et le crédit se seraient alors contractés, asphyxiant l'économie qui serait entrée dès ce moment-là dans une récession de grande ampleur.

Abstraction faite de son rôle fonctionnel, le déficit public est en grande partie le résultat de la réforme dont a fait l'objet le système argentin des retraites en 1994 : à l'ancien système par répartition a été adjoint un système par capitalisation avec pour objectif de le remplacer progressivement. L'Etat a donc incité les salariés à reporter leurs cotisations vers des fonds de pension, ce qui a diminué d'autant ses recettes, tandis qu'il continuait de verser les retraites de l'ancien système. A cela s'ajoute le paiement d'intérêts élevés qui résultent de l'endettement nécessaire de l'Etat pour compenser la baisse des cotisations dans le financement des retraites actuelles. L'ironie veut qu'une partie de cet endettement ait été précisément financée par les fonds de pension nouvellement créés. Le coût total de cette privatisation est considérable. Des chercheurs du Center for Economy and Policy Research ont calculé que le budget de l'Etat (en excluant les recettes des privatisations) aurait, sans cette réforme, été excédentaire à partir de 1998. En 2001, après deux ans de récession, il aurait encore atteint un excédent de 0,14 % du produit intérieur brut (PIB) au lieu d'un déficit de – 3,02 %.

Une fois établi, le déficit public a tendance à s'accroître mécaniquement par le biais de la dynamique cumulative de la dette, un enchaînement hélas bien connu des pays en développement dans les années 1980, accentué par la libéralisation financière. La dette engendre d'importantes charges d'intérêts. Pour y faire face, l'Etat est obligé de s'endetter davantage à des taux toujours plus défavorables, surtout à partir de l'été 1998, au moment où la crise russe augmente la perception du risque dans les pays émergents. Ce nouvel endettement engendre à son tour de nouveaux intérêts, dans un cercle vicieux explosif. Au total, le stock de dette publique passe de 87 milliards de dollars en 1995, à environ 145 milliards en 2001.

> « On peut ainsi douter de l'efficacité des mesures proposées par le FMI, qui fait de la diminution du déficit public l'indispensable préalable à toute aide financière »

Cette forte augmentation conduit les investisseurs internationaux à conclure à l'insolvabilité de l'Etat argentin. Les financements lui sont coupés, ce qui déclenche la crise par le mécanisme décrit plus haut. Lorsque la crise s'est déclenchée, ceux qui voyaient son origine dans le déficit public ont préconisé sa réduction au moyen d'une forte diminution des dépenses publiques pour retrouver le chemin de la croissance. Malgré les efforts des gouvernements successifs dans ce sens, rien de tel ne s'est produit. Au contraire, la restriction des dépenses publiques a accentué la récession, ce qui a diminué les recettes fiscales et a eu tendance à accroître davantage le déficit public, avec par ailleurs de graves conséquences sociales.

Sans chercher à attribuer la totalité de la crise à des facteurs externes, on peut relativiser la responsabilité du seul Etat argentin. La singulière nécessité de l'endettement extérieur provient en partie des réformes de libéralisation. La privatisation du système des retraites a été faite sur les conseils de la Banque mondiale et avec son soutien. La gestion de la crise par la réduction des dépenses publiques est le fait du Fonds monétaire international (FMI). L'ensemble de ces mesures s'inscrit dans un cadre théorique et idéologique très particulier, communément appelé « consensus de Washington ». Il s'agit d'une sorte de guide pratique de la « bonne » politique économique pour les pays émergents, défendu ou imposé durant toutes les années 1990 par le FMI, la Banque mondiale et le département du Trésor américain.

Au-delà des critiques qui ont été faites au FMI pour sa gestion « à chaud » de la crise, il est important de souligner le rôle de ce référentiel idéologique dans la mise en place du processus qui a mené à la crise. Cet examen du rôle et des déterminants du déficit public dans l'économie argentine montre que la situation actuelle n'est pas le simple résultat d'une mauvaise gestion des finances publiques. En particulier, il est inexact de dire que la corruption des dirigeants argentins a été la source unique d'une politique budgétaire irresponsable, qui serait elle-même à l'origine de la crise. On peut ainsi douter de l'efficacité des mesures proposées par le FMI, qui fait de la diminution du déficit public l'indispensable préalable à toute aide financière. A l'heure où une partie de l'Amérique latine connaît de graves difficultés, l'exemple argentin illustre le fait que l'étude des crises économiques ne doit pas se réduire au seul examen des actions des élites dirigeantes.

Facundo Albornoz (laboratoire Delta), **Paula Espanol** (Cepremap), **Martin Grandes** (Delta et OCDE) et **Yannick Kalantzis** (Cepremap) sont économistes

PRÉCISIONS

a Au sujet du dossier « Le vivant, nouveau carburant de l'industrie » (Le « Monde Economie » du 10 septembre), François Lamoureux, directeur général de l'énergie et des transports à la Commission européenne, précise : *« Le Parlement européen a, le 4 juillet, maintenu le caractère obligatoire de l'objectif de 5,75 % »* de consommation de biocarburant dans l'Union en 2010. *« C'est en fait le conseil des ministres du 7 juin qui avait opté pour des objectifs à caractère indicatif. Toutefois, les discussions se poursuivent dans le cadre du processus de codécision. »*

a L'article intitulé « Le patrimoine des personnes âgées va-t-il renflouer les caisses des départements » (Le « Monde Economie » du 10 septembre) indiquait que le département de la Haute-Garonne avait augmenté notablement sa fiscalité directe du fait de l'allocation personnalisée à l'autonomie. Il s'agissait en réalité de la Haute-Savoie. Le Conseil général de la Haute-Garonne s'enorgueillit de la stabilité de sa fiscalité.

Consultant
un métier qui s'apprend

Cadres, dirigeants, avez-vous pensé à votre seconde vie ? Et si vous songiez au conseil …

L'IDCE®
le spécialiste de la formation au conseil

vous propose son parcours

" PROFESSIONNEL DU CONSEIL "
(diplôme de " Consultant " homologué par l'Etat au niveau II)

Rentrées le 7 octobre 2002 et le 6 janvier 2003
à Angers, Paris et Lyon

Réunions d'information mensuelles dans plusieurs villes de France

Pour tout renseignement, Sonia Raimbault au 0 825 161 333
IDCE® - 106 rue de Frémur - BP 624 - 49006 ANGERS Cedex 01
info@idce.com - http://www.idce.com

Les ultralibéraux se désolent d'avoir perdu prise sur le monde

COLLOQUE. CLIMAT MOROSE POUR LA LA 25E UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE SUR L'AUDIENCE DE LA PENSÉE LIBÉRALE

AIX-EN- PROVENCE
de notre envoyé spécial

Etait-ce l'approche du 11 septembre ? Le bilan que Pascal Salin, économiste, a trouvé bon d'établir, dimanche 1er septembre, à la veille de la 25e université d'été de la nouvelle économie, sur l'audience de la pensée libérale en France, a été particulièrement dévastateur. Le porte-drapeau de la pensée économique libérale en France a estimé que l'action du mouvement libéral avait été un *« échec sur tous les plans »*. Echec politique avec le score très *« faible »* d'Alain Madelin et des *« propos socialisants »* de Jacques Chirac sur la taxe Tobin. *« Echec médiatique »* face à une presse écrite et audiovisuelle *« encore plus collectiviste et marxiste qu'auparavant. Ne pouvant plus défendre le marxisme, ils attaquent le libéralisme »*, a affirmé Pascal Salin. *« Echec universitaire »* enfin car cette institution *« n'enseigne qu'une manière de penser et nos étudiants ne peuvent pas faire carrière. »* L'économiste a avoué ne pas connaître *« la solution »*, se bornant à espérer que le monde politique finisse un jour par prendre *« en charge* [leur] *discours »*.

L'affluence à cette 25e université d'été était à l'image du bilan : clairsemée sur deux tiers d'amphi, et composée en grande partie d'étudiants venus d'Europe centrale (Bulgarie, République tchèque...). Une jeunesse inattendue, mais assidue et presque enthousiaste vis-à-vis de l'exploration d'une pensée économique qui fait de la liberté individuelle le mètre étalon de tous les systèmes de pensée.

Vaclav Klaus, ancien premier ministre de la République tchèque, et théoricien du libéralisme était, lui aussi, de la fête. Lors de son discours introductif à la première journée de l'université, il a également regretté les tendances socialisantes du monde capitaliste moderne. *« Il y a onze ans, j'avais intitulé un discours prononcé à Sydney en Australie, "Démantèlement du socialisme : rapport préliminaire". Je reconnais aujourd'hui avoir commis une erreur. Au lieu de démantèlement du socialisme, on a eu le world wide web, l'avènement d'un terrorisme mondial, l'Union européenne et l'euro... sans parler des techniques toujours plus intenses et plus cachées d'intervention et de régulation, l'élargissement incessant de l'Etat-providence, du multiculturalisme et du politiquement correct. »* Tous les orateurs, comme Vaclav Klaus, ont regretté *« le climat intellectuel résolument hostile au libéralisme »*.

De retour à la tribune, Pascal Salin a rappelé que, pour les libéraux, la seule théorie économique qui compte est celle qui part de l'individu. *« Le revenu national, la balance des paiements... ne sont pas des concepts économiques. Ce sont des notions artificielles conçues par et pour l'Etat. »* Victoria Curzon Price, professeur au département d'économie politique de l'université de Genève, a renchéri en affirmant, elle aussi, que *« ce qui compte, c'est la liberté de commercer »*. Pour cette enseignante, *« chaque échange vaut en soi et la mesure de la totalité des échanges n'a pas de sens »*.

ÉTAT-PROVIDENCE

Ce préambule ne l'a pas empêchée d'aligner quelques statistiques sur le développement du commerce mondial et l'élargissement de la part des pays en développement dans le commerce mondial depuis quarante ans. Elle a conclu en regrettant que : *« les habitants des pays développés vivent sans savoir que leur prospérité vient de la liberté. Ils persistent à penser qu'ils sont dans un système où les riches ont des privilèges pendant que les multinationales conspirent. Ils croient que seul l'Etat-providence assure leur protection »*.

Mamadou Koulibaly, président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, a, quant à lui, expliqué que les concepts fondamentaux du libéralisme pouvaient s'appliquer au tiers-monde. *« Les pays en développement vivent dans une trappe à pauvreté »*, a-t-il expliqué. *Connaître le produit national brut par tête n'a guère de sens dans un pays d'Afrique où la croissance en feu de paille est très liée au cours des matières premières. En revanche, le capital par tête est une notion importante. Dès qu'on la prend en considération, on réalise qu'il est tellement faible que tous les efforts globaux enfoncent davantage les individus. Toutes les mesures qui ignorent le capital par tête, et par conséquent la décision individuelle, accroissent la pauvreté »*, a-t-il conclu, s'interrogeant sur la capacité future des politiques d'aide au développement à mettre l'accent sur la formation du capital individuel ou familial.

Henri Lepage, ancien conseiller d'Alain Madelin, a confirmé la tonalité pessimiste de la réunion en insistant sur le retour en force de l'économie mixte. *« On privatise, mais la dynamique réglementaire est de retour »*, a-t-il conclu.

Yves Mamou

Internet Intelligence

avec les Mastères (M.S.) Spécialisés d'une grande école d'ingénieurs

M.S. Ingénierie des médias numériques *avec* INA

M.S. Innovation technologique et management de projet

M.S. Intelligence scientifique, technique et économique

Journée Portes Ouvertes mardi 24 septembre 2002 14h-20h

Accrédités par la Conférence des Grandes Écoles
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Clôture des inscriptions : 27 septembre 2002
Admissions : scientifiques/non scientifiques
Tél. : 01 45 92 66 25

ADONIS Création

Cité Descartes - 2 Bd Blaise Pascal - 93 160 Noisy-le-Grand Cedex - **www.esiee.fr**

Le Monde
EMPLOI

SPÉCIAL INGÉNIEURS

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) a dressé le portrait des informaticiens qui travaillent dans les SSII. Ils ont entre 30 et 40 ans et se montrent très mobiles. Cette population essentiellement masculine est hautement qualifiée : près de la moitié dispose d'un diplôme d'un niveau supérieur à bac + 4 **p. VIII**

Même après l'éclatement de la bulle Internet, les salaires des « survivants » restent élevés. La règle de base demeure la rémunération à part variable où stock-options et bonus prédominent, mais de manière différenciée selon les postes occupés. Les commerciaux sont les plus concernés. **p. VIII**

MUTATIONS ET INITIATIVES

Les femmes représentent 76,5 % des employés, mais seulement 7 % des cadres et 13 % des hauts fonctionnaires. Pour faire avancer la parité entre les femmes et les hommes au sein des entreprises et des administrations, Nicole Ameline, ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle, a élaboré un plan quinquennal en 25 propositions **p. IX**

Les scandales financiers ont montré aux étudiants de la filière audit que les comptes, jugés traditionnellement ennuyeux, relevaient en fait de la stratégie d'entreprise. Les enseignants français insistent désormais sur le « rôle éthique » de la profession. Leurs homologues américains battent leur coulpe **p. X**

PARCE QUE LES ENTREPRISES NE PEUVENT SE PASSER DE CERTAINS EXPERTS ET QU'ELLES VEULENT RESTER AU CONTACT DES VIVIERS DE L'INNOVATION, ELLES CONTINUENT À RECRUTER DES JEUNES SCIENTIFIQUES

Les ingénieurs résistent (encore) à la tempête conjoncturelle

L'expression n'est plus de mise. Oubliée – pour le moment – « la guerre des talents », devenue depuis quelques années la tarte à la crème des entreprises et des recruteurs qui expliquaient combien ils devaient se battre pour attirer les profils les plus prometteurs. La conjoncture n'est plus en faveur des candidats, les nouveaux postes se raréfient, bref, comme le résume Pierre Dellis, délégué général du Syntec informatique, chambre syndicale des sociétés de services et d'ingénierie informatique (SSII), *« on trouve aujourd'hui sur le marché du travail les jeunes diplômés et les cadres expérimentés que l'on s'arrachait il y a encore un an... »*.

La toute dernière livraison de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) sur *« les recrutements de la rentrée »* (septembre 2002) confirme l'inquiétude montante. 180 000 à 190 000 cadres ont été recrutés dans le privé en 2001, les prévisions pour 2002 tablent sur 155 000. Certes, souligne l'APEC, nous sommes loin des chiffres catastrophiques des années noires de 1993 et 1994 (70 000), mais la tendance est incertaine, notamment avec les menaces de guerre en Irak.

De fortes turbulences, auxquelles certains semblent pourtant échapper. Comme par le passé, ce sont les jeunes scientifiques et notamment les ingénieurs qui résistent le mieux à la tempête actuelle. *« Les entreprises,* explique Brigitte Chuquet consultante au sein du cabinet de recrutement K. Personna, *ne peuvent pas faire l'impasse sur un certain nombre d'expertises. Compte tenu des investissements en informatique réalisés depuis plusieurs années, elles ont besoin aujourd'hui, par exemple, de spécialistes en architecture réseau, en base de données etc. »* La consultante estime ainsi que les perspectives sont meilleures du côté des entreprises utilisatrices qu'au sein des SSII où la voilure serait plus sensiblement réduite.

De ce côté, le discours officiel se veut clair. Pas question d'arrêter de recruter et de faire du « stop and go » si dommageable, notamment pour les partenariats avec les grandes écoles. En dépit de la chute de son cours en Bourse, Altran, qui se définit comme une société de conseil en haute technologie, annonce néanmoins un flux de 3 500 ingénieurs embauchés en 2002 contre les 5 000 prévus. Ajustement à la baisse aussi du côté de chez Unilog, société de conseil et d'intégration en technologies d'information, qui devrait recruter, en définitive, cette année de 1 000 à 1 200 candidats au lieu de 1 500. Et qu'il s'agisse de Violaine Moraillon, directeur du recrutement Groupe chez Altran, ou d'Yves Buisson pour Unilog, le raisonnement est identique : le court terme nécessite quelques restrictions, mais le moyen et le long terme restent porteurs ; les entreprises, expliquent-ils, doivent continuer à investir dans la recherche et le développement, donc l'innovation. De même, le vieillissement des cadres en poste et leur renouvellement d'ici à 2004 vont provoquer un sérieux appel d'air.

Surtout donc, ne pas répéter les erreurs commises lors de la crise de 1993. Le recrutement est perçu comme un investissement majeur. Il s'agit plutôt de s'adapter aux nouveaux éléments du décor. La fidélité des salariés, pour commencer. D'habitude soumises à un turnover élevé (de 18 % à 25 %) qui justifie d'ailleurs les volants d'embauche importants, les SSII découvrent des ingénieurs un peu plus fidèles car moins sujets aux assiduités de concurrents eux aussi dans la peine. De même, les politiques salariales vont certainement être révisées afin d'éviter les surenchères courantes dans la profession. Sébastien Pautasso-Chadoutaud, responsable de l'enquête sur les rémunérations des informaticiens réalisée chaque semestre par Oberthur Consultants, estime que, *« en raison du gel des projets informatiques dans les grandes entreprises, qui "digèrent" les investissements consentis au moment du passage à l'euro ou du développement du e-business, il est fort probable que les rémunérations resteront, elles aussi, gelées »*.

Du côté du flux des candidats, là encore il s'agit de réagir. Les entreprises resserrent donc le parc de ce qu'elles appellent « leurs écoles-cibles » pour proposer leurs offres aux meilleures (Polytechnique, Supélec, Mines, Centrale, etc.) alors qu'en situation de pénurie elles ont tendance à élargir leurs interlocuteurs – jusqu'à 400 écoles-cibles parfois – allant même jusqu'à chasser sur les terres universitaires. Reste l'affichage. Les plans média vont être réduits, mais pas annulés. Il s'agit de garder le contact avec le vivier des candidats et donc *« d'être très présents aux forums organisés sur les campus »*, renchérit Violaine Moraillon.

Toutes ces bonnes intentions résisteront-elles à la suite du feuilleton conjoncturel ? La reprise américaine semble avoir fait long feu et les perspectives de croissance en Europe sont sans cesse revues à la baisse. En clair, quid de 2003 ? La prudence prend le dessus dans les discours. Si les entreprises les mieux placées confirment leurs intentions de poursuivre leurs recrutements – 4 500 à 5 000 recrutements annoncés pour Altran, 1 000 au minimum chez Unilog –, on sent bien néanmoins que les chiffres donnés le sont sans grande certitude.

> Le vieillissement des cadres en poste et leur renouvellement d'ici à 2004 devraient provoquer un sérieux appel d'air

Marie-Béatrice Baudet et Antoine Reverchon

QUESTIONS-RÉPONSES

Compétences

1 Que représentent les informaticiens au sein de la population active ?

La « famille professionnelle » des informaticiens, qui compte 343 000 personnes selon l'Insee (en moyenne sur la période 1998-2000), soit 1,5 % des actifs en emplois, travaille à 38 % chez des prestataires de services informatiques et à 62 % chez des utilisateurs de l'informatique, privés ou publics, selon les données réunies par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq). Mais si, au sein des prestataires, les informaticiens représentent 53 % des emplois, ils ne sont que 1 % chez les utilisateurs.

2 Quelles sont les caractéristiques des emplois chez les prestataires de services informatiques ?

59 % des emplois de la branche « prestations de services informatiques » — essentiellement les sociétés de services informatiques (SSII) – sont aujourd'hui occupés par des ingénieurs et cadres (contre 52 % en 1993), alors que cette catégorie ne représente que 14 % des actifs en emploi. La part des diplômés Bac + 4 et plus est passée de 36 % à 46 % entre 1993 et 2000, celle des techniciens supérieurs (Bac + 2) de 27 % à 24 %, celle des employés et ouvriers de 16 % à 13 %.

40 % des emplois sont occupés par des salariés âgés de 31 à 40 ans, contre 26,5 % de 26 à 30 ans, 18 % de 41 à 50 ans, et 7 % de 21 à 25 ans.

59 % des personnels de la branche travaillent en Ile-de-France, 9 % en Rhône-Alpes et 5 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, alors que 11 autres régions ne regroupent que 6 % des effectifs. Ce processus de concentration sur la région capitale s'accentue au fil des ans.

Enfin, l'activité de prestation informatique est principalement masculine. Les femmes représentent moins de 30 % des effectifs, et 22 % seulement chez les ingénieurs et cadres. La part des femmes est cependant en croissance. Elles sont, plus souvent que les hommes, âgées de 30 à 40 ans (42 % contre 38 %), c'est-à-dire dotées d'une première expérience professionnelle.

3 Quelles sont les évolutions récentes des compétences demandées aux informaticiens chez les entreprises utilisatrices ?

L'édition 2002 de la *Nomenclature des emplois-métiers du système d'information,* publiée par le Club informatique des grandes entreprises françaises (Cigref), révèle *« trois grandes tendances d'évolution »*.

Premièrement, l'intégration des compétences propres à l'Internet et aux technologies multimédias aux fonctions déjà existantes dans l'entreprise (alors qu'elles étaient auparavant séparées).

Deuxièmement, la réorientation de l'ensemble des fonctions des directions informatiques – y compris dans leurs composantes les plus techniques – vers des missions de « services à l'utilisateur ». Après la période du déploiement des systèmes, il s'agit maintenant d'aider les utilisateurs à les faire fonctionner et à en tirer le parti théoriquement prévu. Un défi.

Troisièmement, *« l'ouverture »* **(selon les termes du Cigref) des directions informatiques à d'autres dimensions de l'entreprise. Vers la dimension stratégique d'abord, avec l'apparition du métier d'« urbaniste des systèmes d'information », sorte de prolongement de la notion d'architecte de réseau à l'échelle de l'ensemble des activités d'information de l'entreprise. Vers des dimensions plus fonctionnelles ensuite, les directions informatiques devant se doter d'appuis managériaux, financiers, comptables, mais aussi juridiques en raison de la complexité des contrats de prestataires, de l'évolution de la réglementation et de la multiplication des contentieux.**

UNE MOBILITÉ VOLONTAIRE

Evolution des flux de sortie de la branche informatique, par motif

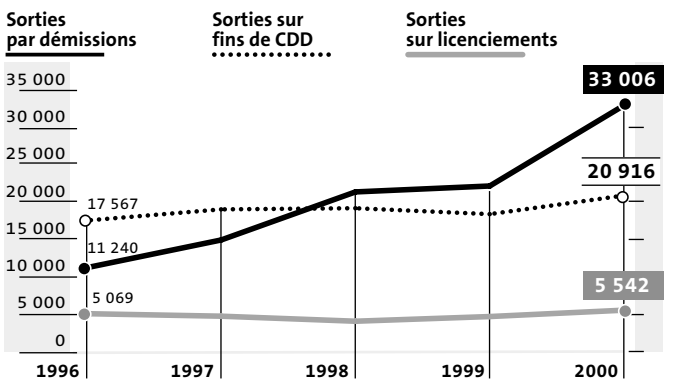

Source : Cereq

Les informaticiens, portrait d'une étrange profession

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI CUMULE LES PARADOXES. IL EST INSTABLE SANS ÊTRE PRÉCAIRE, IL PRIVILÉGIE LES JEUNES MAIS PAS LES DÉBUTANTS

Au-delà des crises qui secouent de façon régulière le marché de l'emploi dans l'informatique, des tendances lourdes s'affirment d'année en année. Pierre Simula, chercheur au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), en a fait l'inventaire en réunissant les données disponibles sur la période 1993-2000 pour dresser le « portrait social » de la branche des « prestataires de services informatiques », décrivant la situation des informaticiens travaillant dans les sociétés de services (SSII) – à l'exclusion de ceux qui travaillent dans les entreprises utilisatrices ou la fonction publique –, soit près de 40 % d'une profession qui compte, selon l'Insee, 350 000 personnes en France. *« En fait, les caractéristiques structurelles du secteur restent dominantes,* observe Pierre Simula : *la conjoncture économique ne fait que les amplifier ou les ralentir. »*

La première d'entre elles est l'accroissement des effectifs, qui ont doublé entre 1993 et 2000, pour atteindre 300 000 personnes – dont 53 % d'informaticiens. Cette croissance spectaculaire s'explique en partie par celle du nombre d'entreprises du secteur : on comptait 10 500 établissements en 1994, 17 200 en 2000. *« Six entreprises de la branche sur dix existent depuis moins de cinq ans »*, note Pierre Simula. Mais, parallèlement, leur taux de mortalité est très élevé, y compris pendant les années fastes : le taux de survie au-delà de cinq ans est à peine supérieur à... 50 % pendant toute la période, sans grande variation. La « catastrophe » qui atteint le secteur depuis un an et demi s'inscrit en réalité dans la continuité d'un taux d'échec très important.

Cette instabilité se retrouve dans le domaine de l'emploi. L'ancienneté dans l'entreprise ne dépasse cinq ans que pour un tiers des salariés du secteur, contre 61 % dans l'ensemble des emplois. Pourtant, instabilité n'est pas synonyme de précarité : le recours à l'intérim est rare (moins de 2 %), la part des embauches en contrat à durée indéterminée, de 43 % en 1996, a atteint 60 % en 2000. L'instabilité est donc essentiellement volontaire : en 2000, les démissions représentaient 56 % des départs de l'entreprise, les fins de CDD 35 % et les licenciements... 9 %. La part des démissions va croissant sur la période *« même si la situation actuelle doit atténuer ce phénomène »*, reconnaît Pierre Simula.

S'agirait-il là des traits caractéristiques d'une profession « mercenaire » ? En fait, si le taux de rotation de la main-d'œuvre des entreprises de la branche est élevé (41 % en moyenne annuelle de 1997 à 2000), ceux d'autres branches sont bien plus spectaculaires, tels l'hôtellerie-restauration (99 % !), le commerce de détail (62 %), les services opérationnels à l'entreprise (nettoyage, sécurité – 86 %). *« Un turnover trop accéléré serait peu compatible avec les délais de mise au point et de maintenance des projets informatiques »*, souligne Pierre Simula. Le niveau de professionnalité exigé limite dans la réalité un turnover ressenti comme trop élevé par les employeurs parce que la recherche de compétences pointues est leur préoccupation quotidienne. L'équation est radicalement différente dans la restauration ou le nettoyage, où le turnover provient de conditions de travail peu attractives.

« GÉNÉRATION 92 »

Autre cliché mis à mal par ce « portrait » de branche, celle-ci n'est pas aussi friande de débutants que l'on croit. *« Les entreprises préfèrent des personnels dotés d'une relative maturité professionnelle, tout en écartant les plus âgés,* note Pierre Simula. *C'est la génération des 30 à 40 ans qui domine. »* La part de jeunes sortis du système éducatif en 1992 – la Génération 92 – recrutés pour un premier emploi dans la branche n'est que de 1,4 %, un chiffre inférieur à la part de ses effectifs dans l'ensemble de la population active occupée en 2000 (1,9 %). Entre 1992 et 1997, 2,6 % des jeunes de la Génération 92 ont eu au moins un emploi dans le secteur ; mais ils sont 10 % à avoir travaillé dans l'hôtellerie-restauration, 11,4 % dans la santé et l'action sociale, 18,7 % dans les services opérationnels aux entreprises, 18,7 % également dans le commerce de détail... Autrement dit, d'autres secteurs sont bien plus ouverts aux jeunes sortant du système scolaire que l'informatique.

Ces caractéristiques paradoxales – effectifs croissants, mais mortalité élevée des entreprises ; instabilité sans précarité ; turnover apparent, mais en réalité limité ; profession jeune, mais peu ouverte aux débutants – décrivent au final *« un marché professionnel spécifique, où la professionnalité se construit à la fois dans et hors de l'entreprise. Le métier semble porté par l'individu comme un attribut de sa personne, transporté avec lui »* d'employeur en employeur, conclut Pierre Simula. Jean-François Germe, directeur du Centre d'études de l'emploi, décrit ces « marchés professionnels » composés *« d'individus mobiles, plus souvent salariés qu'indépendants, bénéficiant de réseaux d'information et de personnes, très compétents dans un créneau donné, qui savent recycler leurs savoirs et en acquérir de nouveaux auprès des structures stables par lesquelles ils transitent »*. Mais, remarque-t-il, *« ces marchés sont extrêmement fragiles, car les compétences de ceux qui y participent aujourd'hui peuvent devenir obsolètes demain, les contraignant tout à coup à rechercher des positions plus stables »*. A l'occasion d'une crise conjoncturelle, par exemple...

Antoine Reverchon

UN MÉTIER RAYÉ DE LA CARTE

L'édition 2002 de la « Nomenclature des emplois-métiers du système d'information dans les grandes entreprises », publiée chaque année par le Club informatique des grandes entreprises françaises (Cigref) montre une fois de plus avec quelle rapidité des compétences jugées « stratégiques » une année auparavant disparaissent l'année suivante...

Le « développeur multimédia et Internet », apparu avec fracas dans la nomenclature 2001, est absorbé par le métier de « développeur » tout court, qui existait déjà auparavant. Explication ? *« Il apparaît qu'aujourd'hui les contenus Internet ou multimédia sont gérés par les directions opérationnelles, la mise en forme par les graphistes de la direction de la communication et la mise en œuvre par la direction informatique. »* Autrement dit, l'Internet, banalisé, ne nécessiterait déjà plus de spécialistes dédiés. Il faut suivre...

Les salaires des start-up restent élevés

L'IMPORTANCE DE LA PART VARIABLE RISQUE CEPENDANT DE ROGNER LES RÉTRIBUTIONS

L'Internet paie encore. En tout cas payait jusqu'au mois de mai, si l'on en croit l'enquête de rémunération publiée par TocamakSearch, un cabinet de conseil en ressources humaines spécialisé dans les « sociétés technologiques à forte croissance », litote francisée des fameuses start-up informatiques. L'échantillon retenu – 52 sociétés employant 65 salariés en moyenne et visant une croissance de 25 % de leur chiffre d'affaires par an dans des activités d'éditions de logiciels, de prestation de services en informatique et de services en ligne – correspond bien au profil de ces entreprises, tour à tour adulées puis décriées en l'espace d'un an.

L'étude porte sur quatre métiers bien précis, correspondant aux compétences les plus fréquemment rencontrées, mais aussi les plus recherchées par les start-up : développeur Java/C ++, chef de projet informatique, ingénieur commercial, responsable marketing. Les rémunérations moyennes brutes annuelles de ces quatre professions sont respectivement de 38 000, 52 000, 57 000 et 65 000 euros, avec des écarts à la moyenne très importants : la rémunération minimale observée pour un chef de projet est ainsi de 35 000 euros, la plus importante de 74 000 euros.

Au-delà de ces écarts, la différence essentielle entre métiers tient à la place prise par la part variable. Elle est, en pourcentage moyen du salaire de base, respectivement de 2 %, 9 %, 48 % et 16 % pour les quatre professions, hors avantages en nature et stock-options. Celles-ci, justement, constituent bel et bien la marque de fabrique de ces start-up, mais dans des proportions là encore extrêmement variables selon les profils. Elles sont attribuées à 65 % des chefs de projet, 55 % des responsables marketing, 28 % des ingénieurs commerciaux et 17 % seulement des développeurs. Le pourcentage de capital distribué en moyenne par individu est tout aussi inégal, plus important dans le cas des responsables marketing et commerciaux que dans celui des chefs de projet et des développeurs. Il varie surtout, bien entendu, en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise mais aussi dans la fonction.

Mais le poids pris par la part variable constitue aujourd'hui une réelle menace pour les rémunérations, maintenant que bénéfices et chiffre d'affaires sont en chute libre dans la plupart des start-up.

mations sur le profil des salariés des start-up, jusqu'ici agglomérés à l'armée des informaticiens dans les statistiques disponibles. Les chefs de projet ont ainsi en moyenne 32 ans, une ancienneté de trois ans dans l'entreprise, un diplôme d'ingénieur pour 62 % d'entre eux, un DESS ou un DEA pour 15 % et un doctorat pour 23 % (ce dernier diplôme pouvant être cumulé aux précédents). Les développeurs sont encore plus jeunes (28 ans), encore plus mobiles (un an et moins d'ancienneté pour 58 % d'entre eux) et tout autant issus d'éco-

Les experts actuellement recrutés préfèrent demander un salaire de base plus élevé, plutôt que des stock-options ou une part des résultats, afin de s'assurer une rémunération correcte

Certains, comme les ingénieurs commerciaux, peuvent ainsi craindre de voir leur rémunération amputée de moitié ! Marie de la Roche, directeur de TocamakSearch, indique que les professionnels recrutés actuellement dans ces entreprises préfèrent demander un salaire de base plus élevé, plutôt que des stock-options ou une part des résultats, afin de s'assurer une rémunération correcte. De leur côté, les employeurs jouent sur l'importance de la part variable pour réduire la masse salariale de la main-d'œuvre en place. Ils l'aménagent de façon à ce que les salariés qu'ils veulent à tout prix conserver puissent continuer à en retirer quelques bénéfices ; ou au contraire ils la maintiennent en l'état – en l'occurrence peu rémunérateur – pour ceux dont ils veulent se séparer... Mais pas question de toucher au salaire de base, à la baisse comme bien sûr à la hausse !

L'enquête de TocamakSearch a aussi le mérite d'apporter des infor-

les d'ingénieurs (60 %). En revanche, et c'est une surprise pour un métier réputé aussi technique, 22 % sont issus d'écoles de commerce. Les responsables marketing ont un peu plus de bouteille (34 ans), mais aussi peu d'ancienneté (2 ans). Malgré la fonction exercée, les diplômes d'ingénieur demeurent plus nombreux que ceux d'écoles de commerce (42 % contre 32 %), *« en raison de la technicité des projets »* commente TocamakSearch. Cependant, la formation des ingénieurs commerciaux reste dominée par les écoles de commerce (62 %), contre 20 % aux DESS, DEA et MBA, et 12 % aux écoles d'ingénieurs. L'âge moyen est de 30 ans, l'ancienneté faible (2 ans). Au total, une population jeune, très diplômée, très mobile et plutôt bien rémunérée, qui semble finalement mieux s'en « tirer »... que les entreprises qui les emploient !

A. R.

IFG
INSTITUT FRANCAIS DE GESTION

John Molson School of Business
Concordia University

Executive MBA Concordia-IFG

Achieve your potential, create your future*

> Une opportunité pour accélérer sa carrière dans un environnement international
> Un diplôme reconnu au niveau international, accrédité AACSB, classé au 44e rang mondial par le Financial Times
> Un programme exclusivement en anglais, dispensé à Paris par un corps professoral essentiellement nord américain
> Un Executive MBA "part-time", compatible avec une activité professionnelle, sur 14 mois
> 3 semaines intensives à l'Université Concordia de Montréal (Canada)

Prochaine promotion : avril 2003

Date limite de dépôt de dossier : février 2003

Contact : Françoise TCHANG
Tél : 01 40 59 30 48 - f.tchang@ifg-france.com
IFG - 37, quai de Grenelle - 75738 Paris Cedex 15

* Libérez votre potentiel, créez votre avenir

Matignon relance le chantier de l'égalité professionnelle

LES FEMMES REPRÉSENTENT 76,5 % DES EMPLOYÉS, MAIS SEULEMENT 7 % DES CADRES ET 13 % DES HAUTS FONCTIONNAIRES. POUR REMÉDIER À CES DÉSÉQUILIBRES, NICOLE AMELINE, MINISTRE DÉLÉGUÉE À LA PARITÉ ET À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, A ÉLABORÉ UN PLAN QUINQUENNAL EN 25 PROPOSITIONS

Table ronde sur l'égalité salariale entre hommes et femmes avec les partenaires sociaux à l'automne, un plan quinquennal se déclinant en 25 propositions, dont une réflexion sur les manuels scolaires pour éliminer les stéréotypes liés au sexe, ou encore un élargissement des choix professionnels des filles... Dans la droite ligne de Jean-Pierre Raffarin, qui a déclaré en juillet vouloir donner une place plus active aux femmes dans une *« France créative »* et que *« l'humanisme est aussi un féminisme »*, Nicole Ameline, ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle, se donne cinq ans pour faire progresser la parité au sein des entreprises et des administrations. *« L'efficacité économique est un argument qui peut convaincre les firmes de prendre des mesures concrètes pour remédier aux inégalités »*, assure-t-elle. *« Ce ne sont pas les femmes qui mendient une reconnaissance, mais leur travail qui est capital »*, argumente Brigitte Grésy, chef du service des droits des femmes au ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité.

Faut-il s'attendre à une loi Ameline sur le sujet ? *« Il n'est pas question de changer le cadre juridique pour l'instant, mais d'aboutir sur le terrain »*, affirme la ministre. En 1983, la loi Roudy avait introduit le principe de non-discrimination entre les sexes et l'obligation pour l'entreprise de produire un rapport de situation comparée entre les hommes et les femmes. Dix-sept ans plus tard, la loi Génisson a imposé une négociation annuelle autour d'indicateurs pertinents sur le thème spécifique de l'égalité professionnelle sous peine de sanctions pénales. *« Cette loi est arrivée au bon moment*, estime Marylou Robert, chargée de mission à la CFDT, *même s'il est difficile d'en faire le bilan. Les premiers décrets d'application n'ont été pris qu'à l'automne 2001. »* Mathilde Sally-Bounde, conseillère sur l'égalité professionnelle à la CGT, considère que *« ce nouvel outil a permis de faire naître un mouvement dans les entreprises ». « Ce travail de fond aurait dû être entamé beaucoup plus tôt*, nuance Michèle Monrique, secrétaire confédérale FO chargée de l'égalité. *Nous n'en sommes qu'aux balbutiements, mais la définition de critères pertinents est intéressante et permet de rendre des comptes .»*

> « Soit on les oublie, soit on leur propose des formations hors travail et délocalisées, incompatibles avec une vie familiale »
>
> **FRANÇOISE DELAMOUR, PRÉSIDENTE DU CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES**

La situation des femmes actives reste peu reluisante. Leur taux de chômage en mai 2002 était de 10 %, soit un écart de 2 points avec celui des hommes, à 8 %. La différence de rémunération entre les deux sexes est de l'ordre de 25 %, chiffre stable depuis plusieurs années. Plusieurs facteurs l'expliquent en partie. Les femmes accèdent moins à la formation permanente, particulièrement les non-qualifiées, et leur profil de carrière s'en ressent. *« Soit on les oublie, soit on leur propose des formations hors travail et délocalisées, incompatibles avec une vie familiale »*, commente Françoise Delamour, présidente du Conseil national des femmes françaises, qui fédère des associations féminines depuis 1901. Les femmes sont nombreuses dans plusieurs secteurs d'activité (santé, éducation, service aux personnes, administrations, restauration, etc.), où elles occupent les emplois les moins qualifiés. Elles représentent 76,5 % des employés et constituent le gros du bataillon (85 %) des postes à temps partiel. Surtout, elles se heurtent au « plafond de verre » qui les empêche d'accéder à des postes de responsabilité. Seulement 7 % d'entre elles sont des cadres dirigeants au sein des 5 000 plus grandes entreprises françaises. Dans la fonction publique, 13 % de femmes occupent des postes supérieurs (préfets, ambassadeurs...) alors qu'elles représentent 57 % des agents. Une différence salariale de 11 %, irréductible, reste un mystère.

« A compétences égales, un chef d'entreprise n'embauchera pas forcément une candidate, même moins chère, car sa hantise est de devoir se priver d'un cadre pendant deux à six mois pour un congé maternité ou parental », remarque Tida Zeïtoun, présidente d'Action de femme. *« Il faut faire disparaître cet a priori*, juge Françoise Delamour. *Concernant les cadres, l'absentéisme hommes et femmes se vaut. »* Brigitte Grésy milite pour une responsabilité partagée entre couple, Etat et entreprise. *« Les femmes n'ont pas à ajuster leur temps selon les besoins des autres*, estime-t-elle, *sinon elles seraient toujours prises en sandwich entre enfants et parents ! »*

Un père qui prend sa place au foyer peut être une solution. Le Conseil d'Etat a reconnu le 29 juillet le droit pour tout homme fonctionnaire à un an d'ancienneté dans sa carrière par enfant, bonification réservée jusque-là aux mères. L'égalité professionnelle n'est pas à sens unique.

M. Bo.

Boiron, un labo pour les femmes ?

CHEZ LE FABRICANT DE MÉDICAMENTS, LA PARITÉ EST LOIN D'ÊTRE ACQUISE MALGRÉ L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

SAINTE-FOY-LÈS-LYON
de notre envoyée spéciale

Un hall d'accueil design donnant dans l'osier bleu et les sièges sculptés, des tableaux sur les murs et des panneaux en trompe-l'œil peints par les salariés... Le siège social des laboratoires Boiron à Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône) se veut la vitrine de la politique impulsée par Christian Boiron depuis son arrivée à la tête de la société en 1983 : *« essayer de concilier au maximum les contraintes de l'entreprise et les aspirations personnelles des employés*, explique Renée Husson, directrice des ressources humaines. *S'ils sont plus créatifs, ils seront plus productifs et le groupe plus compétitif. »*

Le fabricant de médicaments homéopathiques annonce 19,7 millions d'euros de résultat net en 2001, soit une progression de 166 % en dix ans. La recherche du *« mariage entre la performance économique et la logique sociale »*, selon Renée Husson, permet d'afficher une bonne image, atout mis en avant lors du recrutement : 76 % des 2 072 employés en France du groupe Boiron sont des femmes. De nombreuses tâches de production, exigeant dans le passé d'être réalisées à la main minutieusement, leur étaient confiées. *« Cette répartition n'a plus de raison d'être avec les machines, mais les candidatures aux postes préparatoires en pharmacie restent presque exclusivement féminines »*, note Dominique Dimier, déléguée FO, syndicat majoritaire dans l'entreprise. Le groupe a donc intérêt à permettre une bonne articulation entre vie familiale et vie professionnelle.

MERCREDI ROUGE

En 1991, un accord d'entreprise, reconduit en 1998 par un avenant signé par FO, la CGT et la CFTC, permet à chacun de solliciter un temps partiel (entre 16 heures et 35 heures) pour six mois ou un an. Une fois le délai écoulé, le retour à temps plein est automatique s'il est désiré. Cette possibilité sécurise les candidats ou plutôt les candidates. *« Cela m'a aidée à prendre ma décision »*, reconnaît Isabelle Niepce, assistante à la DRH, à temps partiel depuis avril 2000. Ainsi, 30 % des effectifs ont opté pour un aménagement du temps de travail. *« J'ai beaucoup de demandes pour le mercredi*, observe Francis Macquet, à la fois responsable d'un service de production et délégué syndical CFDT. *Les membres d'une équipe essaient d'être polyvalents pour se remplacer et répondre aux besoins familiaux. »* Dominique Dimier confirme que *« le mercredi est un jour rouge. Toutes les requêtes ne sont pas acceptées »*.

Les raisons du choix temps partiel ne sont pas mystérieuses : les enfants. Les mères sont les premières concernées par ce problème d'emploi du temps, encore rarement abordé en termes de couple. Jean-Philippe Esparza, employé qualifié de production, fait figure d'exception au sein des laboratoires Boiron. *« J'ai pris un congé parental d'éducation partiel après la naissance de ma fille en 1999. J'ai réduit mon temps de travail à 28 heures par semaine pendant deux ans et c'est passé très vite ! »*, raconte-t-il. Renée Husson souligne que l'accord de 1991 ne ciblait pas particulièrement les femmes, mais incitait tout salarié à mieux *« piloter la gestion de son temps de travail ». « Quand on pense individu, et pas sexe, on avance sur la question de l'égalité professionnelle »*, estime Dominique Dimier.

La parité au sein de l'entreprise n'est pas acquise. Seuls 4 % des employés à temps partiel sont des hommes. Un point les fait reculer : le salaire. Renoncer à un temps plein signifie une baisse de rémunération, ce que les mères acceptent par manque d'alternative pour garder les enfants. *« Celles que je connais n'auraient pas eu recours à cette option sans impératifs familiaux »*, note Jean-Yves Carret, employé qualifié de production. Même choisi, le temps partiel tend à discriminer une partie du salariat féminin.

La réflexion sur l'organisation du temps de travail doit être corrélée à la place des femmes au niveau de l'encadrement et de la prise de décision. Le groupe Boiron déclare 50 % de femmes à des postes de cadres, mais aucune n'a encore pu pénétrer le cercle de la direction générale. Dominique Dimier reconnaît qu'il est *« agaçant qu'une entreprise à 80 % féminine ne fasse pas exception à la règle en faisant la part belle aux hommes au plus haut niveau »*. Mais si *« tout n'est pas rose »*, elle reconnaît que *« ce n'est pas désagréable de travailler ici »*. Pragmatique, Francis Macquet observe que le temps partiel ne se traduit pas dans les laboratoires par des horaires atypiques. *« Une employée sur le site de Sainte-Foy-lès-Lyon est bien mieux lotie que l'hôtesse de caisse de la grande surface d'à côté »*, estime-t-il.

M. Bo.

UNE RÉPARTITION DES TÂCHES ENCORE TRÈS SEXUÉE

Répartition des temps d'une journée moyenne

	Salariés		Ensemble de la population	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Temps physiologique	**11 h 23**	**11 h 36**	**11 h 56**	**12 h 11**
Temps de travail	**6 h 02**	**4 h 57**	**4 h 12**	**2 h 38**
Temps domestique	**2 h 07**	**3 h 46**	**2 h 24**	**4 h 23**
dont ménage, cuisine et courses	1 h 08	3 h 04	1 h 18	3 h 37
Soins aux enfants et adultes	11 min	28 min	9 min	26 min.
Bricolage	32 min	4 min	33 min	5 min
Jardinage, soins aux animaux	15 min	10 min	25 min.	15 min
Temps libre	**3 h 53**	**3 h 06**	**4 h 52**	**4 h 12**
dont temps de loisirs	3 h 04	2 h 22	3 h 55	3 h 17

Sources : Insee, enquête « emploi du temps » 1999; ministère de l'éducation nationale.

Proportion de femmes dans les effectifs universitaires*, en %

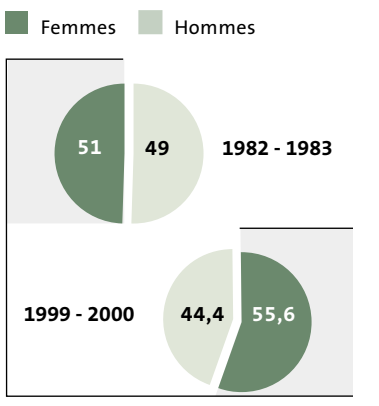

* Toutes disciplines confondues.

Margaret Maruani, sociologue au CNRS

« Des progrès en quarante ans »

Vous avez fondé le groupement de recherche Marché du travail et genre (MAGE) au sein du CNRS. Comment a évolué l'égalité professionnelle ?

On ne peut pas nier l'existence de progrès en quarante ans depuis la féminisation massive du salariat. Les écarts de rémunération, bien qu'importants, se réduisent, des femmes accèdent de plus en plus souvent aux postes de cadres et embrassent des professions autrefois masculines. Ces points positifs ne doivent pas occulter la constance des inégalités économiques. Le débat sur l'égalité professionnelle laisse trop souvent de côté un problème crucial : l'accès au marché du travail. Le taux de chômage, en mai 2002, de 9,1 % cache une réalité bien distincte pour les deux sexes. Celui des hommes se situe à 8 % tandis que celui des femmes atteint 10 %. La différence est encore plus flagrante dans la catégorie des 15-24 ans. Les jeunes femmes, plus diplômées et sans enfant à charge, devraient se faire recruter sans difficulté. Or leur taux de chômage est plus élevé que celui de leurs homologues masculins.

Le surchômage féminin est-il un phénomène récent ?

Ce fossé est un élément structurant de notre société contemporaine. En 1970, les jeunes filles ont mieux réussi au baccalauréat, et ce pour la première fois, que les garçons, tendance qui s'est toujours maintenue. Mais cinq ans plus tard, le taux de chômage féminin, 5,6 %, était supérieur de 2,9 points à celui des hommes. Le décalage ne s'est jamais résorbé et s'est même aggravé. Par ailleurs, le phénomène récent des "working poor", travailleurs pauvres, affecte particulièrement les femmes. Elles représentent 80 % des 3,4 millions de personnes qui touchent un traitement inférieur au smic. La paupérisation du salariat féminin est liée sans conteste à la forte création d'emplois à temps partiel, subventionnés par des politiques publiques pendant les années 1980 et 1990. Il ne faut pas oublier que les postes à temps partiel, peu rétribués, donneront lieu à une retraite encore plus faible. Nos grands-mères ne percevaient qu'une petite pension, en raison d'interruptions de carrière et de maternités fréquentes. La génération temps partiel n'obtiendra guère mieux !

L'Etat a-t-il sa part de responsabilité dans la persistance des discriminations entre hommes et femmes ?

Dans les faits, les choses sont contradictoires. Les lois Roudy et Génisson veulent réduire les inégalités, mais les pouvoirs publics mettent parallèlement en place des mesures nuisibles, comme l'incitation au temps partiel ou l'allocation parentale d'éducation (APE) dès le deuxième enfant. Beaucoup de femmes, dans une situation économique difficile, auraient été des héroïnes de refuser une APE de 457 euros par mois pour rester à la maison. On a ainsi coupé des centaines de milliers de femmes du marché du travail.

Propos recueillis par Magali Boissin

INSTITUT DES ETUDES ECONOMIQUES, SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION IESTO

Développez votre expertise sur les marchés de l'organisation et du consulting

L'IESTO - CNAM vous propose :

- 2 MASTÈRES homologués par la Conférence des Grandes Ecoles : Organisation et Management de projets
(niveau d'accès : Bac + 5 ou Bac + 4 avec expérience professionnelle)

- 1 Diplôme homologué de niveau I : le Diplôme d'Etudes Supérieures des Techniques de l'Organisation (DESTO)
(niveau d'accès : Bac + 4 ou Bac + 2 avec expérience professionnelle)

Des formations d'un an (dont 4 à 6 mois en Entreprise) pour acquérir une double compétence.

Réunions d'Information
(débouchés, programmes, conditions d'admission, financements)
les jeudis 19 septembre, 3 et 17 octobre 2002, de 18 à 20 heures
Rez-de-chaussée - 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS - Métro Arts et Métiers
Tél. 01 40 27 25 08 - Fax 01 40 27 26 24

PARIS
LYON
MONTPELLIER
NANTES

CNAM-IESTO
292, rue St-Martin
75141 PARIS Cedex 03
✆ 01 40 27 25 08
e-mail : iesto@cnam.fr
www.cnam.fr/instituts/iesto

GROUPE SUP DE CO LA ROCHELLE
MASTERS / 3e CYCLES *(Recrutement Bac+4 /+5)*

OPTEZ POUR DE NOUVEAUX MÉTIERS DANS DES SECTEURS EN PLEIN ESSOR
- **Management de l'Environnement** - *EN ALTERNANCE*
- *(en partenariat avec Primagaz, Air France, ABB, LVMH, ...)*
- **Management de Projets Touristiques** - *EN ALTERNANCE*
- *(Double diplôme Master / DESS de l'ESTHUA)*
- **Net-Business** *(en partenariat avec IBM, France Télécom...)*

Formation d'octobre 2002 à septembre 2003 dont 6 mois de mission en entreprises
Brochures et dossiers d'inscription au 05 46 51 77 00
102 rue de coureilles - 17024 La Rochelle cedex 1 - Fax : 05 46 51 79 08
www.esc-larochelle.fr / Mail : rambeaudi@esc-larochelle.fr

LE SOCIAL DANS L'UNION

par **Francis Kessler**

Handicap : le grand chantier

EN 2000, l'arrêt Perruche rendu par la Cour de cassation a attiré l'attention sur les lacunes de la prise en charge des personnes handicapées en France. En réponse, le législateur a cyniquement renvoyé celles-ci à la *« solidarité nationale »* sans modification des dispositifs existants. Depuis, le président de la République a fait sienne l'amélioration du sort des personnes handicapées.

Dans le domaine, toute réforme doit tenir compte de certaines normes européennes. Dans l'ordre juridique communautaire, la question du handicap relève des Etats membres. Ainsi en est-il de la définition de la personne handicapée et de l'évaluation de son handicap. Pour autant, le traité d'Amsterdam a donné compétence législative à l'Union en vue de combattre toute discrimination fondée sur un handicap.

A l'heure actuelle, seule la non-discrimination dans l'emploi et le travail a fait l'objet d'une directive, non encore reprise en droit français. Y figure, notamment, l'obligation pour l'employeur de prendre les mesures appropriées pour permettre à une personne handicapée d'accéder à un emploi, de l'exercer ou d'y progresser ou pour qu'une formation lui soit dispensée.

L'intégration des personnes handicapées est également examinée, depuis 1997, dans le cadre de la méthode ouverte de coordination des politiques de l'emploi. La Communauté encourage et soutient les Etats grâce à l'assistance financière du Fonds social européen ou du dispositif Equal. S'y ajoute, depuis peu, un vaste programme d'action qui propose des mesures dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de la formation professionnelle, des transports, du marché intérieur, de la société de l'information, des nouvelles technologies et de la politique des consommateurs. Symbole de cette activité communautaire, l'année 2003 sera promue « Année européenne des personnes handicapées ».

La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) reste, quant à elle, assez nuancée. La France et l'Italie ont été condamnées pour violation de la règle du *« procès équitable »,* en raison de la lenteur – que rien ne justifiait – avec laquelle les deux pays avaient traité des procédures de contestation d'allocations aux handicapés. En revanche, la même CEDH a rejeté le recours – pour atteinte au respect de la vie privée et au principe de non-discrimination – d'une personne handicapée qui attaquait l'Etat italien pour non-application de la législation concernant les facilités d'accès, pour les personnes handicapées, à des établissements de bains privés et à la mer.

Le Conseil de l'Europe a développé un arsenal d'instruments juridiques, même si certains textes se bornent à rappeler des principes généraux comme la Charte sociale européenne révisée de 1996. D'autres, plus précis, sont plus opérationnels. Une recommandation de 1992 fixe les grands axes d'une politique globale et coordonnée, qui tienne compte de toutes les étapes du processus d'intégration dans l'ensemble des domaines de la vie en communauté : la prévention, le diagnostic, le traitement, l'instruction, l'orientation, la formation professionnelle, l'emploi, l'intégration sociale, l'information et la recherche.

La Charte de 1995 établit un cadre conceptuel commun pour l'évaluation professionnelle des personnes handicapées et énonce les principes éthiques et méthodologiques à suivre. La résolution *« Vers une pleine citoyenneté des personnes handicapées grâce à de nouvelles technologies intégratives »* recommande d'élaborer des stratégies nationales afin que les handicapés bénéficient des opportunités offertes par les nouvelles technologies. Plus avant, une autre résolution de 2001 promeut la notion de *« conception universelle »,* entendue comme une stratégie qui vise à concevoir des produits et des environnements accessibles, compréhensibles et utilisables par tous dès le départ, afin d'éviter tous les travaux d'adaptation.

RETOUR À L'EMPLOI

Nationalement, la France n'est pas le pays le plus avancé. Les réformes foisonnent dans les autres pays européens : le temps est à la rationalisation des prestations et à l'impulsion au retour à l'emploi. Certains Etats ont uniformisé leurs prestations publiques. Le Danemark a fait le choix du revenu de remplacement unique où l'incapacité n'est plus appréciée par rapport à l'ancienne activité professionnelle, mais par rapport à la possibilité qu'a la personne de subvenir à ses besoins avec les revenus de son travail.

La loi générale néerlandaise sur les dépenses médicales exceptionnelles (AWBZ) organise une prise en charge globale des frais de soins pour tous les résidents contre les risques graves de handicaps. L'Allemagne a codifié la quasi-totalité des dispositions applicables aux handicapés autour d'un axe principal : la reconversion et l'insertion professionnelles des handicapés. Les interventions des institutions destinées à compenser la perte ou l'absence de revenu et à financer, le cas échéant, l'aide matérielle ou l'aide d'une tierce personne (caisses d'assurance-maladie et/ou d'assurance-pension, Office fédéral du travail, bureaux d'aide sociale...) sont articulées, sans être uniformisées, autour d'un parcours de réinsertion.

Francis Kessler est maître de conférences à l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne

L'affaire Enron redonne du tonus à l'enseignement de l'Audit

LES SCANDALES ONT MONTRÉ AUX ÉTUDIANTS QUE LES COMPTES, JUGÉS ENNUYEUX, RELEVAIENT EN FAIT DE LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Les filières Audit des grandes écoles de commerce françaises poussent un soupir de soulagement. Leurs responsables se demandaient avec un brin d'inquiétude ce que les affaires Enron ou WorldCom provoqueraient dans les orientations des étudiants, redoutant que ceux-ci délaissent une voie devenue scandaleuse pour certains. C'est l'inverse qui est en train de se produire et les « majeures » Audit n'ont jamais eu autant d'inscriptions.

A HEC, on a doublé les effectifs. A l'ESCP, ils sont passés de 65 à 91 étudiants. A l'ESCM de Tours, on se bouscule. Au Ceram de Sophia-Antipolis où les mémoires se multiplient sur le thème « l'affaire Enron est-elle possible dans notre système juridique ? », les 30 étudiants sont devenus 50 en cette rentrée. Pourquoi ?

Julia Perroux, fraîchement diplômée de l'Edhec, pense que *« l'audit reste considéré avant tout comme un tremplin vers les postes de direction financière, puis de direction générale ».* Vrai, dit Jean-Marc Daniel, professeur à l'ESCP, *« il y a quinze ans, les étudiants voulaient tous faire du marketing et, aujourd'hui, ils voient dans la filière audit le moyen de bien connaître l'entreprise et les gens qui y détiennent le pouvoir ».*

L'audit est en vogue pour une autre raison. Si *« les étudiants qui viennent en cours de comptabilité ont les yeux qui brillent désormais »,* selon le mot de Michel Javet, responsable de la filière contrôle-audit à Tours, c'est parce qu'ils ont découvert que les comptes tellement ennuyeux recélaient des orientations stratégiques de première importance.

« Les étudiants ont pris conscience de la noblesse de la fonction d'auditeur », explique Joëlle Levourc'h, professeur de comptabilité à l'ESCP et au Ceram et membre permanent du Conseil national de la comptabilité. *« Ils comprennent que celui-ci a un rôle éthique. J'ai donc réorienté mon cours : là où nous leur faisions de la comptabilité approfondie, nous insistons sur la gouvernance d'entreprise et les relations entre auditeurs et audités. Ils découvrent alors qu'il existe un lobbying comptable des grandes entreprises qu'ils ne soupçonnaient pas. »*

Michel Javet, lui, affirme éprouver un immense plaisir à apprendre à des étudiants enfin motivés à décrypter les comptes : *« Nous les entraînons à trouver les incohérences,* dit-il, *à démonter la comptabilité "créative", les habillages de bilan qui modifient les comptes en fonction des objectifs des dirigeants... en demeurant dans la stricte légalité. Comme l'entreprise est un tout, nous leur prouvons qu'il n'y a pas de césure entre le marketing et la comptabilité. »*

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Les « affaires » ont fait mieux qu'aiguiser l'appétence des enseignés pour les techniques comptables, l'audit et le contrôle. Elles ont légitimé la démarche pédagogique des enseignants français qui, à la différence de leurs collègues américains, s'estiment confortés dans les analyses qu'ils transmettent à leurs étudiants.

Hervé Stolowy, professeur au Groupe HEC enseigne désormais systématiquement ce qu'il évoquait parfois devant ses étudiants : *« Aucune des deux approches comptables en vigueur n'est parfaite et Enron l'a prouvé,* raconte-t-il. *L'approche américaine est basée sur des règles... qui peuvent être contournées aisément. L'approche internationale est fondée sur des principes... et encourt le reproche d'être subjective. La vérité se trouve entre les deux.*

» Désormais, j'enseigne cette discipline de façon beaucoup plus claire. Prenons un crédit-bail : doit-on ou non l'inscrire au bilan d'une société ? Cette question est importante parce que, si on peut ne pas le faire, on améliore les ratios d'endettement de l'entreprise. La norme américaine stipule qu'il faut l'inscrire quand la durée du crédit-bail est supérieure à 75 % de la durée de vie du bien. La norme internationale dit que l'inscription est requise lorsque la durée du crédit-bail correspond à "la majeure partie" de la durée de vie du bien.

» En apparence, la norme américaine est plus rigoureuse, sauf qu'il suffit de modifier la durée du bail pour s'en affranchir ! C'est pourquoi je dis aux étudiants de prendre le seuil américain et de vérifier si la société ne s'est pas débrouillée pour n'avoir pas à le respecter. »

Unanimes sont les professeurs à souligner les différences entre les deux rives de l'Atlantique et le regain d'intérêt pour les techniques européennes. *« La comptabilité anglo-saxonne est née du droit des sociétés anonymes,* explique Jean-Marc Daniel, enseignant à l'ESCP. *Elle est relativement floue, car elle est à usage interne et destinée aux actionnaires ; elle ne doit pas être compréhensible de l'extérieur. La comptabilité d'origine franco-italienne a été imposée, au XIVe siècle, par les prêteurs vénitiens qui voulaient savoir quand les fonds propres d'une société devenaient négatifs. »*

C'est donc sur la lucidité, voire sur le scepticisme que les maîtres ès gestion entendent insister. Claude Riveline, enseignant à l'Ecole des mines de Paris, n'en démordra pas dans son cours sur l'évaluation des coûts. *« Nos étudiants arrivent en troisième année totalement prévenus contre les artifices comptables,* déclare-t-il. *Je leur démontre que le coût d'un bien n'existe pas et que tout est archibricolé. En effet, comment Mercedes pouvait-il présenter des comptes équilibrés selon les normes allemandes et déficitaires selon les américaines ? Nous leur apprenons à être extrêmement attentifs aux règles et extrêmement sceptiques. Je leur conseille : si votre direction vous dit "les comptes, je les veux comme ça", acceptez mais soyez sur vos gardes. »*

Ce n'est pas la revanche de l'Europe sur l'Amérique, mais ça y ressemble et l'on verra se multiplier les colloques, séminaires et autres réunions qui, sous le patronage des écoles de commerce ou non, disséqueront les « affaires ». L'un des prochains rendez-vous est organisé, le 7 octobre, dans les locaux du ministère de la recherche par l'Ecole de Paris du management. Son titre : « L'information financière, quel avenir pour les auditeurs ? » Apparemment un bel avenir, même si la disparition d'Andersen a réduit, en théorie, le nombre des postes à pourvoir.

Alain Faujas

LES PROFESSEURS AMÉRICAINS SE REPENTENT

Le trouble qui a saisi les enseignants américains, après les révélations des tripatouillages comptables d'Enron et de WorldCom notamment, a trouvé un écho au mois d'août à l'occasion de la réunion de l'Academy of Management qui a rassemblé 6 000 professeurs américains à Denver (Colorado). Une session spéciale a été consacrée à ces cas de conscience et à la responsabilité des enseignants.

Une motion « sauvage » – qui n'a pas été mise aux voix – a défrayé les e-mails. On peut y lire un véritable mea culpa : *« En tant que professeurs de gestion, nous reconnaissons que nous avons contribué à la crise de confiance* (...) *Notre enseignement a fait trop de place aux notions de maximisation des profits, de coûts d'opportunité, de valeurs actualisées et de recours à l'externalisation* (...) *Nous n'avons pas assez pris en compte les impacts collatéraux des décisions, tout particulièrement lorsqu'ils affectent la collectivité, les salariés, les fournisseurs, les consommateurs, les familles et la société en général. Bien au contraire, nous avons enseigné que de telles pratiques pouvaient accroître les profits. Nous avons consacré trop de temps à enseigner l'art d'utiliser les zones "grises" et pas assez à souligner leurs dangers ou à préciser les limites à ne pas franchir en matière d'éthique, de valeurs, de responsabilité et d'honnêteté. »*

Le monde du conseil brocardé à l'Insead... pour de faux

DANS LE TRÈS SÉRIEUX INSTITUT EUROPÉEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES, LES ÉLÈVES ORGANISENT UNE SEMAINE FOLLE

Vous ne voulez pas être des moutons, n'allez pas dans le conseil », « Ceux qui pensent font des choses, ceux qui n'ont rien à dire vont dans le conseil ». Fin août, le campus de l'Insead à Fontainebleau (Seine-et-Marne), avait pris des airs de rébellion.... pour une semaine seulement. Depuis une dizaine d'années, la *« Welcome Week »,* une semaine d'intégration organisée par les étudiants de l'Institut européen d'administration des affaires (Insead) en fin de cursus pour les nouveaux arrivants, brocarde l'esprit et les travers de la profession de l'audit et du conseil.

Affiches provocatrices, tee-shirts bardés du slogan « McInsead » en allusion au prestigieux cabinet d'audit McKinsey, organisation de fausses réunions qui mettent en scène des consultants particulièrement ridicules... le club Hitch, faux club d'étudiants contestataires, se fait l'avocat du diable. *« Tout est fait pour crédibiliser la démarche. Au fil de la semaine, les canulars sont de plus en plus gros. La supercherie n'est dévoilée que lors d'une assemblée générale du bureau des élèves, à la fin de cette semaine folle »,* explique un étudiant de doctorat qui cette année a endossé le rôle d'un faux consultant.

Dans une école où le politiquement correct règne, une telle démarche peut étonner. Beaucoup d'intervenants sont en effet issus du monde du conseil et la plupart des étudiants de l'Insead trouvent des débouchés dans les grands cabinets d'audit. De fait, ce n'est pas le scandale autour d'Enron qui a fait réagir les étudiants. *« Bien sûr on a discuté de l'affaire Enron et des différents scandales qui ont sévi dans le monde du conseil, mais il n'y a pas eu de la part des étudiants des prises de position communes ou une remise en cause du contenu des enseignements ou de l'origine des intervenants extérieurs. L'esprit de toute cette mise en scène est d'abord et avant tout potache »,* explique un doctorant. *« Il ne s'agit pas de cracher dans la soupe ,* avertit cet autre élève, *les étudiants qui entrent ici, payent très cher une année d'études (42 000 euros par an) et ils ne sont pas vraiment là pour critiquer le système. Ils sont dedans et ils l'acceptent. »*

> « Bien sûr on a discuté de l'affaire Enron et des différents scandales qui ont sévi dans le monde du conseil »
>
> **UN ÉTUDIANT**

C'est d'ailleurs un ancien consultant qui a inventé le club Hitch, il y a cinq ans. La direction de l'école et les professeurs sont de mèche et n'hésitent pas à organiser de fausses représailles contre les membres du club Hitch.

Les seuls peut-être à ignorer cette pratique, semblent être les intéressés eux-mêmes : en début d'année, les présentations faites par les vrais consultants n'ont pas encore débuté. Quinze jours après, sur le campus de Fontainebleau, les affiches du club Hitch ont bel et bien disparu des murs de l'école. Au bureau des élèves, ce sont désormais les offres de clubs sportifs ou culturels plus traditionnels et réels ceux-là qui vantent leurs services. Et sur le panneau des offres emploi, la majorité des propositions viennent des grands cabinets de conseil et d'audit. Même les membres du club Hitch risquent de rentrer dans les rangs !

Catherine Rollot

UNE CAMPAGNE POUR SAUVER L'AUDIT

Effet Enron ou pas, les étudiants américains délaissent les cours consacrés à l'audit. Selon l'association américaine des auditeurs, le nombre d'élèves dans cette matière a chuté de 25 % en quatre ans. Si le scandale a provoqué de nombreuses discussions entre étudiants et enseignants sur le contenu des cours, au final beaucoup d'élèves semblent considérer l'audit comme une voie moins glorieuse et plus exposée que d'autres métiers.

La défection est prise au sérieux par la profession, qui a décidé cette année de consacrer 25 millions de dollars dans une programme de promotion de cette matière auprès des collégiens et lycéens américains.

UNIVERSITE PARIS-SUD XI
FACULTE JEAN MONNET

PREPARATION DECF + DU AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER
Dates : Octobre 2002 – Septembre 2003
Public : Toute personne ayant un DPECF, un BTS ou un diplôme BAC + 2,
Validation des acquis professionnels et personnels possible

DIPLOME UNIVERSITAIRE E.AO. WEB DESIGNER
Dates : Octobre 2002- Janvier 2003
Public : Graphiste, infographistes, ou maquettistes de formation ayant une expérience professionnelle dans le métier, validation des acquis professionnels et personnels possible

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE JURISTE EN DROIT EUROPEEN DES AFFAIRES
Dates : Novembre 2002- Mai 2003
Public : BAC + 4 et/ou expérience professionnelle avec responsabilités d'encadrement ou entreprise. Validation des acquis professionnels et personnels possible.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Département de la formation permanente - Bureau D 208
Tél. : 01 40 91 18 20 - Fax : 01 40 91 18 24 - Mail fp@jm.u-psud.fr

Cnam
MARKETING INDUSTRIEL
Conservatoire National des Arts et Métiers
Cours et séminaires d'études de cas
(150 heures sur 9 mois : soirs et samedis)
Coût : 216 €
Brochure sur demande écrite au :
CNAM – Marketing Industriel
292, rue Saint-Martin – 75003 PARIS
☎ 01 40 27 29 78 – mail : nehme@cnam.fr
Présentation du Cycle
Samedi 28 sept – 11h
Mardi 1er oct – 18h30
3ème Cycle du CNAM